

Initiatives : 12 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15126 – 7 F

MERCREDI 15 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La dynamique de la paix au Proche-Orient

• *Israël et la Jordanie relancent leurs négociations* • *M. Rabin rencontre le roi du Maroc*

Après la signature solennelle, la veille, à la Maison Blanche, de la Déclaration de principes sur l'autonomie dans les territoires occupés, une dynamique de la paix est engagée au Proche-Orient. Des délégations israélienne et jordanienne dévaient, mardi 14 septembre, au département d'Etat américain, signer un accord sur l'ordre du jour des négociations bilatérales entre leurs deux pays. Quittant Washington où il a été reçu par le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, Yasser Arafat devait faire brièvement escale, lundi, à New-York, pour rencontrer, au siège des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU. De son côté, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, en route pour Jérusalem, s'est arrêté quelques heures à Rabat, pour s'entretenir avec Hassan II, et notamment le remercier pour le rôle positif qu'il joue depuis plusieurs années en faveur d'un règlement de paix au Proche-Orient.

Permettre l'avenir

ISRAËL et l'OLP n'ont pas manqué leur rendez-vous avec l'Histoire. Sur la pelouse de la Maison Blanche, lundi 13 septembre, leurs chefs ont su – par leurs mots et leurs gestes – être à la hauteur du prodigieux événement dont ils furent les scénaristes secrets avant d'en être les acteurs publics. Au prix parfois d'un effort intime pour forcer leur nature, sans trop le laisser paraître. Ils ont donné à l'ensemble de la cérémonie sa gravité émue.

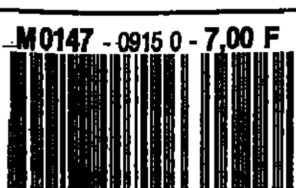
Ce moment de grâce doit beaucoup à Itzhak Rabin. Lui, le vieux soldat, l'ancien kibboutznik, l'homme rugueux, si peu doué d'ordinaire pour l'oraison, a prononcé le discours de sa vie. Par sa pudeur et sa dignité, il a fait passer, sur cette éclatante matinée américaine, un souffle biblique. Il y eut même quelques instants d'une ferveur religieuse qui n'était pas seulement due aux citations de l'Ecclésiaste.

EN ce jour historique, Israéliens et Palestiniens ont fait croire à leur sincérité. D'un côté comme de l'autre, au-delà du message de paix – « Assez de sang ! Assez de larmes ! » – nul n'a cherché à dissimuler ses tourments, à masquer ses inquiétudes. Mais même l'infime hésitation d'Itzhak Rabin avant sa poignée de main tant attendue avec Yasser Arafat aura été perçue comme un gage supplémentaire du sérieux des engagements pris. La réconciliation serait d'autant plus durable qu'elle fut douloureuse.

Cette « nouvelle Genèse » entre les ennemis d'hier, Itzhak Rabin et Yasser Arafat se doivent de la faire accepter par les hésitants et les sceptiques des deux bords. C'est pour cela qu'ils ont ressenti le besoin de s'adresser en priorité à leurs peuples : le premier, en évoquant les chagrins du passé, source d'amertume mais aussi justification suprême de la « révolution » en cours ; le second, en promettant « un processus de croissance et de développement » qui légitimera demain les sacrifices actuels. Shimon Pérès avait répondu d'avance en disant aux Palestiniens : « Nous allons vous offrir notre aide ! »

LE président Bill Clinton a salué le « voyage hardi » des « descendants d'Isaac et d'Ismaël ». Le voyage, en effet, sera hardi... et long. Il faut avoir l'optimisme chevillé au corps pour prédire, comme le dirigeant palestinien Bassem Abou Charif, l'avènement rapide d'un « avenir radieux » au Proche-Orient. Ceux qui, surtout du côté palestinien, évoqueront désormais le 13 septembre comme un « jour de deuil », ont promis de tout faire pour torpiller l'accord d'autonomie « Gaza-Jéricho ». En témoigne, dès lundi, l'assassinat par les islamistes de trois soldats à Gaza.

Il n'empêche. Israéliens et Palestiniens sont, dans leur majorité, résolus à gagner le pari de la paix. A Washington, lundi, leurs dirigeants ont fait leur la supplique de Saint-Exupéry : « L'avenir, tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. »



M0147 - 0915 0 - 7,00 F

Liesse à Jérusalem-Est

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Nous sommes libres ! Ô Palestine adorée, terre sacrée de nos ancêtres, te voilà rendue à la vie ! » Personne n'a pu, personne n'a voulu, nul n'a osé gâcher les quelques heures de pur bonheur que des dizaines de milliers de Palestiniens se sont offertes, un peu partout, lundi 13 septembre, dans les territoires occupés par Israël. *« Vingt-six ans d'occupation militaire, vingt-six ans d'attente ! Et vous voudriez*, s'excuseront tour à tour les notables de la lutte pour l'indépendance de la Palestine, *vous voudriez que nous leur disions qu'il n'y pas encore d'Etat ? Que l'accord avec Israël ne porte que sur l'autonomie de Gaza et Jéricho ? Mais, malheureux, ils le savent parfaitement ! Et ils s'en moquent ! Car, comme nous tous ici, ils ont compris qu'aujourd'hui est le premier jour de renaissance de notre patrie sur la terre de Palestine. »*

Délire et extase. Des heures durant, la partie arabe de la cité sainte a vécu la même liesse, les mêmes débordements de joie, les mêmes instants d'inconscience peut-être que ce samedi 29 novembre 1947, quand les Nations unies, par 33 voix pour, 13 contre et 10 abstentions, décidèrent le partage de la Palestine et la création de l'Etat d'Israël. Mais, à quarante-six ans de distance, la fête a changé de camp.

Jadis les jeunes juifs avaient couru d'une maison à l'autre pour annoncer la bonne nouvelle, et manifester bruyamment leur bonheur dans les rues.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 3



« Cet incroyable événement... »

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

« Peace, Salam, Shalom », paix, paix, paix... Les mots étaient au rendez-vous et toutes les figures de style furent utilisées pour célébrer l'événement. Il y eut l'hommage rendu aux morts de tant de batailles, les références bibliques, les prières en arabe, en hébreu et en anglais. Il y eut, sous un soleil d'automne washingtonien, conjugué en trois langues, un formidable appel à la paix, lancé par des hommes qui, il n'y a pas si longtemps, étaient encore ennemis mortels.

Dans chacun des discours qui célébrèrent le premier accord de paix entre Israéliens et Palestiniens, lundi 13 décembre, rien n'a manqué, ou presque. L'événement a tenu ses promesses. Cette brève poignée de mains entre le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, et le président de l'OLP, Yasser Arafat, deux hommes qui, hier encore, étaient en conflit ouvert, cette poignée de main entre le soldat d'Israël par excellence et l'infatigable chef du mouvement national palestinien avait quelque chose d'un peu irréel.

Et pourtant, si les discours furent à la hauteur d'un scénario que personne n'aurait osé imaginer il y a un mois encore, si l'émotion affleurait dans l'assistance, les acteurs de l'Histoire, adversaires hier, partenaires aujourd'hui, observaient une certaine distance. Peut-être faudrait-il même parler de méfiance.

La cérémonie fut grave, digne, les propos parfois émouvants. Mais, dans le comportement des uns et des autres, nulle chaleur, peu d'enthousiasme.

FRANÇOISE CHIPAUX et ALAIN FRACHON

Lire la suite page 5

Géorgie : M. Chevardnadze a offert sa démission

La crise politique en Géorgie s'est brusquement aggravée, mardi 14 septembre, lorsque Edouard Chevardnadze a présenté sa démission du poste de président du Parlement (poste équivalent à celui de chef de l'Etat) aux députés, qui l'ont rejetée à une majorité écrasante.

M. Chevardnadze, qui avait quitté la salle, a cependant insisté pour abandonner ses fonctions, tandis que plusieurs milliers de personnes manifestaient devant le Parlement, autour duquel les forces de l'ordre s'étaient déployées.

Pologne, an V

I. – *Les orphelins de Solidarité*

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Sur les écrans de Varsovie, un film fait beaucoup rire ces jours-ci. « L'homme de... » (« Czlowiek z... »), long métrage de Konrad Szolajski, est un pastiche assez efficace de *l'Homme de fer* de Wajda et tourne en dérision, une dizaine d'années après, toute la mythologie de Solidarité dans la clandestinité. Preuve que l'époque n'est plus intouchable, Zbigniew Bujak, le héros de la clandestinité, l'homme recherché des mois durant par toutes les polices de Pologne, joue son propre rôle dans le film.

S'il fallait un signe supplémentaire que les Polonais ont tourné cette page de leur histoire, les révélations – au demeurant partielles, puisque les documents ne semblent pas être complets – contenues dans les archives apportées fin août à Varsovie par le président Eltsine à propos du rôle des Soviétiques dans l'instauration de l'état de guerre, le 13 décembre 1981, ont été accueillies dans une relative indifférence par la population. Que reste-t-il de Solidarité, quatre ans après la chute du communisme en Pologne, provoquée par le triomphe si émouvant des hommes de Solidarnosc aux élections *« semi-démocratiques »* de juin 1989 ? Un syndicat amer, littéralement décimé (dix millions de membres en 1980, 1,6 million aujourd'hui), amputé de toutes ses grandes figures historiques, contre lesquelles il guerroie aujourd'hui en les accusant d'avoir instauré un *« capitalisme au visage inhumain »* qui donne à la Pologne des allures d'*« Amérique latine d'il y a trente ans »*.

Ironie, ou injustice, de l'Histoire, les transformations profondes qu'a subies la Pologne depuis quatre ans ont largement contribué à l'affaiblissement du syndicat Solidarité : la montée du chômage, les difficultés de l'industrie lourde d'Etat l'ont privé d'une bonne partie de ses troupes et, pas plus que les autres syndicats, Solidarité n'est vraiment présent dans le secteur privé, qui emploie aujourd'hui plus de la moitié de la main-d'œuvre polonaise. Disposant de ses propres élus à la Diète et donc d'un groupe parlementaire – vestige du rôle politique du grand mouvement Solidarité, – le syndicat a voulu tenter, au printemps dernier, un baroud d'honneur, lors d'une grève nationale des employés de l'éducation et de la santé.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 10

Dans *le Monde des débats* de septembre

Exister sans travailler

Les hommes peuvent-ils encore exister – et non seulement vivre, plus ou moins bien – lorsqu'il sont privés d'un travail qui donne un sens à leur vie et assure la cohésion du corps social ? Les réponses d'un économiste, de deux philosophes, d'un théologien, d'un psychanalyste, d'un historien.

Dans le même numéro, le cri de colère de l'écrivain espagnol Juan Goytisolo de retour de Sarajevo : pourquoi tant de lâcheté devant ces crimes ?

► En vente dans les kiosques : 30 F.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Europe

Pour une Allemagne forte et responsable

par Karl Lamers

IL est devenu à la mode, depuis la réunification allemande, de spéculer sur une perte de substance des relations franco-allemandes. Cette impression vient encore d'être renforcée par les désaccords actuels sur les négociations du GATT et par la récente crise monétaire. Et pourtant, la coopération avec la France, pour l'Allemagne, n'est pas devenue moins importante, mais plus importante.

Jusqu'à la fin de la guerre froide, l'Allemagne, en première ligne, se sentait particulièrement menacée. Avec l'effondrement du bloc communiste et le rétablissement de son unité, l'Allemagne n'est plus, par rapport à ses partenaires occidentaux, dans une situation de plus grand danger, et donc de plus grande dépendance. En même temps, elle est devenue l'objet de grandes attentes, d'espoirs exagérés, qu'elle ne peut remplir, mais aussi d'une méfiance qui n'a pas de justification.

L'Allemagne est située au centre d'un continent qui n'est plus divisé aujourd'hui par des idéologies, mais par la différence éclatante des niveaux de vie. Sa position à la frontière de cette ligne de démarcation lui donne à la fois une possibilité particulière d'influence mais représente aussi le risque de se retrouver au centre de conflits que cette différence pourrait faire survenir. En raison de sa taille et de sa situation géographique, les grandes transformations en Europe ne peuvent se faire sans l'Allemagne. Mais cette position-clé signifie aussi qu'elle ne peut s'opposer aux évolutions nécessaires sans dommage pour elle et pour les autres.

La force de l'Allemagne en Europe est relative. Elle n'est pas plus forte que les autres ensemble. Son autonomie est encore plus relative : sa position, son interdépendance la rendent vulnérable à toute perturbation de son environnement. En raison de sa position, de son interdépendance, de son histoire et de la relativité de sa force, l'Allemagne a un intérêt particulier à la stabilité de son environnement européen. L'union européenne est l'instrument de cet intérêt.

Les intérêts fondamentaux de ses membres sont identiques : c'est seulement ensemble qu'ils peuvent affronter les problèmes et les défis d'aujourd'hui. Cela n'exclut pas des différences d'intérêts particuliers, pas plus que des différences d'appréciation selon la situation géographique, l'expérience historique de chacun et leurs problèmes spécifiques. Mais il n'y a pas de solution hors de cette évolution progressiste et irréversible, il n'y a pas de retour possible à une conception d'intérêt limité aux frontières nationales.

L'union européenne est un ordre international fondamentalement nouveau, qui a pris la place de la résolution violente des conflits et des modèles d'équilibre de force. L'Europe est davantage qu'un simple instrument pour accroître le bien-être. C'est d'abord une assurance institutionnalisée de paix et un nouveau modèle de coexistence entre les peuples. Le chemin de l'intégration européenne s'est révélé comme particulièrement positif pour l'Allemagne comme pour tous ceux qui y ont pris part. L'intérêt fondamental porté par l'Allemagne à un environnement stable et prospère trouve son expression immédiate dans la proportion de ses exportations, qui représentent un tiers environ de son PNB, ce qui d'ailleurs témoigne d'une certaine vulnérabilité. Presque trois quarts des exportations allemandes vont dans la CEE et l'espace économique européen.

Le noyau dur de l'union monétaire

L'Allemagne doit être consciente de sa force, c'est-à-dire de son impact sur les autres. Un bon usage de sa force suppose d'abord qu'on en ait conscience. Cela vaut en premier lieu pour la puissance économique et monétaire du pays. Il faut en permanence observer les conséquences pour l'Europe de ce que l'on fait pour que la politique allemande ne soit pas ressentie comme hégémonique.

L'union monétaire est le complément logique du marché unique et en même temps le noyau dur de l'union politique. Malgré les difficultés survenues ces derniers temps, il faut s'en tenir au calendrier prévu et à l'application des critères de convergence. Pour cela, il faut que les pays membres de la CEE mènent des politiques financière, économique et budgétaire rigoureuses, dirigées vers le même objectif, et que l'Allemagne évite une nouvelle hausse de son déficit budgétaire. Elle a là aussi une responsabilité-clé.

De la récente crise du système monétaire européen, l'Allemagne et la France tout spécialement doivent tirer la leçon qu'il faut poursuivre d'une manière encore plus étroite et strictement coordonnée une politique de convergence, ce qu'a aussi souhaité le ministre français de l'économie, M. Alphandéry. Le plan d'économies budgétaires du gouvernement fédéral doit être appliqué de manière conséquente, de manière que la Bundesbank puisse baisser les taux d'intérêt. On évitera ainsi une aggravation des tensions internes en France et dans d'autres pays de la Communauté en aidant à la stabilité et à une politique d'argent moins cher.

Tout aussi nécessaire pour l'économie allemande et toute l'Europe de l'Ouest est la liberté du commerce international. Le protectionnisme est une arme qui à courte ou à longue échéance se retourne contre ceux qui veulent l'utiliser. Se confronter à la compétition est le seul moyen de ne pas y succomber. Le problème du chomage européen, perçu spécialement en France comme la conséquence d'un protectionnisme insuffisant, est une question structurelle qui ne peut être résolue par les barrières douanières.

C'est seulement par la consolidation des atouts de l'Europe en matière de technologie et de formation, par la garantie des droits de patente et de propriété, de même que par l'ouverture des marchés que la position de l'Europe sur le marché mondial peut être assurée à long terme. C'est pour cela qu'il faut parvenir à une conclusion des négociations du GATT à la fin de l'année. L'importance du rôle que joue l'agriculture dans la société, qui va au-delà de sa seule signification économique, et ses conditions de production particuliéres distinguent cette activité des autres, surtout en France. Il faut en tenir compte dans le futur par un règlement spécial. Mais cela n'empêche pas que l'agriculture doive aussi à long terme savoir s'adapter.

Une règle de double majorité

Le remodelage nécessaire du commerce mondial suppose aussi l'intégration de l'Europe de l'Est dans l'ordre créé par l'Occident. C'est seulement l'intégration de toute l'Europe qui peut permettre d'assurer la stabilité sur tout le continent et de toutes ses parties. Le noyau déjà constitué au sein de l'union européenne doit ainsi être élargi aux pays capables d'être intégrés. Dans un avenir proche, cela ne pourra être que les pays du groupe de Visegrad (1).

Les peuples et les dirigeants des pays en cours de réforme ont besoin pour la réussite de leur processus de restructuration d'une perspective claire. Les traités européens doivent pour cela être réellement mis en application et il faut garantir l'accès au marché ouest-européen. Si le processus de réforme réussit, ces pays deviendront un marché particulièrement intéressant pour l'Europe de l'Ouest. Et leur entrée dans la Communauté sera un enrichissement pour l'union européenne qui dépasse largement le seul domaine économique.

L'élargissement de la Communauté ne doit pas affaiblir le degré d'intégration de l'Europe des Douze. Il faut au contraire le renforcer. Sans accroissement qualitatif de la capacité d'agir de l'Europe de l'Ouest, l'intégration de l'ensemble de l'Europe n'a aucune chance. Il est donc nécessaire d'entamer, parallèlement aux négociations avec les pays de l'AELE, un processus de réforme des institutions, auquel ces pays peuvent déjà être associés comme observateurs.

Au sein du conseil des ministres, la règle de l'unanimité actuelle doit être remplacée par une règle de double majorité, c'est-à-dire une majorité des quatre cinquièmes des Etats et une majorité représentant les quatre cinquièmes de la population de la CEE. Cela constituerait une garantie substantielle pour les petits et moyens pays et empêcherait qu'une minorité puisse imposer un ordre communautaire à la majorité.

Au sein de la Commission, le nombre des commissaires devrait être réduit à dix. Au président de la Commission doit aussi être reconnu le droit de nommer les autres membres de la Commission, après que les pays membres auront proposé leurs candidats et sous réserve de l'approbation par le conseil et le Parlement européens. Concernant la présidence de la Communauté, on pourrait introduire le principe de la désignation d'un Etat membre à la majorité du conseil des ministres et prolonger la durée de la présidence à un an.

L'avenir est à l'Ouest

Dans la pratique, cela signifierait une alternance de présidence entre un grand pays et un petit qui serait appuyé par un groupe régional, mais ne devrait pas cimenter un déséquilibre entre petits et grands pays. Le nombre des sièges au Parlement européen doit, en prévision de l'élargissement, être limité à un plafond ; ses droits et sa participation au processus de décision de la Communauté doivent être élargis. Il faut aussi, pour compenser le déficit démocratique de la Communauté, associer davantage les Parlements nationaux dans le processus d'unification européenne. Si une réforme institutionnelle ne réussit pas entre les Douze, ou plus tard entre les Seize, il deviendra nécessaire de recourir davantage à une Europe à géométrie variable, comme elle existe déjà à l'état embryonnaire. L'Europe, et l'Allemagne en particulier, se trouve face à des problèmes nouveaux, inédits et difficiles. Pour l'Allemagne, la question d'une nouvelle orientation de sa politique étrangère ne se pose cependant pas : pour la politique allemande, l'Est représente certes un nouvel espace de développement, mais n'est en aucun cas une option nouvelle pour l'orientation de sa politique extérieure.

Ce n'est pas de l'Est que dépend notre avenir, c'est au contraire à l'Ouest que les pays d'Europe centrale et orientale doivent chercher le leur. Le but de la politique allemande doit rester d'utiliser la force de l'Allemagne en harmonie avec ses voisins, en ne défendant pas seulement ses intérêts particuliers. La coopération franco-allemande a été le cœur de la politique européenne de la RFA pendant ces quarante dernières années. L'Allemagne a aussi besoin de l'appui de la France pour surmonter les nouveaux défis.

(1) Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

▶ Karl Lamers est le porte-parole du groupe parlementaire CDU/CSU au Bundestag pour les questions de politique étrangère.

BIBLIOGRAPHIE

L'Evangile selon Jean-Claude Barreau

BIOGRAPHIE DE JÉSUS
de Jean-Claude Barreau.
Plon, 173 p., 89 F.

Les rayons de bibliothèque sont remplis de vies de Jésus, à prétention historico-scientifique (Renan), littéraire (Pascal, Mauriac), exégétique, apologétique, théâtrale ou romanesque. A partir du moment où l'on distingue le « Jésus de la foi » – le récit des Evangélistes, recouvert par les affirmations des Eglises – et le « Jésus de l'Histoire », toutes les audaces sont permises. La dernière en date est celle de Jean-Claude Barreau, le conseiller à l'immigration de Charles Pasqua, qui n'a pas oublié qu'il fut prêtre, qui reste *« croyant »*, mais a voulu faire ce livre en *« agnostique »*.

Ce petit ouvrage vaut plus par l'ambition qui s'y exprime que par le résultat obtenu. Après beaucoup d'autres, Jean-Claude Barreau veut reconstituer une biographie la plus serrée et la plus objective possible de Jésus. A la manière d'un restaurateur de tableaux, il s'emploie à retirer, une à une, les couches et les scories rajoutées par les siècles. Il veut retrouver une vie de Jésus à l'état brut, c'est-à-dire qui ne soit réductible ni au judaïsme de son origine et de son environnement, ni à l'intention prosélyte des communautés chrétiennes primitives.

Pour lui, le *« noyau dur »* de la vie, des actes, des paroles du fondateur du christianisme, qu'il décrit comme un personnage *« très au-dessus des génies religieux de l'humanité »* – égalé seulement par un Bouddha ou un Socrate, – est si *« extraordinaire »*, dit justement Barreau, que personne ne devrait craindre une histoire « scientifique » de l'homme Jésus, qui reste à faire.

L'intention est excellente, mais l'imagination de l'auteur la trahit à chaque page. A partir d'une trame historique connue, il emmène son lecteur sur des sentiers qui feront sourire plus d'un historien ou théologien. Le Jésus de Barreau est un réformateur du judaïsme (un de plus) qui, après s'être successivement coupé des prêtres (Jésus est le premier *« anticlérical »* de l'histoire), des docteurs de la Loi, des pharisiens, finit comme victime d'un complot fomenté par des zélotes antiromains, menés par un certain Judas.

La scène de la multiplication des pains se réduit à un meeting politique. Et à vouloir épicer son récit de tels anachronismes (Judas est un *« militant de l'IRA »* ; Jésus est *« trahi comme Jean Moulin à Caluire »* ; il est mystique *« comme Jean de la Croix »*, parle par aphorismes *« comme Napoléon »*), Jean-Claude Barreau agace plus qu'il ne convainc.

Son livre a pourtant l'immense mérite de nous conserver le « cœur » de Jésus, celui de l'histoire comme celui de la foi : le Jésus qui prêche les Béatitudes, celui qui pardonne à la femme adultère, celui qui sépare le culte de César de celui de Dieu. Celui à qui Pierre dit : *« Tu as les paroles de Vie. Jésus, à qui irions-nous ? »* Sur ces chapitres, Barreau a des passages admirables. Que ne s'est-il tenu à ce « noyau dur », au lieu de se disperser et de confirmer ainsi la réputation de touche-à-tout qui suit les sinuosités de sa carrière publique.

HENRI TINCQ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guin, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
301 MON 01 PP.Paris RP

LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE WASHINGTON

Après la signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés, lundi 13 septembre, à la Maison Blanche, en présence d'Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, et du chef de l'OLP Yasser Arafat; l'Etat juif et la Jordanie devaient signer, mardi, au département d'Etat, un accord sur l'ordre du jour qui, selon un communiqué, *« constituera le cadre leur permettant de progresser dans leurs négociations »*.

Sur le chemin du retour, M. Rabin devait faire une escale de quelques heures au Maroc pour y rencontrer Hassan II. L'Egypte est le seul pays arabe qui, jusqu'à maintenant, a procédé à un échange d'ambassadeur avec l'Etat juif, après la signature, en 1979, du traité de paix entre les deux pays. Avant de quitter Washington, M. Rabin a indiqué, au cours d'une conférence de presse, *« qu'Israël continuera de lutter contre les extrémistes du Hamas, mais ne collaborera pas avec l'OLP dans cette lutte »*.

Yasser Arafat devait être reçu, mardi, à New York, au siège des Nations unies, par le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali. Par la voix de son président, le Conseil de sécurité s'est félicité de l'accord de reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP, qui constitue *« l'une des percées les plus remarquables dans la recherche de la paix au Proche-Orient »*. Après avoir rencontré le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, M. Arafat a indiqué, à propos des violences commises dans les territoires occupés, singulièrement à Gaza, qu'il suivait la situation. *« J'espère,* a-t-il dit, *que tout cela pourra être arrêté. »*

Le conseil des ministres saoudien a souhaité, lundi, que *« ce pas permette de réaliser une paix juste, permanente et globale pour la cause palestinienne »*. A cet égard, plusieurs pays arabes – au nombre desquels l'Egypte, la Jordanie, les monarchies du Golfe et les Etats maghrébins – ont retransmis en direct la cérémonie de signature, à La Maison Blanche. Quant au président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, Gerry Adams, il a invité, dans un communiqué, les gouvernements irlandais et britannique à tirer « la leçon » de l'accord de Washington.

Dans un entretien accordé, lundi, à Radio-Shalom, Alain Juppé a rappelé l'entretien qu'il avait eu, au mois de juillet dernier, à Paris, avec M. Rabin. *« Je lui avais dit ce que, depuis vingt ans, la diplomatie française ne cesse de dire, à savoir : vous ne ferez pas la paix si vous n'avez pas de contacts directs avec l'OLP. Il m'avait répondu, avec beaucoup d'assurance : « jamais », alors qu'à Oslo, pendant ce temps-là... »* Premier pas concret de cette paix israélo-palestinienne désormais en marche : la Communauté européenne a annoncé, lundi, l'octroi, en 1993, d'une aide supplémentaire de 20 millions d'écus en faveur de la bande de Gaza et de Jéricho. Cette dotation porte à 90 millions d'écus l'aide totale de la CEE aux territoires occupés.

Doutes et absence d'enthousiasme à Jérusalem-Ouest

« C'est un grand jour mais je n'ai pas d'émotion »

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

Au quinzième étage d'une tour de bureaux, une jeune femme, l'allure d'une secrétaire, prend l'ascenseur avec un homme. Arrivée au rez-de-chaussée, elle finit par lui dire, à l'approche du Nouvel An juif : *« Malgré ce qui se passe à Washington, je te souhaite une bonne année. »* L'homme répond : *« Oh ! ça ira, du moins je l'espère. »* Ils se séparent sans un mot au pied de la tour. Devant eux, sur la place Moshe Bar'Am, une poignée d'étudiants israéliens, militants du mouvement La paix maintenant, paraissent bien seuls. Habillés de tee-shirts de propagande, ils préparent la sonorisation d'une fête prévue pour plus tard dans la soirée, distribuent des tracts, une rose à la main.

A la sortie du centre commercial, deux jolies femmes policiers, équipées de talkies-walkies, contrôlent l'identité de deux jeunes Palestiniens avec les gestes de la routine. Pol Cohen, électronicien de cinquante-deux ans, ne voudrait pas qu'on se méprenne : *« Non, je ne regarde pas les jeunes préparer leur fête, mais c'est sur le chemin de mon dentiste ; je ne suis pas d'accord avec eux ; je dis que, dans quelques minutes, un grand homme de loi va serrer la main à un grand criminel. »*

Il est 17 heures au cœur de la capitale juive. Pas de télévision dans les cafés, pas de radio dans les échoppes, ni attroupements ni effusions de joie ou de colère. Jérusalem se refuse à vivre l'événement en direct. Près d'une station de taxis, on s'agite bien un peu, devant un écran de télévision, quand Bill Clinton apparaît entouré d'Itzhak Shamir et de Yasser Arafat. Un chauffeur cogne son poing contre le visage du premier ministre. Assise sur une banquette, une femme vocifère et semble ne pas apprécier ce geste.

Tzion, un deuxième chauffeur, explique qu'ils ne sont pas d'accord, *« parce que l'un voudrait enterrer vivant Pérès chaque matin et Rabin chaque soir, et l'autre voudrait enterrer Rabin le matin et Pérès le soir »*... Les cris deviennent si forts que le standardiste décide de couper la télévision. Interloqués, l'homme et la femme ne tentent pas de protester. *« Moi,* dit Tzion, *ce qui m'inquiète le plus, c'est l'histoire du Hamas. Nous allons faire un essai : il marchera à condition qu'Arafat réussisse à réduire ses opposants. Après, on verra bien s'il est honnête. »*

« Si ça ne marche pas, on leur rentrera dedans »

A quelques mètres, dans un restaurant de la rue Ben-Yehuda, on a aussi installé une télévision, mais l'antenne marche mal, les images de la cérémonie brouillées et distordues, sautent sans susciter d'agacement. Personne ne veut voir à tout prix. Yehezkiel Shemesh, patron du restaurant, soixante-dix ans, a loupé la scène de la poignée de main. *« J'ai préféré regarder les nouveaux médicaments que je viens d'acheter. »* Une tablée quitte l'établissement avant même le discours. Avant de partir, Tzion Haïm, quarante-neuf ans, chauffeur, hoche la tête : *« C'est un business, cela ne peut pas être une vraie paix, parce que la vraie paix, on l'aurait faite depuis longtemps. »*

Les autres clients plaisantent, échangent des commentaires aigres-doux : *« Arafat va avoir le prix Nobel de la paix »* ; *« Il faut d'abord qu'il y ait la paix ; après, on verra pour le prix »*. *« Il parle anglais, après arabe, il faut savoir ! J'aurais été l'organisateur, je lui aurais dit : non, je ne suis pas d'accord »* ; *« Regardez, il a été avec Saddam Hussein. C'était encore hier l'ennemi des Américains et aujourd'hui il est assis à côté du président Clinton ; c'est quand même incroyable, on se croirait au cinéma. »*

Régulièrement, quelqu'un dans la cuisine accompagne chaque applaudissement de chaque invité de la Maison Blanche d'une petite claque nerveuse des deux mains : c'est Emad, vingt-neuf ans, le plongeur du restaurant. Il est Palestinien.

Ami Ben Ari, quarante-cinq ans, directeur artistique à la télévision israélienne, est peut-être l'un des clients les plus attentifs : *« J'ai pensé toute la journée à ce que je ressentais aujourd'hui, mais je n'arrive pas à trouver. C'est un grand jour mais je n'ai pas d'émotion. "Non" pas comme quelqu'un qui serait mitigé, par exemple à 60 % pour et 40 % contre. Non, j'ai plutôt l'impression de me sentir plat. D'un côté, je pense à tout ce qui s'est passé autrefois, de l'autre côté, à l'avenir magnifique qui peut se présenter à nous. Ce sont deux options tellement extrêmes que j'ai du mal à les rapprocher, à les mettre ensemble. »*

Et puis, ajoute Ami Ben Ari, *« ce n'est pas comme si un Etat arabe nous reconnaissait ou comme si on faisait la paix avec le Soudan. Là, ça se passe à l'intérieur de notre pays. Bien sûr, j'ai de l'espoir, je suis convaincu qu'il faut faire la paix. Mais peut-être qu'il faudra des années pour savoir si les choses vont marcher, peut-être que ça peut aller très vite, peut-être que ça peut tourner très mal. Dans ce cas-là, je pense que ce ne serait pas la faute des Palestiniens, plutôt celle des Iraniens. De toute façon, si ça ne marche pas, on leur rentrera dedans et moi je serai le premier à y aller »*.

« Où ça va s'arrêter ? »

Kahana Elis, une femme de quarante-six ans qui tient un magasin de vêtements juge que *« c'est sans doute normal que quelque chose d'aussi nouveau engendre la peur »*. Sur le petit écran, Shimon Pérès déclare que *« le moment de la paix est arrivé »* et Ami Ben Ari enchaîne : *« c'est comme si on avait préparé une belle table et qu'il y manquait le repas, les invités s'installeraient tout en ignorant ce qu'ils auraient à manger »*. Un client écoute Yasser Arafat et s'offusque : *« C'est quand même insensé qu'il ne prononce pas un mot sur le terrorisme »*. *« Oui, mais il dit plein de choses gentilles sur Israël »*, tempère, satisfaite, Mme Shemesh, la propriétaire du restaurant, avant de s'inquiéter : *« Et sa femme, pourquoi on ne voit pas sa femme ? »*

Yehezkiel Shemesh, lui, regarde les images que l'on diffuse des drapeaux palestiniens et de la foule en liesse qui s'est emparée de Jérusalem-Est. *« Vous voyez, ces drapeaux, c'est quand même difficile à croire. »* Le vieil homme est pessimiste, mais il voudrait ne pas l'être. *« On a commencé avec Gaza et Jéricho, on ne sait pas où ça va s'arrêter. Demain peut-être Naplouse, et ensuite Hébron ; il y aura une volonté d'expansion, c'est bien normal. »*

« Moi, je voudrais qu'on se retrouve comme en Europe après la seconde guerre mondiale, ajoute-t-il. *Un jour, les pays se sont dit : merde, on va arrêter avec tout ça. Chacun avait retrouvé sa maison, l'Allemagne était redevenue l'Allemagne, la France, la France, etc. Et chacun s'est mis à ouvrir ses portes. Il y a eu de la vie, une circulation entre les pays. Pourquoi ce ne serait pas la même chose entre Israël, la Syrie, la Jordanie, le Liban, l'Egypte, l'Arabie saoudite. Ce serait la gloire d'Israël et des Etats arabes, ce serait un grand rêve, et c'est difficile de croire que ce sera un jour la réalité. »*

« Regardez Sadate, comment il a été tué, demain on peut tuer Arafat de la même manière, explique M. Shemesh. *Chez eux, le fait de tuer, c'est comme un petit gâteau, un croissant dans un café au lait. »* Il regarde, une dernière fois, les images de Washington : *« Je prie le Bon Dieu pour que tout cela ne soit pas une mise en scène de crâneurs. Mais, enfin, on a commencé le jeu, on ne peut pas s'arrêter. »*

A la nuit tombée, les jeunes ont commencé à affluer, place Moshe-Bar'Am. Pas plus de trois cents, toutefois, à danser sous la bannière de La paix maintenant, le visage des grands jours de fête, l'enthousiasme, pourtant, plus mesuré que celui de leurs *alter ego* palestiniens qui se retrouvaient au même moment à l'autre bout de la ville. Une dizaine d'extrémistes, des fidèles du Mont-du-Temple, entourés de linceuls, scandaient au bord de la fête : *« Regardez-les, ce sont ceux qui soutiennent les criminels de guerre ! »*

Sympathisants de La paix maintenant, Yossi Landau, un éducateur de cinquante ans, ne semblait pas savourer pleinement sa joie : *« Ça fait vingt-cinq ans que j'ai lutté pour que ce jour arrive, et maintenant, c'est curieux, j'ai l'impression de ressentir un grand vide en moi, je ne comprends pas pourquoi. »* Roy, vingt-cinq ans, étudiant en civilisation chinoise, lui, a encore en mémoire son service militaire, fait, il y a dix mois, dans la bande de Gaza : *« Les gens avaient de la haine dans les yeux, une envie de nous tuer. Moi, j'étais convaincu de leur droit à disposer d'une terre, mais, pour eux, j'étais un soldat israélien comme les autres. Je n'aimais pas quand ils me regardaient. »*

Roy se souvient que, souvent, il était obligé de poursuivre les enfants, de courir derrière eux, de les molester. Il dit qu'il a eu de la chance de ne pas avoir eu à tirer avec son arme. Et Roy insiste : *« Ça a été vraiment de la chance. »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Liesse à Jérusalem-Est

Suite de la première page

Lundi 13 septembre, des dizaines de milliers de Palestiniens ont parcouru les quartiers arabes de la ville, tambourinant aux portes des échoppes et restaurants pour qu'ils rouvrent, entraînant des centaines de badauds dans une étourdissante sarabande, avec drapeaux, banderoles, guirlandes et portraits du « père » : *« Yasser Arafat, président de la Palestine. »*

La folle journée, comme toutes les journées historiques, a commencé, à 13 heures, par un lever de couleurs. A la Maison d'Orient, vaste résidence de style arabe qui servait naguère de siège à la délégation des négociateurs palestiniens dits de l'intérieur, on avait invité cinq cents notables du cru, diplomates et dignitaires religieux. La plupart étaient là. Sauf les consuls des pays occidentaux, notamment ceux de la CEE, qui, s'étant concertés le matin même, avaient décidé qu'en vertu du vote de 1947 faisant de Jérusalem un *corpus separatum* ils ne pouvaient pas officialiser par leur présence une cérémonie quasiment sacrilège. La puissance invitante n'en fit pas une maladie.

Dans un silence recueilli, accompagné de quelques sourires embarrassés lorsque le préposé éprouva quelques difficultés à déployer l'oriflamme quadricolore – *« on n'a pas encore l'habitude »*, s'excusa un monsieur impeccablement cravaté, – le drapeau fut hissé au fronton de la Maison, dès cet instant baptisé, pour le meilleur et pour le pire, *« siège officiel de l'OLP à Jérusalem »*. Sur le perron du bâtiment, les invités, assis, se levèrent pour applaudir tandis qu'en contrebas, piétinant allègrement les parterres de fleurs, la foule explosa en acclamations.

Le temps des discours

Tenue léopard et béret vert, uniforme clair et keffieh à damier, différentes formations de scouts palestiniens entonnèrent alors l'hymne de l'OLP, *Biladi, biladi*... (« Mon pays, ma patrie »). Intense émotion, rehaussée par la plainte des cornemuses et des tambours de la fanfare. Tout le monde est debout, tout le monde chante, les yeux rivés sur le drapeau qui flotte tout là-haut au faîte de la Maison d'Orient.

Un puissant quinquagénaire en uniforme kaki, avec béret rouge et épaulettes frappées du sigle de l'Armée de libération de la Palestine, se penche vers nous, essuie une larme : *« Il y a si longtemps que nous attendions ce moment, vous comprenez. »* Vient le temps des discours. Un dignitaire chrétien, drapé dans une large cape noire, sommeille sur sa chaise. Un collaborateur de Fayçal Husseini, hôte de la Maison d'Orient – laquelle fut bâtie, en 1897, par l'un de ses ancêtres, – héritier de la plus puissante famille arabe de Jérusalem et chef des négociateurs « de l'intérieur », déplie quelques feuillets signés Abou Ammar. Pour les gens d'ici, appeler Yasser Arafat par son nom de guerre, c'est avant tout une marque d'affection.

Silence religieux. Les tambours, les binious et la clameur se taisent. *« Vous avez hissé le drapeau palestinien sur Al Quods, capitale de notre Etat bien-aimé »*, a « faxé » le chef de l'OLP. Tout le monde ici a compris : *Al Quods* (la sainte) est le nom arabe de cette ville mystérieuse que le reste du monde nomme Jérusalem. *« Par ce geste,* ajoute le « président », *vous posez la première pierre de notre Etat. Par ce geste, vous dites au monde que le sang de nos martyrs n'a pas été versé en vain. (...) A cet instant s'ouvre une ère nouvelle de libération et d'indépendance. »*

Dans l'assistance, quelques femmes frottent discrètement des yeux mouillés. Bientôt, elles exploseront toutes ensemble dans une série de youyous joyeux et lancinants. Hoda, une vieille matrone, dans une longue *jalabiya* brodée, un *hijab* blanc sur les cheveux, brandit à bout de bras un portrait encadré d'Abou Ammar. *« C'est lui ! Il va nous donner notre Etat sur toute la Palestine ! Il va faire rentrer tous les réfugiés ! Nos malheurs sont finis ! »*

Les drapeaux manquent

Endimanchée comme jamais, la foule, dans le jardin, est tellement compacte que beaucoup n'ont pu franchir le portail d'acier coulissant de la propriété. Ils sont à l'extérieur, massés sur les trottoirs, ont grimpé aux arbres, se sont accrochés, comme des essaims sous le soleil, aux grilles de fer de la Maison d'Orient. On hurle, on tape avec frénésie sur n'importe quoi, on danse sur place, on ruisselle de sueur, on est heureux : *« Vive Abou Ammar ! Vive le Fath ! Vive la Palestine ! »*

La rue est maintenant complètement bloquée par des dizaines et des dizaines de véhicules surchargés de passagers, tapissés de portraits colorés du *« père de la Palestine »*. A deux cent mètres de là, un petit imprimeur fait subir à ses trois employés une cadence infernale. Les drapeaux manquent, le fabricant en a vendu cinq mille en quelques heures. Si les gens lui apportent les morceaux de tissu nécessaires, il fait savoir qu'il veut bien les faire coudre gracieusement.

Il y a trois jours, l'oriflamme était encore interdit, et les rares Palestiniens qui bravaient les ordres de l'armée israélienne risquaient la prison, ou pis. Les événements se télescopent. Aujourd'hui, tout le monde en veut. *« Israël a reconnu l'OLP, c'est légal »*, affirme, jubilant, un journaliste d'*Al Quods*, premier quotidien arabe des territoires occupés.

Une chose est sûre : la police ne fait plus rien pour les saisir. *« On obéit aux ordres et pourtant c'est dur »*, nous confiera un officier de la redoutable police des frontières. *« Combien de juifs ont-ils massacré avec ces couleurs ? Vous pouvez l'écrire, les juifs sont bien bons de les laisser pavoiser comme ça. C'est un jour bien noir pour Israël. »*

La plainte joyeuse des cornemuses et la clameur rythmée des ritournelles patriotiques se sont maintenant répandues partout. Des cortèges de voitures et de camions sillonnent en tous sens, dans un vacarme assourdissant mais sans jamais franchir la frontière invisible qui sépare la ville arabe de la ville juive, toutes les rues des quartiers orientaux de Jérusalem. C'est comme un roulis incessant de tambourins et de grosses caisses.

16 heures, rue Saladin, la principale artère commerçante de Jérusalem-Est. Un rassemblement de plusieurs milliers de gens, avec fanfare, défile dans un déluge de drapeaux, en chantant *Biladi* sous les regards fermés d'un détachement de la police des frontières. Uniforme kaki, gilet pare-balles et M 16 au poing, une quinzaine d'hommes, tout au plus, ont reçu mission d'endiguer la marée humaine qui s'avance, de lui couper la route. A deux cent mètres derrière les uniformes, c'est la caserne, hérissée de hauts murs et de barbelés. Pas question de laisser passer cette kermesse en mouvement. On ne sait jamais.

En tête de la manifestation, quelques jeunes vont pourtant tenter de pénétrer dans le périmètre interdit. Ils s'approchent. Un officier, lunettes Ray-Ban et chevelure argentée, lui fait signe de tourner là, à droite. Discussion. Les hommes sont tendus, se mettent en position. D'une des jeeps garées derrière, un policier sort avec un fusil lance-grenades. Le ton monte. L'officier, un druze apparemment, commence à crier des ordres en arabe. De sa main libre, l'autre sur son arme, il repousse ceux qui tentent de passer.

« Pas de provocation inutile »

Soudain, trois malabars, foulard autour du cou, surgissent en courant. L'un d'eux empoigne les récalcitrants et les expédie sans douceur vers l'arrière, l'autre discute avec l'officier, le calme. Il grimace un sourire. *« Pas de provocation inutile, c'est notre mot d'ordre »*, explique-t-il. Le cortège va tourner à droite, vers le terre-plein de l'école chrétienne Saint-Georges où des milliers d'autres Palestiniens les attendent, pour faire la fête. Les jeunes gens du Fath se sont fait respecter. Le service d'ordre qu'ils vont assurer, sans arme ni matraque, tout au long de cette tumultueuse journée, sera sans bavure.

17 heures, rue de Naplouse, près du fameux hôtel de l'American Colony. Là aussi, la police des frontières – unité considérée par les Palestiniens comme la plus brutale de toutes les forces de sécurité auxquelles ils ont affaire – filtre la circulation. Seuls, les véhicules non décorés de drapeaux et d'affiches ont le droit de passer. Malgré le tintamarre assourdissant des klaxons et des cris, tout se déroule plutôt bien.

A côté, sur le parc de stationnement fleuri du vieil hôtel, une scène impensable il y a seulement quelques jours. Un camion-émetteur de la radio de l'armée, avec à son bord quelques techniciens en uniforme mais sans arme stationne sous la protection du service d'ordre de l'établissement. A l'intérieur, sous le magnifique plafond peint de la *« pacha room »*, trois cents invités israéliens et palestiniens, membres de l'intelligentsia éclairée de la Ville sainte, sont réunis face à un grand écran.

La chaîne américaine CNN retransmet en direct la cérémonie de Washington. Un peu avant 18 heures, Itzhak Rabin serre la main de Yasser Arafat. La salle explose en acclamations. Dedi Zucker, député du parti de gauche Meretz, membre de la coalition gouvernementale, tombe dans les bras de son voisin, Ziad Abou Ziad, « ministre » des affaires étrangères de Fayçal Husseini. Les deux hommes se congratulent, font sauter le bouchon d'une bouteille de champagne et trinquent à l'avenir. La salle tout entière les imite.

On retrouvera ces deux hommes et quatre autres élus de la gauche israélienne, un peu plus tard, à la Maison d'Orient, pour un grand discours à six voix – en arabe et en hébreu – devant une assistance enthousiaste. Dedi Zucker réussira même à entraîner les centaines de Palestiniens présents à entonner avec lui le refrain le plus simple de la paix : *« Shalom-Salam ! Shalom-Salam ! »* Le rêve n'est pas encore matérialisé, mais, le 13 septembre 1993, à Washington comme à Jérusalem, il a peut-être commencé à prendre forme.

PATRICE CLAUDE

Au Liban

La répression d'une manifestation anti-Arafat a fait huit morts et quarante blessés

BEYROUTH

de notre correspondant

Avec le soutien de la Syrie, la loi s'est sévèrement imposée lundi 13 septembre à Beyrouth, face au Hezbollah et aux extrémistes palestiniens qui avaient lancé un appel à la manifestation contre l'accord israélo-palestinien. Huit manifestants sont morts et quarante ont été blessés, dans la banlieue sud de la capitale, fief des islamistes, à Ghobeyri, l'armée s'étant montrée implacable dans l'application des consignes gouvernementales, dispersant les regroupements avant qu'ils ne prennent consistance.

On parle aussi de provocateurs qui auraient tiré sur les deux parties pour créer l'incident. Le ministre de l'intérieur, Béchara Merhej, a suspendu sa participation au gouvernement en attendant les résultats de l'enquête. Le Hezbollah de son côté appelle à une participation populaire aux obsèques de ces sept *« martyrs »* et mobilise contre l'accord israélo-palestinien.

Le conseil des ministres avait interdit toute manifestation bien que les autorités libanaises se soient elles-mêmes prononcées contre l'accord. Elles estiment que la position politique de l'Etat est une chose et les manifestations de rues une autre et ont, à l'évidence, la couverture de la Syrie. Le ministère de l'intérieur avait d'ailleurs pris soin de souligner que les troupes syriennes au Liban seraient *« mises à contribution en cas de nécessité »*.

L'armée syrienne n'a pas été appelée à la rescousse, mais le message était clair : Damas permet aux opposants libanais et palestiniens de s'exprimer et de manifester à l'intérieur des camps palestiniens – aussi bien d'ailleurs qu'en Syrie – mais pas de se livrer dans la rue à des débordements incontrôlables.

La caution syrienne

Les « refusards » avaient pu manifester toute la journée sans problème dans les camps, du nord au sud du Liban, les hezbollis se joignant parfois aux Palestiniens, condamner tant et plus l'accord et conspuer Yasser Arafat. Le chef des druzes et membre du gouvernement libanais chargé des personnes déplacées, Walid Joumblatt, a ainsi déclaré dans une conférence de presse que Yasser Arafat *« agit comme s'il était un honnête courtier des capitalistes sionistes à qui il a vendu la Palestine »*. Le chef de l'OLP avait eu l'insigne maladresse de se vanter, dans une interview, de la façon dont il avait *« gouverné le Liban »*, ce qui a fait grincer musulmans et chrétiens.

La caution syrienne ayant été renouvelée, l'incident avec le Hezbollah, pour grave qu'il soit, ne devrait pas avoir de plus amples développements. Le président syrien, Hafez El Assad se contente en effet d'être très circonspect à propos de l'accord israélo-palestinien et les autorités libanaises ont dû lui emboîter le pas : après être parties en flèche contre l'accord, elles ont mis une sourdine à leurs critiques lorsque le président syrien a accepté de recevoir M. Arafat.

Autre signe de la position d'attente adoptée par Damas : l'annonce que le Liban serait représenté à la cérémonie de signature par son chargé d'affaires. Représentation minimale, mais, si la Syrie ne l'avait voulu, la réponse libanaise, même après un appel téléphonique du président Clinton au président Hraoui, eût été négative. Pendant que se déroulaient la cérémonie de Washington et les événements de Beyrouth, le premier ministre libanais, Rafic Hariri, se trouvait à Damas où il a été longuement reçu par le président Assad.

Pour les Libanais toutes tendances confondues, le grand problème que pose l'accord israélo-palestinien réside dans le risque de figer l'implantation au Liban des trois cent cinquante mille Palestiniens qui s'y trouvent encore. Le Parlement libanais devait tenir une séance spéciale mardi sur cette question. Mais personne ne se fait d'illusions sur les possibilités de les voir quitter le Liban et la vraie question paraît être davantage celle de leur statut dans le pays quand viendra la paix finale.

LUCIEN GEORGE

Réactions hostiles dans le monde arabe

La cérémonie de signature de l'accord israélo-palestinien a été suivie en direct dans la plupart des pays arabes, du Maghreb au Golfe, en passant par l'Egypte et la Jordanie, ce qui est un signe du soutien des gouvernements de ces pays, où les médias sont monopole d'Etat. La télévision syrienne et la chaîne officielle libanaise se sont contentées de diffuser des extraits en différé de la cérémonie. Diverses manifestations hostiles à l'accord ont eu lieu, dont une violemment réprimée à Beyrouth.

■ **Au Liban**, outre la manifestation sanglante de Beyrouth *(voir ci-dessus)*, deux Palestiniens ont été blessés lors d'une fusillade entre partisans et adversaires de l'accord dans le camp de Rachidiyeh près de Tyr (Liban sud). Dans les camps palestiniens de Aïn-Héloué, près de Saïda, et de Beddaoui et Nahr-el-Bared, dans le Nord, des manifestations hostiles à l'accord ont eu lieu tandis qu'une grève massive était suivie. Le porte parole au Liban du Djihad islamique, le cheikh Sayed Baraké, qui participait aux manifestations a déclaré : *« Nous devons nous débarrasser d'Arafat, même s'il faut en passer par la liquidation physique. »*

■ **En Syrie**, 50 000 personnes ont manifesté contre l'accord dans le camp palestinien de Yarmouk, près de Damas. Des manifestations ont également eu lieu dans les camps à Alep, Deraa, Lattaquié et Homs, où la grève générale a été observée. La presse a accordé une large place à ces manifestations, mais plusieurs éditorialistes ont vu dans les déclarations de Warren Christopher en faveur d'un règlement global au Proche-Orient un soutien à la position officielle syrienne.

■ **En Jordanie**, quelque 300 jeunes Palestiniens ont manifesté contre l'accord dans le camp de Baqaa au sud d'Amman. Dans le camp de Al Wahadat, l'appel à la grève générale n'a pas été suivi.

■ **A Bagdad**, le vice-ministre de l'information, M. Nouri al Marsoumi, a condamné dans un article publié lundi dans le quotidien officiel *Babel « ceux qui bradent la cause palestinienne (...) et encouragent les autres régimes arabes à conclure des accords séparés aux dépens des intérêts de la nation arabe »*.

■ **En Iran**, les medias ont dénoncé unanimement « l'accord Arafat-Tel-Aviv », conspuant *« la reddition »* du chef de l'OLP.

■ **Au Caire**, le président égyptien Hosni Moubarak s'est déclaré *« extrêmement heureux et fier de ce pas courageux et important »*. Il a d'autre part rendu hommage au président Anouar Al Sadate, *« un visionnaire dont on suit les traces aujourd'hui »*.

La presse officieuse égyptienne et le quotidien d'opposition libérale *Al Wafd* saluent l'événement. *Al Ahram* estime que *« le train de la paix a démarré au Proche-Orient et ne s'arrêtera pas avant que des relations d'amitié et de bon voisinage aient remplacé les sentiments de haine »*. *Al Akhbar* met en garde le peuple palestinien *« contre les tentatives sournoises de provocation qui seront faites par les éléments hostiles à la paix afin de faire échouer tout règlement »*.

■ **Le leader du FPLP**, Nayef Hawatmeh, a comparé Yasser Arafat au maréchal Pétain : *« Cet accord n'a aucune légitimité (...) Nous poursuivrons l'Intifada et ne permettrons pas que la police palestinienne se transforme en force de répression »*, a-t-il déclaré. Il a appelé à un référendum et à l'élection d'un nouveau Conseil national palestinien (CNP-Parlement en exil).

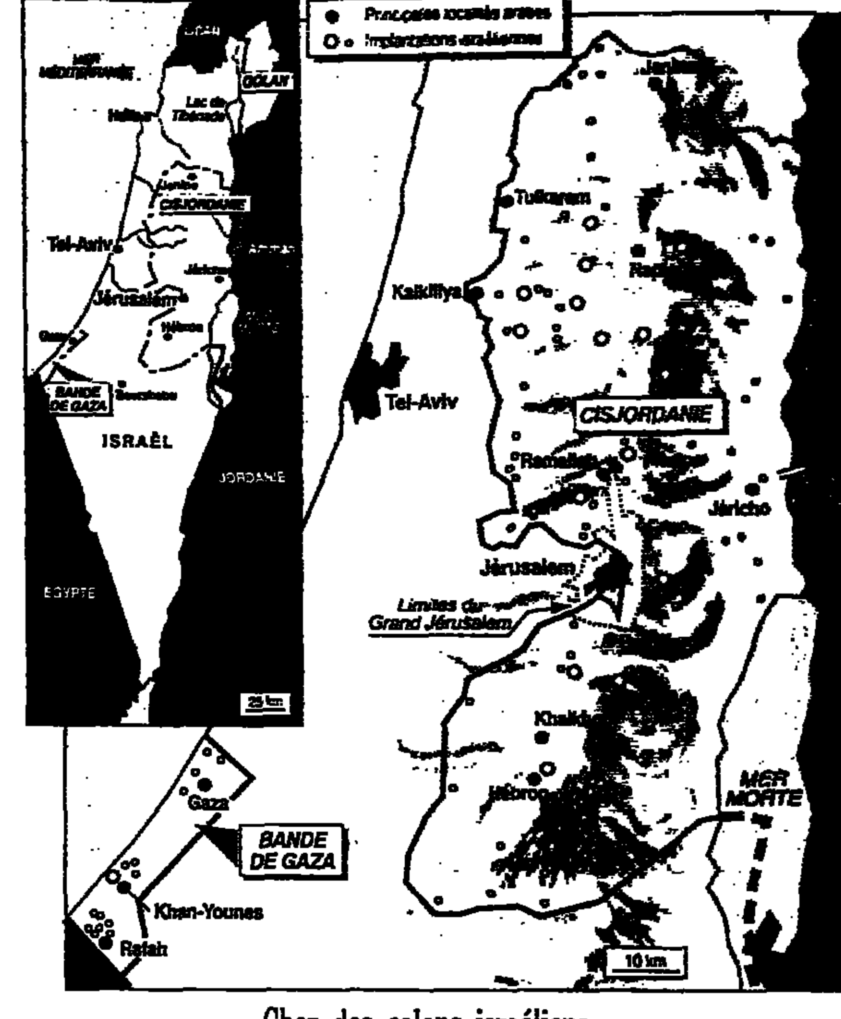
L'accord vu de Sarajevo

« Je n'y crois pas vraiment. C'est juste comme ici, en Bosnie : il y a eu tellement de documents signés qui n'ont pas été respectés... » vu de Sarajevo, la conclusion de l'accord entre Israël et l'OLP sur Gaza et Jericho a suscité le scepticisme de nombreux habitants, habitués à se méfier de toute signature.

Pour le seul quotidien de la capitale bosniaque à avoir continué à paraître en dépit de la guerre, *Oslobodenje*, la cérémonie de Washington ne méritait que trois courts paragraphes. La « une », elle, était consacrée à cette interrogation : *« Reprise des négociations dans quatorze jours ? »* Il s'agissait, bien sûr, des négociations sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine. En fait, ce qui intéresse surtout *Oslobodenje* dans l'accord Israël-OLP, c'est le rôle joué par les Etats-Unis. Un éditorial intitulé « La connection américaine » souligne, ainsi, l'importance de ce rôle au Proche-Orient pour faire un parallèle avec les futurs pourparlers entre les parties bosniaques en conflit.

La télévision bosniaque, pour sa part, n'avait prévu aucune retransmission en direct de la cérémonie, et Radio-Sarajevo a annoncé l'événement de manière brève et sans commentaires.

Dans les rues, sur le marché de Sarajevo, des habitants, surtout les Musulmans, voyaient parfois des similitudes entre ce qu'ils vivent depuis dix-sept mois et le destin des Palestiniens. Ainsi Harun, dix-sept ans, voit-il *« beaucoup de ressemblances »* entre les deux problèmes, *« parce que les Palestiniens se sont battus pour leurs droits, comme nous »*. – *(AFP.)*



Chez des colons israéliens

Tristesse et résignation à Mitzpe-Jéricho

MITZPE-JÉRICHO

correspondance

Dans quelques minutes, à Washington, Yasser Arafat et Itzhak Rabin vont se serrer la main. Pourtant, à Mitzpe-Jéricho, l'impossible n'est pas arrivé : la voiture sur laquelle s'agrippe un jeune Palestinien de Jéricho brandissant deux drapeaux, l'un aux couleurs de la Palestine, l'autre frappé de l'étoile de David, s'est approchée, hésitante, de l'entrée de cette colonie de peuplement israélienne, mais a finalement rebroussé chemin. Un garde, armé de son fusil M16, a observé, médusé, cette scène, inconcevable la veille encore, de l'autre côté du grillage qui entoure la colonie. Finalement, le colon et le Palestinien n'ont pas entamé le dialogue.

Les allées verdoyantes de l'« implantation » qui surplombe Jéricho depuis 1977 sont désertes. En les parcourant, on perçoit des bribes du discours prononcé en arabe par le chef de l'OLP et retransmis en direct de la Maison Blanche par la télévision. Une porte s'ouvre, laissant apparaître une femme qui entraîne avec elle ses cinq enfants. *« Ecouter Arafat ? Ce qu'il a à dire est sans intérêt. Depuis trente ans qu'il tue nos enfants, nos hommes et nos sœurs, je ne peux pas croire qu'il a renouvelé son message : liquider Israël. »* Ruth Klein masque à grand peine, sous un voile d'indifférence, l'angoisse qui l'étreint. *« Le plus terrible, c'est de voir notre premier ministre élever cet assassin au rang de chef d'Etat en lui serrant sa main tachée de sang. Ce qu'a fait Rabin, c'est dire à Arafat : Ton combat était justifié »*, ajoute cette conteuse professionnelle.

Dans une maison voisine, Gilda Halimi a les yeux rivés sur son rouleau à pâtisserie et se refuse à les tourner vers l'écran de télévision. Rabin serre la main d'Arafat. La portée du geste est telle que le commentateur de la télévision israélien en bafouille d'émotion. Une épaisse muraille psychologique séparant les deux peuples vient de s'effondrer. Pas à Mitzpe Jéricho.

Gilda, elle aussi, affiche son indifférence. *« Cette garden-party à Washington est vide de sens »*, estime-t-elle. Sur le petit écran, on entrevoit Henry Kissinger, l'ancien secrétaire d'Etat américain, et Jimmy Carter, l'artisan des accords de Camp David, qui essuient furtivement leurs larmes. *« Pas de quoi être ému*, ironise-t-elle. *C'est du grand spectacle comme seuls les Américains savent en organiser. Le problème, c'est le prix de cette mascarade : notre terre bradée pour rien. »*

Les craintes de son mari Daniel, fonctionnaire, sont axées sur *« les graves conséquences de l'accord israélo-palestinien sur notre sécurité »*. Comme beaucoup des colons, il exprime des doutes quant à *« l'efficacité et la volonté de la police palestinienne de contribuer à la protection des Israéliens qui circuleront dans les secteurs sous autonomie »*. *« Rabin est en train de créer une armée palestinienne qui risque, à court terme, de bombarder nos villes et tentera, tôt ou tard, de frapper Jérusalem. C'est un processus irréversible et dangereux car notre armée n'est pas bâtie pour ce type de guérilla. Si nous envoyons nos chars pour nous défendre, ils enverront leurs gosses de dix ans pour leur faire face. C'est un combat perdu d'avance »*, affirme-t-il.

Les mots sont empreints de tristesse et, curieusement, dénués de violence. Pas de « Nous prendrons les armes si le gouvernement vient nous arracher à notre terre » ou de « Je tirerai sur le premier policier palestinien qui m'arrêtera ». Comme si les colons savaient, dans leur grande majorité, que leur destin avait été définitivement scellé à la Maison Blanche. *« J'espère seulement que l'Etat palestinien ne nous étouffera pas et ne nous contraindra pas à partir »*, murmure Ruth Klein, en observant la ligne imaginaire qui, à moins d'une dizaine de kilomètres en contrebas, constituera la prochaine frontière entre « son pays » et le territoire autonome de Jéricho.

Dans la vallée, Jéricho chante et danse. *« Le ciel va nous tomber sur la tête »*, prophétise le chef de l'opposition de droite Bibi Netanyahou, dont les propos se déversent à présent à la télévision.

L'« absence positive » de la Russie

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Je voudrais vous assurer que la Russie, en sa qualité de coparrain – pas seulement de témoin mais de coparrain – du processus de paix, n'épargnera aucun effort (...) pour avancer sur cette route. » Lundi 13 septembre, à Washington, Andreï Kozyrev, ministre russe des affaires étrangères, a donc dû mettre les points sur les « i » pour rappeler que la diplomatie russe avait aussi joué son rôle dans le processus de paix au Proche-Orient. Un rôle tout symbolique que cette fonction de « coparrain » à la conférence de paix, puisqu'il est évident que Moscou, dont l'attitude avait été déterminante pendant des années dans cette partie du monde, y brille maintenant par son absence.

Le fait que Boris Eltsine n'ait jamais envisagé la possibilité de se rendre à Washington pour la signature de l'accord sur l'autonomie palestinienne illustre, plus que tout autre, cette absence. *« une absence... positive »*, commentait, non sans ironie, un diplomate russe qui faisait valoir que cette *« neutralité »* de son pays avait justement permis le rapprochement entre Israël et l'OLP car *« avant, au temps où l'URSS soutenait les Palestiniens, un tel accord eût été impossible »*.

Dans la capitale russe, certains estiment que le Kremlin pourrait maintenant rattraper le temps perdu : *« La Russie a encore un rôle à jouer dans la poursuite des négociations palestiniennes, notamment en utilisant ses relations privilégiées avec ses anciens alliés comme la Syrie ou la Jordanie, sans lesquels il serait illusoire de vouloir instaurer une paix définitive dans la région »*, peut-on ainsi lire dans *Sevodnia*, le nouveau quotidien moscovite. Signe des temps enfin, lundi, la Russie et Israël ont signé un accord sur l'ouverture de lignes aériennes régulières entre les deux pays.

J.-A. F.

BIBLIOGRAPHIE

Identité israélienne et consensus moral

REPENSER ISRAËL : MORALE ET POLITIQUE DANS L'ÉTAT JUIF
dirigé par Ilan Greilsammer, Editions Autrement, 195 pages, 110 F.

« Ce n'est plus l'Etat des pionniers, ce n'est plus l'Etat du Kibboutz et d'un socialisme à visage humain. Mais (...) restent des traits qui permettent d'espérer. » C'est par cet avertissement qu'Ilan Greilsammer, professeur à l'université Bar-Ilan de Tel-Aviv, introduit une vaste réflexion sur la notion de morale dans l'identité israélienne et son influence dans la situation politique du pays. Cet ouvrage à plusieurs voix, publié par Autrement, vient à point en raison de l'actualité. Il s'ouvre sur une étude menée par Ilan Greilsammer lui-même, qui développe l'idée selon laquelle une certaine conception morale a été imposée à Israël, lui déniant ainsi tout droit à être jugé selon les mêmes critères moraux que l'on applique à d'autres nations, et notamment celles du Proche-Orient. Sur cette base, Greilsammer entame une discussion sur la notion de consensus moral, consensus qui, selon lui, règne dans le pays, et qu'il identifie comme l'élément-clé de la cohésion nationale. A partir de là, la réflexion tourne autour de la question de la souveraineté juive sur la terre de Palestine et l'objection morale que certains apportent sur ce point.

Suivent différents textes ou entretiens donnant la parole à des intellectuels israéliens de tout bord, à qui Ilan Greilsammer pose la question de l'existence ou de l'absence d'une identité morale israélienne spécifique dans le contexte politique du pays et aussi dans le cadre du conflit israélo-arabe. Les opinions diffèrent de façon plus ou moins marquée, depuis celle du professeur Yeshayahou Leibowitz, qui nie toute existence d'une morale propre et qui par ailleurs condamne l'occupation des territoires, jusqu'à Léon Askenazi, qui, lui, défend l'idée d'une morale spécifique fondée sur le judaïsme et qui en conclut à la nécessité de maintenir la domination israélienne dans les territoires occupés. Plusieurs thèmes propres à la société israélienne sont ainsi abordés, tels la préséance de l'armée dans la vie publique et politique israélienne, le problème de la sécurité, prédominant dans l'esprit des Israéliens, l'inégalité des sexes, la corruption (morale) et la violence accrue depuis 1967, la place de la religion, etc. Cet ouvrage a le grand mérite de proposer un échantillon d'opinions parfois radicalement opposées au sujet du « droit » des Israéliens à s'installer en Terre promise et des attitudes à adopter vis-à-vis des Palestiniens. Cet ensemble a un but véritablement constructif, puisqu'il existe une volonté d'affronter l'objection morale posée par l'occupation de territoires. Finalement, ce recueil est surtout représentatif du débat qui a eu lieu dans la société israélienne depuis longtemps et qui, modelant les psychologies, a pu amener à l'acceptation, par une majorité de l'opinion sans doute, de l'accord entre Israël et l'OLP.

L'ACCORD DE WASHINGTON

« Cet incroyable événement... »

Suite de la première page

Tout fut, au contraire, empreint d'une grande retenue, à l'image de cette première poignée de mains, peu naturelle, sans effusion. Les vieux observateurs des conflits du Proche-Orient – et il n'en manquait pas dans l'assistance – le soulignaient volontiers : de cette cérémonie sur les pelouses de la Maison Blanche, rien n'est venu rappeler l'enthousiasme des uns, et l'abattement de certains autres, qui accueillirent, il y a quinze ans, le voyage, à Jérusalem, du président égyptien, Anouar El Sadate. Les images d'aujourd'hui – ce podium sur lequel étaient réunis les plus farouches des adversaires du Proche-Orient – valaient, pourtant, bien celles du Raïs devant la Knesset.

Mais l'atmosphère qui accompagna la signature de l'accord sur l'autonomie palestinienne fut bien différente. Elle était toute de gravité et de prudence, comme si les uns et les autres étaient figés par l'énormité de l'enjeu – peut-être le début d'une véritable paix au Proche-Orient après un demi-siècle de batailles – et trop conscients de l'énormité des obstacles à venir, à savoir la mise en œuvre d'un difficile accord d'autonomie pour les territoires occupés. On peut appeler cela de la prudence, ou de la maturité, on peut y voir un signe éminemment rassurant de réalisme. Une chose est sûre : pas un discours n'omit de faire sagement référence aux difficultés à venir.

Aller vite sans céder à l'euphorie

Autant qu'à l'espoir, l'heure fut aux avertissements, non au lyrisme. Le président Bill Clinton, maître de cérémonie, observa : *« Nous savons qu'un difficile chemin nous attend. »* Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, co-parrain de l'accord, fut plus brutal : *« Je pense que le moment est, certes, venu de nous réjouir, mais certainement pas de céder à l'euphorie. »* Son homologue américain, Warren Christopher, mit en garde : *« Nous n'avons pas le droit à l'échec. »* Le signataire palestinien de la Déclaration de principes sur l'autonomie, Mahmoud Abbas (Abou Mazen), évoqua le *« début d'un voyage sur lequel planent de nombreux périls »*. Shimon Pérès, son vis-à-vis israélien, co-signataire de l'accord, renchérit : *« Le défi est énorme. »*

D'un côté, plus rien ne sera tout à fait comme avant après cette poignée de mains venue sceller une reconnaissance mutuelle acquise il y a quelques jours seulement. Pour la première fois, un document signé par les Israéliens reconnaît les *« droits politiques et légitimes »* des uns et des autres ; les accords de Camp David ne mentionnaient, eux, que les *« droits légitimes »* des Palestiniens.

Dans l'histoire moderne du Proche-Orient, cela comptera sans doute plus que la signature, le même jour, de cette Déclaration de principes sur l'autonomie palestinienne. D'un autre côté, rien n'a encore changé sur le terrain et les Palestiniens le disent clairement : si, dans les trois mois qui viennent, la situation des habitants des territoires occupés ne s'améliore pas, tous les risques de pourrissement sont à craindre.

Chacun en est conscient. Contrairement à ce que le protocole avait minutieusement préparé, le président Clinton s'est entretenu, pendant une dizaine de minutes, lundi, en fin de matinée, après la cérémonie, avec Yasser Arafat, en compagnie du secrétaire d'Etat, Warren Christopher. Ce fut une autre première en ces temps qui n'en manquent pas : jamais le chef de l'OLP n'avait encore eu l'occasion de converser avec un président américain. Message de M. Clinton à son hôte palestinien : *« il est absolument essentiel d'aller vite, de profiter de l'élan créé par cet incroyable événement, afin que les choses commencent à bouger sur le terrain »*.

« Je suis prêt à jouer mon rôle »

Même souci d'efficacité pratique lors d'une autre rencontre non inscrite au programme. M. Pérès, eut, en effet, dans l'après-midi, à l'hôtel Mayflower, une réunion de travail sur les détails de l'autonomie, avec plusieurs responsables de l'OLP. Calendrier chargé : dans moins de six mois, l'autonomie doit entrer en vigueur. Au bout de deux ans, à compter de la signature de « l'accord de Washington », Israéliens et Palestiniens devront ouvrir la négociation sur le statut définitif des territoires occupés (voir l'encadré sur le contenu de l'accord).

Telles sont les grandes lignes de la Déclaration de principes sur l'autonomie (dix-sept articles, quatre annexes), signée lors de la cérémonie de lundi. Le terme « cérémonie », utilisé par les services du protocole de la Maison Blanche, rend mal compte d'une affaire qui, du début à la fin, fut difficile, conflictuelle, inattendue. Rien d'une formalité, réglée comme du papier à musique.

Tout commence à 10 h 30 (locales), lorsque les délégations israélienne et palestinienne se rendent à leur premier rendez-vous à la Maison Blanche. Itzhak Rabin et Yasser Arafat sont reçus par M. Clinton dans le « salon bleu ». Sont aussi présents MM. Pérès et Abbas (qui « remplace » le chef de la diplomatie de l'OLP, Farouk Kaddoumi, absent pour cause d'opposition à l'accord), M. Christopher et son homologue russe, Andreï Kozyrev, co-parrains du processus de paix. Le ministre égyptien des affaires étrangères, Amar Moussa, fait partie du groupe en remerciement du rôle joué par son pays, ainsi que le chef de la diplomatie norvégienne, Johan Holst.

A la dernière minute, la délégation de l'OLP formule une objection : dans le préambule de la Déclaration, le mot OLP a été remplacé par l'expression *« délégation palestinienne »*. Le texte est rectifié à la main : l'OLP est substituée à *« la délégation palestinienne »*.

Avant de de gagner le podium, M. Rabin et Arafat échangent quelques mots. *« Ils étaient seuls avec moi dans le salon bleu,* a raconté, après coup, M. Clinton. *Jusque-là, ils ne s'étaient pas parlé. Mais, à ce moment, ils se sont regardés droit dans les yeux pour la première fois. Et le premier ministre a dit : « Vous savez que nous allons devoir beaucoup travailler pour que cela marche ». Arafat a répondu : « Je sais, et je suis prêt à jouer mon rôle. »*

Il est 11 heures. Les délégations sortent sur la « pelouse sud », en face de la demi-rotonde en colonnes néo-helléniques de la Maison Blanche. Au micro, l'aboyeur annonce la composition de chaque délégation. M. Arafat a droit à la formule : *« le président du comité exécutif de l'OLP »*. Plus tard, les uns et les autres lui donneront du *« Monsieur le président »*. Le temps est radieux, l'assistance impressionnante : deux anciens présidents, George Bush et Jimmy Carter, huit anciens secrétaires d'Etat, tout le Congrès, la Cour suprême, les ambassadeurs arabes, Mme Sadate, Jacques Delors pour la CEE, etc. Au total, trois mille personnes, dont plus d'un millier de journalistes, bizarrement installés en bas de la pelouse où la visibilité est à peu près nulle.

« Nous voulons sérieusement aboutir »

Hormis la bannière étoilée américaine, il n'y a pas de drapeau, ni celui d'Israël ni celui de l'OLP. Et si la fanfare des marines est là, elle ne joue aucun hymne. On ne célèbre pas la naissance de l'Etat palestinien. Les uns et les autres s'installent sur le podium, à côté de la table réservée à la signature. M. Clinton est plus que maître de cérémonie : avec à sa droite, la délégation israélienne, et, à sa gauche, celle des Palestiniens, il joue les médiateurs, les parrains.

Le président américain prononce quelques mots de bienvenue. Il a un ton de prêcheur, et use de références bibliques, pour célébrer *« cette grande occasion de l'Histoire »*, ce moment où l'on va *« oser imaginer ce que l'on avait toujours eu du mal à concevoir : que la sécurité du peuple israélien puisse être conciliable avec les aspirations du peuple palestinien »*. Plus important, il réaffirme solennellement le soutien des Etats-Unis à l'initiative israélo-palestinienne : *« M. le premier ministre* (Rabin), *Monsieur le président* (Arafat), *je m'engage à apporter le soutien actif des Etats-Unis à la difficile tâche qui nous attend. »*

Shimon Pérès prend la parole, en anglais. Fidèle à son image d'homme de vision, le vieux chef travailliste, l'inépuisable « chercheur de paix » est, de tous les participants, le plus confiant : *« Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est bien plus que signer un accord, c'est une révolution. C'était un rêve hier, c'est, aujourd'hui, un engagement. » « Les peuples israélien et palestinien,* ajoute-t-il, *qui se sont combattus durant près d'un siècle, (...) qui ont vécu deux tragédies parallèles, se sont mis d'accord pour aller de manière décisive vers le dialogue et la compréhension. »* Il hausse le ton : *« Je veux dire à la délégation palestinienne que nous sommes sincères, que nous voulons sérieusement aboutir. »*

L'accent non moins sincère, Mahmoud Abbas (Abou Mazen), membre du comité éxécutif de l'OLP, lui répond en arabe. L'OLP aussi est convaincue, dit-il, que *« la coexistence pacifique et la coopération sont les seuls moyens pour arriver à un accord satisfaisant les aspirations des Palestiniens et des Israéliens »*. Plus politique, il rappelle que pour les Palestiniens, le rendez-vous important est celui qui doit avoir lieu dans deux ans, lorsque commenceront *« les négociations sur le statut final de notre pays »*.

« Assez de sang et de larmes ! »

Les deux hommes se rendent à la table de bois sombre pour signer l'accord sur l'autonomie. En 1979, la même table servit à la signature de l'accord de paix israélo-égyptien. A 11 h 43, le premier document de paix jamais conclu entre des représentants de l'Etat d'Israël et du mouvement national palestinien est signé. M. Pérès regagne sa place sans serrer de main. M. Abbas salue tous les dirigeants réunis sur le podium : MM. Clinton, Christopher, Kozyrev, Arafat, Rabin et Pérès.

L'assistance s'émeut, bruyamment. Bill Clinton, le baptiste, qui croit dans les vertus du pardon, Bill Clinton, qui, la nuit passée, a relu, dans la Bible, le Livre de Josué, regarde M. Arafat : le chef de l'OLP fait mine de s'avancer vers le premier ministre israélien. Le président américain donne un coup de pouce à l'Histoire, sous forme de pression amicale dans le dos de M. Rabin, qui hésite. L'Israélien et le Palestinien se saluent. C'est une poignée de main franche, ponctuée de part et d'autre d'un léger sourire. L'assistance applaudit, convaincue que, sans ce geste-là, l'événement aurait perdu en force symbolique.

Mais, la politique reprend vite ses droits, quand MM. Rabin et Arafat prennent à leur tour la parole. Voix grave, rocailleuse, le premier ministre, « Monsieur Sécurité » en Israël, dit franchement toutes les barrières psychologiques qu'il lui a fallu surmonter, le malaise presque, pour figurer sur le podium aux côtés de M. Arafat : *« Cette signature (...) aujourd'hui, ce n'est pas facile, ni pour moi en tant que soldat des guerres d'Israël, ni pour le peuple d'Israël, ni pour le peuple juif de la diaspora qui nous regardent avec un mélange de grand espoir et d'appréhension (...) Ce n'est pas facile pour les familles des victimes des guerres, de la violence, de la terreur. »*

M. Rabin parle comme s'il s'adressait d'abord à l'opinion publique israélienne, comme s'il voulait atténuer la portée de la poignée de mains avec M. Arafat, comme s'il voulait rassurer ses concitoyens. M. Pérès avait évoqué les *« tragédies parallèles »* de deux peuples et *« la ville éternelle de Jérusalem »*. M. Rabin, lui, mentionne *« Jérusalem, l'ancienne et éternelle capitale du peuple juif »*...

Mais, la voix se fait plus émue, le ton plus grave, lorsqu'il ajoute : *« A vous Palestiniens, laissez-moi vous dire que nous sommes destinés à vivre ensemble sur le même sol, la même terre. Nous, les soldats qui sommes revenus du front tâchés de sang (...) nous qui nous sommes battus contre vous, Palestiniens, nous vous disons aujourd'hui, d'une voix claire et forte : assez, assez de sang et de larmes. »* Dans l'assistance, certains Palestiniens se disent déçus par les propos du premier ministre et ne se lèvent pas quand il quitte le podium. Chef de file des Palestiniens de « l'intérieur », Fayçal Husseini commente : *« J'espérais entendre davantage parler du futur que du passé. »*

« Nous ne nous retirerons pas sous notre tente »

« Au nom de Dieu le miséricordieux », commence M. Arafat qui, uniforme militaire, keffieh sur la tête et sans pistolet, succède à M. Rabin et s'exprime en arabe. Sa seule présence à ce podium – après tout, MM. Pérès et Rabin sont des habitués de la Maison Blanche – est aussi forte que son discours. Il chausse de grosses lunettes pour lire un texte soigneusement balancé : *« Notre peuple ne considère pas que l'exercice de son droit à l'autodétermination puisse violer les droits de ses voisins ou menacer leur sécurité. Au contraire, mettre fin à son sentiment d'avoir subi un tort, d'avoir souffert d'une injustice historique est le meilleur moyen pour réaliser la coexistence entre deux peuples. »*

Mais le chef de l'OLP, qui, dans son organisation, a dû mener une dure bataille pour en arriver là, à Washington, se veut aussi politique. Il accepte, lui aussi, de parler de *« nouvelle ère historique »*. Mais, pour l'heure, il n'oublie pas les revendications des Palestiniens : il faudra, dit-il, *« mettre en œuvre l'ensemble de l'accord »*, c'est-à-dire, après deux ans d'autonomie, *« se diriger ver le règlement définitif* (du statut des territoires), *appliquer dans tous leurs aspects les résolutions 242 et 338 de l'ONU* (qui posent le principe de la paix en échange de territoires), *résoudre la question de Jérusalem, celle des réfugiés, celle des implantations et celles des frontières »*.

Les Israéliens et, plus encore, les Palestiniens ont tous insisté sur un point : le succès suppose l'engagement des Etats-Unis dans le processus en cours. M. Clinton en est convenu, en fin de soirée, avant de recevoir à dîner ses anciens collègues MM. Bush et Carter : *« Nous ne pouvons pas nous retirer sous notre tente,* a-t-il lancé. *Nous avons la lourde responsabilité d'accorder notre soutien »* aux hommes qui ont conclu jeudi « l'accord de Washington ».

FRANÇOISE CHIPAUX
et ALAIN FRACHON

Les principaux discours

Itzhak Rabin : « Nous sommes destinés à vivre ensemble sur le même sol de la même terre »

Voici le texte intégral de la déclaration du premier ministre israélien, Itzhak Rabin :

La signature aujourd'hui à Washington de la Déclaration de principes israélo-palestinienne n'est pas simple, ni pour moi-même en tant que soldat dans la guerre menée par Israël, ni pour le peuple d'Israël, ni pour le peuple juif de la Diaspora qui nous regarde maintenant avec un grand espoir mêlé d'appréhension. Ce n'est certainement pas simple pour les familles des victimes des guerres, de la violence, de la terreur, dont la souffrance ne guérira jamais, pour les milliers de personnes qui ont défendu nos vies avec la leur et qui ont même sacrifié leur vie pour la nôtre. Pour tous ceux-là, cette cérémonie arrive trop tard.

Aujourd'hui, à la veille d'une occasion, occasion de paix et peut-être de la fin des violences et des guerres, nous nous souvenons de chacun d'entre eux avec un amour éternel. Nous venons de Jérusalem, la capitale ancestrale et éternelle du peuple juif. Nous venons d'une terre de souffrance et d'angoisse. Nous venons d'un peuple, d'une maison, d'une famille, qui n'a pas connu une seule année, un seul mois au cours desquels des mères n'ont pas pleuré leurs fils. Nous venons pour essayer de mettre fin aux hostilités afin que nos enfants, les enfants de nos enfants n'aient plus à payer le douloureux tribut de la guerre, de la violence et de la terreur. Nous venons pour assurer la sécurité de leur existence, pour adoucir le chagrin et les douloureux souvenirs du passé, pour espérer et prier pour la paix.

Laissez-moi vous dire, Palestiniens, nous sommes destinés à vivre ensemble sur le même sol de la même terre. Nous, les soldats revenus des combats, entachés de sang, nous qui avons vu les membres de nos familles et nos amis abattus devant nos yeux, nous qui avons assisté à leurs funérailles et ne pouvons plus regarder leurs parents dans les yeux, nous qui sommes venus d'une terre où ce sont les parents qui enterrent leurs enfants, nous qui nous sommes battus contre vous, les Palestiniens, nous vous disons aujourd'hui d'une voix forte et claire : « Assez de sang et assez de larmes, assez ! ».

Nous n'avons aucun désir de vengeance, nous ne nourrissons aucune haine envers vous. Nous, comme vous, sommes un peuple, un peuple qui veut construire sa maison, planter un arbre, pour aimer, vivre à vos côtés dans la dignité, en affinité, comme des êtres humains, comme des hommes libres. Nous donnons aujourd'hui une chance à la paix et nous disons qu'un jour viendra où nous ferons tous nos adieux aux armes. Nous souhaitons ouvrir un nouveau chapitre dans le douloureux livre de nos vies communes, un chapitre de reconnaissance mutuelle, de bon voisinage, de respect mutuel, de compréhension. Nous espérons embarquer dans une ère nouvelle de l'histoire du Moyen-Orient.

Aujourd'hui, ici à Washington, à la Maison Blanche, nous allons entamer le renouveau des relations entre les peuples, entre les parents fatigués de la guerre et entre les enfants qui ne connaîtront pas la guerre. M. le président des Etats-Unis, mesdames et messieurs, notre force intérieure, nos valeurs morales les plus élevées proviennent du Livre des Livres, dans l'un desquels, intitulé le Koheleth, on peut lire : « Il y a une saison pour toute chose et un temps pour tout sous nos cieux. Un temps pour naître et un temps pour mourir, un temps pour tuer et un temps pour soigner, un temps pour pleurer et un temps pour rire, un temps pour aimer et un temps pour haïr, un temps pour la guerre et un temps pour la paix. »

Mesdames et messieurs, le temps de la paix est venu. Dans deux jours, le peuple juif va célébrer la Nouvelle Année. Je crois, j'espère, que la Nouvelle Année apportera un message de rédemption pour tous les peuples : bonne année à vous, à vous tous, bonne année aux Israéliens et aux Palestiniens, bonne année à tous les peuples du Moyen-Orient, bonne année à tous nos amis américains qui désirent également la paix et nous aident à la réaliser. Pour les présidents et les membres des administrations précédentes, et plus particulièrement pour vous, président Clinton, et pour votre équipe, pour tous les citoyens du monde, que la paix soit avec vous.

Dans la tradition juive, il est de coutume de conclure nos prières par le mot « Amen », comme vous dites « Amen ». Avec votre permission, hommes de paix, je conclurai par ce mot tiré de la prière récitée chaque jour par les juifs, et qui que vous soyez, volontaires, je vais demander à tout le public de se joindre à moi pour dire « Amen ». – *(AFP.)*

Yasser Arafat : « Une ère de paix, de coexistence et d'égalité des droits »

Voici le texte intégral de la déclaration, faite en arabe et traduite en anglais par un interprète, du chef de l'OLP :

« Au nom de Dieu, plein de grâce et de miséricorde, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je souhaiterais exprimer notre très haute estime au président Clinton et à son administration pour avoir parrainé cet événement historique attendu par le monde entier. Monsieur le Président, je saisis cette occasion pour vous assurer et pour assurer au grand peuple américain que nous partageons vos valeurs de liberté, de justice et en faveur des droits de l'homme, des valeurs pour lesquelles mon peuple a toujours lutté.

Mon peuple espère que cet accord que nous signons aujourd'hui marquera le début de la fin d'un chapitre de douleur et de souffrance, qui a duré pendant tout ce siècle.

Mon peuple espère que cet accord que nous signons aujourd'hui débouchera sur une ère de paix, de coexistence et d'égalité des droits. Nous comptons sur le rôle que vous allez jouer, Monsieur le Président, et sur le rôle de tous les pays qui croient que sans paix au Moyen-Orient, la paix dans le monde ne saurait être complète.

Maintenant que nous sommes au seuil d'une nouvelle ère historique, laissez-moi m'adresser au peuple d'Israël et à ses dirigeants que nous rencontrons aujourd'hui pour la première fois et laissez-moi leur assurer que la difficile décision que nous avons prise ensemble était de celles qui nécessitaient un courage exceptionnel.

L'application de l'accord et la route vers la mise en œuvre définitive, après deux ans, de toutes les modalités des résolutions 242 et 338 et la résolution de toutes les questions relatives à Jérusalem, aux implantations, aux réfugiés et aux frontières seront de la responsabilité palestinienne et israélienne. Il appartient également à la communauté internationale, dans son ensemble, d'aider les parties à surmonter les difficultés incroyables qui se dressent toujours sur le chemin d'un accord global et définitif.

Notre peuple ne considère pas que l'exercice de son droit à l'autodétermination puisse violer les droits de ses voisins ou porter atteinte à leur sécurité. Au contraire, mettre fin à leur sentiment d'avoir été maltraités et d'avoir subi une injustice historique constitue la plus ferme garantie pour parvenir à une coexistence et à une ouverture entre nos deux peuples et les générations futures. Nos deux peuples attendent aujourd'hui cet espoir historique, et ils veulent donner une réelle chance à la paix.

Un tel changement va nous donner l'opportunité de nous embarquer dans un processus de croissance et de développement économique, social et culturel et nous espérons que la participation internationale à ce processus sera aussi large qu'elle peut l'être. Ce changement sera également l'occasion de toutes formes de coopération à une grande échelle et dans tous les domaines.

Je vous remercie, Monsieur le Président. Nous espérons que notre rencontre marquera un nouveau départ pour des relations fructueuses et réelles entre le peuple américain et le peuple palestinien.

Je tiens à remercier la Fédération de Russie et le président Boris Eltsine. Mes remerciements vont également au secrétaire d'Etat (Warren) Christopher et au ministre des Affaires étrangères (Andreï) Kozyrev, au gouvernement de la Norvège et au ministre des affaires étrangères norvégien pour le rôle positif qu'ils ont joué en permettant la réalisation de cet événement majeur. Je salue également tous les dirigeants arabes, nos frères, et tous les dirigeants du monde qui vont contribuer à cette réalisation. Mesdames et Messieurs, la bataille pour la paix est la plus difficile bataille de notre vie. Elle mérite nos efforts les plus soutenus parce que la terre de la paix aspire à une paix juste et globale. Merci, Monsieur le Président, merci, merci, merci ! » – *(AFP.)*

Bill Clinton : « Je m'engage à apporter le soutien actif des Etats-Unis »

Voici les principaux extraits de la déclaration du président Bill Clinton :

Aujourd'hui, nous sommes les témoins d'un moment extraordinaire dans l'un des plus grands drames de l'Histoire.

(...) Pendant tout ce siècle, l'amertume entre le peuple palestinien et le peuple juif a privé la région tout entière de ses ressources, de son potentiel et de trop de ses fils et de ses filles. Cette terre s'est tellement noyée dans la guerre et la haine, les revendications conflictuelles de l'Histoire ont été gravées si profondément dans les âmes des combattants que nombreux sont ceux qui croyaient que le passé aurait toujours le dessus.

Mais, il y a quatorze ans, le passé a commencé à s'effacer lorsque, à cet endroit et sur cette table, trois visionnaires ont signé l'accord de Camp David. Aujourd'hui, nous honorons la mémoire de Menahem Begin et d'Anouar El Sadate et nous saluons le leadership éclairé du président Jimmy Carter.

A ce moment-là, comme maintenant, nous avons entendu certains affirmer que le conflit renaîtrait bientôt. Mais la paix entre l'Egypte et Israël a tenu bon. De la même manière, cette étape nouvelle et hardie, ce pari audacieux que l'avenir peut être meilleur que le passé doivent tenir bon.

Il y a deux ans, à Madrid, un autre président a franchi un pas important sur la voie de la paix en réunissant autour de la même table Israël et tous ses voisins pour entamer des négociations directes et aujourd'hui nous exprimons aussi nos profonds remerciements au président Bush pour son leadership avisé.

(...) Aujourd'hui, les responsables d'Israël et de l'OLP vont signer une Déclaration de principes sur l'autonomie palestinienne. Cet accord ouvre la voie de la réconciliation entre des peuples qui ont, tous deux, connus l'amertume de l'exil. Maintenant, tous deux s'engagent à oublier les rancœurs et les antagonismes du passé et à travailler en faveur d'un avenir commun façonné par les valeurs de la Torah, du Coran et de la Bible.

(...) Saluons aussi le gouvernement de la Norvège pour le remarquable rôle qu'il a joué en permettant que cet accord voie le jour.

Mais, par-dessus tout, rendons hommage aujourd'hui aux dirigeants qui ont eu le courage de conduire leur peuple vers la paix, loin des cicatrices de la guerre, des blessures et des pertes du passé et vers un lendemain meilleur. Le monde, aujourd'hui, remercie le premier ministre Itzhak Rabin, le ministre des affaires étrangères Shimon Pérès et le chef de l'OLP Yasser Arafat. Leur ténacité et leur hauteur de vues nous ont donné la promesse d'un nouveau commencement.

Ce que ces dirigeants ont fait, d'autres doivent le faire maintenant. Leur œuvre doit constituer un catalyseur pour le progrès dans toutes les formes du processus de paix. Et ceux d'entre nous qui les soutiennent doivent être là pour aider de toutes les manières possibles, parce que la paix doit rendre le peuple qui la fait plus confiant.

Une paix des braves est à portée de main. A travers le Proche-Orient, il existe une ardente demande pour le miracle tranquille d'une vie normale. Nous savons qu'une route difficile s'ouvre devant nous. Chaque paix a ses ennemis, ceux qui préfèrent toujours les habitudes faciles de la haine à la dure tâche de la réconciliation.

Aussi, décidons que cette nouvelle reconnaissance mutuelle sera un processus durable au cours duquel les parties modifieront la manière même dont elles se perçoivent et se comprennent mutuellement.

(...) Je m'engage à apporter le soutien actif des Etats-Unis d'Amérique à la difficile tâche qui s'ouvre devant nous. Les Etats-Unis sont déterminés à assurer que l'accord rendra plus confiants les peuples qu'il concerne et à prendre la tête d'un effort international pour réunir les ressources nécessaires à l'application des détails difficiles qui feront que les principes pour lesquels vous vous engagez aujourd'hui deviennent une réalité.

(...) Les enfants d'Abraham, les descendants d'Isaac et d'Ismaël ont embarqué ensemble pour un voyage hardi. Ensemble, aujourd'hui, avec tout notre cœur et toute notre âme, nous leur souhaitons *shalom, salam,* paix. – *(AFP.)*

Ce qu'ils ont signé

WASHINGTON

de notre correspondant

En paraphant lundi la Déclaration de principes sur l'autonomie palestinienne, les signataires de l'« accord de Washington » se sont engagés sur un calendrier précis. Après une pause d'un mois, pour se remettre de ce « sprint » de l'Histoire, Israéliens et Palestiniens ont deux mois pour régler les derniers détails de l'accord d'autonomie.

Ce régime doit d'abord s'appliquer à la bande de Gaza (au moins 800 000 habitants), au sud d'Israël, et à la ville de Jéricho (15 000 à 20 000 habitants), en Cisjordanie. Ce sont là deux « tests » devant précéder l'extension de l'autonomie à toute la Cisjordanie.

D'ici quatre mois, l'armée israélienne aura quitté les principales agglomérations de la bande de Gaza et la ville de Jéricho, pour se cantonner aux frontières et assurer la sécurité des colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés. Le transfert des pouvoirs – administratifs, économiques, etc. – doit être mis en œuvre au profit d'une autorité désignée par l'OLP, qui disposera d'une police palestinienne de plusieurs milliers d'hommes. D'ici neuf mois, des élections devront être organisées en Cisjordanie et à Gaza (auxquelles participeront les Palestiniens de Jérusalem) ; elles désigneront un « conseil de l'autonomie ».

Conçue comme un mécanisme de séparation lente ou de retrait israélien, l'autonomie doit durer au maximum cinq ans. Mais dès le début de la troisième année de ce régime, une autre négociation, au moins aussi difficile que celle de l'« accord de Washington », doit s'amorcer entre Israéliens et Palestiniens.

Elle portera sur le « statut définitif » de la bande de Gaza et de la Cisjordanie (plus d'un million d'habitants) et chacune des questions les plus redoutables mises sous le boisseau lors de la négociation sur l'autonomie, devra alors être tranchée : l'avenir de Jérusalem, celui des implantations israéliennes (120 000 colons), le sort des réfugiés palestiniens, le tracé des frontières.

Al. Fr.

Les autres interventions

Voici les principaux extraits des autres discours :

■ **Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères :** *« Plus qu'une signature, une révolution. »*

Ce que nous faisons aujourd'hui est plus qu'une signature, c'est une révolution. Hier, un rêve ; aujourd'hui, un engagement.

Les peuples israélien et palestinien, qui se sont combattus pendant près d'un siècle, se sont accordés à s'engager de façon décisive sur le chemin du dialogue, de la compréhension et de la coopération.

Nous vivons sur une terre ancienne, et notre réconciliation doit être d'autant plus grande que notre terre est petite. Et notre guérison d'autant plus rapide que nos guerres ont été longues. Les fossés profonds appellent des ponts audacieux.

Je voudrais dire à la délégation palestinienne que nous sommes sincères, que nous sommes sérieux. Nous ne voulons pas influencer votre vie ni décider de votre destin. Abandonnons les balles pour les bulletins de vote, les fusils pour les pelles. Nous allons prier avec vous. Nous allons vous offrir notre aide pour créer les conditions de prospérité à Gaza et faire que Jéricho fleurisse à nouveau.

Comme nous l'avons promis, nous négocierons avec vous un règlement permanent et avec tous nos voisins une paix globale, une paix pour tous. (...)

(...) Cela doit être une nouvelle Genèse. Nous devons bâtir une nouvelle communauté sur notre sol ancien : un Proche-Orient pour le peuple, un Proche-Orient pour les enfants ». (...)

Devenons une communauté civile. Une fois pour toutes, disons adieu aux guerres, aux menaces, à la misère humaine. Disons adieu à l'inimitié et qu'il n'y ait plus de victime de part et d'autre ». (...)

Un nouveau jour commence. Ce jour peut être long et les défis énormes.

■ **Mahmoud Abbas (Abou Mazen), responsable du département des relations arabes et internationales de l'OLP :** *« Nous attendons les négociations sur le statut final. »*

Nous sommes parvenus à ce point parce que nous pensons que la coexistence pacifique et la coopération sont les seuls moyens d'aboutir à une compréhension mutuelle et de réaliser les espoirs des peuples palestinien et israélien.

L'accord que nous allons signer reflète la décision que nous avons prise à l'Organisation de libération de la Palestine de tourner une page dans nos relations avec Israël.

(...) A cet égard, il est important pour moi de souligner que nous attendons avec impatience le moment où dans deux ans les négociations sur le statut final de notre pays doivent commencer.

Nous règlerons alors les questions fondamentales en suspens, notamment celles de Jérusalem, des réfugiés et des implantations. A ce moment-là, nous poserons les dernières pierres sur l'édifice de la paix dont les fondations ont été creusées aujourd'hui.

Le développement économique est le principal défi auquel le peuple palestinien fait face après des années de lutte pendant lesquelles notre infrastructure nationale et nos institutions ont été trop sollicitées.

■ **Warren Christopher, secrétaire d'Etat américain :** *« Ne pas permettre à cet accord d'échouer. »*

Les Israéliens et les Palestiniens ont fait un pas spectaculaire vers une paix juste, durable et globale qui peut améliorer les conditions de vie des peuples du Proche-Orient. Ils ont franchi des obstacles apparemment insurmontables en jetant les bases de cette déclaration de principes et les termes d'une reconnaissance mutuelle. Ils ont abattu les barrières de la haine et de la crainte. Au cours du processus, ils ont fait preuve d'un courage et d'un sens de l'Etat extraordinaires. Cela nous donne un espoir authentique de les voir terminer le voyage qu'ils ont entamé aujourd'hui.

(...) Nous sommes tous fiers de ce remarquable résultat mais nous comprenons aussi qu'il reste encore beaucoup à faire si cet arbre que nous venons de planter doit porter des fruits. Les Etats-Unis sont engagés dans la conclusion d'une paix globale entre Israël et tous ses voisins arabes. Nous espérons et croyons que cet accord fera naître des progrès dans les pourparlers entre Israël, la Syrie, la Jordanie et le Liban.

Les Etats-Unis sont prêts à jouer leur rôle dans les négociations qui doivent encore être menées. Nous ne ménagerons aucun de nos efforts pour aider les parties à faire que les accords signés à la table deviennent des réalités sur le terrain. (...) Nous ne sommes certainement pas les seuls partenaires. Nous avons besoin que la communauté tout entière se joigne à nous dans ce travail et pour contrarier toute tentative d'empêcher la paix . On ne doit pas permettre à cet accord israélo-palestinien d'échouer.

■ **Andreï Kozyrev, ministre russe des affaires étrangères :** enrayer *« les forces de subversion, de terrorisme et d'extrémisme ».*

Je voudrais vous assurer que la Russie, en tant que co-parrain – pas seulement témoin mais co-parrain – de ce processus de paix n'épargnera aucun effort, avec les Etats-Unis, les Nations unies et les autres parties concernées, pour s'engager sur cette route et ne pas permettre à cet évènement majeur d'être un échec.

Il est seulement paradoxal qu'à un moment où le processus de paix proche-oriental semble sur les rails, et je suis certain qu'il conduira à une paix durable, d'autres forces menacent la sécurité dans la région. Il y a trois jours j'étais à Kaboul, en Afghanistan, et à la frontière tadjiko-afghane et, même là, nous pouvons voir ces forces de subversion, de terrorisme et d'extrémisme – religieux et pas seulement religieux, extrémisme politique – accomplir leur œuvre destructrice. Je sais qu'il existe des signes de ce nouveau danger dans d'autres parties de cette région.

Et j'espère que nous ne limiterons pas nos efforts communs à la paix entre Israël et ses voisins, à la cause des Palestiniens pour obtenir leurs droits légitimes mais (que nous œuvrerons) aussi pour la stabilité de la région tout entière. Et pour cela, la Russie sera également un vrai et déterminé co-parrain (...) – *(AFP, Reuter.)*

Lire également la chronique de Daniel Schneidermann en page 29

LA SIGNATURE D[...]

...rafat : « Une ère de paix, ...nce et d'égalité des droits »

d'Israël et à ses dirigeants que nous rencontrons aujourd'hui pour la première fois et laissez-moi leur assurer que la difficile décision que nous avons prise ensemble était de celles qui nécessitaient un courage exceptionnel.

L'application de l'accord et la route vers la mise en œuvre définitive, après deux ans, de toutes les modalités des résolutions 242 et 338 et la résolution de toutes les questions relatives à Jérusalem, aux implantations, aux réfugiés et aux frontières seront de la responsabilité palestinienne et israélienne. Il appartient également à la communauté internationale, dans son ensemble, d'aider les parties à surmonter les difficultés incroyables qui se dressent toujours sur le chemin d'un accord global et définitif.

Notre peuple ne considère pas que l'exercice de son droit à l'autodétermination puisse violer les droits de ses voisins ou porter atteinte à leur sécurité. Au contraire, mettre fin à leur sentiment d'avoir été maltraités et d'avoir subi une injustice historique constitue la plus ferme garantie pour parvenir à une coexistence et à une ouverture entre nos deux peuples et les générations futures. Nos deux peuples attendent aujourd'hui cet espoir historique, et ils veulent donner une réelle chance à la paix.

Un tel changement va nous donner l'opportunité de nous embar-

... autres interventions

négociations sur le statut final de notre pays doivent commencer.

Nous réglerons alors les questions fondamentales en suspens, notamment celles de Jérusalem, des réfugiés et des implantations. A ce moment-là, nous poserons les dernières pierres sur l'édifice de la paix dont les fondations ont été creusées aujourd'hui.

Le développement économique est le principal défi auquel le peuple palestinien fait face après des années de lutte pendant lesquelles notre infrastructure nationale et nos institutions ont été trop sollicitées.

■ **Warren Christopher, secrétaire d'Etat américain : « *Ne pas permettre à cet accord d'échouer.* »**

Les Israéliens et les Palestiniens ont fait un pas spectaculaire vers une paix juste, durable et globale qui peut améliorer les conditions de vie des peuples du Proche-Orient. Ils ont franchi des obstacles apparemment insurmontables en jetant les bases de cette déclaration de principes et les termes d'une reconnaissance mutuelle. Ils ont abattu les barrières de la haine et de la crainte. Au cours du processus, ils ont fait preuve d'un courage et d'un sens de l'Etat extraordinaires. Cela nous donne un espoir authentique de

Les entretiens du président de l'OLP

Le marathon de Yasser Arafat à Washington

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

Qui n'a pas vu Yasser Arafat ? Les quarante-huit heures washingtoniennes du chef de l'OLP ont été un long marathon d'entretiens entrecoupés d'interviews accordées à toutes les grandes chaînes de télévisions américaines. A tous, le chef de l'OLP, qui devait aussi se livrer à l'examen du « National Press Club », étape obligée de toute visite officielle dans la capitale fédérale, a répété le même message : Palestiniens et Israéliens doivent trouver le chemin de la coexistence.

Point fort de cette journée, après la signature de l'accord sur l'autonomie : le premier entretien qu'a eu au département d'Etat le chef de l'OLP avec le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher. Entretien délicat, après que MM. Clinton et Christopher eurent demandé à M. Arafat de condamner les attentats revendiqués dimanche en Israël par le mouvement intégriste Hamas et qui ont fait quatre morts dans les rangs israéliens.

Interrogé à ce sujet, le chef de l'OLP s'est contenté de répondre : « *Nous suivons la situation. J'espère que tout cela pourra être arrêté.* » Sans visiblement vouloir s'étendre publiquement sur ce sujet hautement difficile pour lui, compte tenu de l'opposition à l'accord des groupes palestiniens radicaux, il a assuré que la méthode pour mettre fin à la violence dans les territoires occupés serait discutée au sein de « comités » de la centrale palestinienne. M. Christopher aurait pour sa part insisté sur la nécessité pour le chef de l'OLP de « *tenir ses engagements* ».

Pour l'heure toutefois, M. Arafat était souriant et détendu, assurant qu'il n'avait « *jamais douté* » qu'un jour il serait reçu au département d'Etat. « *Lorsque nous avons décidé d'aller à Madrid, nous savions que cela surviendrait* », a-t-il dit, avant d'ajouter que cette visite était « *un des jours les plus importants* » de sa longue carrière politique. Remerciant « *de tout son cœur* » M. Christopher, M. Arafat a affirmé que cette visite était « *le début d'une bonne relation entre les Palestiniens et le gouvernement et le peuple américains* ».

Sera-t-elle aussi le début de la réconciliation entre la centrale palestinienne et l'Arabie saoudite, en froid depuis la guerre du Golfe ? Le prince Bandar Bin Sultan, ambassadeur saoudien aux Etats-Unis, est en tout cas lui aussi venu seul s'entretenir avec le chef de l'OLP, qu'il a retrouvé peu après au dîner offert par le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa.

L'aide de l'Europe

Une reprise de l'aide saoudienne à l'OLP, interrompue depuis août 1990 en représailles à l'attitude pro-irakienne de la centrale palestinienne lors de l'invasion du Koweït par l'Irak, serait pour M. Arafat un cadeau très appréciable. Il serait certes prématuré d'assurer qu'il le recevra, mais, cette visite en est une nouvelle preuve, le chemin d'une réconciliation saoudo-palestinienne passe aussi par Washington.

Nerf de la paix, l'argent avait constitué le premier sujet de cette journée chargée. Dès 7 heures du matin et deux heures durant, le chef de l'OLP s'était entretenu avec le vice-président de la Banque mondiale pour le Moyen-Orient, M. Caio Koch-Weser, du Fonds de développement de 3 milliards de dollars que la banque envisage pour la Cisjordanie et Gaza. Jacques Delors, président de la Commission Européenne, et Willy de Claes, ministre belge des affaires étrangères, dont le pays préside en ce moment la CEE, lui avaient succédé, sortant confiants de leur entretien.

« *J'ai invité au nom des Douze le président Yasser Arafat à se rendre en visite officielle à Bruxelles* », a indiqué M. de Claes, ajoutant : « *Nous comprenons que le point de non-retour* [sur la voie de la paix] *est dépassé, et, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité, nous devons aider* ». « *Nous avons invité une délégation palestinienne et une israélienne*, a déclaré M. Delors, *pour étudier les effets immédiats de l'accord et les aides nécessaires pour couvrir les besoins urgents.* » Deux bonnes nouvelles pour le chef de l'OLP, qui dit lui-même : « *L'Europe a un rôle très important à jouer. Nous avons besoin d'aide, toutes sortes d'aide.* »

Artisan assidu du processus de paix, l'ancien secrétaire d'Etat américain James Baker s'est voulu plus circonspect après une demi-heure d'entretien avec M. Arafat. « *C'est un jour d'émotion mais nous devons faire attention : il y a encore un grand pas à faire pour atteindre la paix.* »

Vedette incontestable d'un jour si longtemps attendu, M. Arafat a eu aussi quelques moments plus détendus qui lui ont donné l'occasion de signer les autographes que lui ont réclamés de jeunes Américains assez audacieux pour affronter des services de sécurité omniprésents. Et, heureuse surprise, le chef de l'OLP s'est même vu applaudir dans le hall de son hôtel par un groupe de clients américains quelque peu incrédules de le voir là.

F. C. et Al. Fr.

Sur CNN avec Larry King

« Je vous invite à Jéricho »

Yasser Arafat a couronné lundi 13 septembre sa journée à Washington par ce qui, aux Etats-Unis, se fait de mieux en matière médiatique : un entretien sur CNN avec Larry King. Le président de l'OLP s'est montré parfaitement à l'aise face à l'animateur des soirées de la chaîne câblée. Il fallait certainement plus qu'une vedette du petit écran pour désarçonner un homme qui a vécu depuis trente ans sous les projecteurs de l'actualité et, lorsque le sort des armes ou de la politique ne lui était pas favorable, n'a parfois survécu que grâce à eux.

« *Je vous invite à Jéricho* », a-t-il lancé, jouant de la familiarité avec Larry King, battant sur son propre terrain le présentateur qui reçoit ses invités en bretelles et cravates criardes pour les mettre à l'aise. Il a alterné les propos conciliants à l'égard d'Israël (« *l'amour ne peut pas être d'un seul côté* »), le fatalisme (« *ce qui sera, sera* »), et le ton de la confidence (« *laissez-moi vous dire ceci, pour votre information* »).

Interrogé sur les problèmes de fond, Jérusalem et la violence, il a esquivé avec habileté. « *Rabin parle de sa Jérusalem. Je parle de la mienne* », a-t-il dit en commentant la volonté israélienne de conserver la ville sainte comme capitale unifiée et du désir palestinien d'y faire flotter un jour le drapeau d'un Etat indépendant.

Que pense-t-il du terrorisme palestinien ? Il répond « *Et les guerres ?* » Les attentats dans les territoires occupés ? Il répond : « *Et les prisonniers, les déplacés, les réfugiés ?* » Mais Yasser Arafat a surtout voulu user de cette tribune pour présenter aux Américains, qui l'ont toujours vu dans le rôle d'un terroriste, une image d'homme d'Etat. « *Je suis un pragmatique. Nous n'avons jamais haï les Juifs. Ce sont nos cousins. Nous aurons deux Etats en Palestine, un Etat israélien et un Etat palestinien, et l'Etat palestinien entrera dans une confédération avec la Jordanie* », a affirmé le président de l'OLP. – *(AFP.)*

A qui perd gagne

par Jacques de Barrin

YASSER ARAFAT aurait-il conclu avec Israël un marché de dupes ? D'aucuns, dans la grande famille palestinienne, se contentent de le lui reprocher amèrement. D'autres, au-delà des violences verbales, se disent prêts à utiliser la violence tout court pour jeter à la poubelle ces « *honteux* » accords de paix, voire pour éliminer physiquement ceux qui les ont négociés et avalisés.

Certes, comme celui d'un « *Grand Israël* », le rêve fou d'une « *Grande Palestine* » qui s'étendrait de la Méditerranée au Jourdain, ne sera plus jamais à l'ordre du jour, même si certains illuminés, dans les deux camps, en nourrissent leur discours pour mieux abuser les leurs, à coups de souvenirs encore douloureux. En la matière, le dossier est clos. L'Histoire ne fera pas marche arrière.

En revanche, la naissance, à terme, d'un Etat palestinien en bonne et due forme, réduit aux dimensions de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, est loin d'être une vue de l'esprit. Les dirigeants israéliens ont beau éluder la question, se refuser à tirer des plans sur la comète, Yasser Arafat n'est peut-être pas le perdant que l'on croit, même si, en se rendant à Washington, il donne à beaucoup l'impression de s'être rendu à Canossa.

Chemins incertains

L'autonomie à laquelle vont accéder, par étapes, les territoires occupés par Israël, n'est qu'un état précaire et transitoire, pas une fin en soi. Difficile d'imaginer que puisse perdurer, faute de mieux, un simili-Etat, qui ne disposerait pas, *in fine*, de tous les attributs de la souveraineté, et sur le territoire duquel l'ancien occupant continuerait de faire valoir des prérogatives de puissance publique. Plus difficile encore d'imaginer un retour au *statu quo ante*, qui verrait l'Etat juif reprendre pied sur des terres, conquises à la faveur de la « guerre de six jours », au mois de juin 1967, et déclarées ingouvernables.

Au reste, pourquoi un mini-Etat palestinien serait-il moins viable et plus dangereux pour la sécurité d'Israël, qu'une sorte de « Grande Jordanie » qui a les faveurs de Jérusalem et au sein de laquelle une place serait faite aux habitants des territoires occupés ? Que des accords de bon voisinage soient naturellement passés avec le royaume hachémite n'empêchera pas les habitants de ces territoires qui ont maintenant une histoire commune, déjà vieille d'un demi-siècle, de vouloir se retrouver ensemble pour gérer leurs affaires, maîtriser leur destin.

L'histoire reste à écrire des chemins incertains qui conduiront à cette indépendance, des obstacles qui rendront ou non cette route chaotique. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner que les adversaires les plus irréductibles d'accords de paix qui bousculent des situations acquises, donneront de la voix et du poing pour arriver à leurs fins.

Mais l'expérience prouve, partout dans le monde, que la capacité de nuire de ces trouble-fête n'est pas sans limite, que les peuples, souvent plus demandeurs de paix que leurs dirigeants, finissent par se lasser de leurs rodomontades et de leurs violences. Yasser Arafat le sait bien, qui, malmené dans son propre entourage, table sur cette fameuse dynamique de paix, pour vaincre les risques que ses choix imposent.

Aujourd'hui, les dirigeants israéliens peuvent, à bon droit, juger qu'ayant négocié en position de force ils n'ont rien cédé sur l'essentiel, rien qui puisse, en tout cas, hypothéquer l'avenir, leur propre avenir. Il n'empêche qu'ils ont enclenché une mécanique dont ils auront bien du mal à empêcher qu'elle ne conduise, coûte que coûte, sous la houlette de l'OLP, à la création d'un Etat palestinien avec – pourquoi pas, un jour ? – la partie orientale de Jérusalem pour capitale. Conscient des réalités de l'heure, Yasser Arafat s'est engagé dans une partie de qui-perd-gagne. Au nom d'une cause qui n'exige plus le seul choix des armes.

La mémoire égyptienne

En 1980, Anouar El Sadate proposait déjà « Gaza d'abord »...

LE CAIRE

de notre correspondant

Mai 1948 : un officier d'état-major du 6e bataillon d'infanterie arrive à Gaza pour se battre contre le tout nouvel Etat d'Israël et libérer la Palestine. Il n'a que trente ans et s'appelle Gamal Abdel Nasser. Même s'il a sauvé l'honneur, il revient amer de Gaza, la seule parcelle du territoire palestinien que l'armée égyptienne ait pu conserver. Il n'en est que plus déterminé à œuvrer pour le renversement de la monarchie égyptienne qu'il juge responsable de la défaite arabe.

C'est la raison pour laquelle certains historiens estiment que Gaza a été un facteur déterminant dans les bouleversements qu'a connus l'Egypte depuis la deuxième guerre mondiale. Gaza allait, très vite, se rappeler au souvenir de Nasser, devenu chef de l'Etat. Le 28 février 1955, les Israéliens lancent un raid contre ce territoire. Bilan : 38 morts du côté égyptien.

« *On le leur avait bien dit* »

L'opération visait à inciter Nasser à empêcher les premiers fedayins palestiniens d'attaquer Israël : elle produit l'effet contraire. Le raïs donne son plein appui aux fedayins. D'où de nouveaux et violents accrochages : une centaine de morts entre les mois d'août et de novembre 1955.

Un an plus tard, Gaza est envahi par les troupes israéliennes avec le reste du Sinaï, au moment de la guerre de Suez. Au mois de juin 1967, lors de la guerre de six jours, Gaza, une fois encore, se transforme en piège dans lequel une bonne partie de l'armée égyptienne se retrouve prisonnière.

Les souvenirs des Egyptiens de la rue qui ont vécu cette époque divergent de ceux des historiens. Gaza était surtout un marché où les Egyptiens, interdits de voyages à l'étranger (les visas de sortie n'étaient alors accordés qu'à quelques privilégiés), achetaient des produits importés qu'ils ne trouvaient pas chez eux. Gaza était aussi réputée pour la qualité de ses tissus, l'habileté de ses commerçants et... la beauté de ses femmes. Après la guerre de 1967, Gaza avait perdu son image flatteuse pour n'être plus qu'un lieu où des dizaines de milliers de conscrits avaient subi l'humiliation de la défaite.

Pendant dix ans, Gaza n'a plus fait parler d'elle en Egypte. Il a fallu le voyage du président Anouar El Sadate à Jérusalem, au mois de novembre 1977, pour qu'elle sorte de l'oubli. Conformément au traité de paix, Le Caire et Jérusalem entament, en effet, le 25 mai 1979, des négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Négociations d'autant plus difficiles pour les Egyptiens que les principaux, intéressés, les Palestiniens et notamment l'OLP, y étaient fermement opposés.

Pour essayer d'amadouer les Israéliens, le président Sadate propose, au mois d'avril 1980, que le régime d'autonomie soit d'abord appliqué à Gaza. Au mois de janvier 1981, le raïs invite l'OLP à se joindre aux négociations. Mais la centrale palestinienne, encore attachée à la politique du « *tout ou rien* », rejette sa proposition. Pas étonnant qu'aujourd'hui l'accord sur l'autonomie de « *Gaza-Jéricho d'abord* » fasse sourire des responsables égyptiens : « *On le leur avait bien dit*, soulignent-ils en privé. *De plus, ils auraient eu des conditions bien meilleures qu'aujourd'hui.* »

Si le gouvernement égyptien est, de tous les pays arabes, l'un des plus chauds partisans de l'accord entre l'OLP et Israël, il n'en demeure pas moins prudent. Il doit, en effet, prendre en compte les réactions de son opposition islamiste, des Frères musulmans à la Jamaa Islamiya, qui ont rejeté cet accord. Rejet qui fait craindre de nouveaux actes de violence de la part des extrémistes musulmans, craindre aussi que les intégristes égyptiens coordonnent leur action avec leurs comparses palestiniens du Hamas et du Djihad islamique à la fois contre Israël et contre le régime du président Hosni Moubarak.

Le problème de Rafah

L'Egypte pourrait donc renforcer son dispositif policier à la frontière avec la bande de Gaza dès qu'entrera en vigueur l'accord d'autonomie. Restera à régler le problème de Rafah, située à la frontière de Gaza et de l'Egypte, et qui s'est étendue en direction du territoire égyptien, lors de l'occupation israélienne du Sinaï. Reste, enfin, à contenir l'éventuel afflux d'un grand nombre de Palestiniens, tentés d'essaimer, pour des raisons économiques, dans le Sinaï, qui, jusqu'à maintenant, a échappé à la violence des « fous de Dieu ».

ALEXANDRE BUCCIANTI

POINT DE VUE

Révolution et réciprocité

par Camille Mansour

IL y a des moments dans l'Histoire où l'accumulation progressive de petits pas n'arrive pas à modifier le cours d'une situation intenable, où les hommes ont besoin de faire un saut qualitatif, de donner le dernier coup de pouce. Dans le cadre du conflit proche-oriental, il fallait être au moins deux pour donner ce coup de pouce créateur d'une situation radicalement nouvelle, et cela ne pouvait être fait que par ceux qui, face à face, avaient longtemps cru que la légitimité de l'un excluait celle de l'autre. C'est en novembre 1988 que l'OLP a fait ce saut lorsqu'elle a officiellement accepté la coexistence de deux Etats en Palestine. Et c'est au cours de cet été que le gouvernement d'Israël semble s'être enfin résolu à sauter le pas.

Il n'y a pas de doute que la reconnaissance mutuelle ouvre la possibilité d'une réconciliation historique en Palestine. Je ne voudrais pas dire par là que Palestiniens et Israéliens vont s'aimer dorénavant comme des frères, qu'ils vont cesser d'être calculateurs et intéressés, que l'avenir ne présente pas de grands risques ou de graves dangers, ou même que l'histoire des sanglantes confrontations antérieures va être réécrite. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la reconnaissance mutuelle entre l'OLP et Israël, c'est qu'elle s'est faite précisément non pas malgré, mais plutôt à cause de la mémoire que chaque partie garde des souffrances du passé. Il n'y a cependant pas de parallélisme dans les souvenirs ou la vision que les uns ont des autres.

Pour les Palestiniens, l'immigration juive venue d'Europe a été dès le début vécue – et vérifiée – comme dépossession, exil, occupation. Il serait faux de croire que leur acceptation progressive du fait israélien, au cours des vingt dernières années, implique qu'ils admettent d'avoir eu, auparavant, moralement tort ou qu'ils auraient dû considérer le sionisme dès le départ comme une bénédiction. Si les Palestiniens en sont arrivés à reconnaître Israël, c'est pour trois raisons : une confiance dans leur force, dans le caractère, devenu indestructible, de leur identité nationale, malgré les crises successives qu'a connues l'OLP depuis sa création ; leur volonté de paix dans la mesure où celle-ci préserve leur intérêt national ; enfin, une raison d'ordre moral.

Une légitimité acquise

Par raison morale, je veux dire que beaucoup de Palestiniens en sont arrivés à se convertir à l'idée que, malgré l'injustice qu'a impliquée la réalisation du programme sioniste à leur égard, il y a aujourd'hui dans la Palestine du mandat, des hommes, des femmes, des enfants qui y sont nés, y ont vécu depuis deux ou trois générations, y ont acquis le droit d'y vivre en paix et dans la liberté. Ce que les Palestiniens offrent aujourd'hui aux Israéliens, c'est une légitimité acquise. Ce serait de la flatterie méprisable si, porté par ces moments historiques, je prétendais qu'ils leur reconnaissent une légitimité originelle.

Les Israéliens, pour leur part, ou plutôt ceux dont les parents sont venus successivement d'Europe, avaient tiré de leur histoire juive et de leur expérience tragique (sans parler des possibilités offertes par l'expansion européenne), l'idée qu'une entité politique juive en Palestine n'était pas seulement nécessaire, mais aussi légitime. Ce sentiment de légitimité était si incompatible avec le fait de la présence des Palestiniens sur leur sol que le sionisme a d'abord nié la réalité de cette présence, puis l'attachement des Palestiniens à leur terre – ensuite leurs droits sur cette terre, – enfin leur identité et leur résistance en tant que peuple.

C'est contre cet arrière-plan que la reconnaissance de l'OLP par le gouvernement israélien prend, aujourd'hui, j'oserai le croire, une signification historique. Par ce geste, Israël reconnaît les Palestiniens – de l'intérieur et de l'extérieur – en tant que peuple, leur organisation en une structure politique, la légitimité de leur combat et de leur programme étatique de 1988, si ce n'est encore ce programme lui-même. Mais ce qui me semble plus significatif encore, c'est le fait que Shimon Pérès et Itzhak Rabin se soient référés, à l'occasion de cette reconnaissance, à un tournant dans un conflit de cent ans. Ce n'est pas à trente ans (âge de l'OLP), ou à quarante-cinq ans (âge de l'Etat d'Israël) qu'ils ont fait référence, mais bien à toute l'étendue de la confrontation entre Juifs et Arabes dès le début du projet sioniste, c'est-à-dire plus ou moins explicitement au caractère inéluctable du conflit du fait de ce projet.

Je tiens à saluer ici cette révolution en cours dans l'attitude d'Israël à l'égard du peuple palestinien, même si elle résulte en partie de considérations pragmatiques. Mais je tiens aussi à dire que cette révolution ne prendra tout son sens, ne sera irréversible, que si, grâce à l'effort d'édification nationale des Palestiniens à la réceptivité politique et morale israélienne à cet effort et au soutien international, cette révolution conduit à la coexistence d'une Palestine indépendante aux côtés d'Israël et à la coopération bilatérale et régionale, dans le cadre de la réciprocité des droits et des obligations.

▶ **Camille Mansour est conseiller de la délégation palestinienne et maître de conférences de science politique à l'université Paris-I.**

Résolutions, sommets, déclarations, conférences...

Voici par ordre chronologique les textes et déclarations internationaux *essentiels sur lesquels se fondent* toutes les discussions et négociations pour un règlement du problème *palestinien.*

■ **La résolution 242 : échange de territoires contre la paix (1967).**

La résolution 242 sur le Proche-Orient, adoptée six mois après la guerre de six jours, a été depuis mille fois invoquée, passionnément interprétée, sollicitée, controversée, voire déformée. Elle est encore à ce jour le document le plus universellement accepté, définissant les principes d'un règlement pacifique au Proche-Orient.

Le Conseil, *«soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre»* et l'*«engagement»* des membres de l'ONU *d'«agir conformément à l'article 2 de la Charte»* (règlement pacifique des différends, interdiction du recours à la menace et à la force, etc.), affirme que *«l'instauration d'une paix juste et durable»* devrait s'appuyer sur deux principes: a) *«retrait des forces israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit»*; b) cessation de toute belligérance, *«respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région, et droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces et d'actes de force»*. En outre, le Conseil affirme notamment *«la nécessité (...) de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés»*.

Ce texte offre déjà la base de toutes les tractations ultérieures pour un règlement : la nécessité de concessions équilibrées et concomitantes comportant pour Israël l'évacuation des terres arabes et pour les Arabes la reconnaissance du droit d'Israël à la paix dans des frontières *«sûres»*.

Retrait «de» ou «des» territoires ?

Israël a toujours prétendu que le texte anglais de la résolution se lisant : *«Withdrawal of Israel armed forces from territories occupied during the recent conflict»*, sans article défini devant *«territories»*, ses forces n'étaient pas tenues d'évacuer *tous les territoires, mais de se retirer* seulement derrière les frontières qu'il juge *«sûres»*, cela d'autant que l'anglais est la langue originale de la résolution. Ainsi, Israël se serait mis en règle avec l'ONU en évacuant le Sinaï. Les attendus de la résolution, notamment la condamnation sans réserve de *«l'acquisition de territoires par la guerre»*, enlèvent beaucoup de poids à cette interprétation. M. Begin en était d'ailleurs conscient, comme en témoigna, à en croire M. Carter, son insistance à gommer ce passage de la résolution lors des discussions de Camp David (*voir ci-dessous*).

Les Etats arabes, de leur côté, n'ont jamais accepté que *«le problème palestinien»* soit réduit à *«un problème de réfugiés»*.

La résolution 242 fut adoptée le 22 novembre 1967 à l'unanimité du Conseil de sécurité, alors composé, outre les cinq membres permanents (Chine représentée par Formose, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, URSS), de l'Argentine, du Brésil, de la Bulgarie, du Canada, du Danemark, de l'Ethiopie, de l'Inde, du Japon, du Mali et du Nigéria. Aucun Etat arabe n'était alors membre du Conseil.

■ **La résolution 338 : une confirmation «dans toutes ses parties» (1973).**

Pour mettre fin à la «guerre du Kippour» ou «guerre d'octobre», le Conseil de sécurité adopte, le 22 octobre 1973, sur proposition américano-soviétique, la résolution 338, qui, en décrétant le cessez-le-feu, demandait l'application de la résolution 242 *«dans toutes ses parties»*. La résolution fut votée à l'unanimité, y compris la voix du Soudan, membre de la Ligue arabe, la Chine (désormais représentée par la Chine populaire) refusant seule de participer au vote.

Après l'approbation du Conseil de sécurité, Moscou et Washington convoquent à Genève une conférence qui réunit, les 22 et 23 décembre, Israël, l'Egypte et la Jordanie (la Syrie rejette l'invitation), et qui restera sans conclusion.

■ **Camp David : un «cadre» à remplir (1978).**

Après la visite de Sadate à Jérusalem, le président Carter invite le président égyptien et le premier ministre israélien, M. Begin, le 5 septembre 1978 à Camp David, pour qu'ils engagent une négociation directe. Elle aboutit le 17 septembre à des *«accords-cadres»* que le président des Etats-Unis signe aussi comme *«témoin»*.

L'« autorité autonome »

Le préambule de Camp David énumère des principes généraux. Le premier est ainsi énoncé : *« Il est convenu que la résolution 242* (...), *considérée dans toutes ses parties, servira de base à un règlement pacifique du conflit entre Israël et ses voisins. »*

L'accord-cadre général traite essentiellement de la Cisjordanie et de Gaza. Le Golan syrien n'est pas mentionné, et, à l'époque, Israël n'avait pas pénétré au Liban. Les parties *« reconnaissent que, pour assurer une paix durable, tous ceux qui ont été touchés par le conflit doivent être partie au règlement »*. Avec Israël et l'Egypte, la Jordanie *« et les représentants du peuple palestinien devront participer à des négociations portant sur la solution du problème palestinien sous tous ses aspects »*.

Une *« autorité autonome librement élue par les habitants de ces régions »* remplacera le gouvernement militaire et l'administration civile israéliens pour une période de cinq ans au maximum. Les modalités d'établissement de cette autorité et ses pouvoirs seront négociés entre Israël et des délégations égyptienne et jordanienne, qui *« pourraient comprendre des Palestiniens »* des régions considérées *« et d'autres Palestiniens comme il en sera mutuellement convenu »*. Les forces israéliennes seront réduites et les forces restantes *« redéployées en des emplacements de sécurité spécifiés »*. Une force de police locale sera mise en place.

Dans les trois ans au plus tard après le début de la période transitoire de cinq ans, des négociations entre Israël, l'Egypte, la Jordanie *« et les représentants élus »* des populations définiront le *« statut définitif »* de la Cisjordanie et de Gaza. La solution devra *« reconnaître les droits légitimes* (1) *du peuple palestinien et ses justes besoins »*. L'accord final sera soumis *« au vote des représentants élus des habitants »*.

Pendant la période transitoire, une commission constituée par Israël, l'Egypte, la Jordanie et l'autorité autonome *« décidera, d'un commun accord, les modalités d'admission des personnes déplacées »* de Cisjordanie et de Gaza en 1967.

Les sommets de Fès

Les négociations pour l'*« autonomie »* de la Cisjordanie et de Gaza n'ont jamais vraiment débuté sur le fond, la Jordanie refusant d'y participer. le 8 mai 1980, Sadate suspend les pourparlers avec Israël. Le 30 juillet, Israël décrète que *« Jérusalem réunifiée »* est sa *« capitale éternelle »*. Le 5 août, Sadate réaffirme que la partie arabe de la ville appartient à la Cisjordanie et proteste contre la poursuite des implantations israéliennes dans la région.

Le 23 septembre 1981, l'Egypte accepte pourtant une reprise des conversations, mais Sadate est assassiné le 6 octobre. Une nouvelle tentative de reprise, pour montrer que le processus de Camp David n'est pas interrompu, a lieu le 12 novembre, mais elle sera sans lendemain. Le 14 décembre, Israël annexe le Golan syrien. Le nouveau président égyptien, M. Moubarak, qui devait se rendre en Israël en mars, refuse d'aller à Jérusalem, malgré l'insistance de M. Begin.

Ces idées et ces formules seront souvent répétées dans les prises de position européennes ultérieures. La déclaration du conseil européen de Venise (13 juin 1980) souligne la nécessaire concomitance de la reconnaissance des droits des Israéliens et des Palestiniens.

■ **Le sommet arabe de Fès pour une garantie de paix à «tous les Etats de la région» (1982).**

Le 7 août 1981, l'émir Fahd, chef du gouvernement (et aujourd'hui roi) d'Arabie saoudite, lance un appel à l'Europe occidentale et aux Etats-Unis, où il propose *«la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région à vivre en paix»*.

Cet appel est, en fait, destiné d'abord au sommet arabe de Fès du 25 novembre 1981, qui ne le discutera pas, mais il sera repris avec quelques modifications, après la guerre du Liban de l'été 1982, au second sommet arabe de Fès. La résolution du 9 septembre 1982 déclare notamment: *«Le Conseil de sécurité garantit la paix entre tous les Etats de la région, y compris l'Etat palestinien indépendant»* (point 7 de la résolution).

Ensuite, un certain chemin est parcouru :

– Un seul Etat arabe, l'Egypte, a reconnu formellement Israël et noué avec lui des relations pacifiques; les autres reconnaissent *«à tous les Etats de la région»* le droit de *«vivre en paix»*, mais refusent encore de citer nommément Israël;

– Israël a évacué le Sinaï, mais conquis en 1982 une partie du Liban; il occupe toujours Jérusalem-Est et le Golan (qu'il a annexés), la Cisjordanie et Gaza; il dénie aux Palestiniens le droit de décider de leur destin;

– Les Etats-Unis se prononcent pour l'évacuation des territoires occupés par Israël (sans réserve apparente) et pour le droit des Palestiniens de se gouverner, mais ils leur refusent le droit de former un Etat.

■ **L'accord jordano-palestinien du 11 février 1985.**

Il est conclu par le roi Hussein et M. Arafat. Les deux parties s'entendent notamment sur les principes suivants:

1. Retrait total des territoires occupés en 1967 contre une paix globale (*«comprehensive peace»*) comme stipulé dans les résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité;

2. Droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Les Palestiniens exerceront leur droit inaliénable à l'autodétermination. Jordaniens et Palestiniens en auront la possibilité dans le cadre de la formation d'une confédération des Etats arabes de Jordanie et de Palestine;

3. Solution du problème des réfugiés palestiniens en accord avec les résolutions des Nations unies;

4. Solution de la question palestinienne sous tous ses aspects;

5. Sur cette base, des négociations auront lieu sous les auspices d'une conférence internationale à laquelle les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et toutes les parties au conflit participeront, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, le seul représentant légitime du peuple palestinien dans le cadre d'une délégation commune jordano-palestinienne.

■ **L'OLP reconnaît implicitement Israël et condamne le terrorisme (1988).**

«Le Conseil national palestinien (...) proclame l'établissement de l'Etat de Palestine (...)». Au-delà de cette déclaration d'indépendance purement formelle, l'OLP, le 15 novembre 1988, à Alger, fait une concession majeure en acceptant *«la réunion d'une conférence internationale de paix sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU et la garantie des droits nationaux du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination, conformément aux principes et résolutions de l'ONU»*. La référence aux deux résolutions du Conseil de sécurité équivaut indirectement à une reconnaissance du droit d'Israël, comme tous les Etats de la région, à vivre *«en paix et en sécurité»* dans des frontières sûres et reconnues. De surcroît – et c'est sans doute tout aussi important –, il est écrit que *«l'Etat de Palestine condamne la menace et l'usage de la force, la violence et le terrorisme»*. Peu après, Yasser Arafat soulignera, à ce sujet, qu'il s'agit d'une *«renonciation»* et non plus d'un *«rejet»*. Puis, de passage à Paris, à l'issue d'un entretien avec François Mitterrand, il fera un pas de plus en employant – en français – le mot : *«caduque»*, en parlant de la Charte nationale palestinienne, qui nie l'existence de l'Etat d'Israël.

■ **La conférence de paix à Madrid (1991).**

Peu après la guerre du Golfe, le président George Bush déclare, le *6 mars, que le «moment est venu de mettre fin au conflit israélo-arabe»*. Le surlendemain, le secrétaire d'Etat James Baker entame la première de huit tournées exploratoires au Proche-Orient, en vue de préparer un nouveau processus de paix. En Israël, le gouvernement de droite dirigé par Itzhak Shamir manifeste de fortes réticences. Pour en venir à bout Washington doit hausser le ton, dénonçant vivement la poursuite des implantations juives dans les territoires occupés, et menacer de ne pas accorder des garanties bancaires dont l'Etat juif a grand besoin.

Le 30 octobre, M. Bush ouvre les travaux d'une conférence de paix à Madrid en déclarant : *«Israël a maintenant l'occasion de démontrer qu'il est désireux d'avoir de nouvelles relations avec ses voisins palestiniens.»* La conférence, «coparrainée» par l'Union soviétique, introduit, entre Israël et ses différents voisins, un système de négociations bilatérales directes, basé sur les résolutions *242 et 338* du Conseil de sécurité, c'est à dire sur le principe de la restitution de territoires en échange de la paix. *En ce qui* concerne les Palestiniens, le projet d'autonomie en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, pour une période intérimaire, prévu dans les accords de Camp David, est repris dans ses grandes lignes.

La Syrie et le Liban ont des délégations distinctes, mais, sur l'insistance des *Israéliens, les Palestiniens* ne sont représentés que par des résidents de Cisjordanie et de Gaza (personne de Jérusalem-Est ni *«de l'extérieur»* de ces territoires) qui doivent apparemment faire partie de la délégation jordanienne. Malgré ces précautions, il apparaîtra très vite que les délégués palestiniens agissent plus ou moins sur instructions de l'OLP, qui a donné son aval à ce processus. Ce qui contribue à rendre le moment «historique» : pour la première fois, des Israéliens et des Palestiniens s'assoient autour d'une même table pour discuter officiellement.

Parallèlement aux pourparlers bilatéraux, qui se poursuivront à Washington, des négociations dites «multilatérales» sont organisées pour examiner des questions d'intérêt «régional», pour l'ensemble du Proche-Orient : approvisionnement en eau, désarmement, développement économique et environnement. Nombre de pays et d'organisations internationales, étrangers ou non à la région, y participent.

Les négociations bilatérales n'ont guère progressé jusqu'à aujourd'hui. Mais le climat du processus de paix s'est détendu de manière spectaculaire après l'avènement à Jérusalem d'un gouvernement dirigé par les travaillistes, à la suite des élections de juin 1992, notamment quand Itzhak Rabin a annoncé le «gel» de la plupart des implantations dans les territoires occupés et a laissé entendre qu'un retrait israélien sur le plateau du Golan était envisageable.

(1) L'expression *«droits légitimes»* est une évidente redondance (que seraient des *«droits illégitimes»* ?), mais elle est désormais consacrée par d'innombrables textes officiels dans toutes les langues.

Quarante-cinq ans de conflit

1948

– 14 mai : la Grande-Bretagne met fin à son mandat sur la Palestine.

David Ben Gourion, président du Conseil national juif, proclame l'indépendance de l'Etat d'Israël.

– **15 mai : la première guerre israélo-arabe éclate. Elle durera jusqu'au mois d'octobre 1949.**

1949

– 14 décembre : David Ben Gourion annonce le transfert de la capitale à Jérusalem.

1950

– 24 avril : la Transjordanie annexe la Cisjordanie et forme un seul Etat : le royaume de Jordanie.

1956

– **29 octobre : la crise de Suez provoque le déclenchement de la deuxième guerre israélo-arabe.**

1964

– 28 mai : l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est créée lors du premier sommet de la Ligue arabe.

1965

– 1er janvier : Yasser Arafat fonde le Fath, qui deviendra la principale composante de l'OLP.

– 13 mai : l'Allemagne fédérale annonce l'établissement de relations diplomatiques avec Israël.

1967

– **5 juin : Israël déclenche la guerre de six jours contre l'Egypte, la Syrie et la Jordanie, et occupe le Sinaï, la bande de Gaza, la Cisjordanie et le plateau du Golan.**

– 28 juin : la Knesset vote l'annexion de la partie arabe de Jérusalem.

– 22 novembre : le Conseil de sécurité de l'ONU adopte, à l'unanimité, la résolution 242 qui prévoit l'évacuation par Israël «des» (ou «de») territoires occupés en échange de la reconnaissance de tous les Etats de la région.

1969

– 6 janvier : la France décide d'interdire toute livraison d'armes à destination d'Israël.

– 4 février : Yasser Arafat devient président de l'OLP.

1970

– 17 septembre : l'armée jordanienne attaque les Palestiniens après la destruction de trois avions de ligne occidentaux sur le territoire jordanien.

1972

– 15 février : la France et Israël signent un accord pour la restitution des cinquante Mirage mis sous embargo en 1967.

– 5 septembre : un commando palestinien tue onze Israéliens, en majorité des athlètes, au cours des Jeux olympiques de Munich.

1973

– **6 octobre : l'Egypte et la Syrie déclenchent la quatrième guerre israélo-arabe, dite guerre du Kippour.**

– 22 octobre : le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 338 qui appelle à un cessez-le-feu et à des négociations *«sous les auspices appropriés et en vue d'établir une paix juste et durable au Proche-Orient»*.

– 28 novembre : la Ligue arabe reconnaît l'OLP en tant qu'unique représentant du peuple palestinien.

– 1er décembre : mort de David Ben Gourion.

1974

– 18 janvier : l'accord sur le désengagement et la séparation des forces israéliennes et égyptiennes est signé, au kilomètre 101 de la route Le Caire-Suez, sous l'égide de l'ONU.

– 28 août : la France lève son embargo sur les armes à destination du Proche-Orient, en vigueur depuis 1967.

– 22 novembre : l'Assemblée générale de l'ONU reconnaît le droit des Palestiniens *«à la souveraineté et à l'indépendance nationale»*.

1975

– 11 novembre : l'Assemblée générale de l'ONU adopte une résolution affirmant que *«le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale»*.

1977

– 14 août : le premier ministre israélien, Menahem Begin, décide d'étendre à la Cisjordanie et à la bande de Gaza la législation israélienne.

– 19 novembre : le président égyptien, Anouar El Sadate, est accueilli à Jérusalem et prononce un discours devant la Knesset dans lequel il énumère les cinq points sur lesquels pourrait être fondée une paix juste et durable.

1978

– 1er avril : 30 000 personnes manifestent à Jérusalem pour *«la paix maintenant»*.

– 17 septembre : après de laborieuses négociations, à Camp David, aux Etats-Unis, sous l'égide du président Jimmy Carter, l'Egypte et Israël s'engagent à signer un traité de paix dans les trois mois.

– 8 décembre : mort de Golda Meïr.

1979

– 26 mars : le traité de paix israélo-égyptien est signé à Washington.

– 16 septembre : le gouvernement israélien autorise l'achat de terres dans les territoires occupés.

1980

– 25 janvier : la première phase du retrait israélien du Sinaï prend fin.

– 26 février : l'Egypte et Israël échangent des ambassadeurs.

– 13 juin : le Conseil européen, réuni à Venise, adopte une résolution affirmant que *«le peuple palestinien doit exercer son droit à l'autodétermination»* et que *«l'OLP doit être associée à toute négociation»*.

– 30 juillet : la Knesset adopte la Loi fondamentale qui proclame «Jérusalem réunifiée, capitale éternelle» d'Israël.

1981

– 7 juin : Israël lance un raid aérien contre le réacteur nucléaire irakien de Tamouz.

– 6 octobre : le président Sadate est assassiné, au Caire, au cours d'un défilé militaire.

– 14 décembre : la Knesset vote l'annexion du plateau du Golan.

1982

– 3-5 mars : François Mitterrand est le premier chef d'Etat européen à se rendre en Israël.

– 25 avril : Israël restitue à l'Egypte la dernière partie du Sinaï.

– **6 juin : la cinquième guerre israélo-arabe commence avec l'opération «Paix pour la Galilée», au cours de laquelle l'armée israélienne envahit le Liban. Elle refoule les combattants de l'OLP vers le nord avant de contraindre Yasser Arafat à abandonner son bastion de Beyrouth.**

1983

– 10 avril : Issam Sartaoui, conseiller politique de Yasser Arafat, est assassiné, au Portugal, par le groupe palestinien dissident d'Abou Nidal.

– 24 juin : Yasser Arafat est expulsé de Syrie.

1985

– 3 janvier : le pont aérien qui avait amené, en Israël, plus de six mille juifs éthiopiens (falachas) est interrompu.

– 11 février : le roi Hussein de Jordanie et Yasser Arafat signent, à Amman, un accord qui envisage la participation d'une *«délégation commune jordano-palestinienne»* à d'éventuelles négociations de paix avec Israël.

– 9 septembre : la Knesset adopte une loi qui interdit tout contact entre citoyens israéliens et responsables de l'OLP.

– 1er octobre : l'aviation israélienne détruit le quartier général de l'OLP, près de Tunis, causant la mort d'une soixantaine de personnes.

1986

– 21 juillet : le premier ministre israélien, Shimon Pérès, s'entretien, au Maroc, avec Hassan II.

– 11 septembre : un sommet israélo-égyptien se réunit, à Alexandrie, après la conclusion d'un accord sur le litige frontalier de Taba. Les deux parties acceptent le principe d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.

1987

– 13 juillet : pour la première fois depuis vingt ans, une délégation soviétique, chargée de dresser l'inventaire des biens soviétiques en Terre sainte, arrive en Israël.

– 7 décembre : la *«révolte des pierres»* (Intifada) démarre dans les territoires occupés par Israël.

1988

– 30 juillet : le roi Hussein de Jordanie renonce à sa souveraineté sur la Cisjordanie en faveur de l'OLP.

– 15 novembre : le Conseil national palestinien (CNP), qui tient lieu de Parlement en exil, réuni à Alger, reconnaît les résolutions 242 et 338 de l'ONU. Yasser Arafat proclame la naissance de l'Etat de Palestine.

– 13 décembre : Yasser Arafat reconnaît, à Genève, à la tribune des Nations unies, le droit à l'existence d'Israël et déclare renoncer *«totalement»* au terrorisme.

1990

2 août : l'Irak envahit le Koweït, et Yasser Arafat apporte son soutien à Saddam Hussein.

1991

– 30 octobre : une conférence de paix israélo-arabe s'ouvre à Madrid. Palestiniens, Israéliens, Jordaniens et Syriens se rencontrent sous le coparrainage des Américains et des Soviétiques.

1992

– 23 juin : le Parti travailliste, mené par Itzhak Rabin, gagne les élections législatives.

– 10 septembre : M. Rabin annonce qu'Israël est prêt à négocier un *«retrait limité»* du plateau du Golan en échange d'une *«paix totale avec la Syrie»*.

– 15 décembre : 415 Palestiniens, sympathisants du mouvement intégriste musulman Hamas, sont expulsés vers le Liban sud après l'assassinat d'un garde-frontière israélien.

1993

– 19 janvier : la loi interdisant les contacts entre Israël et l'OLP est abrogée.

– 29 août : M. Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, annonce qu'il est parvenu avec l'OLP à un accord sur un plan d'autonomie des territoires occupés, en commençant par *«Gaza, Jéricho d'abord»*.

– 31 août : la onzième session de discussions bilatérales israélo-arabes s'ouvre à Washington.

– 9 septembre : Yasser Arafat signe, à Tunis, un accord de reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP.

– 10 septembre : le premier ministre israélien, M. Rabin, signe à Jérusalem l'accord de reconnaissance entre Israël et l'OLP.

– 13 septembre : Itzhak Rabin et Yasser Arafat participent, à Washington, en présence du président américain, Bill Clinton, à la cérémonie de signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés.

L'ACCORD DE WASHINGTON

Paris a eu raison trop tôt

par Jean-Pierre Langellier

LA réconciliation Israël-OLP a eu lieu à Washington, loin de l'Europe. Elle s'était nouée en Norvège. Loin des Douze, loin de la France. *A Madrid déjà, dans la* salle des colonnes du Palais royal où se tenait, en octobre 1991, la conférence de paix sur le Proche-Orient, un diplomate du Quai d'Orsay écoutait, silencieux, les discours des participants : c'était la seule – et discrète – présence française à cet événement.

De Madrid à Washington, la France a été contrainte de jouer un rôle mineur qui ne correspond ni à ses ambitions ni à ses responsabilités historiques dans la région. Ses partenaires européens ne sont, il est vrai, pas mieux lotis. Officiellement, la France fait contre mauvaise fortune bon cœur. Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a exprimé à plusieurs reprises le *« soutien actif »* du gouvernement au processus en cours. L'Elysée, pour sa part, a fait savoir, dès le 3 septembre, que l'*« amertume n'est pas de saison »*.

Le porte-parole de la présidence de la République, Jean Musitelli, ripostait ainsi aux critiques du chef de la diplomatie française exprimées la veille dans un entretien au *Monde* (nos éditions du 2 septembre). Si la France est aujourd'hui *« en dehors du coup »*, avait observé M. Juppé, c'est *« parce qu'elle s'est fait marginaliser »* en défendant *« la thèse d'une vaste conférence mondiale qui n'a pas été retenue, qui n'était pas bonne »*. En réponse, M. Musitelli s'élevait *« contre le thème répandu ces jours-ci dans la presse d'une marginalisation de la France »*.

Cette querelle domestique pouvait paraître déplacée, compte tenu de l'importance de l'enjeu. Une chose est sûre : la constance de la France n'est pas en cause. Depuis les années 70, on s'y dépense activement – toutes familles politiques confondues – pour hâter l'avènement d'une solution politique au conflit israélo-arabe, sans prétendre se poser ni en arbitre ni en médiateur.

Comment favoriser un règlement ? Sous le règne de Roland Dumas, la diplomatie socialiste a défendu avec netteté l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient à laquelle elle s'était ralliée en faisant valoir que les contacts directs entre Israël et ses voisins n'avaient pu aboutir. Tirant en septembre 1991 les leçons de la guerre du Golfe à la tribune de l'ONU, M. Mitterrand plaidait une nouvelle fois pour la fameuse conférence, *« catalyseur de toute négociation réussie »*. Ce fut peine perdue. L'insistance française à promouvoir le rôle des Nations unies – enceinte où elle dispose d'une place privilégiée – était inacceptable par Israël, qui n'avait pas pardonné le vote à New-York d'une résolution assimilant sionisme et racisme.

Pour avoir, pendant des années, fait de ce projet son cheval de bataille, la France ne mérite pas pour autant qu'on lui intente un mauvais procès. Après tout, George Bush et James Baker finirent par jeter leur autorité en faveur d'une *conférence internationale* – celle qui se tint à Madrid – même si cette formule ne visait qu'à fournir, avec la bénédiction du co-parrain russe, un lever de rideau solennel à des négociations directes entre Israël et chacun de ses partenaires arabes.

« Aller au bout de son droit »

En arrivant à la tête de l'Etat, M. Mitterrand, fervent défenseur des accords de Camp David, avait assumé tout l'héritage pro-oriental gaulliste et giscardien, depuis l'ouverture d'un bureau de l'OLP en novembre 1975 jusqu'à la déclaration du Conseil européen de Venise affirmant *« le droit à l'autodétermination du peuple palestinien »* (juin 1980).

Sur quoi peut déboucher cette autodétermination ? Dès son discours devant la Knesset, le 3 mars 1982, M. Mitterrand lâche la phrase fatidique : *« Le dialogue suppose que chaque partie puisse aller jusqu'au bout de son droit, ce qui, pour les Palestiniens comme pour les autres, peut, le moment venu, signifier un Etat. »* Mais il refuse encore à Yasser Arafat ses galons de négociateur tant que l'OLP dénie à Israël le droit d'exister et les moyens de sa sécurité.

Après le double sauvetage de l'OLP au Liban, la normalisation entre la France et la centrale entre dans sa dernière phase. *« Il ne s'agit pas,* déclare M. Mitterrand, *de jouer à cache-cache avec l'Histoire. C'est en Cisjordanie que se trouve l'Etat palestinien. »* En affirmant reconnaître à Genève, le 14 décembre 1988, *« le droit d'Israël à vivre en paix et en sécurité »* et *« renoncer totalement »* au terrorisme, Yasser Arafat satisfait aux exigences de la France. Il lui reste à confirmer clairement à Paris l'irréversibilité de son *aggiornamento*, ce qu'il fait, le 2 mai 1989, en déclarant *« caduque »* la Charte de l'OLP.

Dès lors, logique avec lui-même, le chef de l'Etat ne cessera d'inviter les Israéliens à discuter avec l'OLP. Pour M. Mitterrand, de deux choses l'une : ou bien le chef de l'OLP n'est pas un homme *« fréquentable »* et on l'évite, ou bien il incarne la lutte d'un peuple, sa soif d'indépendance, et on lui parle non pas à la sauvette ou en terre étrangère, mais chez soi et au grand jour. Qu'on la déplore ou non, la position française a au moins le mérite de la cohérence et de la continuité.

« Jusqu'à nouvel ordre, déclarait-il en novembre dernier lors de sa visite officielle en Israël à l'invitation de ses amis travaillistes, *il n'y a pas d'autre force réelle que l'OLP à l'horizon politique. (...) Tant qu'Israël ignorera l'OLP, il ne pourra y avoir de négociations fructueuses avec les Palestiniens. »* Cette vérité toute simple, l'Etat juif l'a enfin faite sienne. Et l'Elysée peut affirmer avec justesse que *« ce qui se passe aujourd'hui est conforme à ce que nous avons toujours souhaité et représente pour la France et l'Europe une occasion exceptionnelle »*.

La déléguée générale de Palestine en France, Leila Shahid, qui ne s'y est pas trompée, a déploré que les participants à la cérémonie de Washington n'aient pas eu un mot de remerciement pour la France et l'Europe en général. *« Je dirai à M. Arafat que je suis surprise qu'il n'ait pas mentionné le rôle que l'Europe et la France ont joué pour la reconnaissance mutuelle et pour que les négociations avancent. (...) Je suis déçue de voir que, sur la pelouse de la Maison Blanche, on ne parle que de M. Clinton. »*

Une ingratitude que l'ambassadeur d'Israël en France, M. Yehuda Lancry, qui dialoguait avec Mme Shahid lors du « Club de la presse d'Europe 1 », a résumée par un proverbe arabe : *« L'hôte ne se souvient que du dernier dîner... »*

Les réactions dans les milieux politiques

□ **Simone Veil : *« Un événement bouleversant »*.** – Simone Veil, ministre des affaires sociales, a déclaré lundi 13 septembre, sur France 2, que la poignée de main entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat est un *« événement bouleversant »*. *« Par la volonté d'un petit groupe d'hommes »*, qui *« ont renversé le sens de l'histoire »*, a observé Mme Veil, cet accord est *« l'espoir de mettre fin à une guerre (...) qui était un danger pour le monde entier »*. L'ancienne présidente du Parlement européen a ajouté qu'elle avait *« le cœur un peu serré »* devant *« l'absence de l'Europe »* au moment de la signature de cet accord, *« parrainé par les Etats-Unis et la Russie »*.

□ **Jean Glavany (PS) : *« Il y a encore du chemin à faire. »*** – Pour Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste, *« la signature* [de l'accord] *n'entraîne pas* ipso facto *un apaisement généralisé »*. *« Il y a encore du chemin à faire pour convaincre quelques irréductibles »*, a-t-il observé, en renouvelant aux signataires de l'accord l'expression du *« respect »* des socialistes et *« leurs encouragements pour la suite »*.

□ **Pierre Mauroy (PS) : *« un rêve »*.** – Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, s'est déclaré *« ému et bouleversé de vivre enfin ce rêve »*. *« Ceux qui ont œuvré ensemble pour la paix,* a-t-il ajouté, *doivent désormais conduire, dans la région, une action de grande envergure politique, économique et sociale, à l'échelle du courage politique qui a permis l'acte historique d'aujourd'hui. »*

□ **Jean-Pierre Brard (PCF)**, député de la Seine-Saint-Denis et vice-président du groupe d'amitié France-Israël, a indiqué qu'il avait fait remettre *« symboliquement »*, lundi 13 septembre, à 17 heures, une gerbe de fleurs à Leïla Shahid, délégué général de la Palestine à Paris, et à Yehuda Lancry, ambassadeur d'Israël en France.

□ **Claude Cheysson : *« le Prix de la mise en scène à Clinton »*.** – Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, a déclaré, mardi 14 septembre, sur France-Inter, que le *« premier Prix de la mise en scène »* devrait être remis à Bill Clinton pour la signature de l'accord de paix Israël-OLP. *« Une pelouse garnie, arrivent quelques vedettes, et puis M. Loyal accompagné de ses deux fauves... »*, a-t-il ironisé, avant de souligner que *« l'Europe a un rôle déterminant à jouer »* et qu'au Parlement européen, dont il est membre, il sera *« demandé qu'un contact politique soit établi avec MM. Rabin et Arafat et qu'immédiatement des crédits importants soient disponibles »*.

Dans la presse parisienne

□ ***Libération* : *« confiance mutuelle »*.** – *« Ce qui s'est passé lundi à la face du monde entier n'est pas, chacun le sait, une fin, mais un commencement. (...) Aussi flous aujourd'hui que soient les contours de la solution définitive, dans trois ou cinq ans, elle ne pourra être de même nature que la paix de Camp David. Entre Israéliens et Palestiniens, les « frontières sûres et reconnues » que préconisent les résolutions de l'ONU ne peuvent reposer sur des no man's lands et des garanties militaires réciproques, comme ce fut le cas pour le Sinaï ou pourrait l'être avec le Golan. Elles doivent se construire par la confiance mutuelle, et cela ne sera pas fait en un jour »* (Marc Kravetz).

□ ***Le Quotidien de Paris* : *« signe fondateur »*.** – *« Cet accord fragile n'a de sens et d'avenir que s'il devient une affaire universelle. Il n'est pour l'instant qu'un signe, une sorte de signe fondateur que contrarie de multiples menaces. (...) Livrés à eux-mêmes, Israéliens et Palestiniens ne construiront au mieux qu'une paix précaire et perpétuellement menacée de l'extérieur. C'est le devoir et l'intérêt de l'ensemble des nations responsables d'être, dès à présent, les garantes actives de leur avenir »* (Philippe Tesson).

□ ***Le Figaro* : *« gagner la paix »*.** – *« Il est des moments où l'émotion submerge tout : c'est la magie de l'Histoire. Elle était visible, hier, à la Maison Blanche. (...) Pour Yasser Arafat, Yizhak Rabin et Shimon Pérès, il reste maintenant à gagner la paix. le premier devra avoir raison des palestiniens qui, dans les camps se dressent déjà, au nom du fondamentalisme, contre la paix avec Israël. Les deux hommes d'Etat israéliens n'en ont pas fini non lus avec le Likoud, le puissant parti d'opposition (...). Puissent les uns et les autres comprendre la grande leçon du 13 septembre. Il ne faut pas avoir peur de l'Histoire, surtout quand, chose rare, elle est belle »* (Franz-Olivier Giesbert).

□ ***L'Humanité* : *« illusion d'optique »*.** – *« La cérémonie de la Maison-Blanche pourrait créer une sorte d'illusion d'optique et laisser croire que Bill Clinton et ses prédécesseurs sont à la fois les pères, les acteurs et les protecteurs du nouveau paysage. C'est aller un peu vite en besogne. Il y a belle lurette que les Etats-unis auraient enterré le peuple palestinien, sans fleurs ni couronnes et avec soulagement, s'il avait un seul instant baissé les bras dans sa lutte pour son existence (...) Si le 13 septembre reste dans l'Histoire comme une date chargée d'espoir, c'est que « tous les gars du monde », comme on dit, avaient fait leur cette idée simple : le peuple palestinien a droit comme les autres à une terre, une patrie et un Etat. C'est que le peuple israélien, lassé de tant de souffrances, avait fait sienne l'idée de la paix et de la coexistence paisible aux côtés des Palestiniens »* (Claude Cabanes).

DIPLOMATIE

Le voyage du président de la République en Corée du Sud

A Séoul, M. Mitterrand veut donner une nouvelle image de la France

François Mitterrand a commencé, mardi 14 septembre, une visite officielle en Corée du Sud. Le président de la République se rendra ensuite, les 16 et 17 septembre, au Kazakhstan.

SÉOUL

de nos envoyés spéciaux

« Etre présent là où ça bouge. » Telle est la réponse du porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli, à celui qui observe que les deux pays choisis par François Mitterrand pour son nouveau voyage asiatique paraissent un peu exotiques eu égard aux ambitions traditionnelles de la France. La Corée, par où débute la visite du président de la République, ne semble pas cependant un mauvais choix pour démarrer, dans cette façade pacifique de l'Asie à l'incomparable dynamisme, une politique de présence de la part d'un vieux pays européen un peu en perte de vitesse et dont les performances dans la région sont des plus modestes. Les succès de la Corée du Sud sont, en effet, assez patents depuis deux décennies pour lui avoir valu l'appellation de « dragon d'Asie » et pour lui permettre de demander son entrée à l'OCDE, le club des puissances industrielles.

Un peu coincé entre de grands voisins et son protecteur américain, ce pays s'intéresse désormais à l'Europe. Avec la France, une politique de rapprochement a commencé avant même le début d'évolution démocratique de la fin des années 80 (visite à Séoul du premier ministre Laurent Fabius en 1985, puis du président Chun Doo-whan à Paris l'année suivante). Cela a préparé un terrain jugé, à Paris, virtuellement fertile, en raison notamment de la *« bonne image culturelle de la France »* (1).

Ce voyage de M. Mitterrand a lieu, par ailleurs, au moment où Séoul vient d'annoncer sa préférence pour le projet français de TGV qui, en l'an 2000, devrait relier la capitale à Pusan, le grand port du sud de la péninsule. Jusqu'ici, pour l'homme de la rue, les technologies du futur, ce sont d'abord celles du voisin japonais (qui a équipé Séoul en métro) et de l'Amérique, dont la présence militaire rappelle la puissance. Le choix de la France pour le TGV (le contrat n'a pas été signé, mais le projet franco-anglais a jusqu'à présent été préféré à celui des Allemands) a brusquement modifié les perceptions : longtemps sous-estimée en matière technologique, la France apparaît désormais comme un concurrent de l'Allemagne, non seulement en Corée mais dans la région. Pour Paris, ce pays sera peut-être un partenaire moins lointain.

Un test pour la coopération

Reste à savoir comment cette carte sera jouée par la France, dont la présence en Asie est très faible : en Corée, elle vient en quatrième position pour les investissements en provenance de la CEE (2,4 % du total des implantations étrangères) avec quatre-vingts entreprises relativement peu significatives dans le domaine industriel. Elle est la troisième destination des investissements coréens en Europe, l'implantation de Daewoo Electronics en Lorraine en étant un des derniers exemples. Les échanges franco-coréens sont équilibrés mais modestes (0,6 % de nos exportations, soit au total 6,5 milliards de francs). Parmi les grands contrats récents figurent la livraison de deux Airbus et l'installation du système de billetterie des trains de banlieue à Séoul.

Le contrat TGV, s'il se réalise bien, sera le véritable test des possibilités de coopération bilatérale. Il aura d'abord un effet d'entraînement : une cinquantaine d'entreprises françaises doivent participer au projet : *« Il s'agira de les aider à élargir le champ de leur action au-delà du projet TGV lui-même »*, souligne M. Jean-Paul Joye, président de la chambre de commerce et d'industrie française en Corée. Le renouvellement de l'image de la France intervient en outre alors que les priorités coréennes en matière de développement pour les dix prochaines années coïncident avec des secteurs où notre industrie est en bonne position : transports terrestres et aériens, énergie, dont le nucléaire, environnement et télécommunications.

Le consortium franco-anglais a pris un risque calculé : fournir aux Coréens la technologie du TGV actuellement en service sur la ligne Paris-Lille, en cherchant des partenaires locaux en vue d'une coopération industrielle approfondie, susceptible de déboucher sur des marchés tiers. En d'autres termes, GEC-Alsthom, tout en conservant une longueur d'avance en matière de technologie, entend coopérer avec les Coréens pour les trains de la génération précédente.

La négociation de GEC-Alsthom avec les Coréens, qui commencera dès la fin de la visite de M. Mitterrand, s'annonce néanmoins âpre, la pression des Allemands s'étant faite de nouveau *très forte* (2) *et Siemens* restant un recours. Mais plus encore que les termes du contrat, ce sera la manière dont les Coréens l'appliqueront qui risque à terme de poser des problèmes. *« Bonne chance aux Français ! »* : le dépit des Japonais, dont le train a été écarté dès juin, sonne comme une mise en garde. Le Japon fait en général preuve d'une extrême prudence dans les transferts de technologie aux Coréens de peur d'en faire des concurrents. Or, ces derniers sont aux abois : la perte de compétitivité due à l'augmentation des coûts de main-d'œuvre fait du « saut technologique » une question de survie pour la plupart de leurs entreprises. Contrés par les Japonais et les Américains, ils se tournent vers les Russes pour se procurer ce qu'on leur refuse ailleurs, et vers les Européens.

Bon gré, mal gré, le respect de certaines règles s'impose aux Coréens ; et une évolution vers une libéralisation (des investissements notamment) y est sensible. La Corée est, enfin, en train de devenir, par le redéploiement *accéléré de son industrie en Asie*, un des points de passage obligé vers une région où les échanges croissent de manière vertigineuse. Le contrat du TGV pourrait être en effet un test des dispositions des Coréens de coopérer avec les Français sur des marchés tiers. La Chine est, d'évidence, l'un de ceux-ci.

JEAN-PIERRE CLERC et PHILIPPE PONS

(1) M. Musitelli a rappelé quelques faits : le nombre des jeunes Coréens étudiant le français dans la péninsule, ou faisant des études dans l'Hexagone, est très substantiel ; il existe à Paris trois centres de « coréanologie », le directeur artistique de l'Opéra Bastille, M. Chung, est coréen. Le président de la République, par ailleurs, emmène dans sa délégation l'actrice Sophie Marceau, *« très estimée à Séoul »*

(2) Siemens vient de contester la régularité des opérations liées à l'appel d'offres, et demande à Séoul de reconsidérer son choix.

Le chef de l'Etat victime d'un « léger malaise »

François Mitterrand a été victime d'un *« léger malaise »* mardi 14 septembre, peu après son arrivée en Corée du Sud, mais a pu reprendre le cours normal de son programme, a-t-on déclaré dans son entourage. Ce malaise est *« semblable à celui qu'il avait déjà subi il y a quelques années au Venezuela en raison du décalage horaire et de la chaleur »*, a-t-on précisé de même source.

Le président de la République *« s'est rafraîchi, a bu un verre d'eau et après un court repos a repris le cours normal de son programme »*. M. Mitterrand signait le livre d'or des visiteurs avant de rencontrer le président sud-coréen Kim Young-sam lorsque s'est produit l'incident.

M. Mitterrand, soixante-seize ans, qui venait d'arriver à Séoul pour une visite de trois jours, a semble-t-il trébuché et est tombé lors de cette cérémonie qui se déroulait sous un chaud soleil à la Maison Bleue, la résidence présidentielle sud-coréenne. Le président aurait alors, selon l'agence Reuter, *« discrètement vomi dans son mouchoir »*. L'aide de camp du président français l'aurait immédiatement relevé avant de l'accompagner à l'ombre. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CHINE : incarcéré depuis 1979

Wei Jingsheng, le plus célèbre des dissidents du « printemps de Pékin », a été libéré

Les autorités chinoises ont annoncé mardi 14 septembre la mise en liberté sur parole, le matin même, du dissident Wei Jingsheng. Le geste est ostensiblement opéré en vue de promouvoir la candidature de Pékin pour l'organisation des Jeux olympiques de l'an 2000, en réponse aux accusations occidentales sur la situation des droits de l'homme en Chine.

PÉKIN

de notre correspondant

Le prisonnier de Deng Xiaoping est « libre ». Wei Jingsheng, le plus célèbre des dissidents incarcérés en 1979 lors de la répression d'une première vague d'agitation pro-démocratique connue sous le nom de « printemps de Pékin », a été mis en liberté surveillée mardi 14 septembre à 9 heures du matin, pour « bonne conduite », six mois avant l'expiration en mars prochain de la peine de quinze ans de détention à laquelle il avait été condamné pour offense au Prince. Il doit cependant se présenter à intervalles réguliers au commissariat de police de son lieu de résidence à Pékin pour rendre compte de ses faits et gestes. En milieu de journée, il n'avait pas encore été en contact avec la presse étrangère, mais il y avait peu de raisons de douter des déclarations officielles sur son élargissement.

Des précisions sur les circonstances de son interpellation peuvent donc aujourd'hui être rendues publiques, qui éclairent sa personnalité. Nous avions connu Wei grâce au « mur de la démocratie », un pan de muraille grisâtre de l'ouest de Pékin où s'affichait la littérature manuscrite des dissidents depuis l'automne 1978 (1). Grand gaillard de vingt-neuf ans qui portait sur le visage son caractère décidé, il s'était illustré par un pamphlet devenu célèbre, *la Cinquième Modernisation*, où il rejetait le marxisme-léninisme en tant qu'idéologie périmée et affirmait haut et fort que, sans la démocratie, les quatre modernisations promises par le régime que Deng n'étaient qu'un leurre. Plus tard, peu avant son arrestation, il traita publiquement Deng de *« despote »*. Ce dernier ne le lui pardonna pas.

Wei tirait son anticommunisme de son expérience de garde rouge pendant la révolution culturelle, durant laquelle il avait – déjà – fait partie d'un groupe d'agitateurs décidés à attaquer les dirigeants à prétentions révolutionnaires comme la femme de Mao, Jiang Qing. Envoyé à la campagne, il avait découvert la misère de la Chine maoïste et s'était formé une vision du monde où ni Lénine ni Marx n'avaient décidément leur place.

Des « secrets d'Etat »

Contrairement à ce qui lui fut reproché à son procès en octobre 1979, Wei Jingsheng n'avait pas tenté de *« vendre »* des *« secrets d'Etat »* à la presse étrangère. En revanche, il avait pris sur lui de nous communiquer – ainsi, semble-t-il, qu'à d'autres journalistes – des informations qui ne présentaient pas un caractère de secret militaire susceptible de nuir à la Chine mais constituaient effectivement des secrets dans le contexte fermé de l'époque. Il s'agissait de la composition du commandement du corps expéditionnaire que Deng Xiaoping venait d'envoyer contre le Vietnam pour « punir » ce dernier d'avoir envahi le Cambodge. Wei disposait de ces informations en raison de la qualité de militaire de son père – avec lequel il était d'ailleurs fâché.

Les raisons pour lesquelles il jugeait important que la presse étrangère connaisse ces noms tenaient à sa conception de la liberté de l'information et – nous l'avons compris après coup, mais n'avons pas eu le temps, sur le moment, d'en parler avec lui – à la responsabilité personnelle qu'il considérait nécessaire d'attribuer aux hommes qui, pour des raisons de grandeur obsolètes, lançaient dans une nouvelle aventure militaire, hors de ses frontières, une Chine sortant tout juste du cataclysme maoïste. Les informations de Wei furent recoupées auprès d'autres sources et il apparut rapidement que plusieurs centaines de personnes au sein du régime devaient être au courant de ces soi-disant « secrets ».

Peu après, Wei nous avait demandé un service qui n'était pas étranger non plus à la liberté de la presse : lui fournir une machine à ronéoter afin de lancer sa revue non officielle, *Explorations*, qu'il voulait un premier exemple d'organe de presse indépendant du pouvoir. Nous lui avions refusé ce service trop manifestement contraire à la conception des autorités sur les droits des journalistes étrangers à Pékin, mais avions accepté de souscrire par avance à sa revue un abonnement d'un an à un tarif nettement supérieur à celui de la presse officielle, et qui serait, aujourd'hui, dérisoire.

Lors de son procès, que les autorités voulaient secret en dépit de son caractère officiellement « public », mais dont les minutes furent publiées par d'autres dissidents, les autorités firent état de conversations dans lesquelles Wei Jingsheng paraissait tenter de monnayer ses informations auprès d'autres journalistes, un peu comme le fait aujourd'hui chaque département du gouvernement « communiste ». Les caviardages manifestes opérés dans les enregistrements sonores de la police secrète ne permettaient pas d'établir avec certitude les intentions de Wei. En tout état de cause, Wei, qui assura lui-même sa défense, exposa à quel point les faits qu'on lui reprochait n'avaient rien à voir avec l'accusation implicite de trahison, et que le véritable motif de son arrestation résidait dans ses prises de position anticommunistes.

Depuis, les rumeurs les plus alarmistes avaient circulé à son sujet. Il aurait été physiquement très éprouvé par un traitement inhumain, jusqu'à souffrir de troubles mentaux. On craignait même un suicide. Les témoignages d'autres dissidents de la même époque qui ont été récemment libérés indiquent plutôt qu'ils ont été bien traités. En revanche, les autorités, qui, depuis quelques années, ont eu à cœur de faire comprendre que Wei était un prisonnier de choix, donc objet d'un traitement destiné à éviter d'en faire un martyr, ont avec insistance souligné qu'il se refusait à tout repentir quant à ses vues « contre-révolutionnaires ». Et cela même après qu'on lui eut fait faire, il y a quelques mois, un petit tour dans le Pékin *« modernisé selon la théorie de Deng Xiaoping sur l'économie socialiste de marché »*, certes assez différent de la ville maussade et pouilleuse que Wei avait quittée lors de son départ pour l'*« archipel »*.

Un fonctionnaire du ministère de la justice, annonçant sa mise en liberté sur parole, indiqua que le jugement du tribunal de Tangshan, à l'est de Pékin, où le dissident était dernièrement détenu, précisait qu'il avait *« respecté les règlements carcéraux »* mais pas qu'il eut reconnu une *« faute »*. Va-t-il changer d'avis? On le saura quand les autorités laisseront le vétéran des prisonniers politiques de la Chine de Deng parler aux journalistes étrangers. A moins qu'il ne soit pas libre à ce point?

FRANCIS DERON

(1) En 1979, Francis Deron était au bureau de l'Agence France-Presse à Pékin (NDLR).

□ **AFGHANISTAN : l'un des principaux lieutenants du commandant Massoud est blessé dans un attentat .** – Au moins trois personnes ont été tuées et cinq autres blessées, dont le général Yunus Qanooni, l'un des principaux lieutenants du commandant Massoud, dans un attentat à la bombe lundi 13 septembre à Kaboul, a indiqué Radio-Kaboul, captée à Islamabad. Selon la radio gouvernementale, la bombe, dissimulée dans une charrette à bras, a explosé au passage de la voiture du général. – *(AFP.)*

□ **BANGLADESH : remaniement ministériel.** – Trois nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement du Bangladesh, remanié lundi 13 septembre par le premier ministre, la begum Khaleda Zia. Le général en retraite Shawkat Ali, ancien compagnon d'armes du président Ziaur Rahman, assassiné en 1981 et dont le premier ministre est la veuve, a été nommé ministre de l'alimentation. Le colonel en retraite Akbar Hossain, autrefois ministre de l'énergie, devient ministre de l'environnement et des forêts, et Moyeen Khan, un médecin, ministre d'Etat au plan. – *(AFP.)*

□ **INDE : des groupes séparatistes sikhs revendiquent l'attentat à la voiture piégée de New-Delhi.** – Trois groupes séparatistes sikhs ont revendiqué l'attentat à la voiture piégée qui a fait huit morts et une quarantaine de blessés, samedi, en plein centre de New-Delhi (*le Monde* du 14 septembre), ont rapporté, lundi 13 septembre, plusieurs journaux indiens. Le KLF (Force de libération du Khalistan) ainsi que le Khalistan Commando Force (KCF) et le Bhindranwale Tigers Force of Khalistan (BTFK) ont affirmé être à l'origine de l'explosion, dans des appels téléphoniques à un quotidien du Pendjab. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le président Aristide rend l'armée responsable de la récente vague d'assassinats politiques

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Le président en exil Jean-Bertrand Aristide a réclamé la démission du commandant en chef de l'armée, le général Raoul Cedras, et du chef de la police militaire, le colonel Michel François. Dans un message en créole diffusé par la Voix de l'Amérique, lundi 13 septembre, il a affirmé que ces deux officiers étaient responsables de la nouvelle vague de violence qui a fait plus de dix morts au cours des derniers jours (*le Monde* du 14 septembre). Après l'assassinat, samedi, d'Antoine Izméry, l'un des partisans les plus connus du président Aristide, de nouvelles menaces de mort ont été proférées contre le maire de Port-au-Prince, Evans Paul, et contre plusieurs ministres du nouveau gouvernement, qui ont dû se cacher.

A l'issue d'une réunion samedi avec le premier ministre Robert Malval, qui reste barricadé dans sa résidence privée, le général Cedras et le colonel François ont déclaré qu'ils n'étaient pas en mesure d'assurer la sécurité des membres du gouvernement ni des installations de l'Etat. *« L'armée ne joue pas le jeu de l'accord qu'elle a signé en juillet à New-York. Il est clair que Raoul Cedras, Michel François, les militaires et les « attachés »* (auxiliaires de la police en civil et armés) *ont le même objectif : empêcher coûte que coûte le retour du président le 30 octobre »*, constate un diplomate en poste à Port-au-Prince.

Le médiateur des Nations unies, Dante Caputo, et les représentants des « pays amis » (Etats-Unis, France et Canada) ont multiplié les pressions pour que le colonel Michel François soit éloigné d'Haïti. Selon des informations dignes de foi, le chef de la police a refusé de se rendre au Chili, mais accepterait de partir pour la République dominicaine voisine, un pays qui sert de base arrière aux duvaliéristes depuis 1986. Il n'est pas sûr que la mise à l'écart de Michel François suffise à remettre le processus de démocratisation sur les rails. D'autres barons duvaliéristes, comme Franck Romain (l'ancien maire de Port-au-Prince mis en cause lors du massacre de l'église Saint-Jean-Bosco, en septembre 1988) et l'ancien général Prosper Avril sont de retour en Haïti.

Selon des informations recueillies tant à Port-au-Prince qu'à Gonaïves (170 kilomètres au nord de la capitale), les anciens « tontons macoutes » ont été regroupés et réarmés au sein d'une nouvelle organisation, les Forces armées révolutionnaires populaires (FARP). *« La communauté internationale semble ne pas comprendre la gravité de la situation »*, souligne Hervé Denis, le ministre de l'information et de la culture, menacé de mort car il tente de mettre en disponibilité les journalistes de la radio et de la télévision nationales recrutés par les putschistes. Pour la grande majorité des Haïtiens, il est clair que la seule menace de rétablissement des sanctions internationales ne suffira pas à neutraliser les bandes armées et leurs commanditaires.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **PÉROU : attentats du Sentier lumineux contre des banques.** – Une série d'attentats à la bombe ont fait deux blessés et des dégâts matériels devant sept banques et un édifice public, lundi 13 septembre à Lima, un an jour pour jour après l'arrestation du chef et fondateur du mouvement « maoïste » du Sentier lumineux, Abimaël Guzman. Selon le ministère de l'intérieur, dix-huit rebelles de ce mouvement ont été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à lancer des engins explosifs contre le Parlement. La chaîne de télévision Canal 2 a brièvement montré, dimanche, Abimaël Guzman, qui purge une peine à perpétuité, amaigri et marchant avec difficulté dans la cour de sa prison. – *(UPI, AFP.)*

EUROPE

Pologne, an V

Suite de la première page

Il se révéla incapable de transformer ce mouvement en grève générale : pour forcer la main au gouvernement arc-bouté sur ses limites budgétaires, Solidarité déposa une motion de censure à la Diète.

Le 28 mai, jour du vote, stupeur – y compris dans les rangs de Solidarité : la motion de censure, adoptée à une unique voix de majorité, fit tomber le gouvernement de Hanna Suchocka. Ce même gouvernement que Solidarité avait aidé à former un an plus tôt et avec lequel il venait de négocier pendant des mois un *« pacte sur l'entreprise »* visant à impliquer davantage les syndicats dans le processus de privatisation...

Ce vote se révéla, pour Solidarité, une démarche suicidaire : son groupe parlementaire en sortit scindé en deux, puisque plusieurs députés de Solidarité refusèrent de voter contre le gouvernement ; et le président Lech Walesa lui ravit aussitôt l'initiative en décidant de dissoudre le Parlement pour convoquer des élections législatives le 19 septembre. Solidarité, premier syndicat indépendant à l'Est, tombeur du communisme, apparaissait désormais clairement comme l'une des forces hostiles aux réformes.

Mais déjà, Solidarité n'était plus que l'ombre de ce qu'avait été le grand mouvement de 1980-1981. L'éclatement s'est fait en plusieurs étapes, après l'arrivée au pouvoir des hommes de Lech Walesa en 1989. Ce fut d'abord *« la guerre au sommet »*, qui mena au duel Walesa-Mazowiecki à l'élection présidentielle de décembre 1990. Cette première déchirure, la plus douloureuse peut-être, sépara le leader ouvrier et charismatique, l'électricien des chantiers navals de Gdansk, de ses prestigieux conseillers de l'intelligentsia de Varsovie, Adam Michnik, Tadeusz Mazowiecki, Bronislaw Geremek, Jacek Kuron... Aujourd'hui, Adam Michnik a renoncé à la politique proprement dite et dirige le journal qu'il a fondé en 1989, *Gazeta Wyborcza* – une belle réussite – tout en parcourant le monde et en méditant sur les embûches du post-communisme.

Jacek Kuron, ministre du travail dévoué corps et âme à sa cause, a l'insigne honneur d'avoir donné son nom aux allocations-chômage, les *kuroniowki* et, le 25 juin dernier, s'est fait physiquement agresser par une foule de retraités criant misère alors qu'il commémorait les émeutes de Radom, qui, le 25 juin 1976, avaient donné naissance au KOR, ancêtre de Solidarité. L'ex-premier ministre Tadeusz Mazowiecki, président de l'Union démocratique, le parti le plus engagé dans les réformes, fait pour l'ONU de courageux rapports sur les violations des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, malheureusement jamais suivis d'effets. Quant au professeur Geremek, il est de nouveau le stratège de cette campagne pour l'Union démocratique, un stratège désespéré par les lenteurs de l'édification de la démocratie parlementaire. La seconde fracture a visé la droite de Solidarité, en deux temps. Lech Walesa, devenu président de la République, s'est d'abord séparé des frères Kaczynski et de leur groupe dont il s'était entouré à la présidence en 1991, puis, l'année suivante, s'est très durement affronté avec le premier ministre Jan Olszewski, l'ancien avocat des prisonniers de Solidarité.

Walesa, meurtri mais vainqueur

Enfin, cette année, la dernière rupture fut celle de Lech Walesa avec Solidarité, *« son »* syndicat, qu'il avait si héroïquement dirigé mais qui, les relations se tendant, ne daigna pas l'inviter à prendre la parole à son congrès, en juin.

Chaque fois, le président eut le dessus, mais sortit meurtri de ces combats, blessé par la dégradation de son image. Aujourd'hui, *« c'est un homme très seul »* qui occupe le Belvédère, remarque l'un de ses conseillers, le juriste Lech Falandysz. *« Comme Pilsudski (1). Sauf que Pilsudski avait ses légionnaires. Nous ici, nous sommes neuf. »* Devenu méfiant à l'égard des « élites », Walesa préfère garder à ses côtés, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, son fidèle chauffeur Wachowski, qu'il a bombardé ministre d'Etat, prêtant le flanc à toutes les critiques.

Depuis quatre ans pourtant, son flair politique ne lui a jamais fait défaut : sa décision de dissoudre le Parlement fin mai, coupant l'herbe sous le pied de Solidarité, a été saluée même par ses adversaires comme un coup de maître. *« Finalement*, constate Michal Zielinski, un économiste libéral, *il a su durer malgré les crises, il a eu un rôle stabilisateur. »* Mais le président s'ennuie dans ses habits constitutionnels trop étroits et provisoires, envie la popularité du premier ministre Hanna Suchocka, et rêve toujours d'un régime présidentiel.

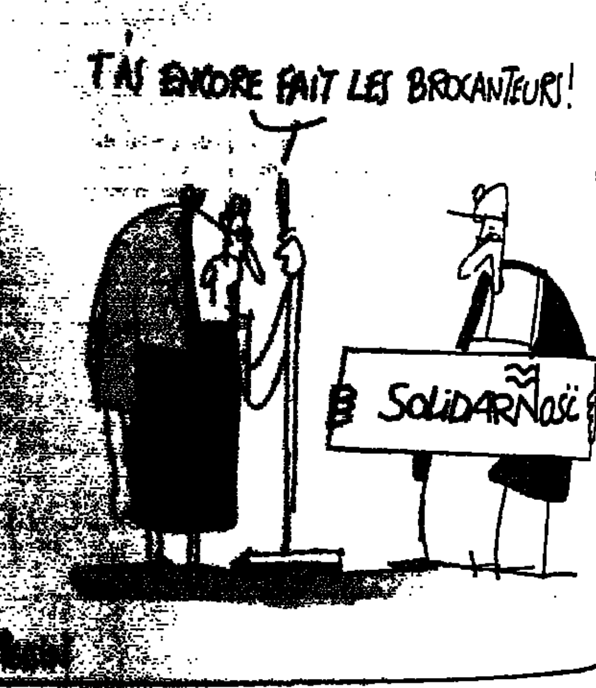
Comme c'était prévisible, Solidarité s'est morcelé. Son éclatement, pourtant, s'est davantage fait sur des luttes de pouvoir, ou sur les méthodes d'exercice du pouvoir, que sur des lignes idéologiques claires. Quatre ans après leur victoire sur le communisme, les héritiers de Solidarité, désormais orphelins, n'ont pas réussi à imposer une véritable clarification de la scène politique, ni à la stabiliser durablement. Parallèlement pourtant, la Pologne réussissait à prendre le bon virage économique. L'enjeu des élections du 19 septembre, précisément, se situe là : que l'immaturité politique ne réduise pas à néant les progrès économiques.

SYLVIE KAUFFMANN

(1) Homme d'Etat polonais de l'entre-deux-guerres.

Prochain article
II. – Le choc de la thérapie

T'AS ENCORE FAIT LES BROCANTEURS !
SOLIDARNOSC
PESSIN



EUROPE

CROATIE : pour le cinquième jour consécutif

L'armée et les sécessionnistes serbes ont poursuivi leurs duels d'artillerie

L'armée croate et les forces sécessionnistes serbes de Krajina ont poursuivi, lundi 13 septembre, leurs duels d'artillerie pour la cinquième journée consécutive, en dépit d'une trêve « totale et unilatérale de 24 heures » décrétée, dimanche à midi, par le président croate Franjo Tudjman.

Karlovac, ville située à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Zagreb, a été de nouveau la cible de tirs d'artillerie serbes, qui ont fait, selon un porte-parole militaire croate, trois morts et huit blessés parmi la population. Cela porte à une vingtaine de morts le bilan des combats dans la région de Karlovac depuis vendredi. A Gospic (200 km au sud de Zagreb), des bombardements serbes ont fait un mort et neuf blessés, selon Radio-Zagreb.

Les deux camps ont ignoré les appels à l'arrêt des hostilités lancés par le médiateur de l'ONU, Thorvald Stoltenberg, et le général Jean Cot, commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU). M. Tudjman avait ordonné une trêve pour *« permettre la conclusion d'un cessez-le-feu général »* avec les dirigeants de la Krajina (région de Croatie où les Serbes ont proclamé une « République ») et avait demandé une médiation en ce sens à M. Stoltenberg. Ce dernier a, selon la FORPRONU, *« transmis le message »* à la partie serbe. En réponse, le commandant des forces sécessionnistes serbes, le général Mile Novakovic, a réitéré sa menace de bombarder des objectifs *« militaires »* croates, dont les aéroports de Zagreb, Pula et Rijeka (nord-ouest), si l'armée croate ne se retire pas de trois villages dont elle s'est emparés jeudi au sud de Gospic. Samedi soir, les Serbes avaient notamment tiré un missile sur les faubourgs de Zagreb.

En Bosnie-Herzégovine, les affrontements se sont poursuivis, lundi, dans le centre du pays ainsi qu'à Mostar (sud-ouest) entre forces croates et musulmanes, tandis que M. Tudjman et le président bosniaque Alija Izetbegovic devaient se retrouver, mardi 14 septembre, à Genève pour tenter de lever les obstacles à un accord de paix. Cette rencontre sera la première entre les deux hommes depuis l'échec, le 1er septembre, de la dernière session des négociations entre Serbes, Croates et Musulmans de Bosnie sur le partage de la Bosnie-Herzégovine en trois micro-Etats ethniques.

Par ailleurs, le président iranien Ali Akbar Hachemi Rafsandjani a réaffirmé, lundi, que l'Iran demeurait *« prêt à envoyer des troupes en Bosnie »* pour aider les forces musulmanes bosniaques et a dénoncé une nouvelle fois l'embargo des Nations unies sur les armes à destination de l'ex-Yougoslavie. M. Rafsandjani s'exprimait à l'issue d'une visite de vingt-quatre heures à Téhéran du président Izetbegovic, qui a effectué une tournée aux Etats-Unis et au Proche-Orient (Arabie saoudite et Koweït). – *(AFP, Reuter.)*

□ **Un avion croate abattu par les forces serbes.** – Un Mig de l'aviation de guerre croate a été abattu, mardi matin 14 septembre, dans la région de Kordun (à une soixantaine de kilomètres au sud de Zagreb) par les forces indépendantistes serbes, a indiqué l'agence yougoslave Tanjug. L'agence, citant une radio locale serbe de Vrgin Most (à 60 kilomètres au sud de Zagreb), en territoire actuellement sous contrôle des indépendantistes serbes de la Krajina, rapporte que l'appareil avait bombardé la région de Kordun vers 6 h 30. Lundi soir, la région de Vrgin Most avait été bombardée par l'artillerie croate. – *(AFP.)*

NORVÈGE : alors que les « anti-Maastricht » ont progressé aux élections du 13 septembre

Les travaillistes de Mme Brundtland gardent le pouvoir

« Le Parti a obtenu le soutien que nous avions demandé ! » A l'issue des élections législatives du lundi 13 septembre, en Norvège, le premier ministre travailliste, Mme Gro Harlem Brundtland, est assurée de garder ses fonctions. Selon des résultats encore partiels (portant sur 64 % des bulletins de vote), publiés mardi matin, son parti a recueilli 37,3 % des voix, soit 3 % de plus qu'en 1989. Les conservateurs de Kaci Five Kullmann sont en perte de vitesse avec 17,5 % des suffrages (– 4,7 %) de même que les socialistes de gauche (8,3 % des suffrages), les chrétiens populaires (7,9 %) et les progressistes (populistes) (6,5 %). Les résultats définitifs du scrutin ne seront sans doute pas connus avant le milieu de la semaine, une panne d'ordinateurs ayant rendu impossible le décompte des voix dans la capitale, Oslo.

Il n'y aura pas de changement de gouvernement, mais le grand vainqueur du scrutin est le Parti du centre, qui représente surtout les paysans et les pêcheurs. Avec 15,9 % des voix, contre 6,5 % il y a quatre ans, Anne Enger Lahnstein, sa présidente, a gagné son pari. Elle avait axé toute sa campagne électorale sur le « non » à l'adhésion à la Communauté européenne. Comme la Suède, la Finlande et l'Autriche, la Norvège est candidate à la CEE, et des négociations sont en cours avec Bruxelles. Celles-ci devraient normalement se terminer dans le courant de 1994. Mais c'est sans doute en Norvège que l'hostilité à l'Europe est la plus forte, et de récents sondages montrent que 54 % des Scandinaves voteraient « non » en cas de référendum alors que 21 % seulement diraient « oui ». Au soir du scrutin, Mme Lahnstein, qui est une personnalité très populaire dans le royaume, a promis qu'elle mènerait *« une bagarre féroce »*, au cours de la prochaine législature contre tout projet d'adhésion à la Communauté. Elle a cependant ajouté que, dans les questions sociales et économiques, son parti coopérerait avec les travaillistes.

Déjà trois fois premier ministre, Mme Brundtland va donc former un nouveau gouvernement travailliste minoritaire. Mais si elle peut compter sur le soutien au *Storting* (Parlement) des centristes et même de conservateurs dans les domaines du budget, des affaires sociales et de l'environnement, sa tâche sera extrêmement délicate lorsqu'il s'agira de faire entrer la Norvège dans la CEE. *« Nous devons maintenant essayer d'obtenir le meilleur résultat possible dans les négociations avec Bruxelles »*, a-t-elle dit, *« et le peuple décidera »*, par référendum, en 1994 ou 1995. Ce référendum, consultatif, risque pourtant de ne pas mettre le point final à la querelle. Au Parlement, la situation s'annonce également difficile, l'adhésion devant être entérinée par les trois quarts des députés, et les élections législatives du 13 septembre ont marqué une nette progression des « anti-Maastricht ».

A. D.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Vivre avec

CE n'est pas pareil !

Simone Veil appuyait sa protestation de ce regard intraitable qu'on lui connaît chaque fois qu'elle refuse de s'en laisser conter et menace de briser là.

C'était il y a un an, dans un gymnase de Zenica, face à des réfugiés bosniaques. Tout en exigeant des enquêtes sur les exactions commises, l'ancienne déportée d'Auschwitz récusait d'avance les comparaisons qu'on attendait de son expérience. Parce que les Serbes, à la différence des Allemands, n'appliquaient pas un plan global d'extermination, et parce que leurs victimes n'avaient pas atteint – pas encore – l'état de morts-vivants des camps nazis.

Mais Mme Veil convenait qu'on ne saurait établir un barème objectif de l'horreur, comme il y a des échelles pour les séismes ou les tempêtes. Et sa dénégation – *« non et non, ce n'est pas pareil ! »* – revenait avec l'insistance de qui a besoin de se convaincre soi-même, de chasser des réminiscences de cauchemar. Bien sûr que si, ces jeunes vieillards exténués de Zenica avaient un air de famille avec les revenants du Lutetia en 1945 ! Au point que les visiteurs ne tardaient pas à baisser les yeux, d'effroi et d'accablement. C'était bien la peine d'avoir juré pendant cinquante ans : *« Plus jamais ça ! »*...

La maigreur infligée par d'autres hommes se reconnaît de loin. Elle n'a rien à voir avec celle que sculpte la pire maladie, et que l'on surprend parfois dans l'entrebâillement des portes d'hôpital. L'oreille décollée autour de laquelle s'affaisse la peau du crâne tondu, la pommette qui saille et qui commence à dessiner, comme on crayonne, la tête de mort à venir, l'orbite qu'on dirait sucée de l'intérieur, les doigts et les clavicules fragiles comme du verre filé, le regard tourné vers des visions impartageables : ni le cancer en phase terminale, ni la faim endémique des enfants africains n'offrent de telles visions de santé saccagée à plaisir, de bougie agonisant dans sa cire, exprès, de ces outrages à la vie, de ces reproches à l'humanité.

∴

Certains de ces fantômes ont surgi, dimanche 12 septembre, sur TF 1. La séquence durait sept secondes : de quoi s'émouvoir un brin et apprécier le bon cœur de sa chaîne, sans être vraiment dérangé dans sa digestion. L'atroce vision a fait couler bien moins de larmes, à l'écran, que certains grabuges de footballeurs.

Les photos obligent davantage à regarder la réalité en face. *Libération* du samedi 11 a montré, sur la moitié de sa page 16, trois rescapés du camp de Dretelj. Aucun ne nous regarde, mais chacun accuse ; celui du milieu, en particulier, dont la main immense, posée sur la poitrine creuse, semble dire au tortionnaire invisible : *« Qui ça ? Moi ? »*

Que le bourreau, cette fois, soit croate ajoute à notre confusion. Salons et meetings rive gauche ont tant crié, depuis un an, à la seule agression serbe ! Au fait : on n'entend plus guère les intellectuels musclés qui dénonçaient la mollesse socialiste, l'hiver dernier, et promettaient la fin des hontes et la manière forte, grâce au retour de la droite. Casées probablement, nos belles âmes, pour prix de leur aide électorale, et de leur discrétion devant la continuité du nouveau pouvoir... dans l'impuissance !

∴

Faites l'expérience : gardez ouvert sur votre table *Libération* de samedi à la page 16, avec ses trois témoins de la sauvagerie en ex-Yougoslavie, et essayez de vous intéresser, au même instant, à la belle actualité culturelle française.

Tiens : un essai d'éthique esthétique qui réhabilite le condottiere, l'hédoniste, le cynique, le dandy, l'égoïsme, l'amitié virile et autres valeurs aristocratiques, face à l'amour du prochain, cette dangereuse billevesée égalitaire. Tiens : un autre traité vantant la responsabilité individuelle (le vide supposé des valeurs favorise, cet automne, le commerce des nouvelles morales en confection). Tiens : encore des bouts d'inédits du génial Céline ; une victoire sur les attardés de la chasse aux nazis. Les prix littéraires de la rentrée iront-ils à un criminel proustien sous jaquette Grasset, ou à une belle photographe habillée Flammarion ? Tiens : un romancier tchèque exalte Rabelais. Tiens : un cinéaste suisse suggère de prendre en otage les tableaux de M. Barnes !

A dessein, je ne cite personne. Ce ne serait pas juste de rapporter les derniers exploits de nos penseurs et artistes aux visages d'outre-tombe de Dretelj. Quand ont paru les premières photos de Dachau et de Ravensbruck, on n'a pas dit (enfin, pas trop) : et pendant ce temps-là, Carné osait tourner *les Enfants du paradis*, Camus avait le front d'écrire *l'Etranger*, les profs de lycée interdisaient de parler de déportation en classe, et Gide jouait à la crapette !

Et pourtant, on a beaucoup glosé, depuis lors, sur le thème : comment penser Auschwitz, l'après-Auschwitz ? L'Art, qui s'était détourné de l'Innommable, sur le moment, pourrait-il continuer à l'ignorer ensuite comme si de rien n'était ? La Culture, dont l'Allemagne était un fleuron, servirait-elle encore longtemps à justifier ou à masquer la barbarie, comme elle l'avait presque toujours fait au cours des siècles, au lieu de la désigner et de la combattre ?

Les trois suppliciés de Dretelj posent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses, sinon à ce qu'on croyait un mystère scandaleux : comment le civilisé de bonne volonté fait-il pour tolérer l'ignominie, là, sous ses fenêtres ?

Eh bien, il vit avec. Très bien.

TURQUIE : vice-premier ministre social-démocrate

Erdal Inönü abandonne la vie politique

Après dix ans à la tête du Parti populaire social-démocrate (SHP), le vice-premier ministre turc, Erdal Inönü, âgé de soixante-sept ans, a quitté la scène politique, samedi 11 septembre, ouvrant la voie à une nouvelle génération de sociaux-démocrates. Le SHP a élu à sa place le maire d'Ankara, Murat Karayalçin, âgé de cinquante ans, réputé pour son charisme et son dynamisme, poursuivant ainsi le rajeunissement des partis traditionnels amorcé avec l'élection de Mesut Yilmaz à la tête du Parti de la mère patrie (ANAP), puis de Tansu Ciller au Parti de la juste voie (DYP). *« Karayalçin apporte au parti sa détermination, sa jeunesse et son énergie »*, a déclaré M. Inönü.

Depuis son accession en 1989 à la mairie d'Ankara, M. Karayalçin a acquis une image de réformiste avec plusieurs projets ambitieux, notamment la construction d'un métro, qui devraient transformer cette ville autrefois connue pour sa pollution en une capitale moderne. Après sa victoire, samedi, M. Karayalçin a annoncé que son parti entendait poursuivre sa collaboration avec le DYP au sein de la coalition. M. Inönü a officiellement présenté sa démission en tant que vice-premier ministre à Mme Ciller, qui devrait annoncer bientôt la nomination du nouveau dirigeant social-démocrate à son poste.

Quelques modifications pourraient être apportées au programme de la coalition, ainsi qu'à la composition du gouvernement, après l'entrée en fonctions de M. Karayalçin. Mais il est probable que ce dernier, qui s'est déclaré favorable à la télévision et à l'éducation en kurde, choisira de poursuivre une ligne proche de celle de M. Inönü. M. Karayalçin devra tenter de ranimer la flamme vacillante de son parti avant les élections municipales du printemps 1994. En manque d'idéologie et de ligne politique claires, le SHP est en perte de vitesse. M. Karayalçin tentera de réunifier la gauche turque, une tâche qui s'annonce difficile.

N. P.

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : la Suède lève les sanctions contre Pretoria.** – Un porte-parole du ministère suédois des affaires étrangères a annoncé, lundi 13 septembre, à Stockholm, que la Suède levait les sanctions commerciales contre l'Afrique du Sud. Le même jour, le ministre sud-africain des affaires constitutionnelles, Roelf Meyer, n'a pas exclu l'organisation d'un référendum constitutionnel afin de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le pays, en raison de l'opposition manifestée par l'extrême droite blanche et certains dirigeants noirs face au processus de négociations. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AZERBAÏDJAN : accord pour la prolongation du cessez-le-feu au Haut-Karabakh.** – Les représentants arméniens du Haut-Karabakh et ceux de l'Azerbaïdjan sont convenus, mardi 14 septembre à Moscou, de tenir un sommet *« dans les plus courts délais »* et de prolonger jusqu'au 5 octobre le cessez-le-feu dans cette région séparatiste d'Azerbaïdjan, selon de bonnes sources. – *(AFP.)*

□ **ROYAUME-UNI : un mort dans un attentat en Irlande du Nord.** – Un homme a été tué par balles, lundi soir 13 septembre, sur le pas de sa porte, à Carrowdore, dans le sud-est de l'Ulster. L'homme, qui serait originaire de Belfast et dont l'identité n'a pas été révélée, aurait pu être victime d'un règlement de comptes au sein d'une organisation paramilitaire loyaliste, indique-t-on de bonne source. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Visite de l'empereur du Japon

L'empereur Akihito est arrivé, lundi 13 septembre, à Bonn pour une visite de six jours en Allemagne. Le souverain japonais a été reçu par le président fédéral Richard von Weizsäcker, qui a évoqué dans son discours d'accueil le poids du passé commun au deux pays et la nécessité d'en tirer les leçons : *« Nous ne pouvons effacer le passé »*, a déclaré le président allemand, *« mais si nous écoutons la leçon de l'histoire, nous pouvons être à la hauteur des défis de l'avenir »*, a-t-il ajouté.

L'empereur Akihito a souligné, pratiquement dans les mêmes termes, la nécessité de tirer les leçons du passé et de *« prendre pleinement conscience de nos responsabilités pour le futur »*, notamment dans le domaine de la défense de la paix et de l'environnement.

Cet échange a pris un fort caractère symbolique du fait de l'origine familiale des deux hommes. Akihito est le fils de l'empereur Hirohito qui dirigeait le Japon pendant la seconde guerre mondiale. Le père du chef de l'Etat allemand, Ernst von Weizsäcker, était secrétaire d'Etat auprès de Joachim von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères d'Hitler. – *(AFP.)*

AFRIQUE

SOMALIE : après une nouvelle opération américaine

La tension est très vive dans le sud de Mogadiscio

Une opération de ratissage d'immeubles, lancée à l'aube par deux cents soldats de la force d'action rapide américaine, appuyés par six hélicoptères, est à l'origine de la nouvelle flambée de violence qui a eu lieu, lundi 13 septembre, dans le sud de Mogadiscio. Trois soldats américains ont été blessés au cours des affrontements, qui n'ont fait aucun mort parmi les « casques bleus », contrairement à ce qu'indiquaient les premiers témoignages (*le Monde* du 14 septembre).

MOGADISCIO
correspondance

Les soldats américains avaient ratissé deux blocs de maisons soupçonnés d'être des *« lieux de rassemblement des milices d'Aïdid »*, et avaient arrêté 50 Somaliens. Ils ont été attaqués par des tireurs isolés alors qu'ils s'apprêtaient à quitter les lieux. Les hélicoptères Cobra de la force d'action rapide américaine et des forces turques sont alors intervenus pour protéger leur retraite.

Les combats, sans précédent par l'intensité de la force de feu mise en jeu, ont duré plus de deux heures. Les hélicoptères se sont déchaînés avec une succession impressionnante de rafales de canons de 20 millimètres. Le bilan n'est heureusement pas à la mesure de ce déluge de feu, les forces américaines n'ayant pas, comme jeudi dernier, tiré sur une foule comprenant des femmes et des enfants, élevés par la direction militaire de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM) au rang de *« combattants »*, après avoir été des *« boucliers humains »* utilisés par Mohamed Farah Aïdid.

Faisant l'état des forces du général Aïdid, contre lequel l'ONUSOM aligne 18 000 hommes dans Mogadiscio (sur un total de 25 000 soldats de 28 nations en Somalie), le porte-parole militaire de l'opération, le major David Stockwell, a chiffré à 300 ou 400 le « noyau dur » des miliciens. *« Il y a autour un cercle beaucoup plus large de combattants occasionnels, comprenant des femmes et des enfants »*, a-t-il ajouté.

Trois soldats américains ont été blessés, selon le major Stockwell. Dénonçant pour sa part un *« nouveau massacre américain »*, l'Alliance nationale somalienne (SNA) du général Aïdid a fait état de 37 Somaliens tués et 62 blessés. L'hôpital de Bénadir a été attaqué pendant ces affrontements. Des blessés hospitalisés ont été tués, d'autres ont subi de nouvelles blessures. Une aile de l'hôpital a été sérieusement endommagée.

Dans des tracts lâchés d'hélicoptères dans l'après-midi, l'ONUSOM a accusé le *« bandit Aïdid »* d'avoir *« bombardé »* l'hôpital avec des lance-roquettes, alors que les Somaliens – dont le directeur de l'hôpital – ont affirmé qu'il avait été attaqué par des hélicoptères américains, ce que le major Stockwell a catégoriquement démenti.

Lorsque les tirs ont pris fin, l'état de tension dans Mogadiscio-Sud était extrême. La ville était parcourue de gens agités et en colère qui ont dressé des barricades. Pour la première fois, l'accès au vaste camp de l'ONUSOM a été interdit pendant toute la journée. Les grilles sont demeurées fermées et les « casques bleus » pakistanais ont interdit à la circulation les routes accédant à la cité assiégée de l'opération de l'ONU. – *(Intérim.)*

ANGOLA

L'UNITA propose un cessez-le-feu unilatéral

Le chef d'état-major des Forces armées de libération de l'Angola (FALA), l'armée de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a annoncé, lundi 13 septembre à Abidjan, que les FALA observeraient un cessez-le-feu unilatéral à compter du 20 septembre. Le général Arlindo Chena Pena « Ben Ben » a précisé que l'UNITA offrait cette trêve sur la base des positions acquises à l'arrêt des combats.

Le gouvernement angolais a immédiatement qualifié cette proposition de *« dépourvue de sens »*. Sur le terrain, les troupes de M. Savimbi sont sur le point de prendre Cuito, la capitale de la province de Bié, au centre du pays. La prise de Cuito par l'UNITA donnerait inévitablement du poids aux revendications de M. Savimbi lors d'éventuelles négociations.

D'autre part, à la veille de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, le 15 septembre à New-York, la troïka des pays « garants » des accords de paix (Etats-Unis, Russie, Portugal) s'est exprimée en faveur du gouvernement angolais, considérant que Jonas Savimbi n'avait *« pas prouvé qu'il entendait réellement déposer les armes »*. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Une étude du « Guide du pouvoir »

Les membres des cabinets ministériels sont moins nombreux que dans les gouvernements précédents

En publiant l'édition 1992 de son *Guide du pouvoir*, Jean-François Doumic observait, l'an dernier, que, *« pour la première fois depuis vingt ans, tous les indicateurs sont à la baisse dans les cabinets ministériels : moins de membres de cabinet en valeur absolue, et moins dans chaque ministère »*. Dans la septième édition de ce guide qui vient d'être publiée (1), cette tendance trouve une confirmation. Edouard Balladur a considérablement amplifié le mouvement lancé par son prédécesseur à l'hôtel Matignon, Pierre Bérégovoy. *« Avec quatre cents membres de cabinets ministériels, le moins que l'on puisse dire*, écrit M. Doumic, *c'est que le régime Balladur aboutit à un dégraissement radical de ces précieux auxiliaires : 30 % de moins que sous Bérégovoy, 40 % de moins que sous Cresson, et 44 % de moins que sous Rocard. »*

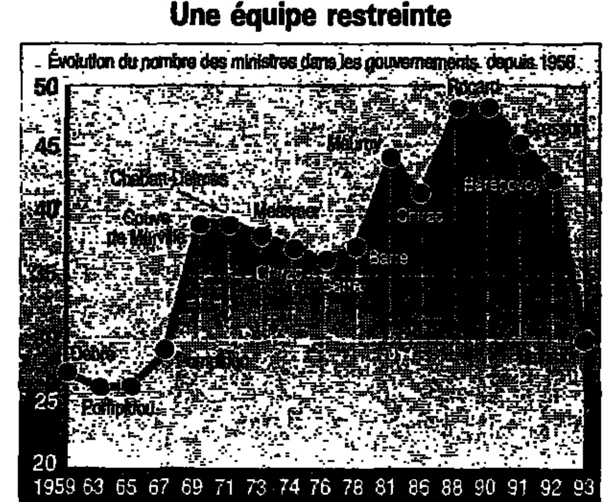
Cette chute brutale du nombre de collaborateurs déclarés officiellement dans les cabinets est la résultante directe de la diminution nette du nombre de membres du gouvernement. Ne comptant aucun secrétaire d'Etat, le gouvernement de M. Balladur rappelle, par la taille, ceux du début de la Vᵉ République *(voir le graphique)*, notamment le dernier gouvernement dirigé par Georges Pompidou... dont M. Balladur fut un conseiller technique. Le gouvernement Balladur reste toutefois dans la norme pour le nombre moyen de collaborateurs par ministère. Il compte 13,2 personnes par cabinet. Au-dessus, on trouve les gouvernements Bérégovoy et Rocard avec, respectivement, 13,5 et 14 personnes en moyenne ; au-dessous, les gouvernements Fabius (12,3) et Mauroy (11,6).

« Un petit quart des actuels membres de cabinets participaient déjà à la cohabitation en 1986, un deuxième petit quart militait (et milite encore) au RPR, à l'UDF ou dans les états-majors des présidentiables », remarque l'éditeur du guide, en notant qu'un troisième *« gros quart »* de collaborateurs continuent souvent à travailler dans le fief local ou à la permanence parlementaire du ministre auquel ils sont attachés. Cette dernière forme de recrutement est visible, selon M. Doumic, chez Michel Giraud (travail), Charles Pasqua (intérieur), Gérard Longuet (industrie), Alain Carignon (communication), Daniel Hoeffel (aménagement du territoire) et André Rossinot (fonction publique). Les postes-clés sont toujours détenus par des *« énarques masculins et quarantenaires »*, qui représentent 36 % des effectifs des cabinets en 1993, pourcentage identique à celui de la première cohabitation. Entre ces deux périodes, cependant, ce pourcentage avait régulièrement diminué. Actuellement, vingt et un des trente directeurs de cabinet ministériel sont diplômés de l'ENA. Face à cette oligarchie, les diplômés d'HEC (Ecole des hautes études commerciales) *« se comptent sur les doigts de la main »* et les « X-Mines » ou les « X-Ponts » (polytechniciens également diplômés de l'Ecole des mines ou de l'Ecole des ponts et chaussées) *« ne dépassent pas la vingtaine »*.

Le Guide du pouvoir relève, enfin, que *« la féminisation des cabinets connaît un sérieux coup d'arrêt »* dans le gouvernement Balladur : elles sont 23 %, contre 30 % dans les cabinets du gouvernement Bérégovoy. En valeur absolue, la chute est encore plus brutale : 93 femmes contre 180, l'an dernier. Si les ministres femmes sont moins nombreux que sous les gouvernements de gauche, en revanche, les directeurs de cabinet du « deuxième sexe » sont en proportion comparable.

O. B.

Une équipe restreinte



(1) *Le Guide du pouvoir 93*, éditions Jean-François Doumic, 780 pages, 490 francs.

Principale obédience maçonnique française

Le Grand Orient est opposé à une révision du droit d'asile

Le convent annuel du Grand Orient de France, la principale obédience maçonnique française, qui revendique trente-sept mille « frères », a rassemblé à Paris, du 2 au 5 septembre, les délégués de huit cents loges, qui ont reconduit dans ses fonctions de grand maître Gilbert Abergel, élu en 1992. Au nom de cette obédience, qui a souvent été en sympathie avec le Parti socialiste avant de marquer ostensiblement ses distances avec lui au cours de ces dernières années, M. Abergel a pris acte du changement politique intervenu en mars dernier, tout en s'élevant fermement contre *« les graves atteintes aux principes républicains »* que représentent, selon lui, les lois sur le code de la nationalité, les contrôles d'identité et le droit d'asile.

Sur ce dernier point, le grand maître a condamné la révision constitutionnelle souhaitée par Charles Pasqua, car il estime qu'*« il ne faut pas adapter les textes fondateurs de la République à des réalités contingentes »*. *« Cette démarche n'est pas la bonne »*, a-t-il ajouté. Très attaché aux principes laïques, M. Abergel s'est enfin félicité du report *sine die* de l'examen de la proposition réformant la loi Falloux.

Le grand maître du Grand Orient a également évoqué la politique de développement de la maçonnerie dans les anciens pays du bloc de l'Est, où les obédiences françaises se trouvent en concurrence avec la maçonnerie anglo-saxonne. *« Il y a deux écueils à éviter : la dérive mafieuse et le réseau politique »*, a indiqué M. Abergel, qui s'est dit *« très préoccupé »*, aussi, par la situation africaine, où la maçonnerie française continue d'irriguer les réseaux de pouvoir. M. Abergel a souligné que la situation au Togo avait entraîné la fermeture des deux loges du Grand Orient et le report de *« l'allumage »* [l'ouverture] d'une troisième.

G. P.

Mis en cause pour un marché suspect

Le PC réunionnais est aux prises avec la justice

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

Le siège du syndicat intercommunal à vocation multiple de la Réunion (SIVOMR), sur la commune du Port, fait l'objet, depuis le début du mois, d'une « garde » par des militants du Parti communiste réunionnais (PCR). A tour de rôle, des équipes venant de Saint-Pierre, Saint-Louis, la Possession, le Port et Sainte-Suzanne assurent une permanence devant l'immeuble du SIVOMR, syndicat regroupant des municipalités dirigées par le PCR. La formation dirigée par Pierre Vergès a décidé de rester en alerte autour de ce bâtiment pour prévenir toute perquisition des gendarmes ou des forces de police, agissant dans le cadre de l'affaire dite de l'endiguement de la rivière des Galets.

Cité dans cette affaire aux côtés de responsables du groupe Dumez, qui auraient bénéficié du marché après « trucage » de l'appel d'offres – Jean-Luc Bassol, directeur de Dumez pour l'Afrique et les DOM-TOM, a été mis en examen et placé en détention provisoire le 17 août dernier, – Pierre Vergès, fils de Paul et maire du Port, est sous le coup d'un mandat d'arrêt après son entrée dans la « clandestinité », en avril dernier. Pour tenter de le retrouver, les enquêteurs locaux ont reçu le renfort de six policiers venus de métropole.

Cette affaire occupe depuis plusieurs mois la « une » du quotidien du PCR, *Témoignages*, qui dénonce la *« nullité »* de la procédure et le *« vide »* du dossier. En avril dernier, le quotidien communiste estimait que cette affaire constituait un véritable acte de *« guerre »* des autorités judiciaires locales à l'encontre du parti. Malgré une grande offensive médiatique, les dirigeants communistes réunionnais n'ont pas pu créer un courant d'adhésion populaire autour de Pierre Vergès.

ALIX DIJOUX

Une cantonale partielle

MARTINIQUE : canton du Lamentin 2 (1ᵉʳ tour).

I., 5108 ; V., 1789 ; A., 64,08 % ; E., 1645.

Claire Tunorfé-Lesdéma, PCM, 1411 (85,77 %), *ÉLUE.*

Georges Descieux, RPR, 106 (6,44 %) ; Hugues Billard, div. d., 80 (4,86 %) ; Léo Costet, div. d., 48 (2,91 %).

[Ce scrutin, dimanche 12 septembre, était rendu nécessaire par la décision du tribunal administratif de Fort-de-France, qui avait déclaré « démissionnaire d'office », pour infraction à la législation sur les comptes de campagne, Pierre Samot (PCM), conseiller général très largement réélu au premier tour des élections de mars 1992. M. Samot étant inéligible pour un an, le Parti communiste martiniquais a mandaté pour le remplacer Claire Tunorfé-Lesdéma, qui remporte sans difficulté cette élection partielle. L'ampleur de sa victoire doit toutefois être relativisée par le faible taux de participation, Mᵐᵉ Tunorfé-Lesdéma perdant, en fait, un millier de voix par rapport au score obtenu par M. Samot en mars 1992.

22 mars 1992 : I., 4 830 ; V., 3 203 ; A., 33,68 % ; E., 2 859 ; Pierre Samot, c. s., 2 498 (87,37 %) ; Henry Coridon, div. d., 215 (7,52 %) ; Hugues Billard, 146 (5,10 %).]

Les rapports entre le RPR et l'UDF

Dominique Baudis estime que le premier ministre peut « réduire la fracture » de la droite

Une semaine après l'université d'été du CDS, qui avait fourni aux centristes l'occasion de se donner comme objectif d'être la « garde rapprochée » d'Edouard Balladur, Dominique Baudis, président exécutif du CDS et maire de Toulouse, a expliqué, dimanche 12 septembre au « Forum » de Radio-J, que *« le premier ministre appartient au RPR »*, mais qu'il *« a su se faire adopter par l'UDF »* et qu'il *« donne, à juste titre, le sentiment aux Français qu'il est en mesure de réduire cette fracture entre les deux principales familles de la majorité »*. M. Baudis a ajouté, à propos des prochaines élections européennes, que M. Balladur *« est peut-être celui qui est le mieux à même de réunir le plus largement possible, au sein de la majorité, ceux qui veulent faire avancer la construction européenne »*.

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a indiqué le même jour, au « Forum RMC-*l'Express* », qu'il y a, selon lui, dans sa formation politique, des candidats pour la prochaine élection présidentielle. Citant les noms de Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, François Léotard et René Monory, M. Millon s'est interrogé : *« Pourquoi voulez-vous que l'UDF ne soit pas présente à l'élection présidentielle ? On verra le moment venu. Je suis sûr que les Français choisiront le mieux adapté à la situation. »*

De son côté, Gérard Longuet, président du Parti républicain et ministre de l'industrie, indique, dans un entretien publié dimanche par *le Républicain lorrain*, que son parti briguera la présidence de l'UDF quand *« le moment sera venu, c'est-à-dire quand M. Giscard d'Estaing choisira de* [la] *quitter »*. M. Longuet, qui avait suscité une polémique en assurant, au cours de l'université d'été du PR, que sa formation avait *« vocation »* à présider l'UDF (*le Monde* du 7 septembre), ajoute que *« le PR, dans un système dominé par le scrutin majoritaire à deux tours, a intérêt à évoluer à l'intérieur de l'UDF »*. *« Nous sommes dans une logique interne à l'UDF »*, insiste-t-il.

S'appuyant sur les élus de Rhône-Alpes

Charles Millon se pose comme l'interlocuteur du ministre de l'aménagement du territoire

LYON

de notre bureau régional

Avant que Charles Pasqua ne lance, dans les régions, son « débat national » sur l'aménagement du territoire (*le Monde* du 9 septembre), Charles Millon, président (UDF-PR) du conseil régional Rhône-Alpes, a organisé, samedi 11 septembre, au siège du conseil, une journée intitulée « Partenaires du territoire ». Devant près de trois mille invités, dont de nombreux élus de toutes tendances, il a demandé au gouvernement que *« Rhône-Alpes ait l'honneur d'être un terrain d'expérimentation et soit choisie comme région pilote »*.

Par l'organisation de cette journée, prélude à des réunions dans les huit départements de la région, M. Millon voulait rappeler que la loi de décentralisation de 1982 donne compétence aux conseils régionaux en matière d'aménagement du territoire et qu'en Rhône-Alpes la réflexion est déjà bien engagée : il y a un an, l'assemblée qu'il préside avait adopté un schéma, tandis que la préfecture de région publiait un document prospectif (*le Monde* daté 8-9 novembre 1992). Estimant que la méthode employée pour ce dossier doit *« modifier le mode de gestion des affaires publiques »*, M. Millon, qui se pose ainsi en interlocuteur principal de M. Pasqua, pour l'UDF, dans ce débat, a proposé aux élus de Rhône-Alpes que chaque contrat de développement, négocié entre la région et les communes, puisse faire l'objet d'un référendum local.

Les maires de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne étaient absents de cette manifestation. Le ministre de l'environnement, Michel Barnier, président (RPR) du conseil général de Savoie, et le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson, maire (UDF-CDS) d'Annecy, se sont bornés à adresser des messages aux participants de cette journée et à son initiateur.

BRUNO CAUSSÉ

Pressé de dire s'il sera ou non candidat

Michel Rocard renvoie au printemps le choix de la tête de liste socialiste aux européennes

Michel Rocard a indiqué, lundi 13 septembre, à Strasbourg, que les responsables socialistes *« décideront de leur tête de liste pour les élections européennes après les élections cantonales »* de mars prochain. Le président de la direction nationale du PS a ajouté qu'il n'est, lui-même, *« qu'un des candidats possibles »*. Venu soutenir le candidat du PS à une élection cantonale partielle fixée au 19 septembre, M. Rocard a assuré que son parti *« va mieux »*, mais qu' *« il faut encore le consolider, se refaire des forces après la défaite des législatives »*. *« Mon métier, pour l'instant, c'est animateur, responsable de parti, pas candidat »*, a-t-il précisé.

Pressé de divers côtés d'annoncer qu'il prendra la tête de la liste du PS aux élections européennes de juin 1994 (*le Monde* du 14 septembre), M. Rocard entend se donner le temps de la réflexion. Il s'agit, en effet, d'un scrutin qui a toujours vu, dans le passé, les socialistes à leur « étiage », du fait de la concurrence que leur font les écologistes ou des listes de centre gauche.

Les élections législatives partielles – déjà organisées ou prévisibles, en raison du contentieux dont le Conseil constitutionnel est saisi sur les élections générales de mars dernier – et les élections cantonales de mars prochain fourniront au PS des indications sur sa capacité à retrouver son électorat traditionnel et à rassembler la gauche au second tour.

« Débat fracassant »

« Il n'y a pas d'effet Balladur », a observé déjà, lundi, Jean Glavany, porte-parole du parti, au sujet de la législative partielle de Loire-Atlantique, qui a vu le candidat de la droite progresser par rapport au premier tour de mars dernier, mais moins que ne l'a fait celui du PS. *« Nous constatons qu'il y a un vrai décalage entre la popularité du premier ministre et le résultat de son candidat à Saint-Nazaire*, a ajouté M. Glavany. *C'est, pour nous, un signe d'espoir. »*

La préparation du congrès socialiste d'octobre prochain préoccupe les minoritaires, qui n'ont pas signé la motion commune des principaux courants du parti et qui craignent un « vote utile » des militants en faveur de la direction. Louis Mermaz, ancien ministre, qui présente sa propre motion en compagnie de Roland Dumas, exprime, dans un entretien publié lundi par *le Figaro*, le souhait d'un *« débat fracassant »*, afin que ces assises soient, dit-il, *« un vrai congrès »*.

« Nous récusons l'unanimisme de façade, le consensus mou au niveau national et, à plus forte raison, nous devons nous appliquer à ne pas installer ce consensus mou à l'intérieur du PS », affirme M. Mermaz, qui estime que *« le PS ne doit pas confondre son rôle avec celui du président de la République »*.

Jean Poperen, ancien ministre lui aussi et auteur d'une motion pour ce congrès, a réuni ses amis, le 11 septembre, à Paris, pour dénoncer, de la même manière, la *« ligne de passivité, de consensus mou »* qu'incarne M. Rocard, selon lui, à la tête du PS. M. Poperen propose une *« volonté politique »*, qui tend à faire du PS, *« comme il n'aurait jamais dû cesser de l'être, l'animateur du mouvement social »*. Il a indiqué que ses partisans voteront, outre leur propre motion, les amendements au texte des courants majoritaires que veulent déposer Martine Aubry et Elisabeth Guigou et qui porteraient sur l'Europe et le partage du travail.

BIBLIOGRAPHIE

A la manière de... François Mitterrand

J'ALLAIS VOUS DIRE... Journal apocryphe d'un président
éditions J.-C. Lattès
433 p., 110 F.

A en croire le mémorialiste anonyme qui emprunte sa plume, François Mitterrand n'aurait qu'un souci en tête lorsqu'il se retrouve seul avec lui-même : se défendre. Assailli par ses adversaires, gêné par ses partisans, mal compris, voire incompris, mal jugé, mal considéré, suspect d'arrière-pensées inavouables, déçu dans ses attentes, parfois démenti par les faits, le président devrait vérifier en son for intérieur qu'il s'approuve. Le *Journal apocryphe d'un président* assure que c'est toujours le cas.

J'allais vous dire... – la formule placée en surtitre a été chipée, selon l'éditeur, à une conversation avec le président – conjecture ce que son auteur supposé s'est retenu d'exprimer publiquement, au fil de douze ans d'exercice du pouvoir suprême. Le pari est tenu avec bonheur, le livre visant plus loin que le pastiche et composant un portrait. Il explore la pensée du chef de l'Etat et sa *« manière »* par mille chemins que l'auteur, anonyme, a repérés dans ses discours, ses écrits, les ouvrages déjà nombreux consacrés aux septennats et peut-être, aussi, dans une fréquentation plus directe de son sujet, puisqu'il invoque, pour justifier son anonymat, ses *« fonctions »* passées et présentes, autant que le désir de s'effacer devant le personnage auquel il prétend donner la parole.

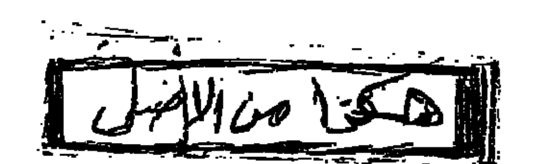
François Mitterrand est crédité par son « nègre » d'une prescience troublante, qu'il s'agisse de l'évolution du Parti communiste, du tournant politique de 1983 ou des bévues de Jacques Chirac pendant la première cohabitation, entre autres exemples. Pour le reste, le portraitiste restitue sans complaisance les diverses facettes du talent politique de son héros : clairvoyance, lucidité, courage, volonté, mais aussi cynisme, mauvaise foi, mépris, goût de la revanche. De Gaulle fait les frais de la passion qu'inspire à son successeur, tel que l'auteur l'imagine ou croit le connaître, le sentiment d'une longue injustice. Le prestige de Mendès France lui inspire, dans le même ordre d'idées, un morceau de bravoure criant de vérité.

Admiratif, l'auteur entretient néanmoins une distance discrètement ironique avec son sujet, dont les raisonnements sont toujours forts, mais dont les tics d'écriture ou, plutôt, de pensée prêtent à sourire. L'imposture trouve là son excuse en même temps que sa réussite.

P. J.

□ **Raymond Barre légèrement contusionné dans un accident de la route.** – L'ancien premier ministre Raymond Barre et sa femme Eve devaient quitter dans la journée du mardi 14 septembre l'hôpital Saint-Roch, à Nice, où ils ont été admis lundi soir vers 18 heures, après avoir été victimes d'un accident de la circulation. Le couple regagnait la villa familiale de Saint-Jean-Cap-Ferrat quand, sur la Basse Corniche, à hauteur de Villefranche-sur-Mer, M. Barre a perdu le contrôle de la R 9 qu'il conduisait. Le véhicule a fait une embardée et heurté, sur la chaussée opposée, un poteau électrique.

□ **Des élus écologistes d'Ile-de-France s'inquiètent du résultat de l'élection partielle de Saint-Nazaire.** – Jean-Luc Benhamias, Jean-Félix Bernard, Alain Lipietz et Alain Rist (Verts), Jean-Jacques Porchez, Guy Konopnicki, Jean-François Baillon et Monique Le Saux (Génération Ecologie), estiment que le maigre résultat (4,56 % au total) obtenu par les candidats des Verts et de Génération Ecologie à l'élection législative partielle de Saint-Nazaire (*le Monde* du 14 septembre) est, pour les écologistes, *« un signe supplémentaire de désaveu de la part de leur électorat »*.



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Les traces retrouvées de John Franklin

Cent cinquante ans après la disparition de l'expédition britannique dans l'Arctique, une équipe de passionnés découvre de curieux indices

LADY JANE FRANKLIN aurait apprécié. Toute sa vie, la jeune femme a financé ou encouragé expédition sur expédition pour retrouver la trace de son époux, Sir John, disparu dans l'Arctique en 1847 à la tête de cent vingt-huit hommes. En vain. Presque cent cinquante ans plus tard, une équipe internationale vient d'écrire un nouveau chapitre de cette cruelle saga polaire. A défaut de la conclusion attendue depuis près d'un siècle et demi, ses découvertes apportent de nouveaux éléments qui remettent partiellement en cause le déroulement supposé de cette tragédie et justifient de nouvelles recherches.

L'histoire commence à la fin du printemps 1845 quand l'*Erebus* et le *Terror* quittent le port britannique de Woolwich. Leur objectif : découvrir le passage du Nord-Ouest le long de l'Arctique canadien. Puissance maritime incontestée, la Grande-Bretagne tient à être la première nation à relier l'Atlantique au Pacifique par le pôle Nord, devançant ainsi les marines du tsar et de la jeune Amérique. Personne ne doute du succès de l'expédition. Son chef, Sir John Franklin, cinquante-neuf ans, connaît bien la région dont il a exploré les côtes au cours de deux expéditions menées vingt ans plus tôt. C'est un héros national.

Le calvaire de cent cinq morts-vivants

Les deux navires, qui reviennent d'un voyage en Antarctique sous le commandement de James Clark Ross, ont été renforcés avec des tôles d'acier et dotés de machines à vapeur dernier cri et d'hélices relevables afin de résister aux glaces. Ils emportent des vivres pour trois ans. Fin juin l'*Erebus* et le *Terror* franchissent le cercle arctique à l'ouest du Groenland. Le 26 juillet, l'équipe du baleinier *Enterprise* les rencontre dans le détroit de Lancaster. Son capitaine s'entretient avec Franklin et plusieurs de ses hommes. Il sera le dernier à les voir vivants.

La suite n'a pu être reconstituée que partiellement, à partir des objets ou squelettes découverts au gré de quelque soixante-dix expéditions de recherche. Un message, trouvé en 1859 dans un cairn (monticule de pierre servant de repère) au nord de l'île du Roi-Guillaume, indique que Sir John Franklin est mort le 11 juin 1847, que les navires pris dans les glaces ont été abandonnés le 22 avril 1848 et que cent cinq survivants prennent à pied la direction du sud. On trouvera effectivement des traces de leur passage tout au long de la côte ouest de cette île désolée.

Des Inuits affirmeront aux équipes de recherche avoir aperçu, en juillet 1848, un groupe d'une quarantaine d'hommes blancs, excessivement maigres. Ils auraient également découvert les restes de trente-cinq marins qui tiraient une embarcation équipée d'une tente dans une baie de la péninsule Adelaïde, séparée de la côte sud du Roi-Guillaume par le détroit de Simpson. Enfin, en 1984, Owen Beatie, anthropologue de l'université d'Alberta (Canada), autopsie trois corps enterrés dans le sol gelé en 1845 ou 1846, au tout début du voyage. Il découvre que ces hommes ont probablement été victimes du saturnisme, intoxiqués par les aliments pollués contenus dans les boîtes de conserve dont ils s'alimentaient.

La plupart des explorations polaires qui se sont terminées tragiquement ont pu être reconstituées en détail grâce aux récits de survivants ou aux carnets de route découverts sur les cadavres. Rien de tel pour l'expédition Franklin. Cette incertitude explique l'intérêt que de nombreux amoureux des pôles continuent à lui porter. Parmi eux, Ernie Colman figure en bonne place. Ce lieutenant de la Royal Navy consacre en effet ses vacances à prospecter seul l'île du Roi-Guillaume. C'est ainsi qu'il y découvre, en juillet 1992, deux tumulus d'une trentaine de mètres de long pour dix-huit de large et cinq mètres de haut. Pour lui, aucun doute, il s'agit là de tombes collectives renfermant les restes de Franklin et des vingt-trois hommes décédés avant la migration de leurs camarades vers le sud. Les monticules sont situés à 500 mètres de la côte, non loin de l'endroit où l'*Erebus* et le *Terror* furent abandonnés. Ils portent en leur milieu une dépression rectangulaire pavée de pierres plates.

Pierre Sauvadet, fondateur et directeur de l'Association des recherches polaires françaises, Mers magnétiques, passe par là un mois plus tard, en compagnie de Peter Wadhams, professeur à l'université de Cambridge, ancien directeur du fameux Scott Polar Research Institute. Les deux hommes expérimentent dans le passage du Nord-Ouest l'utilisation du satellite européen ERS-1 pour étudier la topographie des glaces. Ils s'arrêtent pour jeter un coup d'œil aux tombes d'Ernie Colman et sont immédiatement convaincus. Au point de financer une expédition de leurs propres deniers.

Dan Weinsten, homme d'affaires américain, pilote émérite, amoureux des régions polaires, fournit son avion personnel. Les quatre hommes sont rejoints par Maria-Pia Casarini, historien au Scott Polar Research Institute, Max Wenden, vétéran néo-zélandais des expéditions polaires, et par les Canadiens Art Dyke, géologue, et James Savelle, archéologue.

De « vraies-fausses » tombes naturelles

C'est ainsi que, le 8 août dernier, Ernie Colman peut retrouver avec émotion ses chers tumulus. Il est accompagné cette fois d'une équipe motivée, dotée d'un matériel de prospection ultramoderne. Un rapide sondage par magnétomètre accroît encore la tension. Au centre, sous les dalles de pierre, une anomalie magnétique trahit la présence d'une cavité. Hélas, la fouille amènera une énorme déception : les tumulus sont en fait de « vraies-fausses » tombes, édifiées par une étonnante coïncidence de phénomènes naturels. Les dalles ? Des roches fendues par le gel en feuilles verticales qui se sont ensuite couchées. La cavité ? Un trou creusé sous cet abri de chasse par... une colonie de lemmings.

Il faut se rendre à l'évidence. Ce n'est pas cette fois que l'on découvrira le corps de Sir John Franklin. Il n'est d'ailleurs pas impossible, estime Pierre Sauvadet, que ses compagnons aient choisi de l'immerger, comme on le faisait pour les marins morts au large. Seule la découverte éventuelle de lettres ou carnets de bord permettrait de lever le doute.

La seconde partie de l'expédition Colman-Sauvadet-Wadhams pourrait permettre d'apporter quelques éclaircissements. L'équipe s'est, en effet, rendue également sur l'île du Prince-de-Galles, à 450 kilomètres au nord, où des Inuits affirment depuis longtemps avoir découvert les restes d'une expédition ancienne. *« Personne ne les avait vraiment pris au sérieux avant*, nous explique Pierre Sauvadet. *Mais il faut savoir que ce peuple, naturellement enclin à la rêverie, raconte parfois des histoires difficilement crédibles. »* Le témoignage de Wayne Davidson, météorologiste américain, a été déterminant. Marié à une Inuit de Resolute-Bay, il s'est laissé convaincre par sa belle-famille et a pu présenter au Scott Polar Research Institute des photos de ce qui semblait être une épave.

L'expédition a pu constater sur place qu'il s'agit des restes d'une baleinière de fabrication européenne, semblable à celle qui équipait l'*Erebus* et le *Terror*. On se trouve près des ruines d'une maison de terre inuite de l'époque de Thulé vieille de plusieurs siècles. Non loin de là, un cercle de pierres, analogue à ceux que tous les explorateurs polaires font pour maintenir la toile de leurs tentes, au centre duquel se trouvent des traces de feux de camp.

Une seconde équipe ?

Grande comme la Hollande, l'île du Prince-de-Galles, particulièrement inhospitalière, est totalement inhabitée. Seuls les Inuits y installent parfois des camps de chasse pour l'été. Cela pourrait expliquer que ces reliques, situées au fond d'une baie, soient passées pratiquement inaperçues jusqu'à maintenant, ainsi que d'autres traces de campement situées sur un minuscule îlot au centre de la baie et découvert également par l'équipe de Pierre Sauvadet.

D'après les historiens du Scott Polar Research Institute, personne n'a exploré cette île au dix-neuvième siècle. L'épave pourrait donc bien provenir de l'expédition Franklin. On peut imaginer, explique Pierre Sauvadet, que l'équipage se soit scindé en deux groupes. Tandis que les uns descendaient vers le sud avec l'intention de rejoindre la compagnie de la baie d'Hudson, les autres remontaient vers le nord à la rencontre de secours éventuels, le long du détroit de Peel, qu'ils avaient emprunté à l'aller.

« Cette hypothèse est d'autant plus plausible que le premier groupe n'avait pratiquement aucune chance de s'en tirer. Cela est évident pour quiconque a vu le chaos lunaire et glacial que constitue le paysage de l'île du Prince-Guillaume. » Les hommes de la seconde équipe se seraient alors abrités près des ruines de ce village inuit abandonné. Sont-ils morts de faim sur place ? Ont-ils poursuivi leur route dans une seconde baleinière ? Seule une nouvelle expédition, l'an prochain, pourrait peut-être lever le mystère.

Détail horrible : Pierre Sauvadet et ses camarades ont trouvé également les restes d'un autre campement non loin de là sur la côte. Tout porte à croire qu'il s'agit des traces du passage du lieutenant Browne, parti à la recherche de Franklin en 1851. Il avait signalé s'être abrité de la tempête pendant trois jours sur une plage mais sans pénétrer dans l'île. S'il l'avait fait, peut-être aurait-il trouvé des survivants. A 5 kilomètres seulement de son campement...

JEAN-PAUL DUFOUR

Kierkegaard entre au Muséum

La description d'une nouvelle espèce d'arthropode, datant du cambrien, laisse espérer une meilleure compréhension de cette période cruciale pour l'évolution

SÖREN KIERKEGAARD aurait sans doute souri à la lecture d'un récent numéro de la revue britannique *Nature* (daté du 19 août), qui lui rend un singulier hommage. L'auteur du *Traité du désespoir* (1848) vient en effet de donner son nom... à une nouvelle espèce d'arthropode ! Un baptême dont le prétexte géographique (la dépouille du fossile réside au Muséum de géologie de Copenhague), on le devine, cache une réalité plus profonde : décrite par le paléontologue Graham Budd (université de Cambridge, Grande-Bretagne), *Kerygmachela kierkegaardi* présente tous les dehors de l'abstraction, celle-là même dont le philosophe danois déplorait *« l'insuffisance »* dans le champ de la pensée humaine.

Ni araignée ni crustacé, et disparue depuis plus de 500 millions d'années, cette espèce fossile date en effet du cambrien, période-clé de l'évolution d'où nous sommes finalement issus. Découverte au nord du Groenland, dans la région de Peary Land, elle laisse donc présager de nouvelles et importantes réflexions sur les créatures insolites qui peuplaient alors notre planète. Des formes de vie dont on ne sait encore rien, si ce n'est par l'étude récente du schiste de Burgess, situé au cœur des montagnes Rocheuses canadiennes (Yoho National Park) et rendu célèbre par le très médiatique paléontologue américain Stephen Gould.

Pour comprendre l'importance du schiste de Burgess, fabuleux gisement géologique datant de 530 millions d'années, il faut se souvenir de ce qu'était la vie à l'aube de l'ère primaire, il y a environ 600 millions d'années. Pas un désert, mais presque : des végétaux pluricellulaires – algues vertes ou brunes, – des vers en grand nombre, quelques méduses... C'était à peu près tout. Or, cent millions d'années plus tard, le paysage avait changé du tout au tout : les premiers vertébrés allaient apparaître, ainsi que les poissons, d'où émergeraient plus tard la longue file des batraciens, reptiles et mammifères. Le cambrien était passé par là, et avec lui tous les embranchements d'invertébrés actuels.

Que s'est-il donc passé pendant ces cent millions d'années ? A quels bricolages s'est alors essayée la vie ? De cette histoire enfouie au fond des temps, les bribes qui émergent du schiste de Burgess semblent extraordinaires. Lorsqu'il les mit au jour, en 1909, l'éminent paléontologue Charles Doolittle Walcott lui-même n'en crut pas ses yeux, tant était stupéfiante la diversité de ces arthropodes à corps mou.

Faute de bien comprendre, il tenta de les décrire et leur donna des noms : *Opabinia* et ses cinq yeux, *Hallucigenia* et ses paires de béquilles, *Odontogriphus* et ses tentacules buccales entrèrent dans la classification des espèces. Mais il fallut attendre les années 70, et la pugnacité de trois chercheurs anglais et irlandais – Harry Whittington, Derek Briggs et Simon Conway Morris, – pour que ces *« étranges merveilles »* (comme les appelle Stephen Gould dans l'ouvrage qu'il leur a consacré, *La vie est belle*, paru au Seuil en 1992) révèlent leur véritable intérêt scientifique. *« Ces arthropodes « non classés » me font penser au résultat qu'obtiendrait sans doute mon fils, qui n'est qu'un bébé, si on lui demandait de reconstituer des arthropodes en « kit » à partir d'une série de segments, de carapaces et d'appendices pouvant tous se combiner entre eux. Les animaux qu'il construirait paraîtraient absurdes comparés aux arthropodes actuels »*, commenta par la suite Derek Briggs (1).

L'explosion de la vie

Absurdes, mais bien réels : alors que les quelque huit cent mille espèces d'arthropodes décrites à ce jour se répartissent en tout et pour tout en quatre grands types (2), le schiste de Burgess, à lui seul, révèle qu'il existait au cambrien plus de vingt types supplémentaires ! Un fabuleux – et éphémère – épanouissement de la vie qui laisse deviner des bouleversements évolutifs insoupçonnés jusqu'alors, dont les mécanismes continuent d'interroger les paléontologues du monde entier.

C'est dire l'intérêt que présente, dans ce domaine, toute nouvelle découverte. Celle de *Kerygmachela kierkegaardi* apportera-t-elle des lumières aux évolutionnistes, qui se perdent dans les ramifications phylogéniques des ancêtres de nos ancêtres ? Il est trop tôt pour l'affirmer, mais on peut déjà l'espérer. A en croire la description préliminaire qu'en fait Graham Budd dans *Nature*, cette espèce constitue en effet une incongruité majeure : elle présente, d'une part, de grandes similitudes anatomiques avec *Opabinia* et *Anomalocaris* – deux « merveilles » issues du schiste de Burgess – et, d'autre part, s'en distingue par des antennes et des pattes « uniramées ».

Si ces premiers résultats se confirment, *Kerygmachela* pourrait ainsi révéler un type « intermédiaire » entre les arthropodes « uniramés » et « biramés », dont on soupçonne de longue date qu'ils appartiennent à deux branches évolutives distinctes. Dans le cas contraire (car les désillusions, en matière de paléontologie, sont légion), l'étude de cette espèce fossile n'en restera pas moins essentielle pour mieux comprendre l'explosion de vie survenue au cambrien. Une explosion d'autant plus extravagante qu'elle aurait eu lieu, affirme la revue *Science* (datée du 3 septembre), dans un laps de temps deux à trois fois plus court que prévu : entre – 530 et – 525 millions d'années (à un million d'années près), et non entre – 570 et – 530 millions d'années comme on le pensait jusqu'alors. A en croire la datation à l'uranium utilisée par l'équipe américaine de Samuel Bowring (Massachusetts Institute of Technology, Cambridge), c'est donc en quinze millions d'années, une broutille à l'échelle géologique, que l'avenir du vivant se serait alors joué.

CATHERINE VINCENT

(1) *La Recherche* nº 164, mars 1985.

(2) Les trilobites (aujourd'hui disparus), les crustacés (homards, crabes, crevettes), les chélicérates (araignées, scorpions) et les uniramés, auxquels appartiennent, entre autres, les insectes.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Il était une fois les médecins

Une enquête du CNRS permet de mieux comprendre l'histoire récente de la médecine française et éclaire les enjeux auxquels le corps médical est confronté

C'ÉTAIT au temps où l'on n'avait pas l'œil fixé sur les dépenses de santé. Au temps des médecins de famille, ces hommes-orchestres pour qui « la clinique », comme on disait alors, était la référence suprême. Aujourd'hui, le temps d'une enquête, ces médecins ont accepté de se souvenir, de raconter leur époque, leur profession, leurs malades. Leurs propos témoignent de l'histoire de ce siècle et des deux grandes révolutions qui l'ont marqué : l'avènement des antibiotiques et l'institution de la Sécurité sociale.

Pour mener à bien leur enquête, Claudine Herzlich (sociologue au CNRS et directrice de l'unité « médecine, maladie et sciences sociales » de l'INSERM), Martine Bungener (économiste, CNRS), Geneviève Paicheler (sociologue, CNRS), Philippe Roussin (chercheur en littérature, CNRS) et Marie-Christine Zuber (statisticienne, CNRS) ont adressé, en avril 1989, un questionnaire très détaillé aux 16 000 médecins retraités inscrits au fichier de l'ordre des médecins. Au total, 5 491 d'entre eux, âgés en moyenne de soixante-douze ans, ont accepté d'y répondre.

Qui étaient-ils ? Les plus âgés ont commencé leurs études de médecine en 1908, les plus jeunes en 1962. La plupart sont des hommes (un peu moins de 10 % sont des femmes) mais l'étude selon l'âge de naissance confirme que la profession n'a cessé de se féminiser. Issus pour beaucoup d'une famille nombreuse (de trois enfants en moyenne), un tiers de ces médecins avaient dans leur famille un ou plusieurs praticiens.

D'emblée, on est frappé par ce que les auteurs appellent le « polyexercice » de ces médecins. Plus des deux tiers ont exercé la médecine générale et, si 36 % ont été spécialistes, 43 % d'entre eux ne l'ont été qu'à temps partiel. Dans 83 % des cas, le cabinet était intégré au domicile du médecin. Lors de la première installation en cabinet libéral, la conjointe du « jeune médecin » jouait un rôle important, répondant au téléphone et accueillant les malades dans près de 70 % des cas. Les femmes médecins n'étaient, elles, que 2 % à être secondées par leur mari...

L'avènement du téléphone automatique bouleversa les modalités d'exercice, en particulier à la campagne ou en banlieue. Pour les médecins de campagne, la possession d'un véhicule était primordiale. *« Avec les voitures d'occasion d'avant-guerre, on n'était jamais sûr de revenir quand on partait... Alors on nous prêtait un vélo,* confie l'un d'eux. *On passait beaucoup de temps à faire le garagiste car on ne pouvait passer son temps à l'appeler (...). Il fallait prendre ses précautions, s'arranger pour mettre la voiture en haut d'une pente pour pouvoir repartir si elle ne démarrait pas ou savoir mettre de l'alcool ou même parfois de l'éther directement dans le carburateur pour la faire démarrer... »*

Malgré les bouleversements scientifiques et médicaux qui ont marqué ces décennies, la formation continue était laissée à la libre appréciation du praticien. 90 % des médecins se sont ainsi formés par le biais de la presse médicale ; en outre, 31 % des plus anciens et 58 % des plus jeunes ont également suivi un enseignement post-universitaire.

Une « science de l'œil »

La formation initiale était, elle, marquée par un enseignement clinique poussé, « au lit du malade ». *« C'est une science de l'œil avant tout, la médecine,* dit un généraliste de soixante-six ans. *Les mains, bien sûr, viennent après, le stéthoscope, les analyses... mais je crois quand même que c'est l'œil qui permet de prendre une conscience rapide. »*

C'était l'époque des « maîtres », ces grands médecins « vedettes » d'un cérémonial médical qui, en fin de compte, ne visait qu'à pallier le manque de moyens techniques d'investigation. Souvent, ces « patrons » n'hésitaient pas à se transformer en « grands consultants » et à se déplacer au domicile de quelque malade fortuné. *« Ils avaient la renommée d'être des grands cliniciens, qu'on faisait venir pour des cas auxquels on ne comprenait rien. C'étaient des gens qui vous débrouillaient un cas en faisant le véritable Sherlock Holmes. Ils ne se trompaient pas. On n'a plus ces gens-là »,* constate un généraliste installé en 1947.

Cette médecine fondée sur l'observation extérieure du corps était très proche de celle qui était en vigueur au XIXe siècle, héritière de l'« école de Paris » qui, des décennies durant, avait dominé la médecine mondiale. Au terme de leur carrière, une forte majorité de médecins demeurent d'ailleurs encore très attachés à cette médecine : *« Maintenant, c'est trop technique. Il y a trop de laboratoires, trop d'examens de ceci, de cela. On ne sait plus examiner un malade. »*

Pour autant, les médecins les plus âgés teintent le souvenir de cette époque bénie d'un sentiment d'impuissance thérapeutique. L'acuité du regard ne débouchait sur rien de tangible. *« On faisait des médications invraisemblables,* se souvient un vieux médecin. *Des hémothérapies : on prenait le sang de la mère qu'on filait dans la fesse du gosse (...), on cherchait par tous les moyens, on n'avait rien. »*

Ce sentiment d'impuissance, d'une médecine qui piétine, est pourtant largement contredit par les faits. Dès la fin du XIXe siècle, de nombreuses découvertes avaient révolutionné la médecine. En 1895, les rayons X avaient été découverts et, à partir de 1920, il était devenu possible de radiographier une tuberculose. Avant la deuxième guerre mondiale, on pouvait effectuer des numérations globulaires, des mesures de la vitesse de sédimentation et des électroencéphalogrammes. L'insuline avait été découverte en 1921 et avec elle le traitement du diabète. Avant 1940, les vitamines A, B1, B2, B6, C, E avaient été synthétisées, permettant du même coup le traitement des maladies de carence. En 1938, le premier antihistaminique avait été commercialisé, etc. Mais, tout cela, les médecins semblent pratiquement l'avoir oublié. Ils ne conservent de leur pratique qu'un souvenir de scepticisme et de dénuement thérapeutique.

Pour tous, c'est à la Libération que s'est produit le vrai miracle, le moment exceptionnel qui surpasse tous les autres : l'arrivée de la pénicilline et de la streptomycine. *« Dans l'hôpital Claude-Bernard,* se souvient un généraliste, *on courait d'une salle à l'autre pour voir les miraculés, les types qui étaient entrés mourants le soir, qui, le lendemain, étaient guéris avec une piqûre de pénicilline (...). J'ai vu apparaître ensuite la streptomycine qui guérit la tuberculose, puis le Rimifon de façon totale, radicale (...). Et puis après il ne s'est plus produit tellement de choses extraordinaires, pour le reste, ça n'a pas changé beaucoup : une lente amélioration dans le traitement du cancer. Petit à petit, on grignote, d'année en année. Il n'y a pas eu de choses spectaculaires. »*

De la naissance à la mort

A cette époque, le médecin de famille était un personnage essentiel. Il accompagnait ses patients de la naissance à la mort et prenait en charge l'organisation sanitaire locale. Sa pratique était pour le moins polyvalente. Il faisait tout, de la petite chirurgie aux ponctions en tout genre en passant par les accouchements à domicile. Le fait d'assister à une naissance était pour beaucoup d'entre eux un moment de plaisir, tranchant sur la routine et la solitude de la pratique quotidienne. *« Ça se passait en famille avec la grand-mère et les enfants autour (...). C'était tout à fait autre chose qu'un accouchement en clinique (...). Ce n'était pas de la médecine, vraiment, c'était une fête comme on en voit peu. C'était extraordinaire »,* rapporte un généraliste installé en 1947. Les risques, les accidents, les médecins les plus âgés ne s'y réfèrent jamais, comme si, pour une fois, ils pouvaient abandonner un discours d'impuissance pour celui de la maîtrise et de l'habileté. Ces médecins de famille étaient véritablement les hommes-orchestres du système de santé. Acteurs de la santé publique, ils prenaient également en charge une activité préventive dont le temps fort était, surtout à la campagne, les séances de vaccination collective.

Cette description de la pratique quotidienne tous azimuts du médecin de famille tranche évidemment sur celle du médecin généraliste d'aujourd'hui. Dès les années 50, cette pratique s'est peu à peu circonscrite. Le généraliste est devenu l'un des acteurs d'un système complexe où les différents rôles se sont spécifiés voire hiérarchisés. Il doit situer son action par rapport à l'hôpital et par rapport aux spécialistes.

Dans le même temps, la pratique hospitalière a elle aussi considérablement évolué. Au début du siècle, l'hôpital était le lieu où l'on soignait les plus pauvres. Après la seconde guerre, il est devenu le lieu où s'exerce une médecine sophistiquée. Cette évolution s'accéléra en 1958 à la suite de la réforme élaborée par le professeur Robert Debré créant en particulier les centres hospitalo-universitaires (CHU).

Le médecin de famille disparaît. Le malade change. Plus informé et plus exigeant, il devient, au dire des médecins, moins fataliste et plus douillet. En outre, fait essentiel, les relations d'argent entre le médecin et son patient vont, elles aussi, considérablement évoluer au cours de cette période.

Dès le siècle dernier, le développement des associations médicales avait permis une stabilisation des modes de rémunération. En 1881, les syndicats de médecins, encore non officiels, avaient établi des barèmes facultatifs de « tarifs syndicaux », tentant du même coup d'harmoniser les tarifs des consultations et de diminuer la pratique des paiements en nature. C'était aussi le début de la « médecine sociale », l'apparition des premières sociétés de secours mutuel. Le « grand tournant de la médecine libérale » n'était pas loin.

C'est tout d'abord en 1930 que fut promulguée la loi créant les assurances sociales. La CGT, proche de la SFIO, y était favorable, alors que le Parti communiste, refusant en particulier l'idée d'une cotisation ouvrière, ne voulait pas en entendre parler. A ses côtés, on trouvait, pour d'autres raisons, le patronat, les paysans et les sociétés de secours mutuel qui craignaient d'être dépossédées de leur rôle et de leur influence. Au sein du corps médical, aussi, la bataille faisait rage. Mais finalement tout est rentré dans l'ordre avec la création de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui vote une charte où figurent les principes du libre choix du médecin par le malade, du secret professionnel, de la liberté thérapeutique et de l'entente directe (le médecin fixe librement ses honoraires, indépendamment des remboursements que pourront accorder aux patients les assurances sociales).

« Le plus beau métier du monde »

Quinze ans plus tard, en 1945, ces conflits reprendront de plus belle à propos des ordonnances sur la Sécurité sociale. Le système mis en place prévoyait un « conventionnement » entre les syndicats médicaux départementaux et les caisses régionale de Sécurité sociale avec accord sur les « tarifs opposables », c'est-à-dire, en principe, imposés au corps médical. Ce système, complexe et fragile, n'était contraignant pour aucun des partenaires et fonctionnait très mal. Il faudra en définitive attendre le décret du 12 mai 1960 pour que ce système devienne imposé. A la base de celui qui existe aujourd'hui, il prévoit l'adoption d'une convention fixant les tarifs, dont les dispositions sont obligatoires et engagent les signataires. Au terme de débats passionnés – de nombreux médecins dénonçant la menace de fonctionnarisation de la médecine, – la convention de 1960 sera adoptée par la CSMF. 70 % des médecins se conventionneront dès cette première convention.

A les entendre aujourd'hui, les médecins d'alors ne semblent pas avoir vécu cette période comme celle d'un profond bouleversement (et ce, d'autant plus qu'elle survenait dans un contexte de croissance économique et d'expansion du marché des soins). Après tout, le mécanisme du conventionnement n'a touché en rien à leur indépendance proprement technique – que ce soit en matière diagnostique ou pour le choix thérapeutique – et c'est bien là, à leurs yeux, l'essentiel. D'ailleurs, lorsqu'on leur demande lesquels, parmi les principes du *« secret professionnel »*, du *« libre choix du médecin »*, de la *« liberté de prescription »*, de la *« liberté d'installation »* et du *« paiement à l'acte »* sont *« absolument intangibles »* ou *« relèvent d'une évolution possible »*, les réponses sont catégoriques : les trois premiers principes sont intouchables. En revanche, près de la moitié des médecins jugent que les modalités organisationnelles et financières de l'exercice médical sont susceptibles d'évoluer.

« Et si c'était à refaire ? » leur a-t-on demandé. 76 % recommenceraient sans hésiter parce qu'en définitive c'est bien *« le plus beau métier du monde »*. Pour les 19 % qui choisiraient une autre voie, les sources de mécontentement sont plus complexes. Pour les uns, la profession est *« sinistrée »*, pour les autres, elle est devenue *« trop exigeante »*. Parmi les autres raisons avancées, sont cités également le rôle devenu mineur du généraliste dans le système de santé, la dégradation du statut social et la pratique *« dénaturée »* de la médecine.

Au-delà de son grand intérêt historique et sociologique, cette enquête est essentielle pour comprendre les débats qui, actuellement, agitent le monde de la santé. On le voit bien : durant la période que couvre l'enquête, le développement scientifique a entraîné une diversification des carrières, mais a aussi contribué à homogénéiser une grande partie des pratiques professionnelles (qu'il s'agisse du diagnostic ou des thérapeutiques). Pour autant, jamais cette homogénéisation ne fut le prétexte à une quelconque restriction de la liberté de prescription. L'aurait-on d'ailleurs voulu que les médecins l'auraient refusé.

Autres temps, autres principes ? On ne peut qu'être frappé aujourd'hui par le déphasage entre le vide actuel du discours libéral médical dominant, d'ordre essentiellement économique, et la passivité du corps médical à propos du débat sur les références médicales opposables. Sans la moindre résistance de sa part – ou presque, – les partenaires conventionnels s'apprêtent à imposer, hors de toute évaluation préalable sérieuse, des pratiques médicales obligatoires et opposables (c'est-à-dire que, si elles ne sont pas respectées, les contrevenants seront sanctionnés).

Plus à cheval sur la clinique et sur une certaine conception humaniste de la [illegible] n'auraient sans doute pas accepté un tel état de fait. N'y a-t-il pas comme une légère schizophrénie à hurler sans cesse contre la menace de fonctionnarisation de la médecine, à se référer inlassablement à un discours libéral pur et dur et, dans les faits, à accepter de se comporter, en définitive, comme un salarié de la Sécurité sociale ? C'est aujourd'hui l'essence même de leur pratique que les médecins doivent retrouver.

FRANCK NOUCHI

(1) *Cinquante ans d'exercice de la médecine en France – carrières et pratiques des médecins français – 1930-1980*, coédité par l'INSERM et les éditions Doin.

Le marché du médicament entre promotion et illusion

Comment mettre un terme aux publicités abusives des laboratoires pharmaceutiques dans le tiers-monde ?

DÉNONCER, accuser, invoquer l'éthique... comment obtenir que les laboratoires pharmaceutiques cessent enfin d'abuser les pays du tiers-monde ? Un réseau international de médecins et de pharmaciens, le Medical Lobby for Appropriate Marketing (MALAM), se bat depuis sa création, en 1983, pour enrayer la politique promotionnelle à deux vitesses des fabricants de produits thérapeutiques.

Il y a quatre ans déjà, l'association Frères des hommes avait alerté l'opinion sur les publicités abusives des industriels du médicament dans la presse spécialisée destinée à l'Afrique (*le Monde* du 1er août 1989). Un nouveau dossier vient d'être édité par le relais français du MALAM, le PIMED (Pour une information médicale éthique et le développement) (1). Il fournit la preuve que ces pratiques perdurent et affectent non seulement l'Afrique, mais aussi l'Amérique du Sud et l'Asie.

Environ cent mille spécialités pharmaceutiques sont actuellement disponibles sur le marché mondial, et soumises à ses lois. Une étude internationale parue cette année a passé au crible les encarts publicitaires parus entre juillet 1987 et juin 1988 dans vingt-trois journaux médicaux à grande diffusion. Sur 6 170 publicités étudiées, les contre-indications et les précautions d'emploi étaient omises dans la moitié des cas, les effets indésirables et les contre-indications dans 40 % des messages.

Une autre enquête, conduite à l'initiative du Congrès américain par l'Office of Technology Assessment (OTA), révèle que, sur 241 médicaments commercialisés par les laboratoires américains dans quatre pays en développement (Brésil, Kenya, Panama et Thaïlande), *« deux tiers des mentions légales ne contenaient pas les informations nécessaires à l'utilisation efficace et sans danger »* de ces spécialités par le corps médical.

La quasi-totalité des multinationales pharmaceutiques sont dans la ligne de mire du MALAM. Grâce à son lobbying actif, depuis 1987 neuf spécialités ont été retirées du marché ou ont vu leur composition modifiée, et les publicités de seize autres médicaments ont été totalement ou partiellement supprimées. Parmi les retraits, citons l'Expetran (laboratoires Burroughs Wellcome), indiqué au Pakistan dans le traitement des bronchites, la Coramine (Ciba Geigy), prescrite en Thaïlande dans les cas de troubles respiratoires et qui reste commercialisée en France, dans d'autres indications, comme le reste l'Uteplex (Wyeth), vendu en Afrique pour soigner *« les retards de croissance et de la marche »*. Ont par ailleurs été reformulés le Furoxone (Smith Kline and French), le Kaomycin (Upjohn) et l'Humagel (Parke-Davis), tout trois promus comme antidiarrhéiques, le Franol (Sterling Winthrop), indiqué dans le traitement de l'asthme, de la bronchite et de l'emphysème, l'Ilvico (Merck), prescrit pour prévenir et traiter rhumes et grippes, et le Polymagma (Wyeth).

Les modifications du contenu promotionnel ont notamment concerné le vaccin Tétracocq (Rhône-Poulenc), qualifié aux Philippines comme étant *« le seul vaccin totalement sûr et efficace »* contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite. La firme française a admis qu'aucun vaccin ne pouvait être efficace à 100 %, ni dénué de façon certaine d'effets secondaires. Les laboratoires Hoechst ont pour leur part modifié la longue liste des indications du Festal, pour la réduire aux seuls *« troubles digestifs liés à un dysfonctionnement pancréatique »*.

A l'origine de ces mauvaises pratiques, un certain flou dans les procédures d'enregistrement. Les *« critères éthiques applicables à la promotion des médicaments »* définis en 1988 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne coïncident pas toujours avec ceux du code de la Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM) – adopté en 1981 et complété trois fois depuis, – et ils ne sont pas non plus systématiquement appliqués par les autorités sanitaires nationales habilitées à délivrer les autorisations de mise sur le marché (Food and Drug Administration aux Etats-Unis, Agence du médicament en France...).

Démarchage abusif

Que dit l'OMS ? Tout d'abord, que la promotion active des médicaments dans un pays doit être exclusivement limitée à ceux qui peuvent y être obtenus légalement et que cette promotion doit se conformer aux politiques de santé et aux réglementations nationales. Une exigence bien difficile à respecter dans les contrées les moins développées, où la législation sanitaire reste parfois précaire et où les structures d'évaluation brillent souvent par leur absence...

L'OMS opère ensuite la distinction entre la publicité destinée aux professionnels de santé – qui doit présenter *« des informations complètes sur le produit, telles que définies par la fiche d'information scientifique approuvée »* lors de l'autorisation de mise sur le marché – et celle s'adressant au grand public – qui ne peut concerner que des médicaments disponibles sans ordonnance et doit contenir *« les principales informations relatives au médicament promu »* (dénomination commune ou nom générique, principales indications, précautions d'emploi, contre-indications, mises en garde, etc.)

Au chapitre particulier du marketing direct, l'OMS s'intéresse aux visiteurs (ou délégués) médicaux, ces représentants des laboratoires qui démarchent à domicile les médecins prescripteurs. Ils doivent avoir reçu *« une formation adéquate »* et remettre à leurs clients la fameuse fiche d'information scientifique approuvée. De nombreux abus au cours de ces démarchages publicitaires – indications élargies, effets indésirables passés sous silence – ont en effet été découverts.

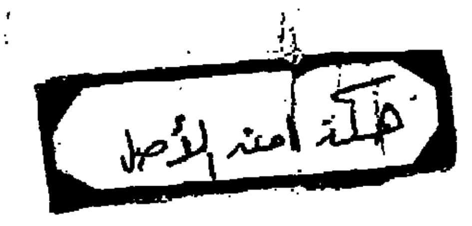
D'autres principes sont édictés, qui relèvent de la déontologie médicale au sens strict : la distribution d'échantillons gratuits doit rester limitée, les prestations fournies aux participants des réunions scientifiques s'en tenir *« à un niveau modeste »*, les études scientifiques publiées après commercialisation ne pas être utilisées à des fins publicitaires. Sur le point particulier des spécialités exportées, l'OMS précise que les critères de promotion doivent rester les mêmes que ceux en vigueur dans le pays producteur.

Autant de règles bafouées, non sans conséquences sur la santé des populations abusées. Différents travaux sur l'impact de ces campagnes publicitaires ont prouvé leur influence sur l'attitude des médecins prescripteurs, *a fortiori* dans les pays où les messages promotionnels constituent souvent la source principale de l'information médicale. La prescription d'antidiarrhéiques aux enfants des pays en voie de développement sans l'indication indispensable de réhydratation fait, aujourd'hui encore, des ravages. De même, l'utilisation par les généralistes de certaines spécialités, généralement coûteuses, réservées dans les pays riches à l'usage hospitalier peut favoriser l'apparition de nouvelles formes de résistance aux maladies infectieuses.

La future agence européenne du médicament, dont la mise en œuvre se révèle fort laborieuse, aura aussi pour tâche d'encadrer ces pratiques commerciales. Une directive européenne de mars 1992 relative à la publicité des médicaments à usage humain devrait, sur ce chapitre, servir de base à son action. Le texte reprend pour l'essentiel les définitions de l'OMS mais, en cas d'abus, les sanctions prévues se limitent à la cessation des publicités mensongères et à la publication de rectificatifs. Un arsenal dissuasif qui ne suffira vraisemblablement pas à décourager les ardeurs financières des marchands.

LAURENCE FOLLÉA

(1) *Les Pays en développement : les abus de la publicité pharmaceutique*, 1993, 28 pages, 30 F, disponible à PIMED, 24, quai de la Loire, 75019 Paris.



FESTIVAL DE VENISE 1993

"Trois Couleurs BLEU" de Krzysztof Kieslowski : Lion d'or.

Juliette Binoche : prix d'interprétation féminine.





Encore bravo à Krzysztof Kieslowski, Juliette Binoche, Marin Karmitz et toute l'équipe de "Trois Couleurs Bleu", et merci de nous avoir aidé à réaliser notre Hors-Série "La passion Kieslowski" en nous accordant de longs entretiens et en nous ouvrant les portes des coulisses pendant le tournage de la trilogie "Bleu-Blanc-rouge".

Télérama

PRENEZ VOTRE CULTURE EN MAIN

SOCIÉTÉ

JUSTICE

La révision de la réforme de la procédure pénale

La Conférence des bâtonniers suspend son mouvement de protestation

Au mois de juillet, la Conférence des bâtonniers avait demandé aux barreaux de suspendre les permanences de garde à vue afin de protester contre la révision de la réforme de la procédure pénale (*le Monde* des 25 et 26 juillet). Réunie en assemblée générale à Paris, cette organisation, qui rassemble tous les barreaux de France à l'exception de celui de Paris, avait dénoncé les restrictions qui venaient d'être apportées à la présence de l'avocat durant la garde à vue.

Le texte adopté en juillet par les députés et les sénateurs supprimait purement et simplement la présence de l'avocat en cas de terrorisme ou de trafic de stupéfiants, repoussait l'intervention de l'avocat à la trente-sixième heure en cas d'association de malfaiteurs, de proxénétisme aggravé, d'extorsion de fonds ou d'infraction commise en bande organisée, et rétablissait la garde à vue des mineurs de moins de treize ans. Sur les 179 barreaux réunis au sein de la Conférence, 140 environ avaient décidé de suivre le mouvement.

Le 11 août, estimant que le législateur ne pouvait, *« sans méconnaître le principe d'égalité »*, priver totalement le justiciable d'un entretien avec l'avocat, le Conseil constitutionnel avait censuré la partie du texte concernant le terrorisme et le trafic de stupéfiants et il s'était opposé au rétablissement de la garde à vue des mineurs de moins de treize ans (*le Monde* du 13 août).

Le principe d'une indemnisation

Le dossier du financement des permanences de garde à vue a en outre avancé : alors que les avocats intervenaient gratuitement depuis le 1er mars, le texte adopté au mois de juillet retient le principe d'une indemnisation financée dans le cadre de l'aide juridique. Prenant acte de ces évolutions, la Conférence a donc demandé aux bâtonniers de *« suspendre le mouvement protestataire dans l'attente des solutions qu'apportera la chancellerie aux problèmes en suspens dans les nouvelles dispositions réglementaires »*.

La Conférence des bâtonniers affirme ne pas *« baisser les bras »* pour autant. *« Nous voulons obtenir le regroupement des sites de garde à vue, notamment dans les zones rurales*, explique le président de la Conférence des bâtonniers, François Vignancour. *Il serait également nécessaire d'harmoniser les régimes de garde à vue : avec la décision du Conseil constitutionnel, les justiciables accusés de terrorisme ou de trafic de stupéfiants peuvent s'entretenir avec un avocat à la vingtième heure, alors que ceux qui sont placés en garde à vue pour extorsion de fonds ou infraction commise en bande organisée doivent attendre la trente-sixième heure. »*

La Conférence dénonce enfin le régime actuel des nullités de procédure : le texte qui est entré en vigueur au début du mois de septembre a aboli les nullités dites textuelles, qui entraînaient l'annulation automatique des procédures qui ne respectaient pas certains articles du code de procédure pénale. *« Le législateur a cherché à satisfaire le confort des juges*, conclut M. Vignancour, *mais il a limité les garanties accordées aux justiciables. »*

ANNE CHEMIN

Déjà condamné pour corruption

Un député de la Guadeloupe est visé par des perquisitions

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

Les policiers du SRPJ Antilles-Guyane ont effectué, lundi 13 septembre, plusieurs perquisitions et interpellations dans le proche entourage d'Edouard Chammougon, maire de Baie-Mahault et député (République et Liberté, ex-non inscrit) de la troisième circonscription de la Guadeloupe. C'est ainsi que Gerson Gane et Michel Alcindor, adjoints de M. Chammougon à la mairie de Baie-Mahault, ont été placés en garde à vue sur la base de quatre commissions rogatoires délivrées par le juge Hansenne, saisi par le parquet de Pointe-à-Pitre.

Ces opérations interviennent trois jours avant que la cour d'appel de Fort-de-France ait à examiner, le 16 septembre, la condamnation de M. Chammougon en première instance, le 25 janvier dernier (*le Monde* du 27 janvier), pour corruption (1).

Documents comptables

Si l'immunité parlementaire de M. Chammougon semble lui avoir, pour l'instant, épargné les rigueurs d'une nuit au commissariat, elle ne l'a pas mis pour autant à l'abri des désagréments de perquisitions effectuées à son domicile et dans sa résidence secondaire.

Les enquêteurs ont également *« visité »* la mairie de Baie-Mahault, les bureaux de la société mixte SEROM (Société d'études et de réalisation d'opérations multiples) et les bureaux de deux chefs d'entreprise : Christian Viviès, PDG de la société Cama, concessionnaire Renault en Guadeloupe et ancien président de l'union patronale locale, et Jacques Houelche, actionnaire de la SEROM et l'un des architectes les plus sollicités pour les chantiers municipaux à Baie-Mahault.

Les deux adjoints au maire de Baie-Mahault, MM. Gane et Alcindor, ainsi que M. Houelche, devront s'expliquer sur les comptes de la SEROM, dont un rapport d'enquête préliminaire de novembre 1992 affirme qu'y figure un *« trou »* de 4,2 millions de francs ou, selon un avis de la chambre régionale des comptes, un *« déficit cumulé »* de 4 millions de francs.

Les enquêteurs s'intéressent également à la gestion de l'office municipal de la culture et des sports, où 50 000 francs auraient été *« puisés »*, selon le rapport de l'enquête préliminaire effectuée après que la presse locale eut publié, en juillet 1992, des documents comptables municipaux.

L'existence de ces documents n'empêche pas magistrats et policiers de craindre que le très long délai qui s'est écoulé entre la fin des enquêtes préliminaires et l'ouverture de l'information judiciaire, lundi, n'ait été mis à profit par les personnes mises en cause pour étoffer leur système de défense.

EDDY NEDELJKOVIC

(1) M. Chammougon avait été condamné à trois ans de prison, dont dix-huit mois ferme, 1 million de francs d'amende et dix ans de privation de ses droits civiques et civils.

Fondateur de Légitime défense

François Romério est mort

François Romério est décédé à Paris, le 10 septembre à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Appelé en 1963 à la Cour de sûreté de l'Etat, le magistrat est resté pendant dix ans son premier président. Ce partisan d'une répression sans faille et de la peine de mort avait fondé en 1978 l'association Légitime défense, avec des magistrats et d'anciens policiers. L'association a prôné depuis lors le droit à la légitime défense de soi-même et d'autrui, la protection des victimes, ainsi qu'une répression énergique des crimes et délits. Dans l'un de ses livres, *Plaidoyer pour la légitime défense*, François Romério expliquait notamment que *« la nuit, on aperçoit une ombre, on tire, c'est normal »*. En juillet 1984, Jacques Chirac avait appelé le président de Légitime défense pour siéger au conseil parisien de sécurité.

[Né le 12 août 1908 à Paris, François Romério, conseiller honoraire à la Cour de cassation, a commencé sa carrière de magistrat en 1934 en Indochine. Conseiller puis président de chambre dans divers tribunaux de l'Hexagone, il est détaché en 1963 à la Cour de sûreté de l'Etat, dont il devient le premier président en février 1965. Nommé conseiller à la Cour de cassation en août 1971, François Romério a consacré sa retraite à l'association Légitime défense qu'il avait fondée en 1978.]

□ **Gilles Perrault condamné pour *un article publié dans sa revue Rebelles*.** – L'écrivain Gilles Perrault a été condamné, lundi 13 septembre, par la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, à 6 000 francs d'amende pour diffamation, à la suite de propos tenus sur l'association Légitime défense dans sa revue destinée aux prisonniers, intitulée *Rebelles*. Légitime défense a obtenu 10 000 francs de dommages-intérêts, et la revue devra publier la condamnation dans ses colonnes.

□ **Condamnation de l'auteur et de l'éditeur d'un livre sur les finances du Front national.** – Blandine Hennion, auteur du livre *le Front national, l'argent et l'establishment*, ainsi que François Gèze, PDG des éditions La Découverte, ont été condamnés lundi 13 septembre pour diffamation envers le groupe hôtelier Accor et l'un de ses dirigeants, par la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. L'auteur et l'éditeur devront payer chacun une amende de 10 000 francs, verser un franc de dommages-intérêts à la société Accor et 10 000 francs à son directeur général, Paul Dubrule. Accor et ses dirigeants se plaignaient de ce qu'il leur était imputé de faire bénéficier *« de largesses »* les dirigeants du Front national. Le tribunal a jugé ces propos diffamatoires, car les faits allégués constitueraient des abus de biens sociaux, et a estimé qu'aucune enquête sérieuse n'avait été effectuée. Le livre, publié au début de l'année 1993, avait aussitôt été retiré de la vente, avant de ressortir dans une édition corrigée.

MÉDECINE

Selon les examens bactériologiques de l'Institut Pasteur

Les rillettes Tradilège sont bien à l'origine de cas de listériose

Les directions générales de la santé et de l'alimentation et la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes ont confirmé, lundi 13 septembre, l'existence d'un lien entre une souche épidémique de *listeria*, présente dans les pots de rillettes de la marque Tradilège, et une épidémie récente de listériose (*le Monde* du 25 août).

Les soupçons portant sur les rillettes Tradilège avaient conduit les autorités sanitaires à décider, le 19 août, en accord avec les Centres Leclerc – distributeur exclusif de cette marque de rillettes fabriquées par la salaisonnerie Ker Mené de Collinée, dans les Côtes-d'Armor – de suspendre la fabrication de ce produit et de le retirer de la vente. Et ce sans attendre les résultats des études bactériologiques en cours.

Les résultats rendus publics lundi démontrent le bien-fondé d'une telle stratégie préventive. Selon les analyses effectuées par le Centre national de référence des *listeria* de l'Institut Pasteur, des souches épidémiques ont bien été retrouvées dans des pots de rillettes Tradilège conservés dans le réfrigérateur de deux malades différents. *Les mêmes souches ont été* retrouvées aussi dans les pots achetés par trois consommateurs différents – qui les avaient rapportés dans des centres Leclerc – et dans deux autres pots retirés de la vente, une fois l'alerte donnée. Enfin, une souche épidémique a été retrouvée dans l'établissement Ker Mené.

Mesures de prévention dans les Centres Leclerc

Outre les mesures déjà prises, un audit détaillé de cette salaisonnerie a été entrepris dès le 24 août par le Centre national des études vétérinaires et alimentaires (CNEVA), ainsi qu'une désinfection généralisée de l'établissement. Les produits autres que les rillettes toujours fabriqués à Ker Mené sont actuellement soumis, lot par lot, à des examens bactériologiques. Seuls ceux dont les examens sont négatifs sont distribués.

Une fois ces contrôles achevés, il restera aux enquêteurs à tenter de comprendre ce qui a pu se passer dans cette usine ultra-moderne, qui a été à l'origine des trente-deux cas de listériose en relation avec la consommation de rillettes recensés à ce jour.

Le PDG des Centres Leclerc, Michel-Edouard Leclerc, qui, dans un premier temps, s'était étonné des *« décisions lapidaires du ministère de la santé »* nous a déclaré qu'il ne regrettait pas d'avoir lui-même suscité les mesures d'arrêt de la consommation des rillettes Tradilège. *« En dépit du risque d'apparaître en première ligne, nous avons bien fait de jouer le jeu de la transparence »*, dit-il. Il entend créer sa propre banque de données de manière *« à mieux suivre les souches de bactéries »*, et demander à ses fournisseurs, ainsi qu'à l'interprofession, de réduire les dates de consommation figurant sur les emballages.

« Jusqu'à présent, affirme t-il, *nous autres professionnels considérions comme incontournable une certaine dose de* listeria *dans nos produits. On ne se mobilisait que lorsqu'il y avait passage d'une situation endémique à une situation épidémique. Aujourd'hui, nous devons réfléchir au moyen d'abaisser ces seuils de tolérance. »*

Reste à savoir s'il ne serait pas temps de s'interroger également sur l'opportunité de mettre en œuvre des contrôles vétérinaires stricts et réguliers au niveau même des élevages. La question est aujourd'hui taboue. Il faudra pourtant bien un jour la poser sérieusement.

FRANCK NOUCHI

Le Salon de la voyance à Paris

Le temple du réconfort

Une centaine de « devins » sont réunis jusqu'au 3 octobre au Salon de la voyance à Paris. Boules de cristal, cartes, pendules ou planètes promettent un bel avenir à l'art divinatoire.

« Vous avez peur de votre féminité car, pour vous, elle signifie la mort. » Les yeux fermés, Véronique, jolie femme en tailleur beige, se concentre. Voyante « directe », c'est-à-dire sans support intermédiaire, elle tente, selon ses propres termes, de *« mettre son aura en sympathie »* avec celle de sa jeune cliente. Les mots sont chuchotés, le ton grave. Les voyants réunis sous les lustres du salon feutré d'un hôtel quatre étoiles, à deux pas des Champs-Elysées, sont en quête de respectabilité. Ils disent l'avenir comme les banquiers parlent d'argent.

Depuis samedi 11 septembre et jusqu'au 3 octobre, une centaine de devins des temps modernes se relaient chaque soir, installés dans de petits boxes en contreplaqué. Cet échantillon d'une profession féminine à 80 % devine, pressent, subodore et conseille à la chaîne. *« Ils s'arrêtent dès qu'ils ont mal à la tête »*, assure François-Charles Rambert, organisateur du Salon depuis douze ans, ancien mage reconverti dans le business – le chiffre d'affaires croissant du Salon peut atteindre 100 000 francs, – et copie presque conforme de Paul-Loup Sulitzer.

Comme les grands magasins en mal de soldes, la voyance brade ses prémonitions : pour 200 francs, l'entrée du Salon donne droit à une consultation qui coûte au moins 500 francs en cabinet.

Trop belle pour être compétente

Essentiellement féminin, le public dévisage intensément chacun des voyants professionnels installés sous une pancarte avant de choisir celui ou celle qui pourra « voir » le plus loin. A chaque personnalité doit correspondre un ou une voyante, cartomancienne, chiromancienne, numérologue ou astrologue.

« Laura est trop belle, jauge une sage-femme d'une cinquantaine d'années. *Elle ne doit pas être compétente. Une bonne voyante doit avoir des jambes courtes et épaisses. »*

Le bouche-à-oreille reste le meilleur critère. Ainsi l'attente est longue devant le bureau de Léa Jonhson, *« la petite fille du roi de l'ancien Dahomey »*. Les habitués murmurent que tous les grands chefs d'Etat africains viennent consulter la jeune femme aux yeux de biche et au corsage en dentelle orange à larges épaulettes. On peut lui préférer Ferminat Tomat, petite femme vive et drôle maquillée sans mystère, ou Raymond, à l'allure de vieux professeur d'université poussiéreuse. En privé, tous mettent systématiquement en garde contre les charlatans. L'un des signes du « sérieux » que retient M. Rambert est la durée d'exercice de cette profession, qui compterait jusqu'à 50 000 membres. Quant au succès, il repose sur des critères éprouvés. Grégoire, ancien cadre dans l'industrie et voyant depuis une dizaine d'années, explique : *« Quand les gens nous disent :* « Dites-moi tout », *il faut comprendre :* « Dites-moi ce que j'ai envie d'entendre ».

Que viennent-ils chercher d'autre, ces trois mille visiteurs du Salon ? Ces femmes qui défilent, toutes catégories sociales confondues, comme ces quelques hommes téméraires se trouvent des excuses en béton du genre : *« un choix professionnel décisif »* qui mérite un secours. Mais n'est-ce pas aussi un même besoin jamais satisfait, presque infantile, qui pousse ici, celui d'être rassuré, réconforté ? Les sociétés anciennes avaient leurs sages. Nous, nous avons casé nos *« vieux » dans des maisons spécialisées*. La noble tâche incombe donc à ces prophètes contemporains.

Et la tentation est grande, à la fin de la première consultation, d'acheter le ticket courtoisement *tendu par M. Rambert, qui offre, « pour 100 francs seulement »* une nouvelle entrevue, un nouveau voyage.

DOROTHÉE WERNER

ÉDUCATION

Pour « équilibrer l'offre de formation »

La carte scolaire des collèges parisiens va être réorganisée

M. André Hussenet, directeur de l'académie de Paris, qui réunissait, lundi 13 septembre, les quatre cent soixante-sept proviseurs, principaux et adjoints des collèges et des lycées de la capitale, a annoncé qu'une nouvelle sectorisation des collèges de la capitale serait rendue publique vers le 15 novembre.

L'ancienne carte scolaire, qui datait d'une quinzaine d'années, se *révèle chaque* année plus inadaptée et ne répond plus, notamment, aux fortes croissances d'effectifs dans les dix-huitième et vingtième *arrondissements*.

Cette nouvelle sectorisation des collèges fait suite à la restructuration de l'académie, l'an dernier, en six districts, zones géographiques au sein desquelles s'effectuent les affectations des élèves dans les lycées parisiens et par lesquelles le *rectorat entend parvenir à « équilibrer l'offre de formation »*.

Cette mesure devrait également s'accompagner, pour la prochaine rentrée, d'un gel des transferts des classes de quatrième et de troisième technologiques des lycées vers les collèges, qui s'étaient accélérés ces dernières années conformément aux instructions ministérielles.

Enfin, le rectorat de Paris a précisé la méthode et le calendrier de travail adoptés pour faire progresser le dossier de l'organisation et des rythmes scolaires dans la capitale. Dans l'attente d'évaluations rigoureuses portant sur la semaine de quatre jours, le rectorat a décidé de mettre sur pied un groupe de réflexion, issu du conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN), chargé de travailler sur *l'aménagement de la journée* scolaire.

Ce groupe aura pour tâche, dès le premier trimestre, de recenser, d'évaluer et d'analyser les différentes formules d'aménagement du temps de l'enfant (dont celles *financées par la Ville ou par le* ministère de la jeunesse et des sports) en cours dans la capitale.

Dès janvier prochain, les conseils d'école seront ainsi consultés non seulement sur la semaine de quatre jours, mais aussi sur l'aménagement de la journée. De sorte qu'un calendrier scolaire pour l'année scolaire 1994-1995 puisse être rendu public avant Pâques 1994. *En attendant, les écoles parisiennes* vaqueront un samedi sur deux (*le Monde* du 14 septembre).

J.-M. Dy

SOCIÉTÉ

Face à la progression de l'épidémie dans les pays de l'ex-URSS

La vaccination contre la diphtérie est recommandée aux personnes se rendant en Russie et en Ukraine

Au cours d'une réunion à Athènes de son comité régional pour l'Europe, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de lancer un appel à la vaccination contre la diphtérie (1) pour faire face à la progression de cette épidémie dans les pays de l'ex-URSS. Cette vaccination est recommandée pour les personnes se rendant notamment en Russie et en Ukraine.

Les premières alertes avaient été lancées en août dernier avec des articles dans le *Moscow Times*, journal anglophone de la capitale russe. Au cours des sept premiers mois de l'année, près de 4 700 cas de diphtérie, dont 106 mortels, ont été officiellement recensés en Russie, et près de 1 500 cas durant la même période en Ukraine.

Dès le début des années 80, l'incidence de la diphtérie avait commencé à augmenter en Union soviétique. Entre 1983 et 1985, 1 500 cas annuels étaient déclarés, soit 80 % de tous les cas recensés dans la région Europe de l'OMS. On assiste aujourd'hui à une nouvelle vague épidémique. La Russie est passée de 1 900 cas en 1991 à 3 900 l'an dernier. Les taux les plus élevés sont observés dans les régions de Saint-Pétersbourg, Kaliningrad et Orlovskaïa, ainsi que dans la région de Moscou. Pour le seul mois de juillet, près d'un millier de cas ont été recensés.

En Pologne et en Finlande aussi

Parallèlement, l'épidémie se propage vers l'Ukraine (régions de Kiev, de la Crimée et de Kharkov). Et déjà certains signes laissent penser que cette épidémie est en train de gagner l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan. En Pologne, des cas de diphtérie en, provenance d'Ukraine ont récemment été diagnostiqués, et un Finlandais a été contaminé lors d'un séjour à Saint-Pétersbourg. C'est le premier cas de diphtérie enregistré en Finlande depuis trente ans.

« La flambée de diphtérie en Russie et en Ukraine a atteint des proportions épidémiques, estime l'OMS. *Les mesures particulières prises localement n'ont pas suffi. Ces deux pays lancent maintenant des campagnes de vaccination à grande échelle, afin de renforcer la couverture immunitaire chez les très jeunes enfants, les enfants d'âge scolaire et les adultes, en particulier dans les groupes à hauts risques. »* Ce phénomène traduit brutalement la dégradation croissante des conditions sanitaires dans les pays de l'ex-URSS.

Face à la nouvelle situation ainsi créée, l'OMS lance par la voix du docteur Jo E. Asvall, directeur régional pour l'Europe, un appel pour prévenir tous ceux qui se rendant dans ces pays. Toute personne se rendant en Russie et en Ukraine doit, si nécessaire, se faire faire un rappel vaccinal, même si le risque de contamination n'est réel qu'en cas de contact direct avec une personne infectée.

J.-Y. N.

(1) La diphtérie (ou croup) est une infection contagieuse due au bacille de Löffler. Elle se caractérise par la formation de pseudo-membranes sur les muqueuses du pharynx et du larynx, ainsi que par des manifestations toxiques dues à la toxine produite par le bacille. La vaccination obligatoire de l'enfant est presque toujours efficace. Toutefois, l'immunité ainsi conférée peut diminuer chez l'adulte en l'absence d'injection vaccinale de rappel.

Collectionneurs de mort

Deux jeunes Allemands, amateurs d'armes de guerre ont été tués par un obus de 14-18 près de Pont-à-Mousson

NANCY

de notre correspondante

Ils avaient la passion des armes et, plus précisément, de celles qui dataient de la Grande Guerre. La chasse aux obus, grenades, cartouches était leur sport favori et ils couraient les bourses militaires pour l'assouvir. Ils en sont morts, la semaine dernière, dans un chemin creux de Lorraine.

C'est à Montaville, petit village près de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) qu'un promeneur, intrigué par une explosion *« qui ressemblait au bruit que fait un avion quand il passe le mur du son »*, a découvert les cadavres horriblement déchiquetés de Stefen Budde, vingt-quatre ans, et Johannes Schulien, vingt-neuf ans, deux jeunes ouvriers allemands originaires de Sarrebrück venus se livrer en terre lorraine à leur passe-temps favori : la recherche d'engins de guerre du premier conflit mondial.

Cent tonnes de munitions neutralisées chaque année

C'est vraisemblablement en voulant déposer dans le coffre-fort de la voiture un obus qu'ils venaient de déterrer que les deux jeunes gens ont été tués, l'engin leur ayant sans doute échappé des mains. Un cratère de près d'un mètre de diamètre, juste au pied du véhicule, atteste de la violence de la déflagration. Dans la voiture, les gendarmes ont retrouvé, entre des revues militaires, l'attirail du parfait chercheur d'obus : détecteurs de métaux, pinces, perceuses, dégrippants divers.

De ce côté de Pont-à-Mousson, on n'est pas très loin des frontières de la Meuse, et les cimetières qui s'étalent sur les collines témoignent de la violence des combats qui s'y déroulèrent voici plus de soixante-dix ans là. C'est justement à proximité d'un de ces cimetières militaires, celui du Pétant – où soldats français et allemands s'affrontèrent dans d'ultimes combats à la baïonnette – que s'est produit le drame qui a coûté la vie aux deux jeunes Allemands.

Dans cette région qui porte encore les stigmates de la Grande Guerre, ce n'est pas la première fois qu'un tel drame se produit. Début septembre, un gendarme en retraite et son fils de quinze ans ont aussi été les victimes de cette frénésie de la collection à Esnes-en-Argonne (Meuse). Ils sont morts dans l'explosion d'un obus découvert en bordure d'un champ. Les agriculteurs meusois, qui ont coutume d'avoir ce genre de surprise au détour d'un labour, l'avaient déposé là en attendant le service du déminage.

Fin août, un collectionneur demeurant à Julvécourt près de Verdun avait, lui aussi, été très grièvement blessé en manipulant une grenade quadrillée datant de 14-18. Plus que jamais, les autorités appellent les collectionneurs, et surtout les promeneurs, qui pourraient découvrir ce genre d'engins dans les bois, à la prudence. Il faut savoir que près de 60 millions d'obus de tout calibre sont tombés sur les champs de bataille de Verdun : il en resterait encore trois millions. Tous les ans, le centre de déminage de Metz neutralise environ cent tonnes de munitions.

MONIQUE RAUX

REPÈRES

DROGUE

Manifestation contre les dealers dans le Xe arrondissement de Paris

Plus d'une centaine de commerçants et riverains du quartier de la porte Saint-Denis (X^e arrondissement de Paris) ont manifesté lundi 13 septembre contre les trafiquants de drogue qui sévissent dans ce secteur notamment dans les passages donnant sur le boulevard Bonne-Nouvelle. Ces habitants avaient déjà signé plusieurs pétitions demandant une plus grande sévérité de la police à l'encontre de ces trafics. Claude Challal, maire (RPR) de l'arrondissement, leur a annoncé le démarrage immédiat de rondes d'îlotiers et l'envoi d'une délégation, dont il prendra la tête, à la préfecture de police.

RELIGIONS

Près de trois Français sur quatre pensent que le prêtre est « nécessaire à la société »

S'il a perdu de sa visibilité sociale, le prêtre garde une bonne image dans l'opinion. Selon un sondage réalisé à la mi-juillet, auprès de 1 006 personnes, par CSA et publié par le mensuel *l'Actualité religieuse dans le monde* (15 septembre 1993), le prêtre est considéré comme *« un homme nécessaire à notre société »* pour 71 % des personnes interrogées, contre 23 % qui pensent le contraire. Il est *« proche des autres hommes »*, pour 67 % d'entre eux. Mais il n'apparaît *« heureux et épanoui »* que pour 39 % des Français interrogés (56 % chez les catholiques pratiquants réguliers). L'expérience des prêtres au travail est enfin bien perçue : 80 % des Français interrogés estiment que la présence des prêtres dans le monde du travail est *« une bonne chose »*.

ESPACE

Difficultés de transmissions pour la navette « Discovery »

De nouvelles difficultés de transmissions ont retardé la mise sur orbite, lundi à 17 h 06 (heure française), de la plate-forme récupérable ORFEUS-SPAS par la navette américaine *Discovery*. L'incident n'a pas eu d'autre conséquence que de forcer l'astronaute Dan Bursch à garder le satellite au bout du bras-robot de la navette pendant une orbite supplémentaire (environ 90 minutes), mais une coupure similaire des communications avait déjà, la veille, retardé le lancement d'un satellite de communications (*le Monde* du 14 septembre). D'un poids de 3,5 tonnes, la plate-forme ORFEUS-SPAS, de conception allemande, est équipée d'un télescope à ultraviolets et d'un spectrographe destinés à étudier la naissance et la mort des étoiles ainsi que la composition du milieu interstellaire. Elle comprend aussi une caméra IMAX qui filmera la navette durant son vol. – *(AFP, UPI.)*

ENFANCE

La crèche permanente de Paris fermée la nuit

La seule crèche non-stop de Paris est fermée la nuit depuis mardi 14 septembre. A la suite de la mise en liquidation judiciaire de l'association qui la gérait (*le Monde* daté 12-13 septembre), les trente membres du personnel ont reçu une lettre de licenciement mais continuaient à accueillir les enfants 24 heures sur 24. Le liquidateur les a dispensés de faire leur préavis et les a mis en garde contre leur travail illégal prenant la forme d'une sorte d'occupation des lieux. Cédant à ces pressions, le personnel de nuit a décidé de cesser son activité. Evoquée lundi 13 septembre au conseil d'arrondissement du XIIIe arrondissement, où est située la crèche, cette affaire a donné lieu à de vifs affrontements entre le maire RPR, Jacques Toubon, et l'opposition communiste et socialiste. M. Toubon a assuré que la crèche ne fermerait pas et qu'elle serait reprise soit par une autre association soit directement par la ville. En attendant la fin de ce conflit, et contrairement aux affirmations du maire, les enfants ne sont plus accueillis la nuit.

□ **Elf-Atochem porte plainte contre Greenpeace.** – La direction d'Elf-Atochem a assigné Greenpeace France en référé devant le tribunal d'Aix-en-Provence, mardi 14 septembre, en réclamant 5 millions de francs d'astreinte par jour de blocage de son usine de Fos-sur-mer (Bouches-du-Rhône). Depuis samedi 11 septembre, une dizaine de militants occupent la voie ferrée pour empêcher la sortie d'un convoi de chlorure de vinyle. L'opération s'inscrit dans une campagne mondiale de Greenpeace contre la production de chlore.

CHRONOLOGIE

ÉTRANGER

1er. – AFRIQUE DU SUD : Le massacre de trente-cinq personnes attribué à des Zoulous dans la cité noire de Tembisa près de Johannesburg, est suivi, à partir du 5, par une recrudescence de meurtres dans les «townships» de la ville (3, 7, 8-9, 11, 13, 24, 29-30).

2. – ÉTATS-UNIS : Les inondations qui affectent neuf Etats, dont l'Illinois et le Nord-Dakota, depuis deux mois, entraînent la «crue du siècle» du Mississippi et provoquent la mort d'une quarantaine de personnes et des dégâts estimés à 10 milliards de dollars (4, 8-9).

2. – CEE-MAASTRICHT : La Grande-Bretagne ratifie définitivement le traité de Maastricht après quinze mois de bataille parlementaire (4).

4. – TCHAD : Le massacre à Chokoyam dans l'est du pays d'une centaine de personnes marque le début d'affrontements entre opposants et forces de l'ordre. Le 8, après la sanglante répression d'une manifestation (quarante et un morts), le couvre-feu est instauré à N'Djamena (7, 8-9, 10, 11, 19, III/IX).

6. – JAPON : Le Parlement en élisant Morihiro Hosokawa comme premier ministre met fin à trente-huit ans de pouvoir du Parti libéral-démocrate (PLD). Le gouvernement de coalition, investi le 9, est dominé par le Parti de la renaissance, dissident du PLD. Tandis que le Japon est mis en cause par la Corée du Sud dans l'affaire des «femmes de réconfort» asiatiques contraintes par l'armée impériale japonaise durant la seconde guerre mondiale, le nouveau premier ministre exprime le *«repentir»* du pays pour son attitude durant la seconde guerre mondiale après que le gouvernement a reconnu le 4, pour la première fois, la responsablilité des autorités militaires (5 au 7, 8-9, 10, 12, 13, 14, 17, 24, 27).

9-16. – JEAN-PAUL II effectue un voyage officiel qui le mène successivement en Jamaïque (9 et 10), au Mexique (11) et à Denver aux Etats-Unis, le 12, où il s'entretient avec Bill Clinton (10 au 14, 15-16, 19).

9. – BELGIQUE : Albert II succède à son frère, le roi Baudouin, décédé le 31 juillet (3, 11, 13).

14. – AZERBAÏDJAN : Arguant de la nécessité de protéger le Haut-Karabakh, enclave séparatiste arménienne, les Arméniens accentuent leur offensive dans le sud de l'Azerbaïdjan vers Fizouli et Djebraïl tandis que l'Iran et la Turquie adressent un avertissement à Bakou (17, 19 au 21, 24, 26, 28, I/IX).

18. – ÉGYPTE : Alors qu'une Haute Cour de sûreté de l'Etat acquitte les islamistes accusés du meurtre du président du Parlement Rifaat Mahgoub en octobre 1990, les aveux des accusés ayant été arrachés sous la torture, au Caire, un attentat à la bombe, commis contre le ministre de l'intérieur, le général Hassan Al Alfi, qui fait cinq morts, est revendiqué par l'organisation intégriste Tala'eh al-Fath (Avant-Garde de la conquête). Il marque une nouvelle escalade de la violence (17 au 19, 21, 27).

21. – ALGÉRIE : Confronté à la crise économique et au terrorisme, Redha Malek, moderniste, membre du Haut Comité d'Etat, est nommé premier ministre après le limogeage de Belaïd Abdesslam. Le même jour, Kasdi Merbah, ancien premier ministre sous la présidence de Chadli Bendjedid et ancien patron de la sécurité militaire, est assassiné. Le 31, en exécutant sept des condamnés à mort du «procès de l'aéroport» d'Alger, le 26 août 1992, les autorités durcissent la lutte contre les islamistes (12, 13, 18, 24, 25, II/IX).

24. – GÉORGIE : La résolution 858 adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU crée une mission d'observation des Nations unies en Géorgie (MONUG), ce qui constitue une «première» dans une République de l'ex-URSS. Le 20, à la suite de la démission du gouvernement dirigé par Tenguiz Sigua, un nouveau premier ministre est désigné, Otar Patsatsia, mettant fin aux fonctions que le chef de l'Etat Edouard Chevardnadze assumait provisoirement depuis le 6 (8-9, 24, 26).

25. – TOGO : L'opposition ayant boycotté le scrutin présidentiel, le général Gnassingbé Eyadéma, au pouvoir depuis 1967, est réélu (22-23, 27, 28, 29-30, 31).

25. – ÉTATS-UNIS : La justice américaine inculpe le cheikh Omar Abdel Rahmane, chef de file d'un courant intégriste musulman, pour l'attentat du World Trade Center du 26 février (27, 28).

25. – ÉTATS-UNIS-CHINE : Les sanctions économiques prises par les Etats-Unis à l'encontre de la Chine, accusée d'avoir livré des composants de missile balistique au Pakistan en 1992, provoquent la plus grave crise sino-américaine depuis vingt ans (27, 31).

26. – NIGÉRIA : Le président Ibrahim Badamasi Babangida abandonne officiellement la présidence de la fédération nigériane après huit ans de pouvoir et nomme un gouvernement intérimaire d'union nationale dirigé par un industriel «apolitique» Ernest Adegunle Oladeinde Shonekan. Cependant l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin, remportée par Moshood Abiola, homme d'affaires musulman, et qui a l'aval de la population, n'éloigne pas le risque de troubles malgré le transfert du pouvoir aux civils (19, 20, 22-23, 26 au 28, 29-30, 31, I/IX, II/IX).

26. – RUSSIE : Boris Eltsine effectue un voyage en Pologne, à Prague et à Bratislava. A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du «printemps de Prague», il condamne l'intervention militaire soviétique de 1968 en Tchécoslovaquie et conclut un nouveau traité d'amité et de coopération avec les deux pays de l'ex-Tchécoslovaquie. Le président russe déclare ne plus s'opposer formellement à une adhésion de la Pologne à l'OTAN (26, 27, 29-30).

28-29. – CENTRAFRIQUE : Contestant les résultats de l'élection présidentielle du 22 août qui le placent en quatrième position, le président sortant, André Kolingba signe des ordonnances modifiant le code électoral, mais doit admettre sa défaite, le 29, après la décision de la France de suspendre sa coopération avec la République centrafricaine (21, 31, I/IX, II/IX).

31. – LITUANIE : Au terme de l'accord conclu entre Boris Eltsine et le chef de l'Etat balte, indépendant depuis 1991, Algerdas Brazauskas, un ancien communiste, les troupes soviétiques quittent définitivement le pays qu'elles «occupaient» depuis 1939 (II/IX).

31. – VENEZUELA : Le Congrès vote la destitution du président Carlos Andres Perez, suspendu de ses fonctions depuis le 21 mai après son inculpation par la Cour suprême dans une affaire de malversation et de détournement de fonds publics (II/IX).

Août 1993 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

Les négociations entre Israël et l'OLP

Le 5, la radio israélienne révèle que Yossi Sarid, ministre israélien de l'environnement, aurait secrètement rencontré au Caire un collaborateur de Yasser Arafat, Nabil Chaath.

Le 8, en désaccord avec l'OLP sur le processus de paix, trois dirigeants palestiniens *«de l'intérieur»*, Fayçal Husseini, Saëb Erakat et Hanane Achraoui, offrent leur démission à Yasser Arafat puis la retirent, tandis que l'OLP est en proie à une crise née des dissensions internes sur la conduite du processus de paix.

Le 20, Nabil Chaath, conseiller politique de Yasser Arafat, affirme au Caire dans un entretien accordé au quotidien israélien *Yédioth Aharonot* qu'il existe un *«dialogue officiel»* entre l'OLP et Israël

Le 26, le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès – qui a rencontré secrètement le 19 août à Oslo un représentant de l'OLP pour négocier une *«déclaration de principes»*, – annonce qu'Israël est disposé à retirer son armée de Gaza et de Jéricho. Fait historique, pour la première fois Israël négocie avec l'OLP.

Le 30, alors que Itzhak Rabin reconnaît publiquement pour la première fois avoir négocié avec la centrale palestinienne, la Knesset approuve le projet d'accord *«transitoire et intérimaire»* négocié secrètement en Norvège par le tandem Itzhak Rabin-Shimon Pérès et l'OLP depuis le mois de janvier 1993 en quatorze réunions. Le même jour, Shimon Pérès admet pour la première fois publiquement qu'*«Israël peut reconnaître l'OLP à condition que celle-ci renonce aux passages de sa charte qui appellent à l'extermination* (de l'Etat juif). La *«déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie»* prévoit la mise en place d'un régime d'autonomie dans les territoires occupés en application des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. *«La période transitoire de cinq ans commencera avec le retrait de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho»*, dans un délai n'excédant pas quatre mois après la signature de l'accord. Le transfert d'autorité du gouvernement militaire israélien aux Palestiniens s'opérera dans les domaines de l'éducation, la culture, la santé, les affaires sociales, la taxation directe et le tourisme, Israël conservant la responsabilité de la défense. *«L'option Gaza-Jéricho d'abord»* est rejetée par les opposants à la centrale palestinienne : (Hamas, le mouvement de la résistance islamique, par le chef de Front populaire de libération de la Palestine (FPLP-CG) Ahmad Jibril) et par la droite dure israélienne *«les faucons»*. Elle est approuvée par les Etats-Unis, tandis que la Jordanie et la Syrie critiquent les «accords séparés» (3 au 7, 8-9, 10, 13, 22-23, 24, 27, 28, 29-30, 31, I/IX).

Bosnie : le plan Owen-Stoltenberg

Après l'accord intervenu, le 30 juillet à Genève, entre les trois belligérants bosniaques sur un projet d'«Union des Républiques de Bosnie-Herzégovine», prévoyant trois Républiques constitutives chapeautées par un gouvernement commun aux faibles pouvoirs, les négociations de Genève sont interrompues le 9, en raison du refus du président Alija Izetbegovic de poursuivre les pourparlers sur la partition tant que les Serbes ne se retirent pas des monts Igman et Bjelasnica qui surplombent Sarajevo.

Le 9, les pays de l'OTAN réunis à Bruxelles, reprenant à leur compte l'avertissement que le président américain Bill Clinton a adressé aux Serbes, le 2, approuvent le principe d'une intervention militaire en Bosnie sous forme de frappe aérienne, afin d'assurer la sécurité de la FORPRONU et de desserrer l'étau serbe sur Sarajevo, la décision finale en incombant à l'ONU.

Les 14 et 15, les forces serbes évacuent les monts Igman et Bjelasnica.

Le 18, à Genève, le leader serbe bosniaque Radovan Karadzic, le Croate Mate Boban et le musulman Alija Izetbegovic approuvent le document présenté par les médiateurs internationaux David Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg (ONU) prévoyant pour Sarajevo un statut de ville démilitarisée, administrée par les Nations unies pendant deux ans.

Le 20, les médiateurs internationaux soumettent aux belligérants un plan de découpage de la Bosnie-Herzégovine en trois Républiques autonomes, octroyant 52 % du territoire aux Serbes, 30 % aux Musulmans et 18 % aux Croates. Un statut spécial pour Sarajevo et Mostar, qui seraient sous mandat pendant deux ans, respectivement de l'ONU et de la CEE, est prévu. Ce partage suscite les réticences du président Izetbegovic, reçoit l'aval des dirigeants serbes bosniaques, tandis que les Croates bosniaques l'acceptent si les parties serbe et musulmane l'approuvent.

Le 31, les négociations de Genève reprennent alors que seuls les Serbes ont accepté inconditionnellement le nouveau plan Owen-Stoltenberg (3 au 7, 8-9, 10 au 12, 20 au 28, 29-30, I/IX).

CULTURE

1er. – Mort d'Alfred Manessier, peintre abstrait, un des piliers de l'École de Paris (3).

Festival de Salzbourg : *Coriolan* de Shakespeare, mise en scène de Deborah Warner, avec Bruno Ganz. Le 14, *Falstaff*, de Giuseppe Verdi, dirigé par Georg Solti, le festival s'ouvre aux modernes avec *Prometeo*, de Luigi Nono (17, 20, 24).

4. – Nominations : Comédie-Française : Jean-Pierre Miquel est nommé administrateur général en remplacement de Jacques Lassalle. François Barré est nommé à la présidence du Centre Georges-Pompidou en remplacement de Dominique Bozo décédé le 28 avril (6).

4-15. – Festival de Locarno : hommage à Zurlini, intégrale Sacha Guitry et films sur le Vietnam avec *Point de départ*, de Robert Kramer (7).

6. – Festival de Bayreuth : *Tristan et Isolde* mis en scène par Heiner Müller, avec Waltraud Meier dans le rôle d'Isolde (10).

22. – Mort de Marie Susini, romancière corse, membre du jury Femina, auteur de *l'Ile sans rivages* (25).

31. – Mostra de Venise : le festival, présidé par Gillo Pontecorvo, s'ouvre avec *le Temps de l'innocence*, de Martin Scorsese. *Un, deux, trois, soleil*, de Bernard Blier représente la France (26, II/IX).

La crise du franc et du SME

Dans la nuit du 1er au 2, les ministres des finances de la CEE concluent un accord, *le «compromis de Bruxelles»*, pour enrayer la spéculation sur le franc et mettre un terme à la crise du système monétaire européen, la troisième (après celles de septembre 1992 et janvier 1993) et la plus grave depuis sa création en 1979. Les marges de fluctuation des monnaies sont élargies temporairement, de part et d'autre du cours pivot, de 2,25 % à 15 % (portées de 4,5 % à 30 % au total). Officiellement, la grille des parités est maintenue, le franc n'est pas dévalué mais *«préservé dans sa valeur»*, affirme Edouard Balladur le 2. Cependant, l'élargissement de la bande de fluctuation – en installant *de facto* un flottement interne des monnaies à l'intérieur du système monétaire européen, – conduit à son éclatement.

Le 3, la Bundesbank ramène le taux de ses prises en pension de 6,95 % à 6,85 % – et la Banque de France abaisse progressivement son taux de prise en pension à vingt-quatre heures, entre le 9 et le 23, de 10 % à 7,75 %. Le franc continue à se déprécier vis-à-vis du deutschemark pour atteindre, le 16, son plus bas niveau (le DM cotant 3,5465 francs), ce qui représente une dévaluation par rapport au deutschemark de 3 %. Le 3, le conseil économique et financier franco-allemand, ajourné le 24 juin, se tient à Paris. Le même jour, le ministre de l'économie allemand Günter Rexrodt, dans une déclaration au *Monde*, rejette les analyses qui font porter la responsabilité de la crise à la Bundesbank. Relançant le débat sur la construction européenne, Helmut Kohl déclare à la chaîne allemande SAT-1, le 9, que le *«calendrier de l'UEM pourrait être retardé de un ou deux ans»* et John Major reprend l'idée d'une «monnaie commune» qui remplacerait une «monnaie unique» dans la CEE.

Le 12, Edouard Balladur, invité en direct au journal de France 2 depuis Chamonix, déclare : *«La crise était due à un désir d'affaiblir le système monétaire européen»* et rappelle qu'il ne modifiera pas sa politique économique. Le 16, François Mitterrand, dans une interview à *Sud-Ouest*, rend hommage au comportement de M. Balladur dans la crise monétaire. Le 25, le premier ministre précise dans sa conférence de presse : *«C'est sur une bonne entente franco-allemande que repose le progrès de l'Europe.»* Cette convergence est réaffirmée le 26 à Bonn par le premier ministre français et son homologue allemand Helmut Kohl, déterminés à respecter le calendrier de l'union monétaire allemande (1 au 13, 16 au 21, 23 au 30, III/IX).

FRANCE

3. – Banque de France : Le Conseil constitutionnel, saisi par les parlementaires socialistes, communistes et radicaux de gauche, censure deux articles de la loi sur la réforme du statut de la Banque de France, adoptée par l'Assemblée nationale dans la nuit du 8 au 9 juillet, au motif que le gouvernement ne peut être dessaisi de ses compétences monétaires avant que le traité de Maastricht n'entre en vigueur (5).

8. – Corse : A Corte, lors des Journées internationales de «A Cuncolta naziunalista», le FLNC-Canal historique, pour la première fois, revendique trois assassinats, dont celui de l'un de ses anciens militants, Robert Sozzi, tué le 15 juin (10, 13).

10. – Contrôle d'identité : Après l'aval du Conseil constitutionnel, saisi par les députés socialistes, communistes et radicaux de gauche, le 5, la loi relative aux contrôles et vérifications d'identité, adoptée par le Parlement le 10 juillet, est publiée au *Journal officiel* (7, 12, 26).

11. – Procédure pénale : Le Conseil constitutionnel, saisi par les sénateurs socialistes, valide, pour l'essentiel, la loi réformant le code de procédure pénale, adoptée le 13 juillet par le Parlement, mais fait de la présence d'un avocat pendant les gardes à vue un droit imprescriptible. Elle est publiée au *Journal officiel* du 25 (13, 26).

12. – Edouard Balladur : Invité au journal de France 2, en direct de Chamonix, le premier ministre réaffirme qu'il ne changera pas sa politique économique. Il annonce une réforme du barème de l'impôt sur le revenu, qu'il confirme le 25 dans sa conférence de presse. Dans des déclarations officieuses, M. Balladur exclut, contrairement à ce qu'il envisageait le 15 juillet, de conduire la liste de la majorité aux élections européennes et suggère qu'Alain Juppé soit tête de liste (14, 15-16, 25, 27, 28, 31).

12. – L'affaire Valenciennes-OM : Dans l'enquête sur la tentative de subornation de témoin dont aurait fait l'objet l'ancien entraîneur de Valenciennes Boro Primorac le 17 juin, l'alibi fourni par Jacques Mellick, député socialiste, ancien ministre, adjoint au maire de Béthune, à Bernard Tapie est contesté par les enquêteurs. Le 16, refusant la confrontation avec le juge d'instruction Bernard Beffy, Jacques Mellick demande à être mis en examen. Le 31, la Fédération internationale de football (FIFA) menace la Fédération française de football (FFF) de suspension si elle ne prend pas de décision dans l'affaire de corruption présumée avant le 23 septembre (4, 7, 8-9, 10 au 14, 15-16, 17 au 19, 20, 26, 27, II/IX).

13. – Constitution et droit d'asile : Le Conseil constitutionnel, saisi par les parlementaires socialistes et communistes, ainsi que par quelques membres du groupe République et Liberté (indépendants) de l'Assemblée nationale, annule huit des cinquante et un articles de la loi sur la maîtrise de l'immigration et les conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France, adoptée par le Parlement le 13 juillet et publiée, pour le reste, au *Journal officiel* du 29 août. Il a jugé que le texte de M. Pasqua comportait des *«atteintes excessives»* aux droits fondamentaux. Sont notamment annulées les dispositions sur le droit d'asile, les mariages, le regroupement familial, le lien entre reconduite à la frontière et interdiction du territoire, les rétentions administrative et judiciaire. Le Conseil constitutionnel formule également des *«réserves d'interprétation»* sur dix autres points.

Le 23, provoquant un débat juridique et politique et mettant en cause la décision du Conseil constitutionnel, Charles Pasqua estime, dans un entretien au *Figaro*, que l'annulation de deux dispositions sur le droit d'asile rend inapplicables les conventions européennes de Schengen de 1985 sur la libre circulation des personnes au sein de la CEE et celle de Dublin de 1990 sur le droit d'asile. Il estime nécessaire une révision de la Constitution à propos du droit d'asile pour la rendre compatible avec l'application des accords de Schengen. Le 25, François Mitterrand précise au conseil des ministres qu'il attendra les propositions du premier ministre pour procéder à *«sa propre lecture»* (15-16, 17, 18, 20, 26, 27, 28, 29-30, II/IX).

17. – Mort de Pierre Desgraupes, né en 1918, journaliste, producteur des émissions «Lectures pour tous» (1953-1968), «Cinq colonnes à la une» (1958-1968), directeur de l'information de la première chaîne de 1969 à 1972, PDG d'Antenne 2 de 1981 à 1984, auteur notamment du *Mal du siècle* et de *Hors Antenne* (18, 19).

19. – Politique économique et sociale : L'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi, rendu public par Michel Giraud et axé sur l'aménagement du temps de travail, a pour objectif, selon Edouard Balladur, de *«relancer la croissance et l'emploi»*. Ce plan suscite les critiques des syndicats et des réserves à l'UDF. Le 20, selon les comptes de l'INSEE, la récession s'accentue avec une baisse du PIB (produit intérieur brut) de 0,7 % au premier trimestre 1993 par rapport au dernier trimestre de 1992 (19 au 21, 22-23, 24, 25).

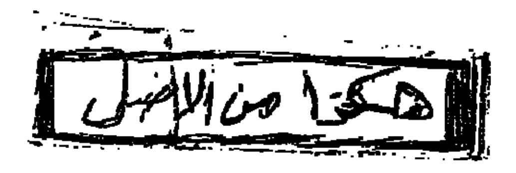
25. – Edouard Balladur : Dans une conférence de presse, le premier ministre présente son programme gouvernemental pour les cinq ans à venir. Il réaffirme qu'il récuse tout changement de sa politique économique concernant le GATT, l'UEM (Union économique et monétaire) et l'entente franco-allemande. Parmi les mesures prises pour relancer la consommation des familles et endiguer le marasme de l'immobilier, un plan mobilisant 6 milliards vise à relancer l'investissement locatif privé et l'accession à la propriété en exonérant de l'impôt sur les plus-values les vendeurs de sicav qui achèteront une résidence principale. Il annonce l'élaboration d'une loi-programme sur le patrimoine. Il confirme la volonté du gouvernement de prendre des dispositions pour que la France accueille la Coupe du monde de football en 1998. Il envisage d'élaborer avec le garde des sceaux une loi-programme sur la justice (27, 28, 31, II/IX).

25. – Télévision : Edouard Balladur décide la création d'une chaîne de télévision éducative qui émettra, à partir de l'automne 1994, sur le canal laissé vacant par la Cinq jusqu'à 19 heures (25, 27, 28).

28. – Retraites : Les décrets sur la réforme des retraites, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1994, sont publiés au *Journal officiel* (29-30).

28. – Hooligans : Lors d'échauffourées au Parc des Princes opposant de jeunes hooligans du Paris-SG aux forces de l'ordre lors du match de championnat de France de football PSG-Caen, dix policiers sont blessés. Charles Pasqua nomme un «monsieur Sécurité» dans les stades mais s'oppose à l'adoption d'une loi spécifique ou anticasseurs pour lutter contre la violence dans les stades (31, I/IX, II/IX).

31. – Privatisations : Edmond Alphandéry annonce que la BNP sera la première grande entreprise privatisée, et cela *«dans quelques semaines»* (I/IX).



PHOTO

VISA POUR L'IMAGE *à Perpignan*

Au nom des damnés de la terre

Le Festival de photojournalisme met l'accent sur les reporters « engagés »

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Peut-on photographier la réalité autrement qu'en s'impliquant dans son sujet? Non, ont répondu, dans les années 60, quelques photographes qui ont laissé des photo-essais marquants : la pollution au mercure à Minamata, au Japon, par Eugene Smith; la 100e Rue Est à Harlem, par Bruce Davidson; les «Noirs dans une Amérique blanche», par Leonard Freed. Ces photographes ont été regroupés sous l'étendard de «photographes concernés», dont Cornell Capa a écrit le manifeste en 1967 : *«C'est un antidote à la notion si galvaudée et rassurante d'objectivité de l'image, synonyme de neutralité et d'absence de toute passion.»*

Vingt ans plus tard, le Festival international de photoreportage de Perpignan présente les «enfants», nombreux, de cette *Concerned Photography*. Citant souvent Eugene Smith, ils témoignent, dénoncent, accusent. Ils optent pour le noir et blanc, tirent eux-mêmes leurs images, passent des mois, voire des annés sur un sujet, écrivent parfois un journal et vivent modestement de leur travail – *«Je survis de la photo»*, précise l'Espagnol Javier Bauluz. Ils partagent – un temps – la vie de ceux qu'ils photographient, le plus souvent des damnés de la terre : prostituées au Brésil, enfants de Bombay, «martyrs» de l'Intifada, affamés du Soudan, Sahraouis sans terre, exclus américains, sans-abri italiens, vieillards dans un hospice français, victimes de la guerre à Sarajevo.

«Que d'horreurs», affirment des festivaliers, dérangés par cette avalanche de malheurs. *«Tel est le monde»*, répond Jean-François Leroy, directeur artistique de la quarantaine d'expositions. Les textes qui les accompagnent traduisent l'engagement des auteurs : *«J'ai essayé de rendre compte de leur combat pour survivre»* (Viviane Moos, sur les prostituées de Recife). *«Je me sens redevable envers eux de l'impérieuse nécessité de témoigner et de faire connaître la tragédie qu'ils vivent»* (Stanley Greene, la famine au Soudan). *«Témoigner, c'est partager la souffrance de mon peuple»*, affirme le Croate Zoran Filipovic.



« Est-ce que je peux partager votre vie ? » a simplement demandé Viviane Moos...

Tous s'affirment «physiquement» proches des gens. *«Est-ce que je peux partager votre vie?»*, a simplement demandé Viviane Moos aux prostituées de Recife. Javier Bauluz – ex-Yougoslavie, Intifada, Chili – a dirigé une aide humanitaire en Yougoslavie et donne ses photos à Amnesty International. Au-delà des mots, une image améliore-t-elle le sort de ceux qui sont gravés sur la pellicule? *«La photographie peut déboucher sur une prise de conscience»*, a répondu Eugene Smith. Aujourd'hui, beaucoup en doutent et se contentent de revendiquer la *«subjectivité de leur regard»*. Et les «nouveaux militants» de Perpignan? *«J'ai vu des gens sortir de mon exposition en pleurant*, répond Viviane Moos. *C'était un cadeau.»*

Rula Halawani, vingt-neuf ans, installée à Jérusalem-Est, se place dans une logique qui ne laisse aucune place au doute. Elle est salariée de la Délégation palestinienne pour qui elle couvre *«toutes les réunions et rencontres* officielles». Mais elle poursuit parallèlement un travail sur son *«peuple opprimé»*. Exemple : vingt-quatre portraits serrés de mères dont l'enfant a été tué pendant l'Intifada *«symbolisent vingt-quatre ans d'occupation de la Palestine»*.

Zoran Filipovic, trente-quatre ans, a tout perdu dans la guerre yougoslave : sa famille a été décimée, ses maisons ont brûlé, sa réputation de photographe – il était célèbre en Yougoslavie, avant la guerre – est devenue dérisoire. Il lui reste ses photos et son studio de Zagreb. *«J'ai d'abord aidé la Croatie en soignant les blessés, aujourd'hui en montrant mes reportages.»* Il gagnait très bien sa vie en réalisant des livres en couleurs. Aujourd'hui, il travaille en noir et blanc, mais les tirages sont gris, sans effet aucun. Des rues dévastées, une femme qui se protège du froid dans la vitrine d'un confiseur en ruine. Peu de combats, des enterrements.

Le casse-tête de la diffusion

Mais, pour émouvoir, encore faut-il arriver à diffuser ses images. C'est un véritable casse-tête. Prenons l'Italien Dario Mitidieri. Son essai sur les enfant de rue à Bombay a été couronné à Perpignan par les plus grands magazines et quotidiens du monde entier. Mais aucun ou presque ne l'a publié... Trop dur, trop «noir», pas assez «positif». On est loin du temps où *Life* publiait une quinzaine de pages sur «L'héroïne à New-York», par Bill Epridge. *«Il y a de plus en plus de photographes qui font du photojournalisme et de moins en moins de magazines qui le publient*, constate Laurie Kratochvil, du magazine *Rolling Stone*. *Le genre meurt car les magazines américains sont devenus des véhicules pour les départements marketing, la promotion et la publicité.»*

Alors que faire? Trouver des sponsors pour financer les sujets, toucher le public par d'autres moyens, multiplier les expositions. La plupart ne se séparent jamais d'un livre ou d'une maquette : Zoran Filipovic a sept livres en préparation! L'Américain Stephen Shames montre son *Outside The Dream* (1991) : dix ans de travail sur les douze millions d'enfants pauvres aux Etats-Unis. *«Un enfant sur cinq»*, précise cet ancien photographe officiel des Black Panthers. Les images sont rythmées par des chiffres accusateurs : *«Chaque jour, 135 000 enfants vont à l'école avec des armes à feu.»*

Stephen Shames va plus loin. En collaboration avec le Children Defense Found, il organise des dizaines d'expositions dans les musées de l'enfance, avec des légendes éducatives destinées aux six-treize ans. Son livre a été envoyé à tous les membres du Congrès et aux cinq cents premiers chefs d'entreprise américains. Shames fait du lobbying, prend la parole devant des congrès de travailleurs sociaux, à l'université... *«Je suis peut-être un missionnaire, mais je ne suis pas Jeanne d'Arc. Je veux être un artiste social et politique.»*

MICHEL GUERRIN

▶ Maison du festival «Visa pour l'image», Hôtel Pams, Perpignan. Tél. : 68-35-97-00. Expositions jusqu'au 19 septembre.

Affluence et balourdises

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

On trouve de tout au «Visa pour l'image» de Perpignan, le festival de photojournalisme qui vient de fêter ses cinq ans et dont le budget atteint aujourd'hui 10 millions de francs. Le rendez-vous des quelque 1 500 professionnels est une réussite : photographes, agences, agents, magazines, laboratoires, fabricants se retrouvent à l'Hôtel Pams, centre nerveux de «Visa», pour faire des affaires.

Jean-Paul Alduy, le maire (CDS) élu en juin dernier, se félicite aussi que la greffe entre «Visa» et la ville ait bien pris : 100 000 visiteurs pour les expositions, plus de 10 000 pour les soirées, qui, l'an prochain, seront présentées dans un espace plus grand (2 500 places) et plus central, le Campo Santo.

Côté expositions, Perpignan trouve l'équilibre entre les essais «difficiles» et les sujets souvent publiés dans la presse : les Dogons, par José Azel; la mafia à Moscou, de Hans-Jurgen Burkard; les dinosaures, par Louis Psihoyos; les «exploits sportifs», d'Alain Ernoult; Shanghaï, de Robert Van der Hilst... Sujets d'un intérêt inégal, mais qui «accrochent» le public.

Beaucoup de ces sujets gagneraient à être portés par une véritable «histoire» et non par un thème souvent flou, sans propos affirmé, les expositions «L'Europe industrielle» et «Voyage, technologie et drame» (?) en étant les caricatures. Bill Epridge a dominé ce festival, car il était le seul, au-delà de la force du sujet (les deux dernières années de Robert Kennedy), à proposer une vraie histoire, avec un rythme, un début, des rebondissements et une fin tragique.

Sinon, on retiendra les portraits de détenus, par Albert Watson, les «Soviétiques», de Shepard Sherbell, et la rétrospective John Phillips, un ancien de *Life*, dont on aurait aimé que l'exposition mette plus en valeur le parcours. Restent les soirées-spectacles. Les thèmes inquiétaient par leur ampleur : «Voyage dans les bas-fonds», «Combattants sans fusils», «L'histoire du communisme, le couteau entre les dents» (1), «Déclics et claquettes», «L'Inde». Le résultat oscille entre la soirée de patronage, le ridicule et le honteux. Ainsi «Combattants sans fusils» évoquait pêle-mêle des combats de coqs, des manifestations d'agriculteurs contre le GATT, la chasse à la palombe, le joueur d'échecs Kasparov, les combattants du feu... Sans parler des mises en scènes balourdes avec des acteurs qui apprenaient leur texte, une médiocre sélection d'images et des commentaires-poncifs.

Le décalage entre les expositions et les soirées est tel qu'il a provoqué une crise au sein du comité d'organisation. Le maire reconnaît que les projections *«sont usées et qu'il va falloir les revoir»*. Il est surtout temps qu'on y parle simplement de photographie.

M. G.

CINÉMA

Contre les images américaines

Les professionnels intensifient la défense de l'audiovisuel européen

Les professionnels français du cinéma et de la télévision poursuivent leur forcing auprès du monde politique pour que leurs intérêts soient préservés dans le cadre des négociations du GATT, face à la menace d'une invasion sans frein des programmes américains (1). Après avoir reçu le soutien du président de la République et des ministres de la culture, de la communication et des affaires étrangères, ils ont plaidé leur cause, vendredi 10 septembre, auprès d'Alain Lamassoure, ministre chargé des relations européennes, qui les a également assurés de son appui.

Par la voix de la société des Auteurs réalisateurs producteurs (ARP), les professionnels montent aussi au créneau sur un nouveau front, distinct mais aux enjeux similaires. Il s'agit, cette fois, du renouvellement de l'exemption accordée à trois majors hollywoodiennes pour la diffusion de leurs films en Europe. Alors que la réglementation communautaire interdit la concentration dans le secteur de la distribution, la Commission européenne avait accordé à Paramount, Universal et MGM une autorisation de distribuer ensemble leurs films sur le vieux continent à travers leur filiale commune, UIP. Décidée en juillet 1989, cette exemption temporaire courait jusqu'en juillet 1993. Elle devait avoir pour contrepartie un soutien à la production européenne de la part des sociétés qui en bénéficient, ou directement de UIP.

C'est, comme il était prévisible, exactement le contraire qui s'est produit : non seulement les Américains n'ont rien fait pour soutenir la production européenne mais, profitant de la «force de frappe» ainsi concentrée par leur filiale commune, ils ont accru leur pression sur les exploitants et occupé de manière encore plus systématique les écrans. Dans sa grande sagesse, la Commission européenne s'est, pour l'instant et donc deux mois après l'expiration de cette clause, abstenue de décider si elle la prolongeait ou l'abrogeait.

Dans un communiqué publié le 13 septembre, l'ARP demande donc au gouvernement d'*«intervenir auprès des autorités compétentes de la CEE en vue d'obtenir la dissolution de l'entente UIP»*, et également *«de porter plainte contre le gouvernement de la Grande-Bretagne, qui accepte l'émission à partir de son territoire des chaînes de télévision contrôlées par le groupe de Ted Turner»*. Ce dernier point concerne un troisième terrain d'affrontement, celui de l'«arrosage» incontrôlé par des satellites de diffusion. Il risque lui aussi de connaître de nouveaux développements, et d'entraîner de nouveaux conflits, après le récent rachat de Paramount par Viacom, qui contrôle plusieurs chaînes thématiques (*le Monde* du 14 septembre).

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Jacques Toubon, ministre de la culture, déclare, dans *le Figaro* du 14 septembre, refuser catégoriquement que l'audiovisuel – et donc le cinéma – entre dans la négociation du GATT.

MUSIQUES

Jean Guidoni, l'ange noir

En chapeau melon, il surgit de la nuit, descend sur une nacelle et *«ça c'est d'la musique, de la vraie musique...»* Jean Guidoni passe quatre soirs au Théâtre de la Ville, il annonce la couleur. Ce sera noir, ce sera bizarre, ce sera de la musique. Les paroles aussi sont là, qui décrivent son univers glauque, tragédie et sarcasme. Comme si, sans excessif fracas, la chanson dite «à texte» reprenait du souffle : *«Il y a dix ans*, se souvient Jean Guidoni, *les groupes rock maîtrisaient mal la langue, et tout le monde disait : c'est normal, le français ne s'adapte pas à ces rythmes. Progressivement, pourtant, il s'y est adapté. Du coup, de nouveau les gens acceptent les mots. Peut-être aussi grâce au rap, que je n'aime pas tellement, mais qui joue totalement sur leur accumulation. Je connais des rappeurs qui, un moment, ont travaillé à partir de disques de Marianne Oswald. Mais elle était très cérébrale. Damia était sophistiquée et Marie Dubas, une lutteuse, passée de l'opérette à la variété, passant du vaudeville au mélo. Une bête de music-hall. Si on met Piaf à part, ce qui revient plutôt, c'est Fréhel. Hormis les orchestrations, elle pourrait passer telle quelle sur scène. Elle était sobre, naturelle, viscérale. Ces femmes sont devenues des classiques, c'est logique. Regardez la façon dont ça s'est passé pour les Brel, Brassens, Ferré : ils n'ont pas été reconnus d'abord par leur génération, mais par celles qui suivent. Tout le monde, à toutes les époques, a besoin de classiques et les fabrique. D'ailleurs, c'est ça ou on est remisé dans un tiroir.»*

Classique ou non, Jean Guidoni ne rompt pas avec le passé. Aux nouvelles chansons de son dernier disque, il mêle quelques anciennes, parmi les toutes premières : *Cadavre exquis, Tout va bien, Un enfant*... légèrement réorchestrées. Il y ajoute *Irma la douce*, *la Violetera* (en espagnol), *Bella Ciao* (en italien), *Tipperary* (dans un anglais à la Maurice Chevalier) *«pour le plaisir*, dit-il, *de chanter en langues étrangères»*. Et, s'il ne danse pas en talons aiguilles comme dans son précédent spectacle, il fait un numéro de claquettes.

« Je ne peux pas truquer »

Le disque donne une ambiance tendue, le spectacle ménage des respirations : *«Voilà treize ans que je fais de la scène, j'y suis à mon aise, quelquefois trop. Nous autres, chanteurs, nous allons volontiers chercher le public. Moi, en tout cas, donc je me retiens. J'ai un micro à bouche, dont la tige est accrochée derrière l'oreille, qui me laisse les mains libres, et toute ma mobilité. On ne peut pas trafiquer la voix, je ne peux pas truquer. C'est comme si je chantais a cappella et je suis plus à l'aise. Avec les autres, par moments, je ne sais plus où j'en suis.*

»James Smylie me met en scène. Il est comédien, danseur – il était du dernier spectacle. Nous nous entendons bien, nous avons un même genre d'humour, bien qu'il soit britannique et moi pas du tout. Je ne sais pas si je le resterai une fois devant le public, mais il m'aide à être rigoureux.»

COLETTE GODARD

▶ Théâtre de la Ville, place du Châtelet, métro Châtelet. Du 15 au 18 septembre à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

La mort d'Erich Leinsdorf

Un lumineux miroir

Le chef d'orchestre autrichien, naturalisé américain, Erich Leinsdorf est mort, samedi 11 septembre, à Zurich. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Ce tout petit homme n'avait pas seulement la technique, la culture, la curiosité. Il était la générosité incarnée, un miroir pour la musique, qu'il dirigeait sans imposer sa personnalité, mais avec un bonheur singulier. La sûreté de sa battue l'avait, en France, fait classer trop vite dans la catégorie des chefs «sans risques». Autant dire, routiniers.

C'est vrai que ce Viennois naturalisé américain avait été le successeur de Charles Munch à Boston au début des années 60. Et qu'on ne pouvait imaginer talents plus opposés. Elaboré et fonctionnel chez Leinsdorf; instinctif et démonstratif chez Munch. Or la France et les critiques français adulaient Munch et celui-ci, après avoir quitté Boston, fut le premier patron de l'Orchestre de Paris. Leinsdorf n'eut jamais de ce côté-ci de l'Atlantique la réputation qu'il méritait.

A Vienne, il étudie le piano (avec Paul Emerich), le violoncelle et la composition. En 1934, Bruno Walter le prend comme assistant au Festival de Salzbourg. Toscanini renouvelle son contrat pour trois ans. Il travaille sur des productions aussi différentes que *les Maîtres chanteurs* et *la Flûte enchantée*. La chanteuse Lotte Lehmann, qu'il avait connue sur le plateau de *Fidelio*, vante ses mérite auprès du Met. Fuyant les premières menaces hitlériennes, Leinsdorf accepte un poste de co-répétiteur à New-York. En 1938, il y est nommé deuxième chef titulaire.

S'ouvre alors, pour ce juif immigré, une fabuleuse carrière américaine. Artur Bodanzky meurt accidentellement : Leinsdorf assure à l'Opéra de New-York la responsabilité du grand répertoire allemand. De Melchior à Flagstad, il dirige alors les plus grandes voix wagnériennes. Il passe par Cleveland (1943-1946), se retrouve à Rochester pour mener cette formation, en neuf ans (1947-1956), au premier rang de la vie musicale américaine.

L'année 1956 voit son avènement à la direction du New-York City Opera. Il y reste une année seulement. Mais en profite pour assurer la création d'œuvres contemporaines, de Franck Martin et de Carl Orff. En 1957, Rudolf Bing, intendant du Met, le réinvite à New-York et en fait son conseiller artistique. Poste que Leinsdorf quitte en 1962 pour l'Orchestre de Boston et des cours à l'académie d'été de Tangelwood. En 1969, quand il résilie son contrat avec cette formation, il a exécuté 721 concerts en sa compagnie, dirigé 429 œuvres et créé, notamment, le *Requiem de guerre* et le *Concerto pour violoncelle*, de Britten.

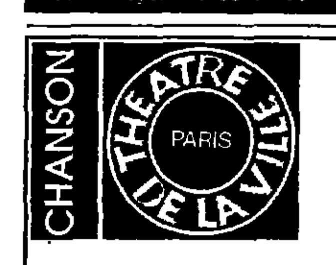
Invité par toutes les grandes scènes lyriques et les grands orchestres du monde, notamment en Espagne et en Amérique latine, il s'était fait le défenseur, au concert et au disque, de la musique postromantique, de Martinu à Strauss, en passant par Korngold.

« Redevenir un homme libre »

De 1978 à 1981, Erich Leinsdorf accepte la responsabilité de l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin. Puis son immense notoriété lui permet de mener sa carrière en toute indépendance. *«Je veux*, déclare-t-il alors, *revenir dans ma vieillesse à ce que j'ai toujours voulu être : un musicien. Pas un organisateur, par un intermédiaire ni un diplomate. En tant que musicien, je vais redevenir un homme libre, pour la première fois peut-être depuis que j'étais étudiant.»* Humanisme et modestie n'étant plus tout à fait dans l'air du temps, Leinsdorf avait vu un bon tiers de ses enregistrements disparaître du catalogue (1).

ANNE REY

(1) Restent disponibles notamment, chez RCA, les concertos pour piano de Beethoven avec Arthur Rubinstein, le *Deuxième*, de Brahms, avec Richter et l'Orchestre de Boston, *die Tote Stadt*, de Korngold, avec Neblett, Kollo, Prey et l'Orchestre de la Radio de Munich, la *Cinquième*, de Mahler, de nouveau avec Boston, *Cosi fan tutte*, avec Price, Troyanos, Milnes et le New Philharmonia, *la Bohème*, *Madame Butterfly*, *Tosca* et *Turandot*, avec l'Orchestre de l'Opéra de Rome, *le Barbier de Séville*, avec l'Orchestre du Metropolitan, la *Quatrième*, de Schumann, avec Boston, *Salomé*, de Strauss, avec Caballé, une *Aïda* londonienne, avec Price et Domingo, un *Bal masqué*, avec Price, Bergonzi et Verrett, *Macbeth*, avec Varren, Rysanek et Bergonzi, *le Sacre du printemps* et *l'Oiseau de feu*, avec Boston.



CULTURE

EXPOSITIONS

KER-XAVIER ROUSSEL *au Musée de l'Annonciade*

Les après-midi d'un faune

Ce peintre nabi et symboliste vaut mieux que la petite place que l'histoire lui consent

SAINT-TROPEZ

de notre envoyé spécial

Qu'un désastre efface les archives et les catalogues, qu'il ne reste que quelques œuvres rendues à l'anonymat : un amateur tenterait alors d'attribuer au même maître inconnu des tableaux étranges, scènes mythologiques dans une Arcadie azurée. Il surnommerait leur auteur «le maître aux nuages roses», ayant observé que, dans le ciel de plusieurs de ces toiles, le couchant colore de pourpre et de carmin de petits nuages épars. Ils ne s'expliquent pas, ils ne suggèrent rien, ils n'ont aucune importance. Ils sont là, au centre de la toile, dont ils troublent la sérénité.

Le peintre pourrait encore s'appeler «le maître des nymphes joueuses», n'ayant d'autre sujet que les loisirs de ces aimables personnes. Elles dansent, elles courent, elles folâtrent, elles tressent des guirlandes de fleurs écarlates, elles batifolent dans des fourrés sans épines et des prairies sans orties. Des satyres les guettent, mais des satyres bons vivants et rieurs. Elles ne se cachent pas trop vite, afin qu'ils puissent les rattraper sans trop peine. Après, ce sont des idylles dans l'ombre verte des chênes, des étreintes dans les joncs, près de la mer au bleu royal. Les filles de Leucippe se laissent enlever en poussant de petits cris de convenance. Proserpine n'a pas grand peur du dieu qui la saisit. Rien de tragique ne saurait advenir dans ce paradis grec. La mélancolie est interdite, le jour un éternel midi, la vie un éternel été. Les dieux, les hamadryades, les faunes cornus et velus et les bergers adolescents pique-niquent sur les pelouses du Parnasse.

Le peintre avait un nom, cependant. Il s'appelait Roussel, Ker-Xavier, né près de Metz en 1867. Il fut des nabis, avec Bonnard, avec Vuillard dont il épousa la sœur Marie, avec Denis aussi, dont il fut assez l'ami quoique l'un préférât l'Olympe et l'autre le Golgotha. Il fut d'avant-garde, autrement dit, vers 1891. Puis il cessa d'en être, sans renoncer à ses amitiés. En 1906, il voyaga avec Denis. Ils rendirent visite à Cézanne, à Aix-en-Provence, et à Signac, à Saint-Tropez. Mais déjà sa peinture avait trouvé son aire et ses sources : elle serait mythologique et cultiverait les souvenirs de Rubens et de Delacroix, auxquels elle additionnerait un peu de Poussin et de Fragonard. Ces préférences n'étaient point faites pour déplaire à Cézanne, tout aussi épris que Roussel d'Ovide et de Théocrite.

Coïncidence ? C'est moins simple. Les bacchanales de Roussel n'ont rien d'anachronique. Ses nymphes sont cousines – cousines éloignées, sans doute – des baigneuses de Cézanne et de celles de Renoir. Vallotton, Ménard, Cross, Bonnard – l'émmuération pourrait se prolonger. Ces peintres lisent les poètes, Leconte de Lisle, Mallarmé, Régnier, les *Poèmes antiques* et *l'Après-midi d'un faune*. Ils peuvent lire aussi les premiers poèmes de Valéry. La France de 1900, où l'on apprend encore le grec et le latin, récite Virgile et traduit Lucrèce. Classicisme renouvelé, néopaganisme, culte des Anciens : le symbolisme parisien, qui ressemble fort peu au symbolisme nordique, rêve d'Athènes et admire Jean Moréas, né Papadiamantopoulos.

Que peint Matisse, le moderne Matisse, en 1906 ? La *Joie de vivre*, son Arcadie fauve, pas moins élégiaque que celle de Roussel, mais autrement. Ne rappellerait-elle que ces données, ne ferait-elle que remettre en mémoire ces éléments un peu oubliés, l'exposition que Saint-Tropez dédie à Roussel serait assez justifiée. Traitant d'un peintre hors les modes, retiré, et cependant tenace et prolixe, elle rétablit une part de l'histoire des goûts et des idées. Elle suggère à demi-mot l'essentiel d'un amour de la Grèce qui ne doit rien aux voyages et au pittoresque, mais beaucoup à l'héritage parnassien et à la persistance de l'idéalisme, philhellénisme intellectuel.

Ce rêve est plaisant, cette nostalgie savante pleine de grâce. Il faut, dans les salles de l'Annonciade, se retenir un peu pour ne pas céder tout à fait aux charmes des sirènes rousseliennes. Des gris et des jaunes délicieusement disposés, les nuages roses, des corps aux mouvements fluides, des compositions dont la rigueur se dissimule derrière l'abondance de la touche, des effets de matière et de texture caressants, une peinture tantôt veloutée et tantôt satinée – que de délices pour l'œil et la main, que de virtuosités à l'huile et au pastel à goûter et à contempler. Tableaux trompeurs, assurément, mais tableaux séduisants. Ils furent contemporains des tueries de la Grande Guerre, des drames de l'entre-deux-guerres : Roussel mourut en 1944 sans avoir rien changé de son esthétique et de son style. Roussel est un beau peintre, au sens où l'on dit aussi un beau mensonge.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée de l'Annonciade, place Grammont, 83990 Saint-Tropez ; tél. : 94-97-04-01. Jusqu'au 11 octobre.

ART CONTEMPORAIN *en Provence*

Au-delà des frontières

Un parcours des années 50 à nos jours

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

de notre envoyé spécial

Il est des expositions-flâneries qui proposent des chemins de traverse et permettent les rapprochements non déclarés. Celle de l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) est de cette nature indépendante. Le conservateur, Jean-Paul Letord, l'a conçue comme la moisson d'un collectionneur qui aurait procédé par coups de cœur. On devine sans peine qu'il s'agit de ses propres choix passionnels.

Elle va, en gros, de Bissière à Basquiat et Arman, et comporte une majorité d'œuvres datant des années 50 à 70. Dans l'ordre de l'accrochage, Basquiat n'est pas loin de Chaissac et voisine, sans en avoir l'air, avec Paladino dont *les Masques* (1983) marquent un retour à l'état primitif. Une salle Lapicque, aux couleurs de fête vénitienne, précède des Zao Wou Ki en grisailles tremblantes parcourues de graphismes. Soleil et brume... Des sculptures de Germaine Richier, de César, d'Etienne-Martin – dont l'œuvre, par sa singularité, transcende les convulsions de l'art – scandent le parcours.

Non loin de là, à Saint-Rémy-de-Provence, on retrouve quelques-uns de ces peintres dans un hommage à Myriam Prévot et Gildo Caputo, dû à la Fondation Prassinos et présenté sous le titre «Les Années 60 à la galerie de France». Gillet, Zao Wou Ki, Soulages sont de ces temps fertiles où les deux animateurs réunissaient sous leur tutelle peintres, écrivains et hommes de théâtre.

Autour des derniers arbres crépusculaires peints par Prassinos l'année de sa disparition, on voit flamboyer, comme un brasier de mémoire, des œuvres de petit format souvent mais fortement symboliques. Magnelli, Hartung, Manessier, Singier, Le Moal, Pignon, Music, Maryan, Dotremont, Alechinsky, Jacobsen, Reinhoud, Muller, Liberaki rappellent la belle aventure d'une galerie.

Si l'on pousse jusqu'à l'étang de Berre, on peut faire une halte au Musée Ziem, à Martigues, où Jacques Bruel interroge l'art africain à travers un jeu du vrai et du faux. Au cours de ses voyages en Afrique, il a collecté des hauts de jerrycans qui avaient été coupés en deux par leurs utilisateurs. Il leur a conféré un statut de masques par un simple artifice d'accrochage, et il a fait copier dans le bois certains de ces masques par d'authentiques sculpteurs africains.

L'ingéniosité de cette métamorphose des jerrycans, la capacité inventive du regard qu'elle suppose sont quelque peu dévalorisées par une présentation esthétisante. En revanche, la réflexion de Jacques Bruel a plus de force dans un autre détournement d'objet : ces chiffons que les balayeurs de Paris utilisent pour orienter l'eau des caniveaux. Ils deviennent de très étranges poupées-fétiches par une simple promotion verticale sur un socle. Jacques Bruel les appelle des moïses.

JEAN-JACQUES LERRANT

▶ «Un parcours d'art contemporain», Hôtel Domadei de Campredon, L'Isle-sur-la-Sorgue. Tél. : 90-38-17-41. Jusqu'au 17 octobre.

▶ «Les années 60 à la galerie de France», chapelle Notre-Dame-de-Pitié, Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : 90-92-35-13. Jusqu'au 30 septembre.

▶ «Jacques Bruel», Musée Ziem, Martigues. Tél. : 42-44-33-33. Jusqu'au 26 septembre.

GRANDS TRAVAUX

Le mécano de la BNF

La Bibliothèque nationale de France devrait sortir des limbes à la fin de l'année. Mais les personnels sont inquiets...

La fusion de la très ancienne Bibliothèque nationale (BN) et de la toute nouvelle Bibliothèque de France (BDF) a été annoncée par Jacques Toubon, lors d'une conférence de presse, le 21 juillet dernier (*le Monde* du 23 juillet). Celle-ci sera effective le 1er janvier 1994, a indiqué le ministre de la culture, pour donner naissance à la Bibliothèque nationale de France. Philippe Bélaval, conseiller d'Etat déjà chargé, au printemps dernier, d'une sorte d'audit de ce dossier à tiroirs, s'est vu confier la responsabilité d'opérer ce rapprochement. Rapprochement dont tout le monde s'accorde à penser qu'il doit être réalisé le plus tôt possible. Mais, à moins de seize semaines de la date de la fusion, le climat au sein de l'établissement public n'est pas à l'euphorie. Les personnels de la TGB ont adressé une lettre au ministre de la culture pour lui faire part de leur inquiétude. En dehors des problèmes de personnels, ils évoquent trois dossiers capitaux qui ne sont toujours pas réglés : l'informatique – le marché de la réalisation des programmes n'est toujours pas passé ; le rôle exact de la bibliothèque «haut de jardin» – l'espace «grand public» ; et la place de l'audiovisuel dans la BNF.

Oiseau rare

Pour Philippe Bélaval, qui tente de concilier des points de vue que plusieurs années de guérillas plus ou moins ouvertes entre BN et BDF n'avaient pas contribué à rapprocher, ces trois dossiers sont effectivement prioritaires. *«Les problèmes liés à l'informatique sont tout à fait réels*, explique-t-il. *Il est exclu que l'ouverture de la BNF soit retardée en raison d'un mauvais fonctionnement de l'informatique. Or, celle-ci conditionne son ouverture. Et l'on sait que trente-trois mois sont nécessaires aux sociétés qui auront emporté le marché de la réalisation des programmes. C'est en raison de délais trop tendus que l'ouverture de Tolbiac, prévue pour janvier 1996, a été repoussée à la fin de cette même année. Mais, à cette date, les fonctions informatiques essentielles de la BDF devront fonctionner à 100 %. Ces retards ne sont pas dus au manque de sérieux de l'équipe en place mais à la trop grande ambition du système proposé, au dogme de l'innovation à tout prix qui découle de la notion affichée au départ – «une Bibliothèque entièrement nouvelle». Pour réduire les risques possibles, il s'agit de cerner ce qui est au centre du dispositif informatique, le noyau dur des fonctions qui doivent absolument marcher le jour de l'ouverture au public. Ensuite de mettre au point une roue de secours, pour que les incidents, toujours possibles, n'aient pas de répercussion sur le fonctionnement de la bibliothèque. Enfin de renforcer l'équipe chargée de piloter le projet.»* La première conséquence de cette réorganisation est le départ d'Alain Giffard, responsable du programme informatique de la BDF. Il sera remplacé, à partir du 1er octobre, par André Zysberg, professeur à l'université de Caen.

Le deuxième point, tout aussi capital, est le sort de l'espace «haut de jardin», une bibliothèque où 480 000 volumes seront en libre accès. Après de nombreux débats – ouvrir tous les fonds de la TGB au grand public, créer en son sein une sorte de Bibliothèque publique d'information..., comme au Centre Pompidou, – il s'est peu à peu forgé l'idée d'une bibliothèque publique de recherche où l'on pourrait se livrer à un embryon de lecture savante. Notion encore très floue : ce type d'établissement n'existe pas dans notre pays. *«On peut redouter un décalage entre l'offre et la demande*, indique Philippe Bélaval. *Les collections ont été constituées à un certain niveau : dans la bibliothèque «haut de jardin», on ne trouvera ni la dernière parution romanesque, ni des livres pour les enfants. C'est, selon le mot de Dominique Jamet, une bibliothèque destinée à des gens qui ont un projet personnel fort et qui ont épuisé les ressources de la bibliothèque de quartier. Mais ce concept doit être précisé. En effet, cet établissement n'est pas isolé : il est adossé à une bibliothèque de recherche. Il va donc y avoir entre les deux espaces des flux importants, une dynamique que j'espère stimulante, mais qui peut être déstabilisante si elle est mal maîtrisée.»* Un gros travail reste donc à faire pour mieux cerner les contours de cet oiseau rare. Travail qui en lui-même justifie la fusion dans les plus brefs délais. En effet, personne n'avait encore vraiment réfléchi à la globalité de Tolbiac. Ni la BN, obsédée par son gigantesque fonds patrimonial à déplacer (8 à 9 millions de volumes), ni la BDF, qui doit gérer les mille et un problèmes d'un établissement nouveau, en construction.

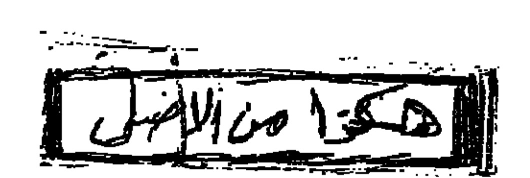
Reste le dossier de l'audiovisuel. Le groupe de travail, présidé par Philippe Bélaval avant les vacances, s'était ému de l'articulation de l'audiovisuel, tel qu'il devait se déployer à la BDF, avec les autres centres parisiens dédiés eux aussi à l'audiovisuel – comme la future Bibliothèque du film et de l'image qui doit se déployer au Palais de Tokyo. Ce souci a rencontré le désir des responsables de la BDF de faire le point sur le déroulement et les finalités des activités audiovisuelles programmées demain à Tolbiac. Un audit du projet a été lancé. Il est piloté par un membre de la Cour des comptes, Jean-Michel Thornary. *«Une certaine inquiétude se fait sentir à la BDF, où on se demande si le projet n'est pas en train d'être détourné*, reconnaît Philippe Bélaval. *Il ne s'agit pas de le défigurer, mais d'éclairer des zones d'ombre. Il est normal que sur un sujet de cet ampleur, qui a été mené tambour battant, il subsiste encore des questions à résoudre.»*

En attendant une direction commune à Tolbiac et à Richelieu, un comité de direction, où l'on retrouve Philippe Bélaval, Emmanuel Le Roy Ladurie (BN), Dominique Jamet (BDF) et quelques-uns de leurs collaborateurs, se réunit désormais deux fois par mois. Reste à régler le sort de la Bibliothèque nationale des Arts et de l'Institut qui devait s'installer dans les locaux restés vacants rue Vivienne. Depuis le départ de Françoise Benhamou, qui pilotait le projet, ce dernier fait eau de toutes parts. Là encore, Philippe Bélaval a l'intention de le ranimer, de renouer les fils entre les différents partenaires – conservateurs et universitaires. Mais cette tâche sera-t-elle achevée avant la fin de l'année ? On peut en douter.

EMMANUEL DE ROUX

□ **Un siècle de dessins de presse.** – Sous le titre «Années folles et folles années», le douzième salon international de Saint-Just-le-Martel, dans la banlieue de Limoges (Haute-Vienne), proposera, du 2 au 10 octobre, une rétrospective, en une dizaine d'expositions, d'un siècle de dessins de presse et d'humour. Des ancêtres (Daumier, Toulouse-Lautrec, Robida, Steinlen, Poulbot, Forain, Willette, Sennep) aux dessinateurs du *Canard enchaîné* de l'après-guerre (Moisan, Grove, Ferjac, Lap). Parmi les expositions particulières (l'une d'entre elles est consacrée à notre collaborateur Pancho), il faut noter la rétrospective du dessinateur Woop, de son vrai nom William Wolde, Allemand antinazi, collaborateur de l'hebdo résistant *la Marseillaise*, édité à Londres puis à Alger.

▶ **Tél. : 55-09-26-70 et 45-83-62-73.**



(Publicité)

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Intégrale Sacha Guitry (v.f.) : Faisons un rêve (1936), de Sacha Guitry, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma arménien : Tout va très bien, madame la marquise (1991, v.o. s.t.f.), de Robert Sahakiants, David-Bek (v.o. s.t.f.), de H. Bek-Nazarian, 14 h 30 ; le M0rler (1979, v.o. s.t.f.), de Guennadi Melkonian, les Bonshommes (1972, v.o. s.t.f.), d'Edmond Keussatan, 17 h 30 ; Triangle (v.o. s.t.f.), de H. Malian, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Portraits de Paris : Mai 68 : le Fond de l'air est rouge (1977) de Chris Marker, 14 h 30 ; Front populaire : Trente-six, c'était aussi... (1970) de Gérard Poitou, la Vie est à nous (1936) de Jean Renoir, 16 h 30 ; Mai 68 : le Fond de l'air est rouge (1977) de Chris Marker, 18 h 30 ; la Commune de Paris : Commune de Paris (1951) de R. Menegoz, les Aubes de Paris (1936) de Grigorii Rochal, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
AKIRA (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
AMANTS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'AVOCAT DU DIABLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BENNY & JOON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BOXING HELENA (A., v.f.) : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
CIBLE ÉMOUVANTE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA CRISE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DANS LA LIGNE DE MIRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
DENIS LA MALICE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'ENFANT LION (Fr., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FANFAN (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
FIORILE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE FUGITIF (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
HÉLAS POUR MOI (helvético-Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
L'HOMME SUR LES QUAIS (Fr.-All.-Can., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HOT SHOTS ! 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
JE M'APPELLE VICTOR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
KALIFORNIA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MEDITERRANEO (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
MÉTISSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES PRINCES DE LA VILLE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).
LE SILENCE DES AGNEAUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SLIVER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
SNIPER (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SWING KIDS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
LE TRONC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Mistral, 14e (36-65-70-41).
UNE BALLE DANS LA TÊTE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VAL ABRAHAM (Por., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ARPENTEURS DE MONTMARTRE. Film français de Boris Eustache : Europe Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

DANDY. Film allemand de Peter Sempel, v.o. : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LA FIRME. Film américain de Sydney Pollack, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JUSTINIEN TROUVÉ OU LE BATARD DE DIEU. Film français de Christian Fechner : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RABI. Film français de Gaston Kabore, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

TROIS FILLES. Film indien de Satyajit Ray, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h.
ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 mn.
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., sam. 20 h, dim. 20 h 30.
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 14 h, sam., dim. 15 h.
BAMBI (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) mer., sam., dim. 13 h 30, 15 h 05 film 20 mn après. ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) mer. 15 h 15, 17 h, sam., dim. 14 h 15, 16 h 15 film 5 mn après. ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 15 h 20, 16 h 40, ven., mar. 17 h 40, sam., dim. 13 h 50, 15 h 20 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, sam. 15 h 15, dim. 10 h 30 (27 F), 13 h 30.
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., film à 10 h, 12 h, 14 h, 16 h, 18 h.
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 19 h, 21 h.
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) mer., ven., dim., mar. à 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., avec.
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. 15 h 45.
L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h, sam. 14 h.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hong Kong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 18 h.
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
IF (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., jeu., sam. 12 h.
L'ILE AUX FLEURS (Brés.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. à 18 h 20, T.U. : 22 F.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h.
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 19 h.
KALAHARI (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 17 h.
MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dim. 16 h, lun. 20 h, mar. 19 h 45.
LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. à 12 h.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. à 19 h, 21 h.
LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 12 h.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, 20 h 45, 22 h 30.
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., film à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 20 h.
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 22 h, ven. 22 h 05.
ORPHÉE (Fr.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.
POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, dim. 21 h 30.
PRUNE DES BOIS (Bel., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 15.
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 16 h, mar. 22 h.
QUERELLE (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.
SUPER MARIO BROS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 05.
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer.

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
BAMBI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
C'EST ARRIVÉ DEMAIN (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'EMPIRE DES SENS (Fr.-Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
MARIAGE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FESTIVALS

ADORABLE AUDREY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La Rose et la Flèche, séances mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ariane, séances jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Funny Face, séances ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Deux têtes folles, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Vacances romaines, dim., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Guerre et Paix, lun., film à 14 h, séances à 17 h 15, 20 h 40 ; Sabrina, séances mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). La Naissance de l'amour, (en avant-première) dim. 11 h T.U. : 30 F.

DEUX PLACES AU PRIX D'UNE : 50 CLASSIQUES (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Le Kid, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les Hauts de Hurlevent, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Répulsion, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Blow-up, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Guys and Dolls, dim. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 ; Quand la ville dort, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Femme aux deux visages, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 Pl. : 30 F (2e personne invitée).

DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Paul Tomkowicz, aiguilleur de tram, Les Raquetteurs, Moi, un Noir, dim. 14 h, 20 h (projections et débats en présence de Marc Piault et Annie Trégost ; Corral, Yennendi, Les Maîtres fous, dim. 16 h, 22 h ; la Visite du général de Gaulle au Québec, Les Enfants de Néant, dim. 18 h.

ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, Véronique et son cancre, sam. 12 h ; la Collectionneuse, lun. 13 h 50 ; l'Amour l'après-midi, ven. 13 h 50 ; le Beau Mariage, ven. 15 h 50 ; Ma nuit chez Maud, jeu. 16 h ; la Marquise d'O, lun. 15 h 30 ; le Genou de Claire, mer. 15 h 50.

GORDON MATTA-CLARK (v.o.), Galerie nationale du Jeu de Paume, 1er (47-03-12-50). Vidéos et films inédits, films mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 13 h 30, 14 h 30 (séances I), 15 h, 16 h (séance II), 16 h 30, 18 h 15 (séance III).

HOMMAGE AU CINÉASTE RISTO JARVA (v.o.), Institut Finlandais, 5e (40-51-89-09). L'Année du lièvre, jeu. 19 h ; Quand le ciel tombera, sam. 19 h.

HUIT MODÈLES DE L'HUMOUR A L'ANGLAISE (v.o.), Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34). De l'or en barres, mer. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; Noblesse oblige, jeu. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 (sf mer. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 22 h 05) film 5 mn après ; l'Homme au complet blanc, ven. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; Passeport pour Pimlico, sam. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; l'Homme au million, dim. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; Tueurs de dames, lun. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après.

INGMAR BERGMAN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65). L'Attente des femmes, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; la Honte, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; le Visage, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; l'uf du serpent, sam. à 13 h 30, 15 h 45, 18 h, 20 h 15 ; les Fraises sauvages, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Rêves de femmes, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Sonate d'automne, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.

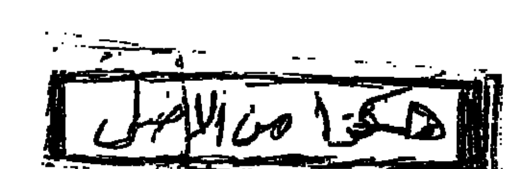
LE DÉCALOGUE (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Le Décalogue 1, un seul Dieu tu adoreras, Le Décalogue 2, tu ne commettras point de parjure, mer., lun. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 3, tu respecteras le jour du Seigneur, Le Décalogue 4, tu honoreras ton père et ta mère, jeu. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 5, tu ne tueras point, Le Décalogue 6, tu ne seras pas luxurieux, ven. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 7, tu ne voleras pas, Le Décalogue 8, tu ne mentiras pas, sam. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 9, tu ne convoiteras pas la femme, Le Décalogue 10, tu ne convoiteras pas les biens, dim., mar. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 10 mn après.

LUIS BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34). Tristana, mer. 11 h 55 ; le Fantôme de la liberté, jeu. 11 h 55 ; le Journal d'une femme de chambre, ven. 11 h 55 ; Cet obscur objet du désir, sam. 11 h 55 ; le Charme discret de la bourgeoisie, dim. 11 h 55 ; Belle de jour, lun. 11 h 55 ; la Voie lactée, mar. 11 h 55.

MANL DE OLIVEIRA : QUATRE GRANDS FILMS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Et puis elle est partie, Mon cas, mer. 19 h, jeu., lun. 16 h 30, dim. 14 h, mar. 21 h 30 ; les Cannibales, mer., ven. 16 h 30, jeu., dim. 21 h 30, sam., lun. 19 h ; Non ou la Vaine Gloire de commander, mer., sam., lun., mar. 14 h, ven. 21 h 30 ; la Divine Comédie, jeu., dim. 19 h, ven. 14 h, sam., mar. 16 h 30.

RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Les Larmes amères de Petra von Kant, mer. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; l'Amour est plus froid que la mort, jeu. à 13 h 45, 15 h 40, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35 ; le Droit du plus fort, ven. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; Prenez garde à la sainte putain, sam. à 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35 ; le Secret de Veronika Voss, dim. à 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35 ; Lola, une femme allemande, lun. à 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35 ; la Troisième Génération, mar. à 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.

RENÉ CLAIR CINÉASTE DE L'ÉLÉGANCE ET DE L'IRONIE, Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Les Grandes Manœuvres, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; le Silence est d'or, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; la Beauté du Diable, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Fantôme à vendre, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Porte des Lilas, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Sous les toits de Paris, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; les Belles de nuit, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après.



Les négociations commerciales internationales et les manifestations d'agriculteurs

BILLET

La bataille de l'ALENA

A Washington, une cérémonie officielle remplace une autre cérémonie officielle. La signature de l'accord entre Israël et les Palestiniens à peine acquise, le président Clinton devait lancer, mardi 14 septembre, à la Maison Blanche, une campagne en faveur de l'adoption de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), conclu l'an passé entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, mais toujours pas ratifié par Washington. La cérémonie se veut solennelle. Trois des prédécesseurs de Bill Clinton à la Maison blanche – Gerald Ford, Jimmy Carter et George Bush – y participeront ainsi qu'une soixantaine de membres du Congrès et une grande partie de l'équipe gouvernementale.

Le prétexte de cette campagne est hautement symbolique. Les responsables de l'administration américaine ont en effet choisi de la faire démarrer le jour de la signature par le président Clinton des accords annexes à l'ALENA négociés ces derniers mois avec le Mexique et le Canada.

Ces accords annexes visent à faire pièce aux critiques de ceux qui, de Ross Perot, l'ancien candidat populiste à la Maison Blanche, au principal syndicat américain, l'AFL-CIO, assurent que l'accord de libre-échange va entraîner une disparition massive d'emplois aux Etats-Unis au profit du Mexique – pour des raisons de coûts salariaux. Les « améliorations » à l'ALENA sont aussi une réponse aux critiques d'une seconde catégorie d'opposants, les écologistes. Pour ces derniers, l'accord de libre-échange va inciter les entreprises polluantes à émigrer au sud du Rio Grande, la législation y étant moins sévère et les amendes moins fortes qu'aux Etats-Unis.

La signature des accords annexes suffira-t-elle à faire taire ces opposants ? Rien n'est moins sûr, même si leur contenu n'est pas négligeable. La création de commissions tripartites sur les questions sociales et environnementales est prévue. Elles auront le droit d'imposer des amendes ainsi que des relèvements de tarifs douaniers aux pays qui auront pris leurs aises avec l'environnement ou la législation sociale. Par ailleurs, un fonds a été créé pour assainir la zone frontalière entre le Mexique et les Etats-Unis.

Il n'empêche que ces améliorations n'ont pas suffi à faire taire – tant s'en faut – les opposants, en particulier au sein du Congrès américain. La ratification de l'accord d'ici à la fin de l'année reste donc toujours aussi problématique. La Maison Blanche en est bien consciente, qui n'a pas exclu, selon une confidence du vice-président Al Gore, de devoir patienter jusqu'en 1994 avant d'obtenir la ratification.

JEAN-PIERRE TUQUOI

L'Espagne et l'Irlande souhaitent un réexamen du pré-accord de Blair House

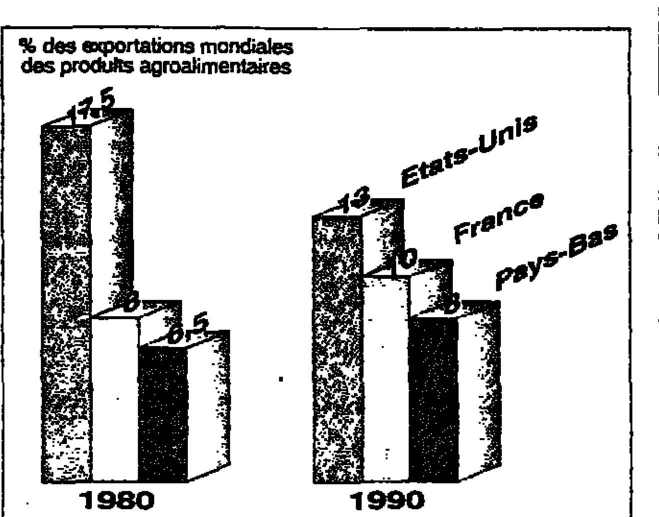
Alors qu'elle cherche à rouvrir les négociations sur le compromis agricole conclu entre l'Europe et les Etats-Unis, la France a reçu le renfort de l'Espagne et de l'Irlande. Cette prise de position en faveur d'un réexamen du pré-accord de Blair House intervient à la veille de manifestations de la Coordination rurale qui, aux premières heures du mercredi 15 septembre, pourraient bloquer les routes et les voies ferrées dans un rayon de 50 kilomètres autour de Paris.

Madrid a adressé un mémorandum à la Commission et aux autres Etats européens demandant notamment, comme la France, que la clause interdisant tout contentieux entre les signataires du futur accord ne soit pas limitée à six ans. Des garanties doivent être obtenues pour la période qui suivra 1999, note le document. L'Espagne veut aussi que le délai pour réduire de 21 % les exportations subventionnées soit allongé au-delà de six ans. Les produits agricoles transformés et l'aide alimentaire accordée au tiers-monde doivent, selon Madrid, être exclus de ces contingents. Le mémorandum conclu que « Madrid ne pourra donner son accord au volet agricole du GATT, et par là même à tout projet d'accord global, si ses préoccupations ne sont pas prises en compte ».

Quant à l'Irlande, elle indique, dans un document remis aux autorités de Bruxelles, que la réduction des exportations subventionnées de viande bovine risque d'entraîner des sacrifices supplémentaires par rapport à la politique agricole commune (PAC). L'Irlande veut aussi que la gestion des stocks européens de produits agricoles ne soit pas affectée par les règles qu'arrêtera le GATT.

L'Europe a gagné des parts de marché sur les Etats-Unis

Extrait du rapport d'André Cazals, présenté récemment au Conseil économique et social, sur « la contribution de l'agriculture aux grands équilibres de la nation », ce graphique montre que les principaux pays agricoles européens ont progressivement grignoté des parts du marché mondial au détriment des Etats-Unis. C'est l'une des explications du bras de fer actuel, sur le volet agricole du GATT, entre Paris et Washington.



Blocus et blocages

Après un été étonnamment sage, ponctué seulement par quelques coups de gueule des éleveurs bretons de porcs ou des arboriculteurs du Sud-Ouest, voilà que le monde paysan renoue avec ses démons familiers : effervescence, menace, diatribe, surenchère. Se forçant à oublier le relatif échec du blocus de la capitale qu'elle avait imprudemment espéré réaliser en juin 1992, la Coordination rurale, plus têtue et radicale que jamais, « remet ça » mercredi 15 septembre.

Irrités autant qu'inquiets de cette initiative qui les prend de vitesse, les chefs des syndicats officiels et traditionnels – la FNSEA et le CNJA, – qui n'ont jamais supporté qu'on leur fît de l'ombre, ne veulent pas être en reste et programment pour le lundi 20 septembre, jour où les ministres européens vont tenter de définir une position commune sur l'éventuelle renégociation du volet agricole du GATT, une mobilisation générale dans tous les départements, baptisée « opération Jumbo ».

Dans les deux cas, il s'agit pour les organisations agricoles rivales, à la veille d'affrontements diplomatiques cruciaux, de réveiller les campagnes face à des périls à moyen terme et de reconquérir des troupes déboussolées et lasses. Mais si la Coordination et le quarteron disparate de ses alliés du moment entendent fustiger sans ménagement un *« gouvernement capitulard »*, Luc Guyau, Christian Jacob, présidents de la FNSEA et du CNJA, et leurs amis, qui quadrillent bien la France, veulent appuyer le gouvernement en utilisant toutes les voies possibles de la pression et du *lobbying*.

Les choses sont donc claires : la première éruption est d'opposition, la seconde de soutien. Mais elles ont le même objet : empêcher que la renégociation du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) débouche sur ce que Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, appelle un *« diktat germano-américain »*.

« Tuer les paysans, c'est tuer la France »

L'affaire est d'importance et les responsables n'hésitent pas à recourir aux grands mots, aux accents messianiques, à la casuistique. La Fédération française de l'agriculture (droite), branche importante de la Coordination, parle de sa *« croisade contre un libre-échangisme exacerbé »*, le MODEF (d'inspiration communiste) de *« politique de casse voulue par le gouvernement »*, la FNSEA en appelle à *« la défense des intérêts vitaux de l'Europe »* et au *« légitime droit de veto »*, les céréaliers, à la pointe du combat, dénoncent *« les invectives du tout nouveau directeur général du GATT »* à leur endroit. *« Tuer les paysans, c'est tuer la France »*, conclut la Coordination.

Depuis un an, les blocus succèdent aux blocus et les blocages aux blocages. Mais même si les acteurs ont presque tous changé sur la scène internationale (Edouard Balladur a remplacé Pierre Bérégovoy à Matignon, les deux commissaires européens coupables d'avoir signé le *« scélérat préaccord »* de Blair House sont partis, Bill Clinton a succédé à George Bush, le ministre allemand de l'agriculture n'est plus le même qu'à l'automne 1992), l'histoire se répète quasiment à l'identique.

Paris continue de parler d'arrangement inacceptable et ses partenaires, de ce côté-ci de l'Atlantique comme à Washington, de souhaiter une issue rapide aux négociations commerciales multilatérales.

Il ne serait d'ailleurs ni exact ni équitable de laisser dire, comme le font abondamment les leaders de la majorité actuelle, que la France d'hier, avec les socialistes aux affaires, a été moins ferme sur ce dossier précis que celle d'aujourd'hui. Ni Pierre Bérégovoy ni Jean-Pierre Soisson – dont la devise était celle de la Maison d'Orange « Je maintiendrai » – n'ont explicitement ou officieusement approuvé le préaccord de Blair House, et ils l'ont même vigoureusement dénoncé.

Et, que l'on sache, c'est l'actuelle équipe ministérielle et non l'ancienne qui a donné son aval, début juin, à l'arrangement sur les oléagineux, visiblement favorable aux planteurs américains de soja. Nul ne doute que M. Balladur et son équipe feront preuve, eux aussi, de fermeté face à l'Amérique et aux Onze, mais force est de constater que les hommes qui occupent aujourd'hui les bureaux du quai d'Orsay et de la rue de Varenne, et qui brandissent leurs étendards du juste combat, sont d'abord les consciencieux épigones de ceux qui les y ont précédés.

Jamais sans doute les questions agricoles n'avaient été à ce point au centre de grandes manœuvres diplomatiques. Pour les paysans et leurs leaders, qu'on sent parfois dépassés par les événements et la subtilité des négociations, cette dimension constitue à la fois une épreuve flatteuse et valorisante et un processus dangereux.

Il est bon en effet de saisir ce moment privilégié pour appeler l'opinion publique à réfléchir aux enjeux de société, la place de l'Europe dans le monde, la domination – selon la logique de l'impérialisme économique – du marché alimentaire mondial.

Le formulaire et l'araire

Mais les données du problème sont si complexes, les intérêts des Etats si enchevêtrés, la nécessité de trouver, en définitive, un compromis si pressante que les travailleurs de la terre risquent de voir leur propre destin décidé ou sacrifié par d'autres, avec pour conséquence immédiate le repli de ce qu'il reste d'agriculteurs dans un ghetto corporatiste où ne résonnent plus que des discours poujadistes et plaintifs.

L'affaire du GATT a pris un tour à ce point hautement diplomatique, technique et économique qu'elle en fait oublier la nature même de l'agriculture et des agriculteurs qui ne sont pas des producteurs tout à fait comme les autres. Trois aspects essentiels au moins de leur métier devraient être davantage mis en avant, car les discussions du GATT, qui insistent excessivement sur les marchandages statistiques et les raisonnements abstraits, les occultent :

• Faudra-t-il que les agriculteurs s'habituent, ce qui est un non-sens et une humiliation, à ce que l'essentiel de leur revenu, demain plus encore qu'hier, provienne de subventions et d'aides, davantage que de la vente à leur juste prix des produits qu'ils cultivent ?

• Peut-on se satisfaire d'une économie agricole française et européenne de plus en plus administrée et bureaucratique, dans laquelle les paysans manient plus souvent le formulaire que l'araire ?

• Et le territoire rural, quel sera son destin ? Il n'y a plus que 15 % de la population sur 85 % du territoire. De cet aspect autant culturel qu'économique le GATT ne dit mot.

Quand Jean Giono écrit sa *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*, le 16 août 1938, l'Europe est déjà au bord de l'abîme : *« Si les paysans de toutes les nations se réunissaient – ils ont besoin des mêmes lois – ils installeraient d'un coup sur terre le commandement de leur civilisation. Et les petits gouvernements ridicules – ceux qui maintenant sont les maîtres de tout – finiraient leurs jours en bloc : parlements, ministres et chefs d'Etat réunis, dans les cellules capitonnées de grands asiles d'aliénés. »*

Peu a changé, au fond, aujourd'hui, sauf que les paysans ne sont plus, pour certains esprits malheureusement influents, qu'un reliquat dérisoire et que le conflit qui menace aujourd'hui l'Europe et le monde n'est pas militaire mais économique.

FRANÇOIS GROSRICHARD

POINT DE VUE

Un test de société et un cas de conscience

par Pierre Cormorèche

ALORS que les représentants des Sept pays les plus industrialisés ont considéré – avec les réserves de la France – que l'« avancée » réalisée à Tokyo début juillet permettrait d'envisager une conclusion du GATT en fin d'année, certains se demandent aujourd'hui si les intérêts de l'agriculture ne sont pas contraires aux intérêts fondamentaux de la France et de la Communauté ; d'autres le disent ouvertement.

Les effets prévisibles sur l'agriculture des projets d'accord au GATT sont connus : accroissement des importations et baisse des exportations européennes, réduction de la production et déséquilibres sur les marchés communautaires qui résulteraient de ces contraintes extérieures dans la plupart des domaines de production, remise en cause de pans entiers de notre agriculture (viande bovine et porcine, aviculture, produits laitiers, céréales, fruits et légumes, vin, développement probable de la jachère...). Toutefois ces préoccupations très sectorielles ne doivent-elles pas « s'effacer » devant des impératifs bien supérieurs qui seraient recherchés par les négociations de l'Uruguay Round ?

N'est-il pas indispensable de renforcer cette autorité internationale pour régler les contentieux commerciaux selon le « droit » ? Assurément. Ceci peut-il se faire sur les mêmes bases qu'en 1947 ? Assurément non. Comment y parvenir ? Il faut d'abord que les garants de l'ordre international à Genève soient justes et impartiaux à l'égard de l'ensemble des pays membres. Il faut aussi que les Etats-Unis acceptent enfin d'abandonner l'arsenal juridique qui leur permet de frapper de taxes prohibitives les exportations des pays concurrents à la demande d'un producteur américain (industriel ou agricole).

N'a-t-on pas d'autre choix que ces deux voies extrêmes ? Avec 21 % des exportations mondiales totales, la Communauté ne peut se permettre le luxe de se replier sur elle-même ; elle est d'ailleurs, sur le plan agroalimentaire, le premier importateur mondial – produits tropicaux inclus – et ne peut donc être taxée de protectionnisme. Pour autant, la CEE doit-elle abandonner sa protection variable extérieure (pour la transformer en droits de douane fixes) qui impose « automatiquement » des taxes aux frontières ?

Un véritable « projet européen »

Doit-on abandonner cette « protection » qui concrétise cette « préférence » accordée aux produits agricoles européens, au moment où de nombreux secteurs économiques redoutent les conséquences d'un libre-échange débridé en termes d'emplois et de transferts d'activités industrielles dans les pays à faible coût de main-d'œuvre ? La Commission et certains Etats membres (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne) ne semblent pas préoccupés – pour l'instant – par ce risque. Dans quel but, alors, certains pays industrialisés cherchent-ils à se protéger même au sein des ensembles « régionaux » qu'ils préparent ?

Aux Etats-Unis, les parlementaires démocrates et les syndicats de salariés contestent l'accord ALENA de libre-échange – entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique – en discussion devant le Congrès américain : des dispositions de sauvegarde (sanctions commerciales...) sont en effet à l'étude pour pénaliser un pays – le Mexique par exemple – qui appliquerait des normes écologiques ou des droits sociaux minimaux, destinés à renforcer la compétitivité de son industrie.

Et l'Est, et le Maghreb ? *« Du commerce et pas d'aide »*, répondent les pays anglo-saxons. Ce raisonnement est pourtant à courte vue. S'il ne s'agit pas de fermer la porte à ces partenaires potentiels, l'octroi de quelques accès (produits sidérurgiques, agricoles...) à un marché communautaire – déjà saturé – ne procure que des avantages de court terme (produits bradés, gestion de trésorerie). Le développement global de leurs économies nécessite des efforts bien plus fondamentaux de la Communauté : des appuis techniques et financiers pour former les individus, gérer les entreprises, organiser les marchés, concevoir des politiques internes dignes de ce nom.

L'un des objectifs principaux de l'Uruguay Round aurait dû être de mettre fin à la course aux dumpings budgétaires entre les grands pays exportateurs. Pour cela, il était possible de faire remonter les prix mondiaux actuellement dérisoires par une coordination des politiques de prix et de maîtrise de la production entre l'Europe et les Etats-Unis. Un exercice équitable de la part du GATT aurait pu consister à « mettre dans la balance » aussi bien les aides internes américaines (les deficiency payments accordés aux producteurs) que les aides externes européennes (les « restitutions » accordées aux exportateurs). Au lieu de cela, la politique agricole commune a été réformée en s'inspirant du modèle américain, générant un coût budgétaire très élevé, dû au transfert d'un soutien par les prix à un soutien par les aides. Les projets d'accord au GATT prévoient un contingentement administré des exportations européennes subventionnées (– 21 % par rapport à 1986-1990) pour laisser un champ d'expansion aux concurrents de la CEE.

Toutes ces questions montrent que les décisions que prendront les négociateurs ne seront pas neutres : chacune d'entre elles sera lourde de conséquences pour notre agriculture, mais grave aussi pour notre économie et notre société. Les choix agricoles qui seront faits constitueront un test et un précédent pour la pérennité des valeurs communes aux peuples européens.

Il y a place pour l'élaboration d'un véritable « projet européen », au service de l'identité de l'Europe, valorisant au mieux les ressources de ses industries, de ses agricultures et de ses cultures. Ne peut-on pas imaginer une Communauté qui maîtrise son destin en régulant ses échanges avec le monde, en se consolidant dans les domaines monétaire et politique, en prenant le temps pour s'élargir, en repensant ses politiques de développement avec l'Europe de l'Est et l'Afrique ?

► Pierre Cormorèche est président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture.

ÉCONOMIE

Les mesures gouvernementales contre le chômage

Le ministre du travail prévoit la création de 400 000 emplois

Adopté dans sa nouvelle version par le conseil des ministres, lundi 13 septembre, le projet de loi quinquennale sur l'emploi va continuer sa course de vitesse. Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, a annoncé que le débat s'ouvrirait vraisemblablement le 28 septembre, devant l'Assemblée nationale, une date confirmée depuis. La discussion interviendra avant l'examen du projet de budget.

Michel Giraud, ministre du travail, affichait sa satisfaction en commentant, devant la presse, la décision du conseil des ministres. Il s'est félicité de l'aboutissement d'un processus *« rapide mais non précipité »* et a souligné que l'élaboration du projet de loi avait fait l'objet d'une *« concertation large et ouverte »* qui s'est déroulée *« telle que le gouvernement l'a voulue, c'est-à-dire cartes sur table »*. Persuadé d'avoir ainsi pu *« dépasser certains conservatismes »*, il a assuré que *« de l'ordre de 400 000 emplois en année pleine »* pouvaient être attendus de la conjugaison de toutes les mesures prévues.

Par rapport aux documents d'origine, plusieurs modifications sont intervenues. La répartition de la durée du travail *« sur tout ou partie de l'année »* pourra être *« assortie notamment »* d'une réduction collective de la durée du travail. Pour le travail du dimanche, outre les aménagements déjà imaginés, la décision du préfet sera prise *« sur proposition du conseil municipal »*. S'agissant de la formation professionnelle, le plan régional *« prendra en compte les contrats d'objectifs de branche »* pour répondre davantage aux souhaits formulés par les partenaires sociaux. Quant à la constitution d'une filière unique de formation en alternance, elle demeure un objectif. Mais elle donnera lieu à une concertaion *« avec les différents partenaires concernés afin d'aboutir à l'élaboration d'un projet de loi »*.

Dans de nombreux domaines, des dispositions restent à préciser. M. Giraud en a cité trois, pour lesquels il *« souhaite un accord partenarial »*, et qui seront soumis au Parlement par voie d'amendements *« présentés par le gouvernement »*. Il s'agit du contrat d'insertion pour les jeunes diplômés, du *« guichet unique »* pour les jeunes, qui pourrait ainsi confirmer le rôle des missions locales et des PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation), et du fonds partenarial pour l'insertion des jeunes.

A. Le

Après la décision de la Banque de France de maintenir ses taux

Le franc s'est redressé

Lundi 13 septembre, la Banque de France a maintenu à 6,75 % le taux de ses appels d'offres, contrairement aux espoirs des milieux financiers. Ces derniers anticipaient en effet un abaissement de ces taux après la diminution d'un demi-point des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne, jeudi 9 septembre. Mais la Banque de France s'était, ce jour-là, contentée de ramener le taux de ses pensions à cinq-dix jours au niveau 7,75 %, déjà atteint par ses pensions à vingt-quatre heures. Elle se bornait ainsi à revenir à la situation en vigueur à la fin de juillet, avant l'éclatement de la crise monétaire, qui a abouti à l'élargissement des marges de fluctuation au sein du SME.

En se refusant à assouplir sa politique, l'institut d'émission français entend privilégier la défense du franc et la rentrée de devises sorties au moment de la crise, rentrées qui s'effectuent trop lentement à son gré puisque, pendant la semaine qui s'est terminée le 2 septembre, elle n'a récupéré que 17 milliards de francs sur les 300 milliards empruntés.

Lundi 13 septembre et mardi 14 septembre, le franc s'est nettement raffermi vis-à-vis du mark, dont le cours est revenu de 3,5050 francs vendredi 10 septembre à 3,4760 francs, retrouvant son niveau d'il y a quinze jours.

F. R.

□ **Rectificatif.** – Sur la foi d'une dépêche de l'Agence France-Presse nous avons annoncé par erreur, dans *le Monde* du 14 septembre, une baisse d'un quart de point des taux de prise en pension à 24 heures de la Banque de France. En fait, la Banque de France a annulé auprès de l'AFP ses premières informations après une confusion due, selon un porte-parole de l'institut d'émission, à *« une erreur de transmission »*.

La discussion du plan quinquennal

L'interminable débat sur l'annualisation

« Une histoire de dix-huit ans se termine », dit-on au CNPF sans crier victoire, pour saluer l'inscription, dans le projet de loi quinquennale sur l'emploi, de l'annualisation du temps de travail. *« Enfin »*. De fait, la revendication vient de loin, reprise ensuite dans la controverse latente sur la flexibilité. Elle a connu de multiples péripéties, s'est parfois dissimulée sous la notion d'aménagement du temps de travail, et, au cours de débats épiques, s'est souvent trouvée flanquée de son équivalent syndical, la réduction du temps de travail.

En forme de ballon d'essai, François Ceyrac, alors président du CNPF, lance le sujet en octobre 1975. *« J'ai proposé de fixer à 2 000 heures la durée annuelle du travail »*, déclare-t-il à l'époque. *« Notre système actuel de 40 heures date de près de quarante ans. Il est trop rigide, à la fois pour les entreprises et pour les salariés. »* Il faudra attendre 1978, et l'échec de la gauche aux élections législatives, pour qu'une première tentative de négociation soit amorcée. Raymond Barre, premier ministre, et Raymond Soubie, son conseiller social, voulaient redonner de la vigueur à la politique contractuelle. De son côté, ayant opéré son *« recentrage »* depuis le rapport de Jacques Moreau, la CFDT clamait haut et fort son intérêt pour le sujet. Mais en mettant en avant les *« 35 heures »*.

Précédées de rencontres d'experts, les dicussions commençaient à l'automne pour se terminer par un échec en juin 1980, après plusieurs interruptions. Pourtant, en novembre 1979, la CGC et la CFDT avaient signé un texte commun qui se fixait pour objectif d'atteindre la durée annuelle de 1 800 heures. Pierre Giraudet, alors président d'Air France, entreprit une mission de bons offices. Las, l'opération capotait à la fin de 1980.

Avec la gauche au pouvoir, à l'instigation de Pierre Mauroy, une avancée se produisait. Des tractations reprenaient le 16 juillet 1981, *« en tripartite »*, pour se conclure le 17 juillet par un protocole d'accord fixant à 39 heures la durée hebdomadaire, généralisant la cinquième semaine de congés payés, et introduisant en contrepartie une série d'assouplissements (la modulation, le contingent annuel d'heures supplémentaires, les équipes de fin de semaine...).

Sur ce long chemin, l'arbitrage du président de la République, imposant la compensation salariale intégrale à 100 % – *« 39 heures payées 40 »*, – qui marquait un temps d'arrêt, ouvrit une longue période de glaciation. A mots couverts, le CNPF s'efforça de revenir sur la question avec la vaste campagne, d'inspiration libérale, que l'organisation patronale développa en faveur de la flexibilité de 1983 à 1986.

Au terme d'une bataille parlementaire

Mais en vain : fin 1984, l'historique négociation sur la flexibilité échoue dans des conditions rocambolesques. Au dernier moment, alors qu'un protocole avait été rédigé, FO et surtout la CFDT renoncent à sauter le pas. Près de dix ans plus tard, les stigmates de cet échec sont toujours présents.

En février 1986, au terme d'une interminable bataille parlementaire, Michel Delebarre, ministre du travail, fera adopter une loi sur l'aménagement du temps de travail dont l'application sera soumise à des négociations de branches. En juillet 1987, Philippe Séguin, son successeur apportera un correctif, réclamé par le patronat. Désormais, les entreprises, comme les branches, pourront négocier de tels accords, liant aménagement du temps de travail et réduction du temps de travail. Puis viendra, en mars 1989, un *« accord de méthode »*, signé des seules CFDT et CGC...

Malgré cette intense activité, et l'espèce d'acharnement qui a si longtemps prévalu, le dossier conserve cependant tout son mystère. Il est à peu près évident que, sous l'une ou l'autre formule, l'aménagement du temps de travail n'a pas réellement permis de créer de l'emploi. Bien que François Perigot ait appelé *« solennement les professions à engager des négociations »*, en septembre 1987, le nombre d'accords reste très limité. Et, surtout, parce qu'ils tiennent compte de l'équilibre des forces, rares sont ceux qui innovent vraiment. Comme si l'annualisation devait *rester* une utopie, savamment entretenue pour faire bouger lentement les mentalités.

ALAIN LEBAUBE

Le plan à étapes de la SNCF

Dix-huit mesures commerciales pour faciliter le voyage en train

Jacques Berducou, directeur « grandes lignes » de la SNCF, a donné, mardi 14 septembre, le coup d'envoi à la remise à plat de la politique commerciale de la SNCF, de ses règles de vente et d'après-vente. Suivant la consigne donnée par Jacques Fournier : *« Proposer de bons produits, faciles à utiliser, à des prix accessibles »* (*le Monde* du 10 septembre), il a présenté dix-huit mesures commerciales pour faciliter le voyage en train. Plusieurs de ces mesures – renforcement du personnel d'accueil dans les gares, ticket d'accès, prix promotionnel sur les cartes commerciales de la SNCF... – ont déjà été annoncées. Les nouvelles mesures commerciales concernent surtout l'amélioration des prestations fournies aux voyageurs et l'assouplissement des règles de réservation et des pénalités tarifaires :

• **Renseignements écrits.** De nouveaux documents et guides, comprenant les prix des réservations et des suppléments seront mis gratuitement à la disposition des clients dans les gares.

• **Réservations à prix réduit sur TGV hors ligne à grande vitesse.** A titre expérimental, sur les TGV Nord Europe et Atlantique de la branche Sud-Ouest, le prix de la réservation sera très sensiblement réduit, de l'ordre de 60 % à 70 %.

• **Rupture de correspondance sur TGV.** Dans ce cas, la SNCF s'engage à offrir une autorisation d'accès pour un autre TGV et, si possible attribuer une place assise, sans surcoût.

• **Echange des réservations après le départ du TGV.** Le client aura une heure devant lui pour échanger gratuitement son billet après avoir manqué son TGV.

• **Pour les groupes.** La SNCF s'engage, lorsque la demande est formulée deux mois à l'avance, à mettre à la disposition des organisateurs de voyages les horaires et les places attribuées (aller-retour) au moins un mois avant le départ.

• **Simplification des conditions de remboursement.** Une retenue unique de 10 % (contre 20 % actuellement, avec un minimum de 50 francs par voyageur) sera appliquée dans tous les cas de figure.

L'ensemble de ce dispositif sera mis en œuvre et complété au cours du prochain trimestre.

A. B.-M.

CORRESPONDANCE

Le projet de loi et le Conseil d'Etat

Nous avons reçu d'Henri Rouanet, directeur du cabinet du ministre du travail, le texte suivant :

Dans l'article intitulé « Emploi : recettes éprouvées » que M. Lebaube a publié dans *le Monde* du 14 septembre, vous affirmez, s'agissant de l'élaboration du projet de loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, que le Conseil d'Etat *« a été consulté, mais sur une version antérieure à la concertation, qui a eu lieu le 6 septembre, avec les syndicats et le patronat »*.

Vous dénoncez ainsi un *« cafouillage institutionnel »* autant qu'une *« ironie de procédure »*.

Ayant assumé la responsabilité de présenter ce projet de loi, au nom du gouvernement, d'abord auprès du rapporteur, puis devant la section sociale, et enfin, vendredi, devant l'assemblée générale du Conseil d'Etat, je ne puis laisser passer une telle inexactitude.

Au lendemain même de la rencontre de Matignon, le Conseil d'Etat, par les soins du secrétariat général du gouvernement, faisait l'objet d'une saisie complémentaire portant sur *toutes* les modifications proposées par le gouvernement.

En d'autres termes, la section sociale puis l'assemblée générale se sont prononcées, en toute connaissance de cause, sur le texte qui, ce jour, vient d'être adopté par le conseil des ministres.

[Contrairement à ce que nous avons écrit, le Conseil d'Etat n'a pas été saisi sur une version antérieure au 6 septembre du projet de loi. Il n'en reste pas moins que des modifications au texte doivent encore intervenir, la concertation s'étant poursuivie et devant se poursuivre. M. Giraud a d'ailleurs confirmé qu'il présenterait des amendements au nom du gouvernement. – A. Le.]

Le Parlement est convoqué en session extraordinaire

Le Parlement, dont la rentrée est fixée par la Constitution au 2 octobre prochain, est convoqué en session extraordinaire à compter du mardi 28 septembre pour examiner le projet de loi quinquennale sur l'emploi, indique un décret signé du président de la République, François Mitterrand, et du premier ministre, Edouard Balladur, publié au *Journal officiel* du mardi 14 septembre.

A l'ordre du jour de cette session figurent, également, les deux projets de lois organiques relatives au statut de la magistrature et au Conseil supérieur de la magistrature. Réuni en congrès, le 19 juillet dernier, à Versailles, le Parlement avait adopté la loi constitutionnelle portant révision des articles 64, 65, 67 et 68 de la Constitution, relatifs à la Haute Cour de justice et au Conseil supérieur de la magistrature.

Compromis entre le patronat, le SNB et la CFTC

Accord pour réformer la retraite du personnel des banques

L'Association française des banques (AFB) ainsi que les syndicats SNB-CGC et CFTC ont signé, lundi 13 septembre, un accord d'étape sur la réforme des régimes de retraite complémentaire de la profession. A moins que la CFDT et FO ne signifient explicitement leur hostilité – une abstention de leur part vaudrait approbation, – ce compromis permettra aux organismes bancaires de rejoindre dès 1994 les caisses de retraite du secteur privé (ARRCO pour l'ensemble du personnel, AGIRC pour les cadres). Cette intégration doit assurer leur avenir, menacé par l'évolution défavorable du rapport entre actifs et retraités au sein de l'AFB (240 000 salariés).

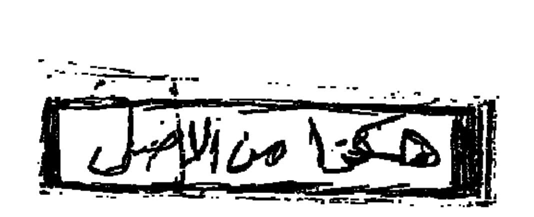
Dès que l'évolution excédera 1,9 %

Très complexe, l'accord ratifié lundi prévoit que la revalorisation des retraites déja liquidées interviendra dès que l'évolution annuelle des pensions de la Sécurité sociale et des retraites complémentaires ARRCO-AGIRC excédera 1,9 % et sera égale au montant de ce dépassement. Pour le personnel en activité, *« il sera procédé à une comparaison au 31 décembre 1993 entre la pension calculée forfaitairement selon les anciennes règles et la pension calculée sur les nouvelles règles »*. *« Lorsque le premier montant sera plus favorable au salarié que le second »*, cet écart sera reconnu mais, jusqu'au départ en retraite de l'intéressé, il sera réactualisé selon la valeur du point bancaire, c'est-à-dire l'évolution des salaires de base (pour une ancienneté de quinze ans et plus, *« un complément minimum sera reconnu »*). Enfin, les banques s'engagent à financer par des cotisations patronales ce complément de pension.

En résumé, cet accord isole sans les supprimer les avantages supplémentaires dont bénéficiaient jusqu'à présent les retraités des banques. Cependant, il est clair que le mode de revalorisation choisi va, sur le long terme, réduire puis virtuellement annuler ce différentiel. D'autre part, la profession a prévu de répartir les efforts financiers nécessaires à l'intégration au sein de l'ARRCO et de l'AGIRC. Ainsi, la Caisse de retraite du personnel bancaire (qui regroupe des banques « jeunes ») recevra, d'ici à 2008, 1,485 milliard de francs de la part des établissements dont les salariés sont en moyenne plus âgés. Ainsi, la BNP devra verser au total 582 millions de francs, le Crédit lyonnais 268 millions, la Société générale 154 millions.

Alors que le SNB-CGC estime avoir *« préservé l'essentiel des intérêts des salariés »*, la CFDT et FO – qui ont *« réservé leur décision »* – ont maintenu leur appel à une journée de grève, le 17 septembre, aux côtés de la CGT.

J.-M. N.



Après la décision de la Banque de France de maintenir ses taux

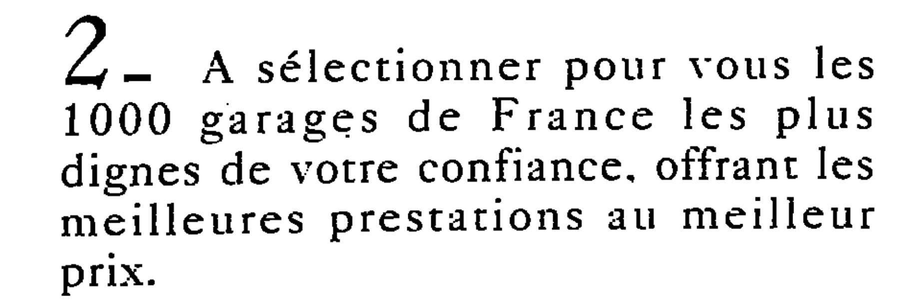
Le franc s'est redressé

Le plan à étapes de la SNCF

Dix-huit mesures commerciales pour faciliter le voyage en train

...re le patronat, le SNB et la CFTC

...r réformer la retraite ...onnel des banques



DEMANDES D'EMPLOI

VIE DES ENTREPRISES

Le gouvernement contraint à un arbitrage difficile

Bull dans l'attente d'un plan stratégique

Le dossier Bull met le ministère de l'industrie sous double pression. Pour satisfaire la Commission et la faire patienter, les services de Gérard Longuet viennent d'envoyer à Bruxelles un document de travail qui rassemble les grandes lignes de force du redéploiement du constructeur informatique national. Rien de très neuf, en attendant un vrai plan stratégique détaillé, qui doit être remis aux hauts fonctionnaires européens d'ici au 23 septembre. De l'autre côté, Bercy s'impatiente. La direction du Trésor, qui étudie le dossier, est favorable – que le plan stratégique soit ou non élaboré – à une recapitalisation rapide, voire sans conditions, dans le but de rendre le constructeur informatique présentable et de préparer, toujours le plus activement possible, un désengagement de l'Etat.

Il ne reste donc que très peu de temps au cabinet de M. Longuet pour présenter ses solutions. Les différentes copies remises par Bernard Pache depuis le début de l'été vont donc faire l'objet, dans les jours à venir, d'une réécriture serrée. Deux points seront âprement discutés. Bernard Pache, le PDG de Bull, réclame l'apport à sa société des sociétés de services informatiques indirectement détenues par l'Etat. L'idée n'est pas neuve. La requête avait été présentée à plusieurs reprises à la tutelle par Francis Lorentz, le prédécesseur de M. Pache à la tête de Bull, et s'était heurtée à un non catégorique. Etaient intialement concernées la CISI, actuellement dans le giron du CEA Industrie, ainsi que les sociétés de service de France Télécom.

M. Pache, qui a fait du redéploiement sur les services la principale ligne de force de sa réflexion stratégique, a repris cette proposition à son compte. Ce transfert aurait l'avantage de recapitaliser la firme, sans que l'Etat ait à bourse délier et par simple apport d'actifs. Pour autant, cette suggestion s'avère fort peu réalisable. Elle suppose le paiement de France Télécom et de CEA-I en titres Bull, ce dont aucune des deux sociétés concernées ne veut entendre parler.

Ensuite, les moyens financiers réclamés par Bernard Pache – 4 milliards de francs sur deux ans en hypothèse basse, 9 milliards, soit à peu près le niveau d'endettement du groupe, pour la fourchette haute, – rendent les discussions délicates. Là aussi, direction du Trésor et services de l'industrie s'opposent. Le dossier devrait faire l'objet d'un arbitrage interministériel à Matignon dans la semaine.

C. M.

Une semaine après la fusion des deux firmes

Le directoire de Renault-Volvo a été désigné

Patrick Faure et Philippe Gras, côté français, Lennart Jeansson et Karl-Erling Trogen, côté suédois, formeront le directoire de Renault-Volvo, qui sera présidé par Louis Schweitzer, actuel *PDG de Renault*.

Patrick Faure (quarante-sept ans) est directeur général adjoint et directeur commercial de Renault depuis janvier 1991 ; il préside aussi Renault Sport depuis 1986. Philippe Gras (cinquante-six ans) est directeur général adjoint de la firme au losange depuis 1989, plus spécialement chargé du développement des produits, après avoir été, pendant cinq ans, le patron de Renault Véhicules Industriels (RVI).

Lennart Jeansson (cinquante-deux ans) est le patron de la branche automobile de Volvo (Volvo Car Corp.) et directeur général adjoint d'AB Volvo, la maison mère, depuis 1990. Karl-Erling Trogen (quarante-sept ans) est le patron des camions Volvo aux Etats-Unis.

La recapitalisation du groupe d'électroménager

Gilbert Torelli veut prendre le contrôle de Moulinex

Début septembre, Gilbert Torelli informait le comité central d'entreprise (CCE) de son intention de prendre le contrôle de Moulinex. Le projet semble avoir reçu l'appui bienveillant d'une partie des représentants du personnel, mais doit encore obtenir le feu vert du Conseil des Bourses de valeurs (CBV) et, surtout, des banques. Plutôt réservées.

La cause est entendue : pour survivre, Moulinex doit augmenter son capital, l'ouvrir à des investisseurs financiers («le Monde de l'économie» du 27 avril). Mais pour un groupe dont dirigeants et salariés sont actionnaires dans le cadre d'une RES (reprise de l'en*treprise par ses salariés*), l'exercice est délicat. Roland Darneau, son PDG, a bien élaboré, au début de l'été, un projet prévoyant l'entrée des banques – en deçà de la minorité de blocage – dans la Financière Moulinex (société contrôlant 99,5 % de la FINAP, elle-même détentrice de 40,3 % du capital et de 56,1 % des droits de vote du fabricant de petit électroménager). Mais le montage aboutissait à diluer, non seulement la part des *salariés, mais aussi – et surtout –* celle des quatre dépositaires de la légitimité du créateur du groupe, Jean Mantelet, réunis dans la Société des fondateurs (SDF) : il n'a pas vu le jour.

Gilbert Torelli, directeur général et «fils spirituel» de Jean Mantelet, l'a bloqué au milieu de l'été. A la grande fureur des banques, qui décident alors de couper les vivres d'un groupe qui a perdu 131 millions de francs lors de son dernier exercice (de quinze mois) et doit supporter près de 3 milliards d'endettement. Ce «régime sec» est d'autant plus dommageable que Moulinex, dont les ventes sont saisonnières, doit faire face, en cette période, à ses plus gros besoins de trésorerie. Il faudra l'intervention, révélée par *les Echos*, de la Caisse des dépôts, débloquant 150 millions de francs de crédits, tandis qu'une centaine de millions de francs de créances-clients étaient escomptés, pour sortir le groupe de l'impasse et lui éviter la cessation de paiements.

Le 7 septembre, pourtant, M. Torelli informait le comité central d'entreprise de son intention de racheter les parts de deux autres «héritiers» de Jean Mantelet, Michel Vannoorenberghe et Jacques Texier, *dans la Société des* fondateurs – deux hommes qui ont quitté la société en 1990 et jouent, depuis lors, les perpétuels «trouble-fête». Ce rachat, pour lequel un accord de principe aurait été signé, donnerait à M. Torelli 90 % du capital de la SDF et le contrôle (25,6 % du capital, 50,9 % des droits de vote) de la Financière Moulinex. Autrement dit, le contrôle du groupe. Ce n'est qu'ensuite, dans une seconde étape, que M. Torelli s'efforcerait de recapitaliser Moulinex. Mais à sa main, cette fois. Pour parvenir à ses fins, M. Torelli mobiliserait les 180 millions de francs laissés par Jean Mantelet dans une société en commandite, la Finamex, que le directeur général de Moulinex dirige. Ce dernier aurait aussi reçu l'aval de chacun des présidents des quatre sociétés du personnel.

Sur son chemin, pourtant, Gil*bert Torelli doit encore lever deux* obstacles. Pour devenir effectif, l'accord avec MM. Vannoorenberghe et Texier doit encore bénéficier d'un feu vert du Conseil des Bourses des valeurs (CBV) l'autorisant à racheter les actions de la SDF sans engager une procédure de maintien de cours sur l'ensemble des titres Moulinex. Le second, c'est l'aval des banques. *« M. Torelli ne s'est en aucun cas engagé dans un bras de fer avec les banques»*, assure son avocat, M[e] Jean-Marie Degueldre, en refusant à voir dans l'attitude de ces dernières, pendant l'été, un geste hostile à l'égard de son client. La bataille s'annonce pourtant difficile, et il paraît, en tout cas, peu probable qu'elle se dénoue d'ici au 22 septembre, jour de la prochaine assemblée générale du groupe.

PIERRE-ANGEL GAY

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CESSION

□ **Texaco vend ses activités pétrochimiques mondiales pour 1,06 milliard de dollars.** – La firme pétrolière américaine Texaco a vendu ses activités pétrochimiques mondiales à une firme américaine, Huntsman Chemical, et à une société australienne, Consolidated Press Holdings, pour 1,06 milliard de dollars (6 milliards de francs). La nouvelle société qui prendra la forme d'un joint-venture à 50/50, sera appelée Huntsman Corporation et sera dirigée par Jon M. Huntsman et sa famille. Texaco Chemical emploie plus de 2 600 salariés et fabrique des matières premières chimiques et des spécialités dans six usines aux Etats-Unis, ainsi que dans des ins*tallations situées au Canada, en Bel*gique, au Royaume-Uni, au Brésil et en Colombie. Le chiffre d'affaires d'Huntsman Chemical, dont le siège est à Salt-Lake-City (Utah), s'élèvera en 1993 à 1,8 milliard de dollars. L'acquisition des activités de Texaco le portera à 3,2 milliards. En France, Huntsman vient de reprendre l'activité polystyrène expansible d'Atochem.

CRISE

□ **Engrais : DSM supprimera environ 225 emplois et réduira sa production.** – Le groupe chimique néerlandais DSM a annoncé, lundi 13 septembre, son intention de réduire de 40 % sa capacité de production d'engrais dans son usine d'Ijmuiden (près d'Amsterdam), ce qui entraînera la suppression d'environ 225 emplois. DSM précise qu'après cette réduction, qui pren*dra effet au 1[er] janvier 1994*, sa production annuelle passera à 450 000 tonnes et que, à la même date, elle fermera son usine d'ammoniac, qui produit actuellement 340 000 tonnes par an. Selon le communiqué, ces mesures sont liées *«au déclin, que l'on note actuellement, de la consommation d'engrais en Europe occidentale et à l'accroissement considérable d'importations bon marché, spécialement en provenance d'Europe de l'Est»*.

COOPÉRATION

□ **Accord Finalliance-Altus sur la cession de la CGP.** – Finalliance (holding de tête de Novalliance) va céder à Altus Finance (filiale du Crédit lyonnais) la Compagnie générale de packaging (emballage), qu'elle contrôle à 89,6 %, pour 861,6 millions de francs. Le prix par action s'établit à 890 francs. La *CGP (carton plat, bouteilles de* verre, papier kraft, distribution d'emballage) a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 1,76 milliard de francs. Altus détient une participation de 26 % dans Finalliance. A l'issue de cette cession, Altus demandera la mise en place d'une garantie de cours et le retrait de la cote de l'action CGP, actuellement inscrite au marché à règlement mensuel.

RÉFORME

□ **Le Lloyd's finalise les règles d'adhésion des entreprises.** – Le grand marché londonien de l'assurance, le Lloyd's, a publié, lundi 13 septembre, les règles d'adhésion des entreprises à partir de 1994. Une révolution dans l'histoire du Lloyd's, dont les capitaux étaient jusqu'à présent uniquement fournis par des particuliers, les «names». Cette initiative *«s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de réformes destinées à changer radicalement le Lloyd's pour le rendre hautement professionnel et rentable»*, a indiqué Peter Middleton, le directeur général. Le Lloyd's a enregistré des pertes cumulées de 5,5 milliards de livres (47 milliards de francs), en trois ans et, dans le même temps près de dix mille «names» ont quitté le marché.

ACQUISITION

□ **Promodès prend 33 % de l'italien Gruppo G.** – Promodès (Continent, Champion...) a annoncé, lundi 13 septembre, une prise de participation de 33 % dans Gruppo G., le holding de tête du groupe italien Garosci (1 169 milliards de lires de chiffre d'affaires, soit quelque 4,3 milliards de francs). Garosci, l'un des principaux alliés du français dans la péninsule, exploite six hypermarchés Continente, onze supermarchés Mega Fresco, cent douze supérettes Di per Di, ainsi que trois établissements de type «cash and carry» dans le nord de l'Italie. Cette participation est destinée *«à consolider les liens entre les deux groupes et à favoriser toutes les synergies en vue de leurs développements dans la distribution italienne»*, précise Promodès dans un communiqué. Promodès est déjà présent en Italie à travers sa filiale Continente Distribuzione, qui exploite un hypermarché à Thiene et a franchisé sept autres hypers dans le Nord. Six d'entre eux appartiennent au groupe Garosci, qui détient lui-même une participation de 10 % dans Continente Distribuzione.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 septembre ↑ La reprise se confirme

La reprise amorcée la veille, se poursuivait mardi à la Bourse de Paris dans un marché actif emmené notamment par Eurotunnel, objet depuis deux jours d'importantes transactions. En hausse de 0,31 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard un gain de 0,62 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises progressaient, en moyenne, de 0,97 % à 2 139,67 points.

La remontée du dollar face au mark et au franc explique depuis deux jours ce raffermissement de la Bourse de Paris, estime un gestionnaire, qui souligne le parallélisme des mouvements de la devise américaine et du marché des actions français depuis quelques semaines.

L'annonce d'une prise en pension en *Allemagne à 6,70 % sur seize jours* ne suscite aucune réaction dans les salles de marché.

Du côté des valeurs, quelques opérations particulières retenaient l'attention des investisseurs.

La perspective d'une stabilisation des résultats en 1994 du groupe Legrand favorisait le titre, qui cotait, à la mi-séance, 4 720 francs en hausse de 2,4 %. *Le groupe d'appareillage électri*que a annoncé une baisse de 18 % de son bénéfice semestriel. Metrologie International, qui a décidé de ne plus faire de distribution de détail, affichait un gain de 3,8 %. Promodès, qui vient de prendre une participation de 33 % dans des hypermarchés italiens, est en légère hausse.

Pour la seconde journée consécutive, le titre Eurotunnel était très recherché, plus de 2 millions de titres ayant déjà été échangés. Lundi, 2,4 millions d'actions avaient été négociées durant la séance. L'action gagnait 1,8 % à 44,05 francs, soit son cours le plus élevé de l'année. Depuis le 1[er] janvier, le titre a gagné près de 55 %.

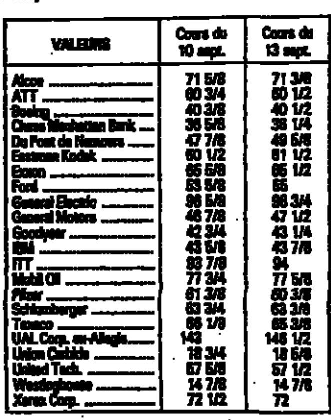
NEW-YORK, 13 septembre ↑ Modeste progression

Wall Street a enregistré des gains modestes lundi 13 septembre, à l'issue d'une séance moyennement active, dominée par l'accord de fusion annoncé ce week-end entre Paramount et Viacom qui va donner naissance au cinquième groupe mondial de communication (*lire page 28*). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 634,21 points, en hausse de 12,58 points, soit une avance de 0,35 %. Quelque 242 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont dépassé celles en baisse : 1 032 contre 966, alors que 609 actions sont restées inchangées.

La grande bourse new-yorkaise a également bénéficié d'une poursuite de la baisse des taux d'intérêt sur le marché obligataire, a indiqué Ed La Varnway, analyste chez First Albany.

Les aériennes ont été parmi les gagnantes de la journée en dépit d'une nouvelle baisse des tarifs aériens, étant donné que *«ce n'est plus une nouveauté»*, a indiqué M. La Varnway. Les investisseurs sont plutôt intéressés par le fait que plusieurs compagnies aériennes sont devenues plus compétitives sur le marché grâce à une série de restructurations, a-t-il poursuivi.

Les gains de Wall Street ont été limités par un recul des pharmaceutiques et des minières, les premières en raison de «l'appréhension continue» face au plan de réforme de la santé aux Etats-Unis et les deuxièmes en raison de la forte baisse des prix de l'or, a souligné cet analyste.



VALEURS	Cours du 10 sept.	Cours du 13 sept.
Alcoa	71 5/8	71 3/8
ATT	60 3/4	60 1/2
Boeing	40 3/8	40 1/2
Chase Manhattan Bank	38 5/8	38 1/4
Du Pont de Nemours	47 7/8	49 5/8
Eastman Kodak	60 1/2	61 1/2
Exxon	65 5/8	65 1/2
Ford	53 5/8	55
General Electric	96 5/8	96 3/4
General Motors	46 7/8	47 1/2
Goodyear	42 3/4	43 1/4
IBM	43 5/8	43 7/8
ITT	93 7/8	94
Mobil Oil	77 3/4	77 5/8
Pfizer	61 3/8	60 3/8
Schlumberger	63 3/4	63 3/8
Texaco	66 1/8	65 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	143	146 1/2
Union Carbide	18 3/4	18 5/8
United Tech.	57 5/8	57 1/2
Westinghouse	14 7/8	14 7/8
Xerox Corp.	72 1/2	72

LONDRES, 13 septembre ↓ Nouveau recul

Les valeurs ont de nouveau reculé, lundi 13 septembre, à la Bourse de Londres sur la lancée des deux dernières semaines, les opérateurs se montrant *déçus que les pays d'Europe continen*tale, et notamment la France, n'accélèrent pas le mouvement de baisse de leurs taux d'intérêt. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 8,5 points, soit 0,3 %, à 3 026,5 points, alors qu'il avait ouvert sur une hausse de 2,9 points.

La tendance s'est dégradée tout au long de la séance malgré l'ouverture en hausse de New-York et les chiffres satisfaisants des prix de gros britanniques. Ces derniers sont restés stables en août par rapport à juillet. La baisse *s'est néanmoins accentuée lorsque la* Banque de France a laissé ses taux inchangés alors que les opérateurs s'attendaient à un assouplissement. Le marché est resté également prudent en attendant le grand nombre d'indicateurs prévus pour le reste de la semaine, et notamment les ventes de détail, le chômage, l'inflation et le solde budgétaire.

VALEURS	Cours du 10 sept.	Cours du 13 sept.
Allied Lyons	5,94	5,86
B.P.	2,99	3
B.T.R.	3,82	3,83
Cadbury	4,72	4,68
De Beers	11,13	11
Glaxo	6,39	6,23
G.U.S.	38	38
I.C.I.	7,18	7,29
Reuters	16,50	15,83
RTZ	7,14	7,01
Shell	6,54	6,62
Unilever	10,59	10,47

TOKYO, 14 septembre ↓ Prises de bénéfice

La Bourse de Tokyo a reculé, mardi 14 septembre, sur des prises de bénéfice largement réparties, au lendemain de la reprise qui avait permis à l'indice Nikkei d'atteindre en clôture un nouveau plus haut de l'année. Au terme des transactions, l'indice a abandonné 200,32 points, soit 0,95 %, à 20 947,79 points. Environ 300 millions d'actions ont changé de mains, contre 270 millions la veille.

Selon les boursiers, les investisseurs sont restés sur la touche avant une journée fériée mercredi et l'annonce, jeudi, du plan de relance économique. *«On a actuellement un bras de fer entre les mesures espérées et l'aggravation effective de l'économie»*, a relevé un opérateur.

VALEURS	Cours du 13 sept.	Cours du 14 sept.
Ajinomoto	1 450	1 450
Bridgestone	1 300	1 310
Canon	1 440	1 440
Fuji Bank	2 430	2 390
Honda Motors	1 520	1 500
Matsushita Electric	1 470	1 470
Mitsubishi Heavy	697	697
Sony Corp.	4 610	4 530
Toyota Motors	1 720	1 700

CHANGES

Dollar : 5,6290 F ↑

Le franc, qui s'était apprécié de presque 1 % contre le deutschemark lundi sur le marché des changes parisien, continuait de se raffermir nettement mardi 14 septembre, à 3,4795 francs pour un deutschemark contre 3,4800 francs la veille. Mardi matin, le dollar s'établissait à 5,6290 francs contre 5,5960 francs lundi soir.

FRANCFORT	13 sept.	14 sept.
Dollar (en DM)	1,6005	1,6157
TOKYO	**13 sept.**	**14 sept.**
Dollar (en yens)	106,10	105,75

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (14 sept.) .... 7 3/16 %-7 5/16 %
New-York (13 sept.) .... 3 1/16 %

BOURSES

	10 sept.	13 sept.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	581,44	582,80
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 108,38	2 119,07

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	10 sept.	13 sept.
Industrielles	3621,63	3634,21

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	10 sept.	13 sept.
100 valeurs	3037	3 024,80
30 valeurs	2365,40	2 354,70
Mines d'or	159,70	151,30
Fonds d'Etat	102,60	102,86

FRANCFORT

	10 sept.	13 sept.
Dax	1861,61	1872,57

TOKYO

	13 sept.	14 sept.
Nikkei Dow Jones	21 148,11	20 947,79
Indice général	1 694,51	1 680,33

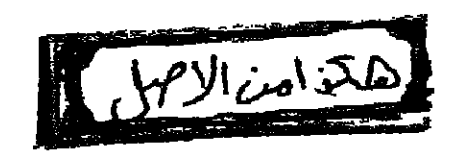
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6120	5,6150	5,6675	5,6720
Yen (100)	5,3108	5,3163	5,3694	5,3774
Ecu	6,6513	6,6578	6,6411	6,6505
Deutschemark	3,4815	3,4835	3,4852	3,4886
Franc suisse	3,9900	3,9951	4,0130	4,0280
Lire italienne (1000)	3,6584	3,6628	3,6413	3,6474
Livre sterling	8,6660	8,6735	8,6915	8,7026
Peseta (100)	4,3796	4,3889	4,3461	4,3594

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	2 3/4	2 7/8	2 9/16	2 11/16	2 9/16	2 11/16
Ecu	7 3/4	7 7/8	7 9/16	7 11/16	7 1/16	7 3/16
Deutschemark	6 3/4	6 7/8	6 1/2	6 5/8	6 1/4	6 3/8
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16	8 5/8	8 7/8
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	10 1/16	10 7/16	9 13/16	10 1/8	9 5/8	9 15/16
Franc français	7 1/16	7 5/16	6 15/16	7 3/16	6 1/2	6 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 14 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,97 % (2139,62)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
147,28	EDF-GDF 3%	5530	5640	+0,18
85,23	B.N.P. (T.P)	1031	1032	+0,10
75,65	Cr.Lyonnais(T.P.)	1050	1049	-0,10
92,78	Renault (T.P.)	2260	2256	-0,18
191,79	Rhone Poulenc(T.P)	2410	2420	+0,41
99,14	Saint Gobain(T.P.)	1144	1149	+0,44
62,24	Thomson S.A (T.P)	1029	1020	-0,87
18	Accor 1	606	615	+1,49
14	Air Liquide 1	754	769	+1,99
14,50	Alcatel Alsthom 1	738	741	+0,41
48	Alsac.Super.(Ny) 1	2295	2630	+14,60

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
51	Damart 1	5020	5030	+0,20
6	Dassault-Aviation1	475	485	+2,11
4,80	Dassault Electro 1	330	331	+0,30
45	De Dietrich 1	1880	1898	+0,96
5,50	Degremont 1	551	549	-0,36
5	Dev.R.N-P De Cal 2	39	40,30	+3,33
10,50	Dev.R.Sud-Est Ly(2	81	80	-1,23
4	DMC (Dollfus Mi)1	321	317	-1,25

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
50,50	LVMH Moet Vuitton1	4270	4290	+0,47
10	Lyon.Eaux-Dumez 1	535	540	+0,93
12,50	Marine Wendel 1	385	396	+2,86
2,20	Matra-Hachette 1	153,80	152,90	-0,59
4	Metaleurop 1	76,50	77,90	+1,83
2,50	Metrologie Intl 1	15,90	16,50	+3,77
1,50	Michelin 1	179,70	184	+2,39
4	Moulinex 1	106	105,50	-0,47

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
39,38	Sophia 1	530	517	-2,45
34,50	Sovac 1	1286	1290	+0,31
10,50	SPEP	395	384	-2,78
17	Spie Batignolles 1	393	390	-0,76
23	Strafor Facom 1	530	526	-0,75
8,20	Suez 1	343	344,50	-0,44
14,50	Synthelabo 1	254	251,10	-1,14
6	Thomson-CSF 1	172	175,10	+1,80

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
22,73	Hoechst 1	946	948	+0,21
1,21	I.B.M 1	247	245,90	-0,81
2,33	I.C.I 1	83,50	84	+0,79
2,41	I.T.T 1	527	530	+0,57
0,91	Ito Yokado 1	278,30	277,10	-0,43
0,28	Matsushita 1	77,20	77,30	+0,13
0,52	Mc Donald's 1	305	308,80	+1,25
1,22	Merck and Co 1	178,90	178,90	
4,01	Minnesota Mining 1	687	—	—
0,18	Mitsubishi Corp. 1	90	—	—
3,37	Mobil Corporat. 1	435,10	—	—

Comptant (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centenaire Blanzy	343,10	343
Caragen Holding	30	—
Champex (Ny)	12	11,80
CIC Un.Euro.CIP 1	278	278
C.I.T.R.A.M. (B)	2551	—
Cpt Lyon Alem.2	339	355
Concorde-Ass Risq2	863	865
Constr.Met.Prov.	13	12,80
Credit Gen.Ind.	114,20	—
Darblay	610	—
Didot Bottin	535	538
Eaux Bassin Vichy	2700	—
Ecia 1	388,50	408

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sovabail	438	—
Sterai	975	—
Taittinger 1	2170	2150
Tour Eiffel	282	282
Ufiner Cofrath	1520	1511
Vicat 2	433	435
Virax	111	120,80

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CEGEP #	165	165
CFPI	172	174
C.N.I.M 1	1284	1280
Codetour	325,10	325
Creeks	140	142
Dauphin OTA	250	—
Devanlay 2	1145	1118
Labor.Dolisos	112	—
Editions Belfond	133	—
Europ Propulsion 2	302	296,50
Finacor	220	224,90
G.L.M. S.A.	710	715
Gravograph	134,10	140

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
N.S.C Schlum.Ny	800	800
Serbo	163,50	167
Sopra	301	301
TF1-1	503	503
Thermador Hold(Ly)	375	375
Unilog	250,10	247
Viel et Compagnie	219	210

Sicav (sélection) 13 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Epargne Associat.	26444,38	26143,28
Epargne-Unie	1539,15	1501,61
Eudi Cash capi.	8892,20	8892,20 ◆
Euro Solidarité	1230,59	1218,41
Eurocic Leaders	1233,12	1197,20
Eurodyn	1357,92	1324,80
Euro Gan	7497,33	7209,55
Fonsicav	16326,64	16294,05
France-gan	12810,54	12317,83
France Garantie	285,50	284,93
France Obligations	497,31	492,39
Francic	539,43	523,72

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Obliréa-Régions	1140,80	1123,74
Oblidutur	3420,17	3356,40
Oblig. des cais	209,60	206,50
Oblifon	1782,28	1685,41
Obliscurité Sicav	14566,89	14566,89
Oblitys	513,33	505,74
Orachon	1462,05	1426,39
Paribas Capitalisation	1870,82	1833,95
Paribas Opportunités	143,90	139,71
Paribas Patrimoine	671,24	651,69
Patrimoine Retraite	256,50	251,47
Pervalor	671,29	658,13

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Univers Actions	1533,58	1498,18
Univers Obligations	2097,84	2052,84
Valorg	2303,82	2301,52
Valrea	59938,61	59908,66
Winterthur St-Honore	257,82	248,22

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 13/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6470	5,6010	5,40	5,90
Ecu	6,6550	6,6540	—	—
Allemagne (100 dm)	351,4000	349,5200	339	362
Belgique (100 F)	16,4015	16,3750	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	312,7700	311,1500	302	323
Italie (1000 lires)	3,6495	3,6540	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	85,0300	84,7800	80	88
Irlande (1 iep)	8,1665	8,1595	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,7220	8,7040	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4420	2,4320	2,69	3,09
Suisse (100 f)	401,3500	400,2200	387	409
Suède (100 krs)	71,4600	71,4800	67	76
Norvège (100 k)	80,4300	80,2300	75	84
Autriche (100 sch)	49,9380	49,6670	48,30	51,30
Espagne (100 pes)	4,3815	4,3825	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,4300	3,4200	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,2950	4,2513	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,3049	5,2656	5,10	5,45

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 13/09
Or fin (kilo en barre)	64000	62000
Or fin (en lingot)	64950	63300
Napoléon (20f)	375	361
Pièce Fr (10 f)	394	—
Pièce Suisse (20 f)	373	358
Pièce Latine (20 f)	382	361
Souverain	484	450
Pièce 20 dollars	2430	2430
Pièce 10 dollars	1220	1220
Pièce 5 dollars	730	—
Pièce 50 pesos	2415	2310
Pièce 10 florins	395	371

Matif (Marché à terme international de France)

13 septembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 114 120

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	127,04	123,62	123,34
Précédent	126,82	123,52	123,28

CAC 40 A TERME
Volume : 13 560

Cours	Sept. 93	Oct. 93	Nov. 93
Dernier	2135	2148	...
Précédent	2120	2134	...

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

COMMUNICATION

Le rachat de Paramount par Viacom

Un nouveau géant pour la télévision du futur

Cinéma, programmes télévisés, chaînes câblées, édition et Madison Square Garden : le rachat de Paramount Communications par Viacom (*le Monde* du 14 septembre) forme un nouveau conglomérat de l'industrie du spectacle.

LOS ANGELES

correspondance

En signant cette promesse d'achat de Paramount Communications Inc., le dimanche 12 septembre, Viacom International Inc. a pris la seconde place sur la liste des fusions-acquisitions qui se multiplient dans le secteur audiovisuel américain. *« Colosse », « titan », « géant », « megadeal »* : la presse américaine a recours aux hyperboles pour commenter l'émergence de Paramount Viacom International Inc., qui devient le sixième groupe de communication multimédia dans le monde derrière Time-Warner, Bertelsmann (Allemagne), Newscorp, le groupe de Rupert Murdoch, Walt Disney et Capital Cities-ABC.

Sumner M. Redstone, qui débuta comme directeur de cinémas *drive-in* et qui contrôle aujourd'hui Viacom, devient le président du conseil d'administration du nouveau groupe, ainsi que son actionnaire majoritaire (il détient 69 % des actions munies d'un droit de vote). Martin S. Davis, actuellement PDG de Paramount, sera, lui le PDG de la nouvelle société.

La fusion devrait être conclue au début de l'année 1994, à moins qu'une surenchère ne surgisse du côté de Barry Diller (un ancien de la Paramount qui dirige actuellement QVC Networks, un réseau de télé-achat), soutenu par John Malone, patron de Tele-communications Inc, le plus gros câblo-opérateur américain. Tous deux cherchent un studio à acheter et pourraient offrir 70 dollars ou plus par action Paramount contre 69 dollars offerts par Viacom.

La raison de cette convoitise généralisée est simple : à l'heure où la compression numérique va rendre possible un décuplement du nombre de chaînes de télévision, l'approvisionnement en programmes devient un problème-clé pour la survie des grands groupes de télévision. Ces machines à produire des films et des séries que sont les studios passent donc les unes après les autres sous la coupe des industriels de la communication.

Fondé en 1912 par Adolph Zukor et Jesse Lasky, Paramount Pictures reste le seul grand studio encore situé dans le quartier même de Hollywood, avec trente-deux salles de tournage, un logo légendaire (la cime enneigée constellée d'étoiles) ainsi qu'une chaîne de salles de cinéma (800 aux Etats-Unis et au Canada et 345 en Europe). Son catalogue de films a constitué l'un des enjeux de la négociation. Sa filmothèque compte en effet près de 900 titres, dont une bonne partie sont exploitables au plan national et international.

Seule Disney...

Paramount Television produit aussi trente heures environ de programmes télévisés par semaine, dont la série « Star Trek », « Les Incorruptibles, » « Cheers » (sept ans de succès sur NBC), et possède 50 % de USA Network, une chaîne cablée à vocation populaire. Sans oublier cinq parcs d'attractions, deux équipes sportives de basket et de hockey et le célèbre Madison Square Garden de New-York, une salle de spectacles récemment rénovée. Au total, Paramount Communications emploie 12 000 personnes.

Créé par CBS en 1970 et rapidement revendu, Viacom Entertainment s'est spécialisé dans la production et la distribution de programmes. Le groupe est devenu progressivement l'un des principaux câblo-opérateurs (le treizième, avec 1,2 million d'abonnés). Il possède également trois stations de télévision affiliées à NBC et deux à CBS, quatorze stations de radio, et il s'apprête à tester l'un des premiers systèmes de télévision interactive en Californie avec la compagnie de téléphone ATT. Son chiffre d'affaires était de 1,9 milliard de dollars en 1992 et l'entreprise emploie près de 5 000 personnes. Dans le grand Monopoly qui secoue le secteur américain de la communication, Disney reste la seule « major » à conserver son indépendance.

CLAUDINE MULARD

Au tribunal de grande instance de Paris

Demande d'expertise pour « le Château des Oliviers »

Statuant en référé, Françoise Ramoff, magistrat à Paris, se prononcera le vendredi 24 septembre sur l'opportunité de désigner un expert pour comparer le scénario du feuilleton de France 2 « le Château des Oliviers », écrit par Frédérique Hébrard en 1992-1993, et le « synopsis » de Michelle de Jais, *Feudal*, déposé chez un huissier en 1986. La demande d'expertise a été déposée le 30 juillet (*le Monde* du 4 septembre) par Mme de Jais, un pseudonyme, qui voit *« une trentaine de coïncidences »* entre son œuvre et le feuilleton à succès de cet été.

Mme Hébrard, présente à l'audience, a déclaré vivre *« des moments abominables ». « Je n'ai pas peur d'une expertise,* a-t-elle ajouté, *mais je voudrais être débarrassée de cette affaire. »* Pour Mme de Jais, Me Gildas André a justifié la demande de sa cliente par des similitudes relevées entre les deux textes : *« Le fil directeur, une femme qui réunit les siens pour sauver une propriété de famille menacée par un promoteur immobilier ; un personnage, Amélie, qui a le même prénom. »* Il a précisé n'avoir *« jamais affirmé que Mme Hébrard avait copié »* le script de Mme de Jais. Mais il estime qu'un expert doit analyser *« les traces de l'œuvre »* de sa cliente dans celle de Mme Hébrard. Me Patrick Gaultier, qui représente les éditions Flammarion, l'éditeur de l'un des best-sellers de l'été, *le Château des Oliviers*, a jugé *« scandaleux »* le procès intenté par Mme de Jais : *« Jamais je n'ai vu un expert nommé en matière de propriété littéraire,* a-t-il souligné. *C'est au juge de décider. »*

DÉFENSE

Au conseil des ministres

Le général Bertrand de La Presle est nommé commandant de la Force d'action rapide

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du lundi 13 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● Terre. – Est nommé commandant de la Force d'action rapide (FAR), le général de corps d'armée Bertrand Guillaume de Sauville de La Presle, à compter du 1er décembre prochain, date du départ en deuxième section (réserve) du général d'armée Michel Roquejeoffre.

[Né le 5 septembre 1937 à Marseille, ancien élève de Saint-Cyr, licencié ès sciences économiques, Bertrand de La Presle aura fait une grande part de sa carrière dans la Légion étrangère. Il sert en Algérie, puis en Allemagne, lors de plusieurs séjours entrecoupés d'affectations en état-major. A la tête du 1er régiment étranger de cavalerie, il sert, comme colonel chef d'état-major à Beyrouth, au sein de la Force multinationale en 1983. Après plusieurs postes à l'état-major de l'armée de terre, il commande en 1989, avec le grade de général de division, la 3e division blindée outre-Rhin. Elevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée en 1990, Bertrand de La Presle devient major général de l'armée de terre, le numéro 2 de la hiérarchie de cette armée.]

Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division Paul Brutin, nommé major général de l'armée de terre.

[Né le 30 mars 1938 à Boulogne-Billancourt, ancien polytechnicien et ancien élève de l'Ecole supérieure d'électricité, Paul Brutin a longtemps servi dans l'artillerie et il a notamment participé à la mise au point du système d'armes nucléaires tactiques Pluton (aujourd'hui retiré du service). Après avoir été affecté en état-major, il commande, de 1982 à 1984, le 53e régiment d'artillerie à Vieux-Brisach (Allemagne). Promu général de brigade en 1987, il sert à l'état-major de la région militaire de Paris et, en 1989, il est responsable de la division « plans-programme-espace » à l'état-major des armées. En 1991, avec le grade de général de division, Paul Brutin commande la 7e division blindée et la circonscription militaire de défense à Besançon.]

Sont nommés : commandant le IIIe corps d'armée, le général de corps d'armée Jean Vaujour ; inspecteur de l'arme blindée et de la cavalerie, le général de division Jacques Genest.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Daniel Toulouse, Daniel Roudeillac, Henri Dubouchet, Edouard Loustalot-Forest et Bernard Devaux (nommé directeur central du génie) ; général de brigade, les colonels Joël Marchand, Marcel Colatrella, Alain Magon de La Villehuchet, Jacques Neuville, Daniel Perrin et Michel Kreher.

● Marine. – Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Philippe Durteste ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Gilles Combarieu.

Sont nommés : commandant supérieur des forces armées de la Polynésie française, commandant le centre d'expérimentations du Pacifique et commandant la zone maritime du Pacifique, le vice-amiral Philippe Euverte ; inspecteur des forces maritimes, le contre-amiral Christian Rouyer ; président de la commission permanente des programmes et des essais des bâtiments de la Flotte, le contre-amiral Bernard Moysan ; chef de la division « relations extérieures » à l'état-major des armées, le contre-amiral Gilles Combarieu.

● Armement. – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Emmanuel Duval ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Philippe Roger.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6127

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III				■					
IV									
V		■	■			■			■
VI	■			■			■		
VII									
VIII					■				
IX			■					■	
X									
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Parmi ceux qu'on passe. – II. Peut nous rendre tout bouffi. – III. Coule à l'étranger. Un triste lieu de promenade. – IV. Instruments du hasard. Mauvais quand il est gros. – V. Utile pour faire des projets. Coule en France. – VI. Bien tranquille. Symbole. – VII. Peut caler quand il est à cheval. – VIII. Il s'intéressait au bon côté des choses. Bien armé. – IX. Dieu. Une somme. – X. Figures de danseuses. – XI. Un point. Un endroit où l'on se découvre en entrant.

VERTICALEMENT

1. Chasse les impuretés. Si elle a de grandes dents, c'est pour mieux travailler. – 2. De l'eau. Une ville de bourgeois. – 3. En Autriche. Coule en Afrique. Devant le nom du patron. – 4. Participe. Peuvent recevoir des coups de pied. – 5. Une vraie larve. Échappa à la noyade. – 6. Pays. Met à l'aise partout où il rentre. – 7. Connaît bien le Coran. Pas lisse. – 8. Nom de villes anciennes. Abréviation qui peut remplacer tout un code. – 9. Il en faut pour faire marcher la machine. Elevé.

Solution du problème n° 6126

Horizontalement

I. Tangage. – II. Oratoires. – III. Se. Herbes. – IV. Thé. Orle. – V. Eau. Eue. – VI. Brute. – VII. Lion. Trac. – VIII. Alpe. Tapi. – IX. Pie. Œil. – X. Items. Lek. – XI. Nénies. SO.

Verticalement

1. Poste. Lapin. – 2. Réhabilité. – 3. Ta. Européen. – 4. Ath. Une. Mi. – 5. Noé. Et. Osé. – 6. Girouette. – 7. Arbre. Rail. – 8. Geel. Naples. – 9. Essen. Ci. KO.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

Didier DESORMEAUX
et
Marianne GAZEAU,
Clément, Alicia,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Gaëlle,

le 4 septembre 1993.

30, avenue Claude-Vellefaux,
75010 Paris.

Roland FISZEL et Nadine,
née Kohn,
laissent à
Amance et Saskia
la joie d'annoncer la naissance de

Ruben, Léo.

Paris, le 8 septembre 1993.

Anniversaires de naissance

Véronique BOISDON
et
Paul BOUBLI

sont heureux de fêter ce jour le premier anniversaire de

Zacharie.

Mariages

Fabienne CORDONNIER
et
Frédéric BIDAUT

sont heureux de faire part de leur mariage qui sera célébré le samedi 18 septembre 1993, à 15 h 30, en la salle des mariages de l'hôtel Groslot, mairie d'Orléans.

Décès

– Le professeur Jean-Baptiste Bouvier,
son époux,
M. et Mme Jean-Max Bec,
M. et Mme François Bouvier,
M. et Mme Jean-Pierre Bouvet,
M. et Mme Alain Colvez,
Mme Geneviève Bouvier-Falcoz,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Ternois,
M. et Mme Georges Milliot,
ses frère et sœur,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à son domicile, le 13 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

Mme le docteur
Jean-Baptiste BOUVIER,
née Louise Ternois.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 16 septembre 1993, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

3, rue Oswaldo-Cruz,
75016 Paris.

– Paris. Caracas. Londres.

Sa famille,
Ses amis,
font part de la disparition survenue à Paris, le 11 septembre 1993, de

Juan Pablo ARMITANO,
comédien et chanteur.

Un office religieux sera célébré mercredi 15 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Roch, à Paris.

Armitano. Ave. El Saman,
Avila 42, El Marques,
Caracas 1070 (Venezuela).

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Richard DAVID,

mort du sida, à l'âge de quarante-deux ans, le 11 septembre 1993.

La cérémonie accompagnant l'incinération aura lieu le lundi 20 septembre, à 12 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Pour soutenir le journal *Remaides*, des dons peuvent être adressés à : AIDES, 247, rue de Belleville 75019 Paris.

– Pierre Gourgand,
son époux,
Les familles Pagliano, Chappuis, Leridon, Ducellier,
Les familles Jeannin,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Hélène GOURGAND,
née Pagliano.

La cérémonie a été célébrée ce mardi 14 septembre 1993 dans l'intimité familiale, en l'église de l'Assomption.

Priez, pensez à elle.

Cet avis tient lieu de faire-part, en particulier pour tous ses amis et pour tous ses élèves, dont certains continuaient à lui vouer une grande affection qu'elle leur rendait bien.

Ni fleurs ni couronnes, mais si vous le souhaitez, un don à l'ARC, BP 300 Villejuif.

– Mme Stanislawa Innocenzi,
Colette et Bernard Launay,
Martine-Noëlle Innocenzi,
Laurent Innocenzi et Chantal Louapre,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Ercole Roger INNOCENZI,

leur mari et père,

survenu le 11 septembre 1993, à Paris.

Une messe sera célébrée en l'église de Chalaines (Meuse), samedi 18 septembre.

– Alger. Paris.

M. et Mme Paul Moatti
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Abbou
et leurs enfants,
Les familles Mesguich, Moatti,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henri MOATTI,
née Yvonne Mesguich,

à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 septembre 1993, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

71, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

– Sarah Rubinowicz,
Monique et Rodolphe Taksin,
Aline et Philippe Huguet,
Valérie, Anne-Laure
Et Géraldine Taksin,
Camille Huguet,
son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, son arrière-petite-fille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Benjamin RUBINOWICZ,

survenu le 9 septembre 1993.

Les obsèques ont lieu ce jour 14 septembre.

– Le docteur et Mme Albert Tosoni-Pittoni,
M. et Mme Claire Naud,
M. et Mme Danielle Verlingue,
Mme Eliane Tosoni-Pittoni et Pascal Chebrou,
Loïc, Cyril, Gaetan, Etienne, Ismene, Flore et Ugo,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Bianca TOSONI-PITTONI,
officier de l'ordre italien du Mérite,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 11 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La levée du corps aura lieu le jeudi 16 septembre, à 9 h 30, à l'hôpital CRF des Peupliers, 22, rue des Peupliers, Paris-13e, et l'inhumation à Trieste, sa ville natale.

20, avenue d'Ivry,
75645 Paris, Cedex 13.

Manifestations du souvenir

– La traditionnelle cérémonie de Hazkarah, dédiée à toutes les victimes sans sépulture de la Shoah, sera célébrée le dimanche 19 septembre 1993, à 10 h 45 précises sur le parvis du mémorial du Martyr juif inconnu, 17 rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e.

L'évocation sera faire par M. Henry Bulawko, président de la commission du souvenir du CRIF, président de l'Amicale des déportés juifs de France.

Messes anniversaires

– Un office sera célébré le jeudi 16 septembre 1993, à 17 heures, pour le seizième anniversaire de la mort de

Maria CALLAS,

en la cathédrale orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

Association des amis de Vasso Devetzy,
19, rue Molière,
75001 Paris.

Anniversaires

– *« Je dis toujours ton nom
Ton nom en moi
Comme si tu étais. »*
(J. Roubaud *Quelque chose noir.)*

Marthe BER,

nous ne t'oublions pas.

P. Alibran,
77, rue Charlot,
75003 Paris.

Communications diverses

– *Un atelier mensuel de*

Calligraphie hébraïque

aura lieu à l'école Estienne, Paris-13e, à partir d'octobre.

Renseignements : 42-74-05-45.

– Le groupe d'études C. G. Jung de Paris organise, les 27 et 28 novembre 1993, un colloque ayant pour thème « Jung aujourd'hui ».

Pour tous renseignements, écrire 1, place de l'Ecole-Militaire 75007 Paris ou téléphoner au 45-55-42-90, le jeudi de 15 heures à 19 heures.

– Les autres de
« Thierry, Alain, Claude et les autres... »
remercient

Katherine

d'avoir inventé cette fête inoubliable, à Saint-Suliac, le 12 septembre 1993.

– Commission d'enquête sur les délocalisations, Assemblée nationale, audition de M. J.-L. Mucchielli, prof. université Paris-I, mercredi 15 septembre, 16 h 30, 101, rue de l'Université, salle Lamartine, ouverte au public.

Soutenances de thèses

– « La sociologie française entre Auguste Comte et Emile Durkheim », par Yamashita Masayuki, sous la direction de Raymond Boudon, le 16 septembre 1993, à 14 h 30, à la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e, salle des Actes, centre administratif.

Réceptions

– Pour son anniversaire,

Marcelle Claire CHAPPY

recevra le 17 septembre 1993, de 17 heures à 20 heures.

JOURNAL OFFICIEL

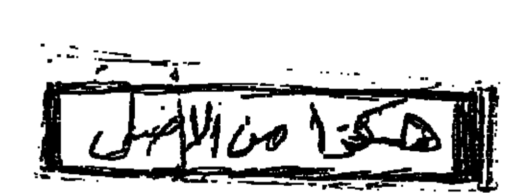
Est publié au *Journal officiel* du 14 septembre 1993 :

UN DÉCRET

– N° 93-1074 du 13 septembre 1993, pris pour l'application de la loi du 1er août 1905 en ce qui concerne certaines catégories de pains.

□ **Dernière vapeur sur la petite ceinture.** – La partie encore existante de la ligne de petite ceinture peut être parcourue par des trains spéciaux jusqu'au 25 septembre, puis la circulation sera interrompue pendant plusieurs années par les travaux d'aménagement du secteur Austerlitz-Tolbiac-Massena. Le Centre ouest-parisien d'études ferroviaires (COPEF) y organise un dernier voyage en train à vapeur, le vendredi 24 septembre, départ à 18 heures de la gare de Lyon, arrivée vers 22 heures à la gare de l'Est. Le samedi 25, l'association affrète un train diesel, départ à 9 heures de la gare de l'Est, arrivée à 12 h 30 à la gare de Lyon.

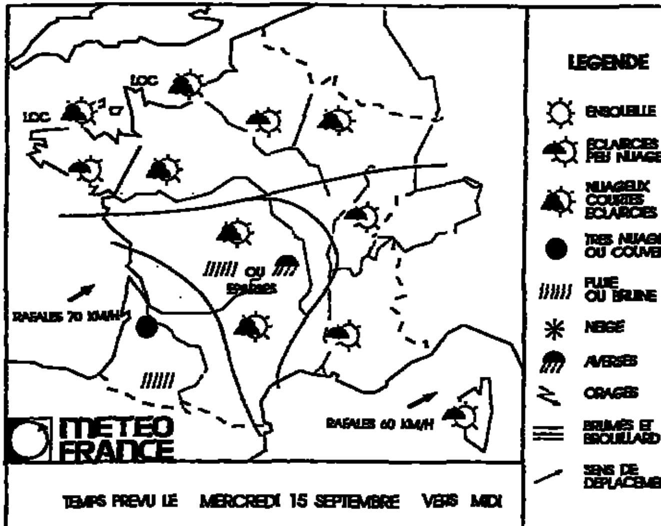
▶ Inscriptions, avant le 18 septembre, auprès du COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél. : (1) 45-81-11-06. Train vapeur : 240 F ; enfants de six à onze ans, 120 F ; 320 F et 200 F avec coffret repas et boisson. Train diesel : 100 F ; enfants, 50 F.



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 15 SEPTEMBRE 1993

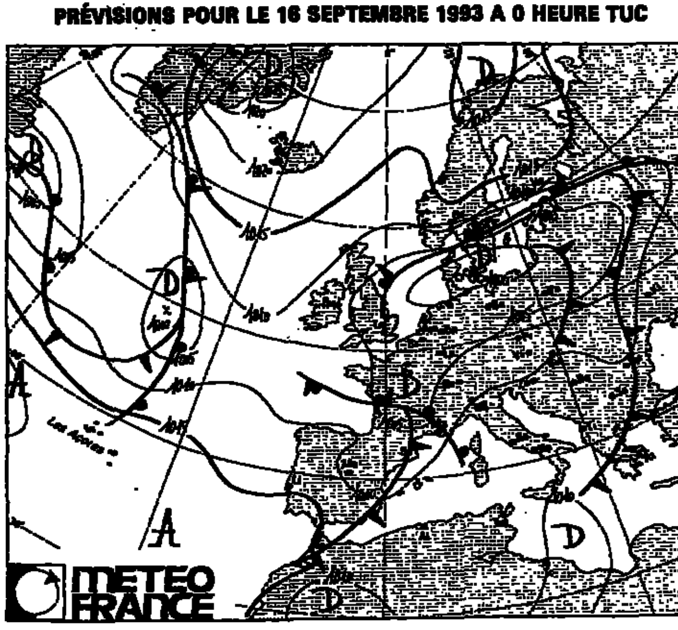


Mercredi : gris et pluvieux sur un grand quart sud-ouest. Variable ailleurs. – Le matin, le ciel sera couvert et pluvieux sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ce mauvais temps gagnera au fur et à mesure de la journée le Poitou, les Charentes, le Limousin, l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon, l'ouest du Rhône et le sud des Pays de Loire. Sur les régions allant des Alpes à la Provence et à la Côte d'Azur, le temps sera bien ensoleillé dans la matinée, puis se voilera progressivement dans l'après-midi. On pourra avoir quelques ondées locales en fin d'après-midi et soirée. Sur la Franche-Comté et la Bourgogne, les nuages encore nombreux le matin laisseront place ensuite à quelques éclaircies mais le ciel se voilera à nouveau en fin d'après-midi. Sur l'Alsace et la Lorraine, le ciel, le matin, sera très nuageux avec quelques pluies locales. L'après-midi on aura quelques rayons de soleil. Sur la Corse on aura une journée bien ensoleillée. Sur le reste du pays, c'est-à-dire sur un grand quart nord-ouest, le ciel sera généralement variable, alternant entre de nombreux passages nuageux et quelques éclaircies.

Le vent soufflera à 60 km/h en rafales sur le quart sud-ouest et entre la Corse et le continent.

Les températures matinales seront en légère baisse, comprises entre 9 et 14 degrés du nord au sud. L'après-midi elles seront en légère hausse, comprises entre 16 degrés au nord et 26 degrés sur l'extrême Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 16 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-9-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-9-1993 à 18 heures TUC et le 14-9-1993 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	29	16	N
BIARRITZ	29	14	N
BORDEAUX	16	13	C
BOURGES	17	13	C
BREST	14	10	D
CAEN	15	13	A
CHERBOURG	14	13	C
CLERMONT-FER.	19	12	C
DIJON	16	12	C
GRENOBLE	20	11	N
LILLE	18	12	P
LIMOGES	13	11	C
LYON-BRON	16	13	C
MARSEILLE	26	15	N
NANCY	15	11	C
NANTES	16	13	D
NICE	24	15	D
PARIS-MONTS.	16	13	P
PAU	19	12	N
PERPIGNAN	24	11	N
POINTE-A-PITRE	32	26	C
RENNES	17	–	N
ST-ETIENNE	20	14	C
STRASBOURG	14	10	C
TOULOUSE	22	9	N
TOURS	15	13	C

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	32	19	P
AMSTERDAM	13	9	P
ATHÈNES	31	20	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	25	13	D
BELGRADE	27	14	D
BERLIN	13	11	C
BRUXELLES	17	12	P
COPENHAGUE	13	10	P
DAKAR	30	25	D
GENÈVE	15	8	C
ISTANBUL	29	19	D
JÉRUSALEM	28	18	D
LE CAIRE	35	20	D
LISBONNE	22	14	D
LONDRES	18	12	P
LOS ANGELES	23	17	D
LUXEMBOURG	13	10	C
MADRID	21	9	D
MARRAKECH	30	15	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	18	13	P
MONTRÉAL	26	14	N
MOSCOU	8	4	C
NAIROBI	26	11	D
NEW-DELHI	31	25	D
NEW-YORK	29	19	D
PALMA-DE-MAJ.	28	15	N
OSLO	–	–	–
PÉKIN	29	15	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	20	C
HONGKONG	32	26	N
SÉVILLE	27	13	D
SINGAPOUR	29	24	C
STOCKHOLM	14	5	D
SYDNEY	17	14	N
TOKYO	27	23	C
TUNIS	37	19	D
VARSOVIE	14	12	C
VENISE	25	21	C
VIENNE	24	14	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Des sanglots dans le bronze

LA voix d'Itzhak Rabin, cette voix de bronze sculptée pour lancer des ordres brefs dans l'hébreu guttural des champs de bataille, était encore assourdie, s'il était possible, presque étranglée. Etait-ce par quelques sanglots réfrénés, par la peur de l'inconnu ou, tout de même, par quelques grammes d'espoir clandestin ? Quand Clinton, d'un élégant glissement, sans avoir l'air d'y toucher, entraîna l'une vers l'autre ces deux mains ennemies, apportant son évidente réponse à la grande incertitude de la journée – allaient-ils se serrer la main ? – on eût donné cher pour se trouver dans les pensées chavirées du vieux soldat.

Arafat, on savait : depuis qu'il était apparu dans l'embrasure de la porte, le triomphe se lisait sur son visage à livre ouvert. Mais Rabin ? Tant de morts, dans son bref discours, tant de sang, tant de souffrance. Ce n'était pas un discours pour jour de liesse. C'était un discours de crypte ou d'enterrement, une de ces amères litanies qu'un premier ministre rumine en retrouvant l'habituelle saveur de la douleur au mémorial Yad Vachem, un président étranger à ses côtés, quand tombe la nuit sur six millions de martyrs d'Israël.

«Enough !» (Assez !), crie soudain la voix de bronze. Et, tremblant presque, elle répète : *«Assez !»* Assez de sang, assez de larmes. Elle n'est pas faite pour les lissés chuintés de l'anglais, cette voix-là, et pourtant le double *«Enough !»* s'en va tout droit accrocher les frondaisons du parc de la Maison Blanche, offrant au Tout-Washington le premier vrai frisson de la cérémonie. Avant Rabin, Pérès, aussi lyrique que le premier ministre fut tragique, s'était par avance emparé en sifflotant du fardeau de l'avenir. Les bêches plutôt que les armes, et les ennemis d'hier réunis dans un Commonwealth ou un Marché commun : la voie était toute tracée. Il ne restait plus qu'à le faire.

Les discours d'Arafat et de son «ministre des affaires étrangères» furent plus conventionnels, plus «langue de bois». Mais qu'importe ? Chaque seconde se dégustait comme un loukoum. Rabin serrant la main des ambassadeurs arabes, Arafat celle de Leah Rabin ou de Colin Powell, le chef d'état-major vainqueur de la guerre du Golfe, et encore, dans l'assistance, les membres du club des anciens secrétaires d'Etat, que l'on devinait, à voix basse, se racontant leurs navettes respectives – Amman, Le Caire, Jérusalem, Damas – avec un soulagement derrière lequel on se plaisait à imaginer, allez savoir pourquoi, comme une pointe de nostalgie.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 14 septembre

TF 1

- 20.45 **Cinéma : Mais où est donc passée la septième compagnie ? □** Film français de Robert Lamoureux (1973).
- 22.25 **Divertissement : Ciné gags.**
- 22.30 **Cinéma : La Piscine. ■** Film français de Jacques Deray (1968).
- 0.35 **Magazine : Le Club de l'enjeu.**

FRANCE 2

- 20.50 **Cinéma : On peut toujours rêver. ■■** Film français de Pierre Richard (1990).
- 22.25 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
- 22.30 **Magazine : Bas les masques.** Je suis meilleure mère que ma femme. Reportages : Entre deux pères ; Trois enfants sur les bras.
- 23.45 **Journal et Météo.**
- 0.05 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- 20.45 **Cirque : Grand Prix international de Milan.** Présenté par Sergio.
- 22.00 **Journal et Météo.**
- 22.30 **Cinéma : Topaze. ■** Film français de Louis Gasnier (1932).
- 23.55 **Magazine : A la une sur la 3.** Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
- 0.20 **Continentales.**

CANAL PLUS

- 20.45 **Sport : Football.** Coupe de l'UEFA : Bohemians de Dublin-Bordeaux, en direct.
- 22.35 **Flash d'informations.**
- 22.40 **Cinéma : Scènes de ménage dans un centre commercial. ■■** Film américain de Paul Mazursky (1991) (v.o.).
- 0.05 **Cinéma : Darkman. ■** Film américain de Sam Raimi (1990).

ARTE

- 20.40 **Soirée thématique : Qu'est-ce qu'un homme ?** Soirée proposée par Françoise Castro et Pierre Desfons.
- 20.41 **Cinéma : Un dimanche comme les autres. ■** Film britannique de John Schlesinger (1971) (v.o.).
- 22.25 ▶ **Documentaire : Paroles d'hommes.** De Pierre Desfons.
- 0.00 **Documentaire : Cabinet de lecture.** De Pierre Desfons. *Chorégraphie, fantasmes, avec une lecture de Pierre Arditi et des textes de référence, Sollers, Camon, Kafka.*
- 0.10 **Court métrage : Bœuf mode.** Une fable de Jean-Louis Fournier.

M 6

- 20.50 **Série : Docteur Quinn, femme médecin.** De Beth Sullivan. *Saga des premières femmes médecins du Nouveau Monde.*
- 22.35 **Série : Mission impossible.**
- 23.35 **Série : L'Homme de fer.** Folie meurtrière, avec Raymond Burr.
- 0.30 **Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Archipel science.** Par Stéphane Deligeorges.
- 21.30 **Grand angle.** Les cimetières entre Terre et Ciel (rediff.).
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** La course landaise (1).
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Philippe S. Hadengue (la Loi du cachalot).
- 0.50 **Musique : Coda.** Les grandes dames du fado.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 5 janvier 1992 à Moscou) : Symphonie nº 2 en si bémol majeur, de Taneiev ; Concerto pour flûte et orchestre, de Nielsen ; Danses de Galanta, de Kodaly, par l'Orchestre symphonique de la Gostelradio ; Aurèle Nicolet, flûte.
- 22.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraïeb. Marian Anderson, contralto. Œuvres de Bach, Haendel, Mendelssohn et Negro Spirituals.
- 23.09 **Ainsi la nuit.** Trio pour piano, violon et violoncelle nº 1 en fa majeur op. 18, de Saint-Saëns ; Sonates pour violon et et guitare, de Paganini ; Tzigane, Rhapsodie pour violon et orchestre, de Ravel.
- 0.00 **L'Heure bleue.**

Mercredi 15 septembre

TF 1

- 14.35 **Club Dorothée.**
- 17.50 **Série : Premiers baisers.**
- 18.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
- 18.50 **Magazine : Coucou c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Harry Connick Jr.
- 19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.55).
- 20.00 **Journal et Météo.**
- 20.45 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
- 22.55 **Sport : Football.** Coupe d'Europe de l'UEFA (1er tour match aller) : Tenerife-Auxerre, en direct de Tenerife (Espagne) ; à 23.45, mi-temps.
- 1.00 **Journal et Météo.**
- 1.05 **Série : Mésaventures.**

FRANCE 2

- 15.40 **Variétés : La Chance aux chansons.** Paris Piaf. Invités : Danièle et Marc Bonel, auteurs du livre *Edith Piaf, le temps d'une vie*. Avec Georgette Lemaire, des documents sur Edith Piaf, les Gamins de Paris, Michèle Jade, Jean Guidoni, Marc Bonel, Germaine Riccord, Stéphane Chomont, Alain Leprest.
- 16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 17.05 **Magazine : Giga.**
- 18.35 **Jeu : Un pour tous.**
- 19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- 19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
- 20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
- 20.50 **Téléfilm : Pepita.** De Dominique Baron
- 22.25 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes** (et à 23.50).
- 22.30 **Documentaire.** Chroniques de l'hôpital d'Armentières, de Daniel Karlin (1re chronique).
- 23.30 **Journal et Météo.**
- 23.55 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- 15.15 **Feuilleton : Dynastie.**
- 16.05 **Documentaire animalier.**
- 16.45 **Jeu : Les Délires d'Hugo.**
- 17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.** En direct de Métabief (Doubs), pour les championnats du monde de VTT.
- 18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 18.50 **Un livre, un jour.** Le nouveau «Petit Robert», sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey.
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 **Feuilleton : Une famille pas comme les autres.**
- 20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** File d'attente : les jeunes au chômage. Invités : Michel Giraud, ministre du travail ; Claude Bébear, président du groupe Axa ; René Lenoir, président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés, sanitaires et sociaux (UNIOPSS) ; de nombreux jeunes.
- 22.25 **Journal et Météo.**
- 22.55 **Mercredi chez vous.**

CANAL PLUS

- 15.05 **Téléfilm : La Loi des Rangers.** De Bill Bixby.
- 16.35 **Documentaire : Les Allumés...** Le Jazz Band du macadam, de Dominique Allan.
- 17.05 **Les Superstars du catch.**
- 18.00 **Canaille peluche.** Corentin.

En clair jusqu'à 20.30

- 18.30 **Ça cartoon.**
- 18.45 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invitée : Régine.
- 20.15 **Sport : Football.** Match de la Coupe des champions : Monaco-AEK Athènes, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
- 22.30 **Flash d'informations.**
- 22.35 **Cinéma : Cadence. ■** Film américain de Martin Sheen (1991) (v.o.).
- 0.10 **Série : Le Juge de la nuit.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 **Magazine : Mégamix** (rediff.).
- 17.55 **Chronique : Le Dessous des cartes** (rediff.).
- 18.00 **Documentaire : Histoire parallèle** (rediff.).
- 19.00 **Série : Fast Forward.**
- 19.30 **Documentaire : Un cours d'eau sans eau.** Revitalisation à l'essai, de Gerd Mausbach. *L'Emscher, le fleuve le plus pollué d'Allemagne.*
- 20.00 **Documentaire : Paysages.** 1. Fos-sur-Mer. De Jean-Loïc Portron et Pierre Zucca. *L'exploration du territoire français à travers ses paysages. Une nouvelle série intelligente.*
- 20.30 **8 1/2 Journal.**
- 20.40 **Musicarchive : Willem Mengelberg.** De Christian Laborde et Philippe Truffaut.
- 21.05 ▶ **Documentaire : Les Enfants illégitimes d'Anton Webern.** De Lilia Ollivier. 2. Les rêves réalisés, 1953-1992.
- 22.00 **Documentaire : L'Art des griots.** De Wolfgang Hamm et Wilfried Kauts.
- 22.50 **Documentaire : Nouvelles de Santiago.** De Patrick Sandrin.
- 23.40 **Documentaire : Transmusicales de Rennes 1992** (rediff.).

M 6

- 15.30 **Magazine : E = M 6.**
- 16.00 **Magazine : Flashback.**
- 16.30 **Magazine : Fax'O.**
- 17.05 **Variétés : Multitop.**
- 17.35 **Série : Rintintin Junior.**
- 18.05 **Série : Le Magicien.**
- 19.00 **Série : Deux flics à Miami.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
- 20.00 **Série : Notre belle famille.**
- 20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 0.55).
- 20.45 **Téléfilm : L'Homme au double visage.** De Claude Guillemot.
- 22.30 **Téléfilm : Machinations diaboliques.** D'Armand Mastroianni.
- 0.15 **Magazine : Vénus.**
- 0.45 **Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Tire ta langue.** Le barde en son Jura. Avec Pierre-André Marchand.
- 21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- 22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Exil et mouvances d'Acadie (2).
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** La course landaise (2).
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Maurice Couturier (Nabokov ou la Tyrannie de l'auteur).
- 0.50 **Musique : Coda.** Les grandes dames du fado (3).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.23 **Un fauteuil pour l'orchestre.**
- 20.30 **Concert** (donné le 24 juin lors du Festival Chopin de Bagatelle) : Scènes romantiques, de Granados ; Nocturnes op. 9, Polonaises op. 26, op. 40, op. 61, de Chopin ; Deux danses, de Granados ; Ballade nº 3 en la bémol majeur op. 47, de Chopin, par Jean-François Heisser, piano.
- 22.10 **Concert** (donné le 18 mars au Conservatoire de Paris) : Elpenor, de Roussel ; Introduction et allegro, de Ravel ; Deux poèmes de Rilke, de Tiensuu ; Sinfonia da camera nº 1, de Marco, par l'Ensemble Erwartung, dir. Bernard Desgraupes ; sol. : Marie Saint-Bonnet, harpe ; Corinne Laporte, soprano.
- 23.09 **Ainsi la nuit.** Sextuor à cordes nº 1 en si bémol majeur op. 18, de Brahms ; La Forêt de Bohême pour piano à quatre mains op. 68, de Dvorak.
- 0.33 **L'Heure bleue.**

Le Monde

La préparation du budget de 1994

Nouvelles facilités pour les plus values de sicav monétaires

Parmi les mesures fiscales que le gouvernement achève de mettre au point pour la présentation, la semaine prochaine, du projet de loi de finances pour 1994, deux sont maintenant arrêtées. La première concerne les plus-values réalisées lors de revente de sicav monétaires. On sait que le gouvernement a annoncé que celles-ci seraient exonérées d'impôt si elles étaient réemployées dans un PEA (plan d'épargne action), un titre d'emprunt Balladur ou l'achat d'une résidence principale. L'exonération fiscale sera accordée également dans le cas de l'achat d'une résidence secondaire. La décision est maintenant prise.

Autre mesure importante : la CSG (contribution sociale généralisée) ne sera plus du tout déductible, alors qu'elle l'était partiellement. L'Etat économisera ainsi 4 milliards de francs. La décision n'était pas définitivement arrêtée mardi 14 septembre, mais il y a très peu de chance maintenant pour que cette mesure ne soit pas entérinée au conseil des ministres du mercredi 22 septembre. Le ministre du budget a d'ailleurs prévu que 19 milliards de francs iraient à la réforme de l'impôt sur le revenu dont le barème ne comptera plus que 7 tranches au lieu de 13 et dont les minorations seront définitivement intégrées, ce qui favorisera les familles. Ainsi la moitié des contribuables verront l'année prochaine – à revenu équivalent – leur impôt diminuer de plus de 10 %, l'allègement pouvant aller jusqu'à 13 % et même 14 %. Les contribuables les plus favorisées seront les familles, et les couples à partir d'un revenu brut mensuel de 13 000 francs. Tous les autres contribuables verront leurs impôts diminuer d'une somme comprise entre 1 et 4 %.

Enfin, le gouvernement étudie une mesure fiscale consistant à alléger, de 35 à 15 %, le prélèvement libératoire sur les bons de caisse et les livrets B. Cette mesure, coûteuse pour l'Etat, s'ajouterait à une autre mesure qui, elle, a été décidée : l'abattement de 8 000 francs (16 000 francs pour un couple), qui bénéficiera aux bons de caisse et livrets B.

Al. V.

ALLEMAGNE : le congrès du Parti chrétien-démocrate à Berlin

Le chancelier Kohl se présente en « rassembleur »

Le chancelier Kohl a ouvert le congrès du Parti chrétien-démocrate (CDU), lundi 13 septembre à Berlin, en prononçant un discours programme ouvrant une année électorale décisive. Il a affirmé son souci de faire régner l'ordre et la sécurité dans le pays, et souligné son attachement à la construction européenne.

BERLIN

de notre correspondant

L'année 1994 sera pour l'Allemagne un interminable marathon électoral avec de nombreuses élections régionales, les élections européennes, et l'élection en octobre d'un nouveau Parlement fédéral. Sur fond d'incertitude quant à une reprise économique, dont nul ne peut prédire si elle sera au rendez-vous, la prudence est de rigueur chez les principaux dirigeants politiques. Le congrès du Parti chrétien-démocrate, les 13 et 14 septembre à Berlin, a essentiellement permis de présenter le chancelier Helmut Kohl dans son rôle de rassembleur au-delà des partis.

Le premier grand débat parlementaire de la rentrée, la semaine dernière au Bundestag, avait vu le chancelier et le nouveau leader de l'opposition, Rudolf Scharping, élu cet été à la tête du Parti social-démocrate, s'affronter à fleurets mouchetés. Le SPD, qui doit encore résoudre de nombreux conflits internes, notamment sur la politique étrangère, n'a guère de solutions miracle à proposer sur les grands sujets de préoccupation de l'opinion publique – la crise économique et la sécurité intérieure – et doit surtout s'attacher à asseoir sa crédibilité de parti « responsable ». Le chancelier, qui briguera l'année prochaine un quatrième mandat à la tête du gouvernement, n'a aucun intérêt dans ces conditions à durcir les débats.

Le chancelier a réitéré son soutien à la candidature à la présidence de la République de Steffen Heitmann, ministre de la justice du Land de Saxe, jugé par trop conservateur, y compris dans certains secteurs de la CDU. M. Heitmann affrontera, le 25 mai prochain, Johannes Rau, ministre président de Rhénanie du Nord-Westphalie, désigné, lundi, par le SPD. Helmut Kohl a, par ailleurs, prononcé un discours destiné à rassurer la partie plus modérée de son électorat tout en apaisant les préoccupations sécuritaires de sa base. La lutte contre la criminalité, la sécurité publique, qui s'annonce comme l'un des thèmes dominants de l'année électorale, a fait l'objet d'une résolution adoptée, lundi soir, pour exiger un renforcement des moyens de lutte de l'Etat. Le chancelier s'est assuré l'appui de son public en défendant la notion de « loi et d'ordre » comme fondement de civilisation et du système démocratique allemand. Mais il a longuement insisté aussi sur la lutte contre l'extrémisme de droite et les violences contre les étrangers. *« Qui attise la haine contre les étrangers ne peut pas et ne pourra jamais prétendre être un patriote allemand »*, a-t-il lancé. Devant un public qui est loin d'être tout à fait insensible à la critique de sa politique européenne, comme l'a témoigné la récente campagne de l'aile droite de la CSU bavaroise aux élections municipales de Munich, le chancelier n'a pas hésité non plus à réaffirmer ses convictions. *« Politiquement et économiquement, l'unification de l'Europe est pour l'Allemagne une question de destin »*, a-t-il souligné. Attaquant le Parti social-démocrate sur son point faible, il a défendu la nécessité d'une politique de défense et de sécurité commune : *« L'unité allemande va de pair avec l'unité de l'Europe, la sécurité allemande va de pair avec la sécurité européenne »*, a-t-il affirmé.

HENRI DE BRESSON

En vente à partir de vendredi

Un numéro spécial du « Monde » sur l'accord Israël-OLP

Le Monde publiera, dès le vendredi 17 septembre, un numéro spécial entièrement consacré à la signature de l'accord israélo-palestinien à Washington.

Ce hors-série exceptionnel de 16 pages reprendra les principaux articles publiés au jour le jour dans notre journal depuis le début du mois. Il retracera ainsi le fil des négociations officielles et secrètes qui ont conduit au rapprochement entre Israéliens et Palestiniens, il brossera les portraits de ceux qui en furent les principaux acteurs, il retracera l'histoire tourmentée de l'Organisation de libération de la Palestine, il décrira les réactions des populations en Israël et dans les territoires occupés, il explorera les voies de la paix, notamment sur le plan économique, et analysera les obstacles qui se dressent contre la volonté de réconciliation.

Le texte intégral des accords, des lettres échangées, des résolutions de l'ONU, une chronologie des événements, le tout illustré par Plantu, et de nombreuses cartes compléteront ce numéro spécial, qui sera mis en vente au prix de 15 francs.

La France et l'Allemagne présenteront en même temps leurs plans de convergence à l'automne

La France et l'Allemagne présenteront *« en étroite concertation et de façon simultanée à l'automne »* leurs programmes de convergence économique, comme cela est prévu par le traité de Maastricht, a déclaré, lundi 13 septembre, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, qui participait à Bruxelles au conseil des ministres de l'économie et des finances de la CEE.

Le traité de Maastricht prévoit que chaque pays doit présenter un programme définissant le rythme et les modalités pour atteindre les critères de convergence qui permettent un rapprochement des économies avant la mise en place de la monnaie unique prévue pour 1997 ou 1999.

Ces critères concernent les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les déficits publics et l'endettement. La plupart des pays de la CEE ont, depuis deux ans, creusé leurs déficits publics pour combattre la récession et se sont ainsi beaucoup éloignés des critères prévus par le traité.

Restructuration dans l'industrie des plastiques

Elf-Atochem reprend les installations d'Enichem à Carling

La crise de la pétrochimie, provoquée par un effondrement des prix, oblige les différents acteurs à se restructurer. Dans le domaine des plastiques, après les accords signés entre Shell et Montedison, les projets de BP et Enichem, Elf-Atochem procède à une double opération en annonçant, lundi 13 septembre, une cession et un rachat.

Côté désengagement, le chimiste français vend son activité polystyrène expansible à l'américain Huntsman Chemical. Implantée à Ribécourt, dans l'Oise, cette unité produit 52 000 tonnes par an de ce matériau utilisé dans l'isolation et l'emballage, ce qui représente un chiffre d'affaires de 400 millions de francs.

Côté rachat, Elf-Atochem se renforce dans le secteur du polyéthylène « basse densité » utilisé pour la fabrication des films plastiques pour l'emballage, le bâtiment et l'agriculture, en reprenant à l'italien Enichem ses installations de Carling-Saint-Avold, en Moselle. Cette activité, qui génère 900 millions de francs de chiffre d'affaires pour une capacité de 210 000 tonnes par an, permettra au groupe français de porter son potentiel de production à près de 780 000 tonnes. La filiale d'Elf se hissera parmi les six principaux producteurs européens de polyéthylène, les deux leaders étant le scandinave Neste-Statoil et l'italien Enichem.

Les installations reprises ne font en fait que revenir dans le giron du groupe, qui possède sur place tout un ensemble industriel employant 2 100 salariés. Cette plate-forme comprenant deux vapocraqueurs et des unités de transformation appartenait à Orkem, ex CDF-Chimie. En 1989, un an avant son découpage en deux entre Elf et Total, le groupe chimique cédait son installation de polyéthylène à Enichem.

Par cette acquisition, Elf-Atochem s'assure la maîtrise du site, ce qui devrait lui permettre de le moderniser en augmentant sa productivité. Le groupe dispose désormais de deux sources de production de polyéthylène, l'une en Moselle et l'autre en Normandie, à Lillebonne, et il n'exclut pas des mesures d'« optimisation » qui passeraient par des suppressions d'emplois.

D. G.

L'accord entre Hachette et Calmann-Lévy est signé

La signature de l'accord prévoyant l'entrée du groupe Hachette (Hachette Livre) dans le capital de l'éditeur Calmann-Lévy (*le Monde* du 10 septembre) a été rendue publique lundi 13 septembre. Au terme de cette alliance, Hachette Livre acquiert la majorité des parts (52 %) de la maison de la rue Auber, dont les autres actionnaires sont les héritiers des fondateurs, la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT) et Jean-Etienne Cohen-Séat, actuel PDG de Calmann-Lévy.

Cette maison, qui réalise 35 millions de chiffre d'affaires annuel – et qui fut, au siècle dernier, l'un des éditeurs de Flaubert, notamment, – dispose d'un catalogue de quelque mille trois cents titres dans lequel figurent, par exemple, Pierre Loti, Luigi Pirandello, Arthur Koestler ou Hermann Hesse.

Pour Jean-Etienne Cohen-Séat (qui avait aussi entamé des négociations avec le groupe Gallimard), *« le rapprochement avec Hachette Livre est la solution optimale pour le développement de la société. »*

R. R.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 31 à 48

Le numéro du « Monde » daté 14 septembre 1993 a été tiré à 502 703 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Le programme du Festival d'Automne

Le Monde offrira demain à ses abonnés et lecteurs de la région Ile-de-France un cahier de 52 pages comprenant le programme détaillé du Festival d'Automne

La mort de la journaliste Lise Elina

La journaliste de radio et de télévision Lise Elina est morte, dans la nuit du 11 au 12 septembre, à son domicile parisien. Elle était âgée de soixante-dix-neuf ans.

Une grande « pro »

Elle était adorable, Lise Elina, mignonne à croquer. Ça me fait tout drôle de parler d'elle au passé tant elle reste présente dans les mémoires. Vous vous souvenez de la Famille Duraton? C'est elle qui jouait la fille. Et voilà qu'on vient d'apprendre sa mort. Excellente journaliste avec ça. On n'entendait qu'elle à la radio. D'une redoutable et désopilante efficacité, sa façon d'interviewer les personnalités mariait le culot à la fausse naïveté.

Elle sortait des trucs du genre : *« Bonjour M'sieur Alain... comment déjà?... Delon, ah! oui, c'est ça. » « Alors, cette revue au Casino de Paris, ça se présente comment? Ça doit pas être facile à descendre, le grand escalier. Pas trop le trac? C'est pas une nouvelle revue? C'est un nouveau film? Excusez-moi, j'ai confondu... »* Et l'interlocuteur interloqué, partagé entre la surprise et la colère, obligé de relâcher sa garde, ripostait au lieu de répondre, et se livrait à elle, à nous, avec une franchise souvent musclée. Un vrai régal.

Reporter, chroniqueuse de mode, coproductrice et animatrice, avec Max Favalelli et Paul-Louis Mignon, des « Trois coups » et de « Place au théâtre » sur la première, longtemps l'unique, chaîne de ce qui s'appelait l'ORTF, comédienne à ses heures, elle aura occupé, pendant quarante ans, les ondes et les écrans. Une grande « pro ». Un modèle et de rouerie et de gentillesse. Un exemple que personne depuis n'a eu le courage ou le talent de suivre.

CLAUDE SARRAUTE

EN BREF

□ **M. Juppé assure que *« le partage des rôles est très clair »* entre M. Balladur et M. Chirac.** – Alain Juppé a affirmé, lundi 13 septembre, au « Grand Débat » de Radio-Shalom, que jusqu'à la fin de 1994, *« le partage des rôles est très clair »* entre Edouard Balladur et Jacques Chirac. *« Le premier ministre gouverne, et le président du RPR anime son mouvement politique »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, secrétaire général du RPR, ajoutant qu'*« il y aura un moment où les deux hommes se mettront d'accord pour que nous puissions, alors, entrer en campagne présidentielle »*. S'agissant des élections européennes, il a souligné : *« Mon action, pour l'instant, a un seul but : réunir les conditions pour qu'il y ait une seule liste de la majorité. »*

□ **Une héroïne coupée de caféine à l'origine de six morts par surdose dans l'Hérault.** – Les toxicomanes qui sont morts de surdose dans l'Hérault durant le mois d'août ont succombé aux effets d'une substance composée *« d'héroïne et d'une très importante quantité de caféine »*, selon les résultats des autopsies pratiquées sur les corps des victimes. L'examen de personnes hospitalisées ces derniers jours laisse penser que le produit est toujours en circulation, selon le parquet. Fin août, cinq personnes avaient été mises en examen à Montpellier pour acquisition, détention et offre de stupéfiants sans que la tête de la filière eût été identifiée (*le Monde* du 27 août).

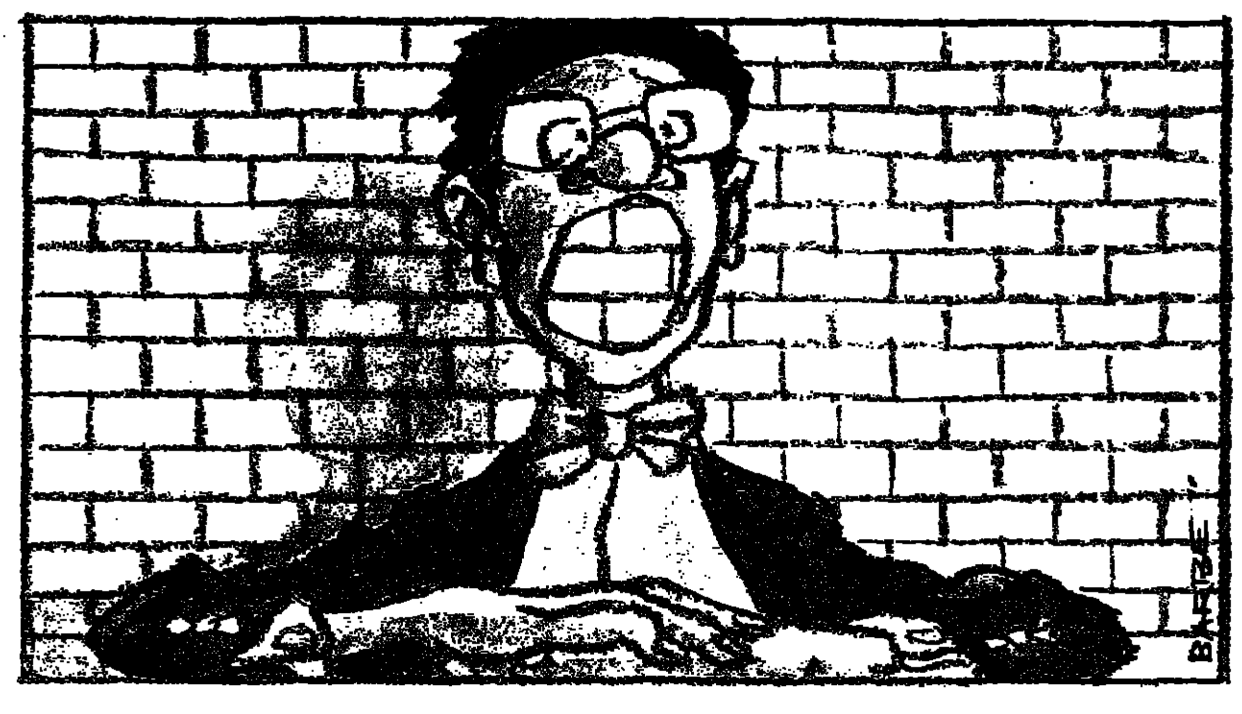
□ **Patrick Sabatier condamné à quatre ans de prison avec sursis.** – L'ancien animateur de télévision Patrick Sabatier a été condamné, mardi 14 septembre, à quatre ans de prison avec sursis et 250 000 francs d'amende par la 14e chambre correctionnelle de Nanterre, pour fraude fiscale. Une peine de trois ans, dont dix-huit mois ferme, et 250 000 francs d'amende avait été requise contre lui par le procureur le 15 juin.

Le Monde

INITIATIVES

La communication réduite au silence

La stratégie est au mutisme. Verrouillée vers l'extérieur, coincée à l'intérieur, l'information de l'entreprise se réfugie dans les valeurs sûres : l'institutionnelle



JAMAIS ou rarement les directions de la communication, au sein des entreprises, n'auront été autant sur le qui-vive. Ombrageuses quand une information sensible peut gêner. Renfrognées et cultivant paradoxalement le goût du secret, alors qu'elles n'hésitaient pas, il y a peu encore, à orchestrer le moindre événement. Tatillonnes ou expéditives, selon les cas, parce qu'elles ne pensent plus maintenant qu'il importe d'abord de faire parler de soi ou qu'elles préfèrent le silence pour vivre heureuses.

Au quotidien, de multiples anecdotes renforcent cette impression qui s'est confirmée au fil de la décennie 90. Telle compagnie entend que chaque collaborateur prévienne en toutes circonstances dès qu'il rencontre un journaliste. Même s'il s'agit d'un ami de longue date et même s'ils se retrouvent pour une soirée en famille. Tel groupe de dimension internationale, qui s'est forgé une réputation grâce aux talents de communicant de son PDG, se referme comme une huître et invoque fermement des nécessités stratégiques pour se taire. Pis, il arrive que, la cérémonie ayant été célébrée au moment jugé idoine en fonction d'impératifs internes, une entreprise ne veuille plus ensuite revenir sur le sujet. Ou se refuse à en assumer le suivi en information. Cela s'est produit chez Rhône-Poulenc, après que Jean-René Fourtou eut publiquement fait état de ses préoccupations et de ses propositions au sujet de l'emploi. Mais il est vrai que l'entreprise nationalisée figure au rang des privatisables... Chez Pechiney, des voix se sont élevées pour conseiller à Jean Gandois de mettre en veilleuse ses interventions, là aussi sur l'emploi, alors que, lorsqu'il présidait la commission du XI[e] Plan consacrée à la «compétitivité française», ses prises de position hardies l'avaient mis au-devant de la scène. Mais, lui objectait-on, il devenait difficile de tenir de beaux discours à l'extérieur tandis que, crise de l'aluminium aidant, le groupe était amené à annoncer des plans de réduction d'effectifs...

NOUS y voilà. Peu à peu, la situation de crise économique et le retour des licenciements massifs qui n'épargnent plus personne ont mis à mal les politiques ouvertes de communication. Celles-ci étant nées avec la reconnaissance de l'entreprise dans les années 80, puis s'étant développées sur un mode euphorique au fur et à mesure que s'ancrait l'idée selon laquelle l'emploi viendrait de la compétitivité et de la modernisation, elles ont logiquement subi le ressac, accompagnant à leur tour la perte de confiance dans l'entreprise, puis ne résistant pas à la vague de sinistrose qui s'est ensuite gonflée. Communiquer au cœur des difficultés aurait relevé, plus que de la prouesse, de l'insouciance.

De fait, et le volume des offres d'emploi en atteste, ainsi que le souligne l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), les services de communication ont été dégraissés et ont perdu – c'est un euphémisme, par rapport à leurs pratiques précédentes – de leur superbe. Autrefois mirobolants, les postes de directeur de la communication se raréfient au point que la profession fait partie des tout premiers perdants de la période. Signe supplémentaire : la querelle de pouvoir ou de territoire entre les «dircoms» et les directions des ressources humaines est oubliée, faute de combattants, voire niée, avec le recul. Désormais, assure-t-on, le conseil en communication se fait plus stratégique, essaie de maintenir des politiques d'image, mais ne s'apparente plus au fait du prince qui excédait si facilement les états-majors.

Concrètement, la communication est coincée. Vers l'extérieur, elle verrouille d'autant plus que les effets produits par les informations, en interne, peuvent être désastreux. Vers l'intérieur, le climat peut confiner à la schizophrénie. Comment entretenir le moral des troupes quand tout va mal ? Peut-on tout dire ou, au contraire, doit-on se montrer incorrigiblement optimiste ? Peu de sociétés ont trouvé la solution et le ton juste. Mais certaines, courageusement, tentent de réaliser des «journaux de crise» où tout est expliqué sans fard et où, surtout, on laisse le champ libre aux angoisses ou aux préoccupations du personnel. Ne serait-ce que pour mieux saisir la conjoncture sociale et s'éviter ainsi de sévères déconvenues. Quelques cabinets extérieurs – qui ont, eux aussi, connu la débâcle – se sont d'ailleurs placés sur ces créneaux et cherchent à conseiller plus qu'à proposer de nouvelles campagnes, soudainement jugées dispendieuses.

Et pourtant, il faut communiquer... L'entreprise, qui a appris de l'époque précédente les vertus de la transparence, ne doit plus se replier. Sinon, elle reviendrait sur un acquis de sa modernisation et, pour tout dire, régresserait. C'est devenu un besoin, et d'autant plus fort que la faiblesse de la représentation syndicale prive les directions d'indispensables palpeurs en interne, tandis que le jugement sur les produits se fait aussi sur l'image sociale, auprès de l'opinion publique.

Pour tenter de résoudre cette quadrature du cercle, certaines entreprises se sont lancées dans des opérations de communication dite «institutionnelle», qui mettent en avant ce qui reste ou supplée les anciennes actions. Elles communiquent sur le produit, ou, plus largement, par l'image humanitaire ou sociale. Le mouvement en faveur d'«ingénieurs sans frontières», qui s'inscrit dans la lignée de «médecins sans frontières», bien accueilli par les mentalités d'aujourd'hui, s'inscrit dans cette logique. Cela permet d'entretenir le feu, en attendant des jours meilleurs.

Alain Lebaube

En vente à partir de vendredi

Un numéro spécial du « Monde » sur l'accord Israël-OLP

L'industrie des plastiques

[...]end les installations [...] à Carling

L'accord entre Hachette et Calmann-Lévy est signé

EN BREF

DOSSIER • La communication réduite au silence

Repli sur soi

La tentation est forte de se protéger de l'extérieur

UNE société internationale. Coups de téléphone pour interviewer le cadre spécialiste d'un dossier. L'intéressé se dit prêt à répondre mais demande que l'on contacte au préalable le responsable de la communication. Ce dernier réclame un délai, promet de rappeler, ne rappelle pas, suggère – lorsqu'on le relance – l'interview d'une autre personne, promet de confirmer, ne confirme pas ... Que de fois cette comédie se produit! Et avec combien de journalistes! Le métier devient difficile.

Avoir à écrire un article sur «La communication externe des entreprises en temps de crise» est une occasion de se faire expliquer une bonne fois cette chagrinante situation. Une entrevue est demandée au directeur de la communication. Il n'y en a pas. Ou plus. Qu'à cela ne tienne : puisqu'il y a un «responsable des médias, du marketing et de la communication», il fera l'affaire. Mais ce dernier refuse le rendez-vous : *«Nous n'avons pas l'habitude de nous exprimer sur notre politique de communication»*, fait-il savoir par personne interposée. Fin de l'histoire...

Manque de visibilité

Le cas est extrême, mais il montre comme à la loupe un «verrouillage» ou un freinage de l'information sensible aujourd'hui dans la majorité des entreprises. Interrogé à ce sujet, Bernard Reumaux, délégué général d'Entreprise et Progrès – association qui regroupe des dirigeants d'entreprise désireux de réfléchir aux problèmes de leur fonction, – s'excuse de faire une réponse *«banale, triviale...»* : *«Quand la conjoncture est difficile à interpréter et qu'on est perplexe à son sujet, on n'a rien à dire et il vaut mieux se taire. Simple attitude de bon sens»*.

«Le manque de visibilité provoque un repli sur soi, confirme Marie-Christine Malingre, directrice de la communication du groupe papetier Aussédat-Rey, *c'est évident chez nous.»*

Intervenant dans des entreprises qui ont à mettre en place des plans sociaux, Manuelle Dehri-Couque, chargée de projet à Développement et Emploi, association de conseil en ressources humaines, utilise spontanément les mêmes mots : repli, fermeture. *«La crainte est grande des problèmes que peut causer la moindre information donnée à l'extérieur : quel impact va t-elle avoir? Quelle panique ne risque-t-elle pas de déclencher? Quel mécontentement chez les salariés qui apprennent «la nouvelle» par les journaux?»*. Elle note que ce repli ne touche pas seulement les dirigeants mais quasiment tout le monde : *«On sait sans savoir, tout en sachant; on dit sans dire, tout en disant. Chacun a le sentiment que moins il parle, moins il risque d'attirer sur lui la foudre.»* Elle souligne la lenteur avec laquelle progressent les processus des plans sociaux : *«Les décisions sont souvent difficiles à prendre, longtemps en gestation, les autorisations légales tardent à venir...»*

Dans ce contexte, l'information extérieure arrive presque toujours trop vite : *«Je suis intervenue*, raconte t-elle, *dans une grosse société du secteur tertiaire financier. Alors que la négociation sur le plan social était en cours, un petit entrefilet est paru dans les* Echos, *donnant les résultats comme acquis, y compris avec des chiffres. Il en est résulté une situation très difficile...»*

La situation s'est inversée

Quant à la communication concernant les produits ou l'image de l'entreprise, elle a bien des raisons de se faire discrète. Dépenser de l'argent pour une campagne importante est mal reçu du personnel quand on annonce des licenciements : *«Quels que puissent en être les effets positifs à terme*, notent les responsables, *c'est ressenti comme un gaspillage.»* Par ailleurs, l'argent manque. Partout les budgets ont été réduits, et parfois de manière drastique. Et l'on s'avise que bien des dépenses de la dernière période étaient peu justifiées, mal ciblées : *«On partait un peu dans toutes les directions*, fait observer un cadre du secteur banques-assurances : *humanitaire, le culturel, le sportif... en se disant que, de toute façon, tout marcherait.»*

Aujourd'hui, la situation s'est inversée : *«L'efficacité des plans de communication est jugée de plus en plus limitée*, note Serge de Ganay, PDG du groupe G., cabinet de conseil en management, *le retour de l'argent investi se réduit...»*

Le recul des politiques de communication est tel qu'il finit par démontrer par la négative la nécessité d'en maintenir une : *«Nous en avons fait l'expérience récemment, à l'occasion d'un incident en soi minime*, constate Marie-Christine Malingre. *Faute de l'effort de communication nécessaire, ce dernier a eu un retentissement catastrophique. L'image de la société en a souffert et l'affaire nous a coûté très cher car nous avons dû faire des investissements disproportionnés.» «Dans un cas de ce type*, note-t-elle, *une direction générale redécouvre la nécessité d'agir en matière de communication : de rappeler que cette dernière constitue l'une des responsabilités du management, de relancer des formations à la communication de crise...»*

Autre aspect positif d'une période difficile : *«La recherche de formes de communication moins coûteuses, plus discrètes et mieux ciblées peut amener à revenir à l'essentiel : dire très simplement des choses vraies; la direction générale s'implique davantage, recevant les personnes qu'il faut informer...»*

Mais combien vont dans cette direction? La crise pourrait aussi bien laisser des éléments de régression durables : *«La nécessité de faire des économies conduit à supprimer des postes»*, explique ainsi le directeur de la communication d'une entreprise, appartenant il est vrai à l'industrie traditionnelle où tout ce qui n'est pas production pure est encore souvent considéré comme dépense superflue, *on garde alors surtout les dirigeants à poigne; ils sont aussi le plus souvent les plus réfractaires à la communication : productivistes avant tout, axés sur les aspects quantitatifs des problèmes... On risque ainsi de voir s'instaurer un déséquilibre durable dans l'état d'esprit des états-majors au détriment des partisans d'une communication active et ouverte.»*

Marie-Claude Betbeder

La fin de l'âge d'or

Les directions de la communication sont menacées de coupes claires

«DEPUIS deux ans, je n'ai pas traité une seule offre de responsable de communication, encore moins de directeur de la communication.» Consultant en recrutement à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), Gérard Durget est cependant conscient qu'il s'agit là d'un marché «occulte». Rares, voire exceptionnelles, sont les offres faites par voie d'annonce.

Il reste que le marché réel des offres affiche aujourd'hui un électro-encéphalogramme plat : *«On retrouve en 1993 les niveaux du début des années 80, date à laquelle on situe le début du développement en flèche de la profession»* observe Gérard Durget.

Aux heures fastes, les postes ont été largement pourvus. S'ajoute à cela, là comme ailleurs, les économies d'échelle. Elles font que, d'une manière générale, les entreprises réduisent les budgets qu'elles considèrent comme non prioritaires. De 1986 à 1989, selon l'APEC, en pleine période d'euphorie communicative, les budgets poursuivaient une croissance d'environ 15 % par an. En 1990, elle n'était plus que de 6 %. En 1991, de 4 %, et en 1992 d'à peine 1 %, voire 0 %. La traduction de cette peau de chagrin a été immédiate : diminution drastique des recrutements et des offres, suppression de postes, allégements des structures, licenciements.

«Il arrive, mais c'est un cas de figure, que ce soit le directeur de la communication qui parte le premier, commente Gérard Durget. *On garde ses assistants et les outils qu'il a mis en place. Il reste que la fonction vit des heures paradoxales : pour faire passer le message des plans sociaux, on a besoin de directeurs de la communication.»*

La récession sonne le glas

Le phénomène doit cependant être nuancé et, pour être mieux perçu, une remontée dans le temps s'avère nécessaire. En France, l'essor de la fonction remonte à la période des nationalisations-dénationalisations, des restructurations, des décentralisations administratives. Une période qui coïncide, au milieu des années 80, avec la reconnaissance de la légitimité de l'entreprise. L'information économique se développe. On médiatise d'abondance le monde de l'entreprise et ses patrons. La communication vit son âge d'or.

«Dans ces années d'euphorie, analyse Francine Londez, PDG de l'agence Londez, *personne ne pouvait vivre sans son «dircom». D'où la montée en puissance de la fonction, portée aussi par un phénomène de mode. Il y a eu aussi excès de pouvoir... Ce qui a déclenché en interne une certaine hostilité à l'endroit des communicants.»*

A cela s'est ajouté un gonflement des effectifs, lequel fut accéléré par la vague des privatisations de 1986-1987. Certains grands établissements, publics ou privés, créaient à grands frais des services de communication intégrés disposant même parfois de studios audiovisuels ou d'ateliers graphiques.

La récession, à l'instar de ce qui se passe dans la publicité, est venue mettre un terme à ce que d'aucuns appellent pudiquement *«une certaine gabegie». «Aujourd'hui, les entreprises ont toutes le réflexe de réduire leurs dépenses de communication et de tailler dans des effectifs souvent pléthoriques»*, reconnaît Jean-Pierre Labro, président d'Entreprises et Médias et directeur de la communication du groupe Elf Aquitaine. *«La crise*, ajoute-t-il, *a conduit la profession à un réexamen et à externaliser les tâches non essentielles.»* A ses yeux, en effet, le «dircom» des années 90 joue de plus en plus un rôle de stratège, de conseiller, de formateur au sein d'une direction générale. Il partage ses responsabilités avec les autres directions. C'est l'ensemble de l'entreprise qui communique. Enfin, comme tout un chacun, il ne lui sera pas fait de cadeau s'il déroge à la règle du ratio coût-efficacité. En d'autres termes, le temps de l'amateurisme est fini. Légitimité et professionnalisme sont devenus les maîtres mots.

Jean Menanteau

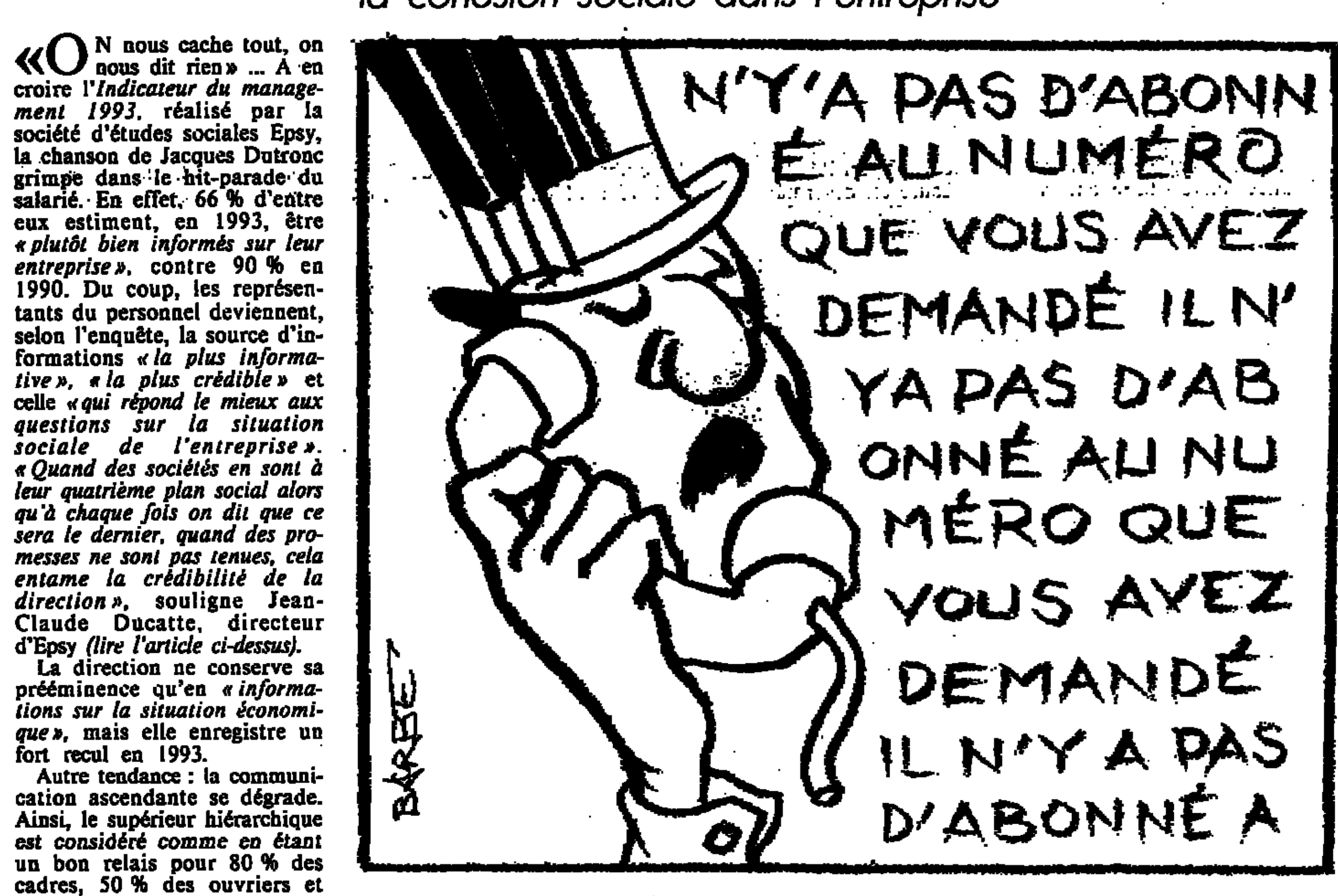
Blocage à tous les étages

Le mutisme peut dégrader la cohésion sociale dans l'entreprise

«ON nous cache tout, on nous dit rien» ... A en croire l'*Indicateur du management 1993*, réalisé par la société d'études sociales Epsy, la chanson de Jacques Dutronc grimpe dans le hit-parade du salarié. En effet, 66 % d'entre eux estiment, en 1993, être *«plutôt bien informés sur leur entreprise»*, contre 90 % en 1990. Du coup, les représentants du personnel deviennent, selon l'enquête, la source d'informations *«la plus informative»*, *«la plus crédible»* et celle *«qui répond le mieux aux questions sur la situation sociale de l'entreprise». «Quand des sociétés en sont à leur quatrième plan social alors qu'à chaque fois on dit que ce sera le dernier, quand des promesses ne sont pas tenues, cela entame la crédibilité de la direction»*, souligne Jean-Claude Ducatte, directeur d'Epsy *(lire l'article ci-dessus)*.

La direction ne conserve sa prééminence qu'en *«informations sur la situation économique»*, mais elle enregistre un fort recul en 1993.

Autre tendance : la communication ascendante se dégrade. Ainsi, le supérieur hiérarchique est considéré comme en étant un bon relais pour 80 % des cadres, 50 % des ouvriers et employés et 33 %, seulement, des cadres de proximité et agents de maîtrise. Inquiétant, car en période de crise, c'est justement l'encadrement de proximité qui a un rôle majeur à jouer en communication. *«Les cadres ont tellement peur de perdre leur emploi qu'ils préfèrent se replier sur eux-mêmes»*, souligne Olivier Bas, directeur du cabinet de communication interne et sociale Syntaxe.



Eviter les faux pas

Les dirigeants aussi succombent parfois à cette tentation *«soit parce qu'ils ne savent pas quoi dire, soit parce qu'ils ne sont pas sûrs de leurs informations*, poursuit Olivier Bas. *Mais comme aujourd'hui aucune perspective n'est stabilisée, il faut avoir le courage d'avouer aux salariés qu'on ne sait pas, expliquer pourquoi et quels sont les scénarios possibles. Le courage ne s'apprend pas. En fait, tenir un vrai discours sur le fond n'est pas une question de savoir-faire mais de savoir être»*.

Les bouleversements dans la vie d'une entreprise sont des moments-clés pour la communication interne. C'est le cas de la BNP prochainement privatisée. Premier faux pas : les syndicats n'ont pas du tout apprécié d'apprendre par la presse que les agences organiseront une nocturne jusqu'à 21 h 30 durant la semaine de l'offre publique de vente, alors que le comité d'entreprise n'en était pas informé. *«Une fuite»*, commente-t-on à la BNP. *«Un mode de communication inhabituel pour nous*, déplore Pierrick Toutin, responsable CFDT au comité central d'entreprise (CCE). *On a découvert que les directions de vente étaient au courant avant les syndicats auxquels la direction du personnel répondait qu'elle ne pouvait rien dire.»*

Deux journaux téléphonés quotidiens, une *Lettre de la privatisation*, huit cents réunions de salariés prévues, etc. La communication interne s'intensifie. *«On nous martèle qu'il faut vendre mais cela ne répond pas aux craintes des salariés sur l'emploi*, affirme la CFDT. *C'est de l'intox.» «On ne pouvait pas informer avant l'annonce officielle de la privatisation, intervenue fin août»*, réplique-t-on à la BNP.

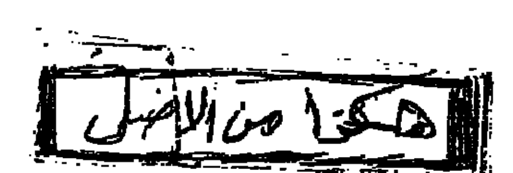
Le prétexte du secret défense

Perméables au contexte actuel d'avalanche de plans sociaux, les salariés s'inquiètent rapidement, comme l'illustre le cas Dassault. Le 17 août, une dépêche de l'AFP indique d'après l'annonce dans un journal de Taïwan l'ouverture d'une représentation de Dassault dans l'île – qui lui a commandé l'an dernier soixante avions militaires Mirage 2000-5; les syndicats craignent une délocalisation de la production à Taïwan. Le secrétaire du CCE réclame alors par écrit des éclaircissements à la direction, tandis que la CFDT, dans une lettre au premier ministre auquel elle demande un entretien, se plaint de n'avoir *«en neuf mois, jamais réussi à obtenir la moindre information sur ce contrat». «Nous ne pouvions pas encore en parler*, explique Eric Chaumeau, responsable de la communication interne. *C'était lié à des problèmes politiques»*. Du coup, l'information venue de Taïwan a affolé les salariés. *«Nous avions peur. Il y a déjà un plan de huit cent soixante-seize suppressions d'emplois en 1993*, explique Robert Van Sieleghem, délégué central CFDT – en faisant remarquer que la société a déjà perdu sept mille salariés en sept ans. *Dassault utilise abusivement le secret défense pour empêcher la communication interne.»*

Une réponse parvient au secrétaire du CCE, avec copie aux syndicats : *«Ce contrat ne prévoit pas de transfert de fabrication ou d'intégration des Mirage 2000-5 à Taïwan». «Quand les gens ne veulent pas entendre cette vérité...»*, se plaint Eric Chaumeau. La CFDT continue de craindre une délocalisation mais dans le domaine civil.

«Ne rien dire, dire la vérité, enrober le discours? De toutes façons, les salariés sont inquiets, souligne Olivier Bas. *La vraie question est de lutter contre l'opacité qui vise à manipuler les gens.»*

Francine Aizicovici



INITIATIVES

DOSSIER • La communication réduite au silence

Quand la crise prend la parole

Le journal interne doit expliquer les enjeux économiques du groupe, estime la direction de la Sollac

MAI 1993. A la «une» d'*Emergences*, le journal interne de la Sollac pour ses trois sites de production Est, un titre sans ambiguïté : «L'acier européen est dans une situation catastrophique». Le texte est signé de Christophe Cornier, le directeur du plan et de la stratégie de la branche produits plats du groupe sidérurgique. L'expert maison en somme. Une déclaration électrochoc dans la lignée de beaucoup d'autres. Un an plus tôt, en janvier 1992, les dix mille salariés et retraités qui reçoivent *Emergences* par routage tous les mois à leur domicile, avaient eu la confirmation de la poursuite de la diminution des effectifs et des reclassements extérieurs qui en résulteraient. Cette fois-là, c'est Hubert Frimat qui eut les honneurs de la première page avec un titre qui se voulait positif : «Nous réussirons», suivi d'un article clair où il indiquait que les suppressions d'emplois devaient continuer.

Pour la première fois depuis sa création en décembre 1986, *Emergences* présentait alors dans ses colonnes intérieures un dossier complet qui indiquait service par service le nombre de suppressions d'emplois. Des chiffres déjà présentés au comité central d'entreprise, largement commentés dans les tracts syndicaux mais désormais officialisés pour chacun. *«Quand on est en crise, on a intérêt à le dire*, assure Alain Bertrand, directeur de la communication et de la qualité de la Sollac. *La vérité n'a rien de dégradant, bien au contraire.» «C'est une des manières possibles*, confirme Pierre Amet, responsable communication de Sollac Florange, directeur de la publication d'*Emergences, pour que les salariés comprennent les problèmes auxquels nous faisons face et s'approprient les solutions proposées par le groupe.»*

Empêcher le discrédit

Cette stratégie est pratiquée par quelques-uns. *«Eviter la langue de bois, ce n'est pas toujours facile,* explique Gilbert Abergel, directeur du département communication interne de la GMF et responsable de *Visages*, le trimestriel maison. *Mais c'est la seule voie pour empêcher le discrédit auprès des salariés. Vous savez, en période de crise, les rumeurs vont très vite. Or il ne faut absolument pas perdre la maîtrise de l'information interne.* «Visages» *est un trimestriel, les faits bruts ne sont donc pas pour lui. la seule solution consiste donc à faire de l'analyse, de l'explication.»*

Quoi qu'il en soit, pas de malentendu. *Emergences* et *Visages* restent les journaux de la direction. Personne ne le conteste, d'ailleurs. L'enjeu concerne plutôt la crédibilité des messages et des analyses ainsi que la véracité des situations et des propos rapportés. A ce sujet, les syndicats de Sollac Florange sont loin de donner un blanc-seing à *Emergences*. La CFDT et la CGC reconnaissent pourtant qu'il y a eu une *«cassure positive»* par rapport à l'ancien support *Sollac Magazine* qui existait jusqu'en 1985, avant l'arrivée d'Edmond Pachura à la tête de laSollac. *«C'était une presse antique*, se souvient Pierre Amet, qui, à l'époque, ne s'occupait pas encore de la communication. *La revue était surtout à la gloire du travail et de l'acier* via *la noblesse des installations industrielles.»*

Si *Emergences* n'en est plus là, visiblement, des progrès restent encore à faire, à en croire les syndicats. *«Les informations ne sont pas fausses, les chiffres pas truqués*, affirme la CFDT du site, qui édite sa propre revue, *Cactus*, qui épingle régulièrement *Emergences*. *Mais la direction pêche encore par omission.»* «Emergences*? Il faut le garder*, reconnaît Antoine Combrer, délégué syndical central CFE-CGC de la Sollac branche produits plats, *mais il faudrait que les gens puissent s'y exprimer librement, sans peur et sans retour de bâton, ce qui n'est pas toujours le cas.» «La crédibilité suprême*, affirme un militant ironique, *serait évidemment que les organisations syndicales puissent y prendre la parole.»* Pour le moment, on n'en est pas encore là.

Marie-Béatrice Baudet

L'adieu aux armes

Les DRH et les DIRCOM recherchent la complémentarité

LA guerre des chefs a-t-elle vraiment eu lieu? A écouter directeurs des ressources humaines et directeurs de la communication on en douterait. Pourtant, il y a trois ans, le magazine *l'Expression d'entreprise* organisait un colloque sur le thème : «DIRCOM-DRH : un fauteuil pour deux».

Dans la foulée, la presse spécialisée se faisait l'écho de combats à fleurets mouchetés. Aujourd'hui plus rien ou presque. *«Les querelles DRH-DIRCOM, s'il y en a eu, sont dérisoires face à la gravité des problèmes économiques actuels»*, affirme Jean-Pierre Labro, directeur de la communication du groupe Elf et président de l'association Entreprises et médias. *«Le conflit DHR-DIRCOM est devenu annexe par rapport à la pérennité de l'entreprise»*, répond en écho Patrick Bézier, délégué général de l'ANDCP (Association nationale des chefs de personnel). Désormais, chacun s'accorde à reconnaître, à l'instar de Jacques Suart, DIRCOM de Lafarge-Coppée, et d'Alain Piveteau, DRH de Sony-France, que, dans les entreprises où ce conflit a eu lieu, *«il relevait plus de querelles de personnes que de querelles de fonctions»*.

Querelles de territoire

Sommé de s'expliquer, le malicieux Patrice Legendre, organisateur du fameux colloque opposant DHR et DIRCOM, reconnaît que le thème est un peu *«provocant»*. Il maintient toutefois que l'avènement relativement récent des DIRCOM a pu créer quelques déséquilibres du côté des DHR et autres directeurs du personnel habitués à gérer directement la communication interne et la communication de recrutement. D'où l'apparition, ici ou là, de quelques *«querelles de territoire»*.

La période de croissance a pu donner lieu à quelques petits excès : comme l'explique Alain Piveteau, les DRH et les DIRCOM se sont parfois disputé leurs mérites respectifs dans la réussite de l'entreprise. La crise les a ramenés à plus de sobriété. Il est vrai que les DRH ne peuvent guère se louer des plans sociaux qu'ils sont amenés à concocter. Quant aux DIRCOM ils ont dû abandonner la *«communication paillettes»*, selon le mot de Jacques Suart, pour une communication *«plus ciblée»* avec, bien souvent, des budgets réduits.

Motiver les salariés

Plus que jamais DRH et DIRCOM se doivent de travailler au coude à coude pour motiver les salariés restant dans l'entreprise. *«Le travail d'équipe est encore plus important en période de crise lorsque les collaborateurs ont tendance à remettre en cause l'image de l'entreprise*, estime Jean-Pierre Labro. On imagine mal une communication interne s'élaborant sans le DRH qui est chargé d'entrenir le dialogue social avec les représentants du personnel et sans le DIRCOM qui est responsable de la communication globale de l'entreprise. Un consensus semble s'établir sur le rôle du DIRCOM : expert en communication, il met son savoir-faire à la disposition des directions (juridique, financière, ressources humaines...) qui souhaitent communiquer sur leur stratégie.

«On fonctionne un peu comme une agence intégrée», résume Jacques Suard.

Un rôle qui nécessite que les DIRCOM soient rattachés à la présidence ou au moins à la direction générale : *«Il est important que le DIRCOM puisse intervenir en amont des décisions*, explique Jean-Bernard Pinatel, directeur de la communication de Bull. *S'il estime que quelque chose n'est pas communicable, il doit pouvoir le dire et, en cas de désaccord, réclamer un arbitrage du président ou du directeur général.»* La plupart des grandes entreprises ont cherché à faciliter ce travail d'équipe en créant des comités de communication interne placés sous la double responsabilité du DRH et du DIRCOM.

Catherine Leroy

Vie et mort des DEUG

La formule, change mais pas le fond

SES ennemis en ont eu raison : son arrêt de mort a été rendu le 9 février dernier; la formation à la communication a été définitivement condamnée tout au moins en apparence par la rénovation des DEUG, dernière mesure prise par Jack Lang avant de quitter le ministère de l'éducation nationale. Les 20 DEUG Information et communication ont été supprimés et l'année universitaire qui va commencer ne recrutera déjà plus d'étudiants en première année. En fait, c'est pour survivre sous une autre appellation et une autre forme.

Créés par Alain Savary, ces DEUG avaient été qualifiés par Claude Allègre conseiller spécial du ministre de l'éducation nationale, Lionel Jospin, d'*«usines à chômeurs»*. Dans un sévère réquisitoire, il dénonçait leur multiplication et en rendait responsables les enseignants. *«Pour eux, c'est valorisant et facile à monter*, dit-il. *A l'université de la Sorbonne nouvelle (Paris-III), sur 3 000 demandes de motivations lors des inscriptions, plus de 1 000 candidats affirment vouloir être metteurs en scène de cinéma ou réalisateurs de télévision. Il faut tout de même être sérieux et ne pas entretenir de vains espoirs.»*

Par ailleurs, dès 1987, le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) indiquait que les emplois se faisaient rares dans ce secteur déjà saturé et en proie aux prémices de la crise (*le Monde* du 12 mars 1992). Loin de toute polémique, le très respecté Comité national d'évaluation des universités s'est livré à une enquête minutieuse et a rendu, en mars 1993, son «Rapport sur les sciences de l'information et de la communication» (*le Monde* du 17 juin 1993).

La cause est désormais entendue : ces filières ont les mêmes défauts que les autres DEUG, mais aggravés par l'ambiguïté de départ. Pour les fondateurs en effet, il y avait une arrière-pensée d'insertion immédiate dans la vie professionnelle. Or aucun DEUG n'a de vocation professionnelle et n'ouvre d'accès direct au marché de l'emploi.

Une grande anarchie

Par ailleurs, la perversion de ce diplôme était de ne pas proposer l'accès à l'étape suivante. En effet, l'obtention d'un DEUG «communication» ne permettait pas automatiquement de s'inscrire en licence du même nom. *«Nous n'avions aucune statistique, aucun chiffre digne de foi sur les effectifs d'étudiants et de diplômés*, déplore Françoise Massit-Follea, coordonnateur du rapport. *Ce qu'on sait, c'est que la pyramide était de toute façon beaucoup trop large à la base.»* Selon le comité d'évaluation, on pouvait supposer que sur 5 000 étudiants en première année en 1990, 1 450 décrocheraient leur licence, 550 s'inscriraient en DEA et 300 l'obtiendraient.

L'engouement exagéré pour ce secteur mythique a fait passer le nombre d'enseignants de 7 en 1975 à 61 en 1992 – regroupés dans la 71e section du Conseil national des universités, celle des sciences de l'information et de la communication, – sans compter les assistants qui sont passés de 20 à 200 pendant la même période. Mais les universités se heurtent à la concurrence de plusieurs autres filières : les IUT, historiquement précurseurs de cet enseignement, les IUP, instituts universitaires professionnalisés, trop récents pour qu'on puisse en avoir une vision claire, et les options communication des écoles de gestion et de commerce. Jusqu'aux écoles d'ingénieurs qui se sont mêlées, dans l'euphorie des années 80, de former des «communicants». L'Institut des sciences politiques de Paris a même débaptisé sa section politique et sociale pour l'appeler «communication et ressources humaines». Quant aux BTS réputés être le «sésame» de l'emploi, ils sont souvent préparés dans des écoles privées onéreuses et de niveau très inégal. Il est vrai qu'ils sont caractérisés par une étroite liaison avec le milieu professionnel, tant sur le plan des contenus que des méthodes pédagogiques, ce qui n'est pas le cas des DEUG.

Dans cette accumulation de formations dispersées et concurrentes, l'anarchie est grande. Mais le vrai problème reste le recrutement et l'entrée dans la vie active. L'APEC annonçait pour 1991 1 600 offres d'emplois dans les métiers de la communication, soit 3 % du marché global de l'emploi des cadres et 30 % de baisse par rapport à 1990. Chaque proposition suscite trois fois plus de candidats que la moyenne des autres professions. C'est à la fois un signe des temps et la preuve de l'attrait du secteur. La difficulté pour ces filières universitaires est double. D'une part, la profession recrute très largement ses cadres en dehors des diplômés spécifiques. Le recrutement interne, en particulier, est loin d'être négligeable; la communication d'entreprise ne compte que 10 % de porteurs de diplômes *ad hoc*. D'autre part, les gens issus de ces filières s'insèrent dans des fonctions souvent extérieures à leurs études.

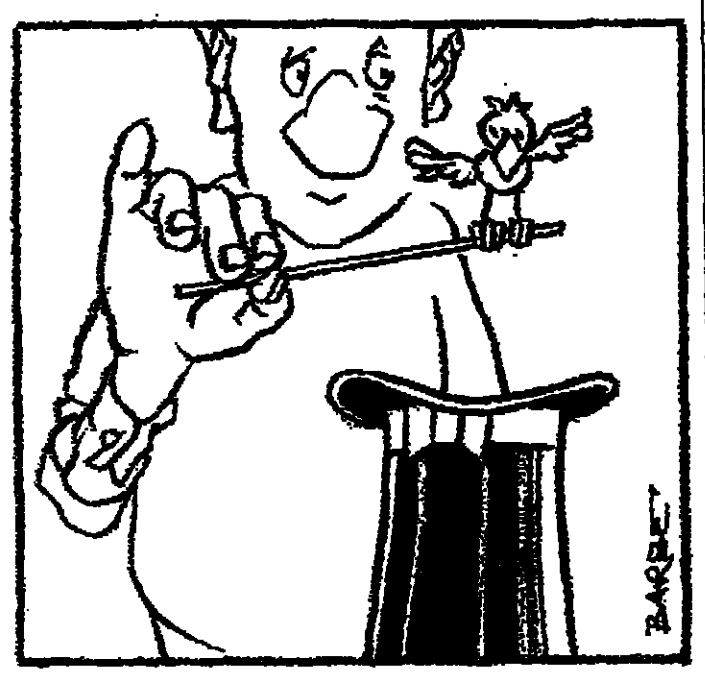
Il ne subsistera dorénavant dans le premier cycle qu'une option «médiation culturelle et communication» dans les DEUG arts et les DEUG lettres. Le but de la manœuvre : désengorger, élaguer le trop-plein et calmer les esprits.

Faut-il pour autant abolir totalement les formations des deuxième et troisième cycles? Certains le préconisent. Ce serait pourtant regrettable. Dans un domaine où tout peut être permis, où toutes les déviations sont possibles, l'université permet de garder du recul et un œil critique.

Liliane Delwasse

Le retour à la sagesse

Les entreprises recentrent leur image institutionnelle



« *AGIR dans le champ plus clair de la définition de notre métier* », « *traduire l'espace de notre spécificité* », « *recentrer notre image* » : exprimées dans le jargon de la communication, ces expressions reviennent aujourd'hui sur toutes les bouches. Elles traduisent à leur manière un changement profond lié à la situation économique : « *La crise nous force à revoir nos stratégies de communication*, précise le responsable d'un groupe industriel, *notamment dans le domaine institutionnel. Avec moins de moyens financiers, notre tâche consiste à continuer à faire parler de nous.* »

Cette réflexion a le mérite de définir clairement le plus petit dénominateur commun de l'état d'esprit qui s'impose aujourd'hui dans les entreprises. En fonction de leurs métiers et de leur secteur, ces dernières envisagent et traduisent certes différemment les nouvelles contraintes, mais tous les directeurs de communication partagent le même constat : l'« âge d'or » de la fin des années 80 est bel et bien révolu.

Fini le temps des budgets juteux, de la communication tous azimuts, de la surenchère au prestige. Les paramètres de la nouvelle équation rendent celle-ci plus délicate à résoudre : garder le lien avec les jeunes diplômés alors que le recrutement est au plus bas ; soigner l'image de l'entreprise alors que les réductions d'effectifs se généralisent ; soutenir la notoriété de la société et de ses produits alors même que la concurrence s'exacerbe et que les budgets s'effritent.

« *La précédente période a vu le développement d'un véritable détournement de pouvoir entre la communication et l'institution* [l'entreprise], souligne Jacques Jordan, directeur de la communication du groupe Pechiney. *L'entreprise était bien souvent assimilée aux opérations extraordinaires montées par les responsables de la communication.* » Confortées par d'importants soutiens financiers, les stratégies d'image se sont prises à croire à la réalité – grisante – de la galerie des glaces. Soucieuses de brasser toujours plus large, elles ont amplifié la logique du reflet grossissant et déformé de l'entreprise, au point de vivre une quasi-indépendance. La crise économique pousse à présent à des réajustements que certains caractérisent de « *retour à la sagesse* ».

Premier changement : la communication institutionnelle retrouve le chemin des produits et, plus largement, de ce qui fait la spécificité des compétences professionnelles. Pour celles des entreprises qui avaient eu tendance à délaisser l'image-produit, au profit notamment de l'image-carrière, le retour à la présentation directe de l'« entreprise-institution » offre l'avantage de pouvoir rester présentes dans les esprits sans avoir à faire de promesses en termes de recrutement.

Pour celles des entreprises qui avaient continué à privilégier une image institutionnelle déclinée autour de leurs produits, la crise pousse aujourd'hui à affiner la démarche. Chacun se souvient de la campagne publicitaire de Rank Xerox, qui associait la marque à l'image du « camion magique » livrant la gamme des derniers-nés du groupe. « *Ce type de communication ne suffit plus*, explique Jean-Claude Alexandre, directeur de l'information à Rank Xerox France ; *elle reste trop vague sur la spécificité de nos services.* »

Développement du mécénat

En juin 1993, la direction mondiale du groupe décide de lancer une vaste campagne institutionnelle dans tous les pays d'Europe. L'objectif : présenter la société au travers d'un slogan unique : « L'expert du document ». « *Cette campagne permet à notre marque de souligner sa spécialité*, note Jean-Claude Alexandre. *En période de concurrence plus dure, c'est une façon d'éviter que les autres ne marchent sur nos plates-bandes.* » Autre avantage : en insistant sur le service aux clients plutôt que, trop généralement, sur la seule gamme des produits, « *nous aidons les chefs d'entreprise à justifier leurs dépenses sur des besoins précis* ».

Seconde adaptation à la période : le développement des différentes formes de mécénat et de sponsoring. L'évolution est suffisamment significative pour qu'un récent ouvrage lui soit consacré (1), traitant de l'esprit et des différentes « *retombées* » de ce type de démarche. Il en est une qui, à l'évidence, répond au souci de bon nombre d'entreprises : conserver le lien avec les jeunes diplômés alors que le recrutement se réduit à une peau de chagrin. Le choix du groupe Pechiney est assez représentatif.

En 1990, des études d'image auprès des étudiants de grandes écoles montrent que le groupe souffre d'un « *déficit d'image* » par manque notamment « *de chaleur et de proximité vis-à-vis de ces cibles* ». En novembre 1991, le groupe signe un accord de partenariat humanitaire avec l'association Ingénieurs sans frontières (ISF). Outre un fonds de soutien de 500 000 francs, Pechiney s'engage à des actions de soutien aux initiatives d'ISF. Huit opérations ont ainsi bénéficié de l'aide du groupe en 1992 et dix sont prévues pour cette année. « *L'image de Pechiney commence à s'améliorer* », concluent les récentes études des recruteurs du groupe. Surtout, souligne Yonick Morel, responsable du mécénat et du sponsoring chez Pechiney, « *cette opération nous permet de conserver un contact étroit avec des jeunes diplômés tout en évitant les frustrations* ».

Olivier Piot

(1) *Mécénat et sponsoring, la communication*, de Patrick Dambron, Les Editions d'organisation.

ORGANISATION

Dialogue sans frontières

Décloisonner les métiers et les compétences pour innover

COMMENT travailler et réussir ensemble quand on vient d'horizons très différents et que l'on poursuit des objectifs différents, voire antagonistes ? Tel est le défi auquel sont confrontés les acteurs d'un projet d'innovation Eurêka (1) patronné par la Communauté visant à mettre au point des méthodes et des outils pour mesurer les pollutions agricoles liées à l'emploi de produits phyto-sanitaires et de fertilisants. Objectif : améliorer le traitement des eaux contaminées, mais aussi amoindrir les pollutions lors de la fertilisation.

Ce projet associe dans sa démarche une dizaine de partenaires aussi différents que des spécialistes de l'eau (Compagnie générale des eaux, Agences de l'eau), des chimistes (la Grande Paroisse, Ciba, Rhône-Poulenc), des informaticiens (le Laboratoire hydraulique de France), des responsables de recherche (Cemagref), en particulier. Et il est coordonné par la firme italienne Aitec (génie logiciel) du groupe Ferruzzi.

Un projet fédérateur de grande envergure qui prend en compte le problème dans sa globalité, de la conception des produits jusqu'au traitement des pollutions. « *Une approche multi-partenaires s'imposait car l'environnement est au carrefour de multiples disciplines* », explique-t-on à La Compagnie générale des eaux. Il était indispensable de décloisonner les métiers, chacun devant apporter ses compétences dans le « melting-pot ».

Cela n'a pas été simple. Le groupe a dû travailler pendant de longues semaines sur des questions d'objectif commun, de langage et d'organisation avant de se lancer dans le travail technique à proprement parler. « *Au début, chacun suivait dans sa logique*, met en avant Philippe Beutin, coordinateur Eurêka du projet. *Les gens de l'eau raisonnaient pollution potentielle et les chimistes efficacité agricole et rendement à l'hectare.* » Des divergences de vue apparemment inconciliables. D'autant, jusqu'alors tous ces acteurs communiquaient peu ensemble, ce qui créait des idées fausses, des incompréhensions, voire des comportements alarmistes. La tâche semblait d'autant plus ardue que personne ne parlait le même langage, chacun étant enfermé dans ses modes de pensée et sa culture. Mais le groupe s'est donné les moyens de relever le défi.

Dégager un consensus

Qui dit décloisonner dit d'abord chasser les antagonismes. Pour dégager un consensus et créer la synergie, les règles du jeu ont été clairement explicitées, et les aspirations de tous prises en compte. Ainsi, il ne s'agit pas d'éliminer les engrais, mais de concilier leurs bénéfices avec les risques de contamination de l'eau. « *Nous avons chassé toute analyse sujette à caution, qui aurait privilégié les intérêts des uns ou des autres* », souligne un responsable du LHS. Pour la même raison, une bible répertoriant les diverses définitions a été élaborée ainsi qu'une base scientifique commune objective.

D'autre part, pour valoriser les compétences, le rôle de chacun a été clairement identifié, et une organisation solide mise en place pour éviter que la structure de travail ne s'effondre sous le poids des tâches et des hommes (pas moins de 50 personnes concernées). Ainsi, un comité exécutif franco-italien, qui se réunit quatre à cinq fois par an, fixe les grande orientations du projet. D'autre part, un comité de coordination technique français fait la synthèse des dix groupes de travail spécialisés. « *Cela marche aussi car les gens sont motivés* », explique-t-on à la Générale des eaux.

Autant de mesures qui ont crée l'indispensable climat de confiance, « *car le jeu n'est jouable que si chacun livre un peu de ses secrets* », met-on en avant chez LHF. Climat de confiance qui permet aussi de comprendre que, « *à long terme, chacun a besoin de collaborer pour respecter ses propres objectifs* ». Mettre au point des produits innovants, être mieux armés contre le couperet d'une réglementation stricte, les chimistes semblent gagnants et mieux préparés psychologiquement pour éviter le choc frontal avec les professions en cas de crise majeure. En ayant accès aux nombreuses formulations des engrais et pesticides, les spécialistes de l'eau seront de leur côté mieux outillés pour lutter contre la pollution. Et, finalement, tout le monde semble apprécier. « *Participer à un projet collectif est toujours très enrichissant, car on côtoie d'autres structures, d'autres approches* », estime l'un des partenaires.

Le projet semble aujourd'hui sur de bonnes rails. Les premières conclusions sont expérimentées sur un site pilote, ce qui a d'ailleurs exigé de nouer des liens plus étroits avec la profession agricole, d'où l'entrée en piste d'un nouveau partenaire, l'Institut technique des céréales et des fourrages. En effet, un tel rapprochement est indispensable pour éviter les erreurs d'interprétation particulièrement dangereuses à ce stade du projet. Avec un nouvel enjeu : créer une symbiose entre la culture industrielle et technicienne des participants actuels et le monde de l'agriculture.

Ce projet-pilote laisse augurer de nouvelles pratiques. En effet, aujourd'hui, la résolution de nombreux problèmes de pollution bute souvent sur l'absence d'outils techniques pour les mesurer et les traiter, une carence commune à toutes les disciplines transversales et complexes au carrefour de multiples métiers. Au-delà de leurs difficultés techniques, ces casse-tête se heurtent au manque de communication entre métiers cloisonnés aux objectifs apparemment distincts ou contradictoires. Le défi est donc d'abord humain ...

Catherine Lévi

(1) Créée en 1985, Eurêka regroupe vingt pays et la Commission des communautés européennes. Il suscite et soutient des coopérations transnationales industrielles et le développement d'innovations.

BÉNÉVOLAT

Un nouveau regard missionnaire

« Consultants du monde » met compétences et expériences à la disposition d'organisations étrangères

« *EN 1986. Sous les bombes, à Beyrouth.* » Quand on pose la question à Yves Chamussy, afin de savoir quand lui est venue l'idée de « Consultants du monde », sa réponse met de suite les cartes en main. S'il est spécialiste de la médiation en entreprise et travaille plutôt en France, ce consultant indépendant a aussi derrière lui l'expérience de nombreuses missions à l'étranger où, comme il l'explique lui-même, « *il ne peut plus supporter tous ceux, dignes représentants du monde industriel, qui débarquent dans un pays, solutions clés en main, sans se soucier de l'histoire et de la culture de leurs interlocuteurs* ». Avec Antoine Sfer, le directeur des *Cahiers de l'Orient*, il réfléchit, à l'occasion de diverses rencontres, à « *une manière de faire* », « *une approche différente* » qui permettraient d'être à l'écoute des régions en difficulté sans imposer de modèles. Consultants du monde (CDM) était né.

Officiellement aujourd'hui, CDM est une association de loi 1901, avec un président, un trésorier, un secrétaire et un « groupe de management » composé d'une quinzaine de personnes, membres du réseau professionnel et interrelationnel des deux fondateurs, les premiers à avoir immédiatement montré leur intérêt pour l'initiative. Ce noyau dur est largement international (Français, Belges, Suédois, Libanais...). Mais le cercle s'est d'ores et déjà élargi puisque l'association compte plus de soixante-dix membres d'horizons très divers : consultants indépendants, universitaires, directeurs de ressources humaines, chefs d'entreprise, syndicalistes... Formateurs sans frontière, organisme belge, s'est par exemple rallié à la démarche afin de concentrer les moyens disponibles, tandis que l'ANDCP (Association nationale des chefs de personnel), *via* son délégué général, Patrick Bézier, suit de près l'avancement des travaux.

Si la structure est officiellement déclarée, Yves Chamussy et le groupe de management doivent encore finaliser son fonctionnement. Ce devrait être fait d'ici à la fin de l'année. Le chantier est ouvert. « Consultants du monde » se veut avant tout un « *rassemblement de compétences et d'expériences* ». C'est à ce titre que les portes de l'association s'ouvriront, mais pas à n'importe qui et pas dans n'importe quelles conditions. « *Nous allons établir une charte éthique*, précise Yves Chamussy, *qui définira clairement notre méthodologie et notre déontologie.* » Les principes fondateurs sont à peu près établis. L'association fera appel à tous les spécialistes de l'entreprise (gestion, audit social, management des ressources humaines...) qui accepteraient de consacrer sans rémunération une partie de leur temps (dix, quinze, trente jours par an) à des missions à l'étranger afin de répondre aux demandes de toute une série d'organismes économiques ou sociaux qui échappent aux circuits classiques de financement international.

Offrir du temps

« Consultants du monde » se veut totalement autonome financièrement et « *ne demandera donc pas de subventions* ». « *Si certaines des missions peuvent bénéficier, par exemple, d'aides de la communauté européenne, cela ne changera rien*, prévoit Yves Chamussy. *Les consultants ne seront pas payés et les sommes récoltées seront mises au pot commun afin de financer la logistique des interventions bénévoles.* »

Un « consultant du monde » devra essentiellement offrir du temps disponible. Sans arrière-pensée. Dès les premières réunions du groupe de management, la question a été immédiatement posée : comment éviter que la structure ne devienne un faux nez bien valorisant et fort utile pour faire de l'entrisme commercial auprès d'interlocuteurs étrangers forcément au centre de réseaux déterminés ? « *Nous allons être très vigilants*, avance Daniel Gaultier, consultant indépendant, récemment élu président de CDM. *Chaque mission sera évaluée et je pense que nous devrions décider à terme d'une procédure « d'agrément » de chacun de nos membres.* » Plus cyniquement, Yves Chamussy avance que « *si dérives il y a, et il se pourrait qu'il y en ait, elles ne mèneront pas très loin car les secteurs d'intervention offrent, quoi qu'il en soit, une perspective marchande très faible !* ».

Autre originalité de la démarche : justement la volonté de ne pas en faire une chasse gardée des pays industrialisés. Dans l'immeuble de CDM, on trouve, par exemple, un responsable d'une ONG camerounaise, qui travaille sur les questions de développement rural dans son pays et qui, selon Yves Chamussy, « *va élargir le champ de nos compétences* ». Ces « *pilotes d'expériences* », ce sont également les équipes locales d'interprètes qui développent des systèmes d'écoute privilégiée rarement mis à profit. CDM a l'intention de rassembler autour de son nom tout un réseau de traducteurs appelés à sortir de leur champ d'intervention traditionnel. Toutes ces pistes sont à explorer très vite, car à l'horizon, se profilent et se confirment les premières missions officielles de CDM. En octobre, Yves Chamussy retournera ainsi en Pologne, au sud de la Silésie, pour poursuivre l'élaboration d'un programme social de réorientation destiné aux salariés des industries textiles locales qui, de par la perte du marché captif d'URSS, ont vu leur chiffre d'affaires diminuer de 30 % à 50 %. A la même époque, CDM sera également présent au Liban afin d'évaluer les dispositifs sociaux financés par les Eglises orthodoxes.

Une mission en vue, mais encore au stade des premiers contacts, celle possible à Phnom-Penh, afin d'aider la ville cambodgienne à se doter d'un réseau moderne de distribution d'eau. « *Le Brésil aussi semble demandeur*, se souvient Yves Chamussy. *C'est la fonction ressources humaines au sein de l'entreprise qui intéresse dans ce cas de figure.* »

La demande existe. Cela ne fait aucun doute. CDM doit parvenir à y répondre. Une fois les questions organisationnelles réglées, « *qui ne feront jamais de CDM*, insiste Yves Chamussy, *un grand machin administratif* », ce sont bien les hommes qui seront à la tâche et qui feront la différence. Les premiers volontaires à avoir répondu présents n'agissent pas tous pour les mêmes raisons. « *Pour moi*, lance Emmanuel Froissard, un ancien inspecteur du travail, aujourd'hui consultant à ID, *c'est une question de dimension personnelle. J'ai envie d'aller voir ce qui se passe ailleurs et de confirmer ou d'infirmer ce que je connais ici.* » Une démarche tout à fait personnelle, mais qui rejoint bien le principe de « Consultants du monde » : un investissement pour soi, mais aussi pour les autres.

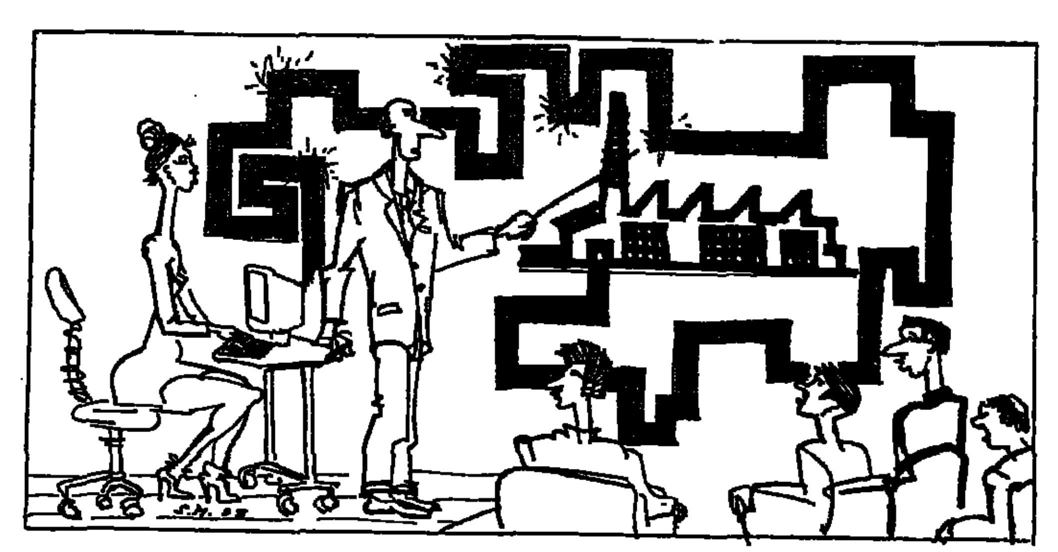
Marie-Béatrice Baudet

INSERTION



Le chômage en vitrine

Briser l'anonymat, la solitude, voire la honte



C'EST une boutique presque comme les autres, à deux pas de la gare de Bondy (Seine-Saint-Denis). Sur la vitrine, un logo bleu-vert dessine un grand arbre où figure une inscription : les «boutiques club-emploi». On y trouve, en libre-service, des journaux pour consulter les offres d'emplois, une photocopieuse, un téléphone, un fax, un Minitel, des documents sur les techniques de recherche d'emploi... Des conseillers aident aussi à rédiger un *curriculum vitae* ou donnent des informations sur tout ce qui concerne l'emploi et la formation. Autant de services gratuits, ouverts à tout chômeur.

Le choix de l'emplacement, au cœur d'un nouveau quartier commerçant, est à la fois stratégique et symbolique : d'une part, apparaître aux yeux des habitants comme un espace exclusivement consacré à la recherche d'emploi, et, d'autre part, briser la solitude, voire la honte, que ressent le chômeur, en plaçant son problème au cœur des préoccupations de la cité. *«Le chômage ne concerne plus exclusivement certaines catégories de personnes, comme les plus défavorisés ou les moins qualifiés, mais tout le monde*, explique Thierry Benoit, directeur du cabinet Efel Conseil, qui assure l'ingénierie de la structure. *C'est pour cela que la boutique est au centre de la ville.»* Le bouche à oreille fonctionne bien, semble-t-il.

Les personnes viennent s'informer pour un ami, un parent au chômage. *«Le lieu est accueillant*, estime Thierry, un Bondynois de vingt-huit ans, au chômage. *On peut y venir consulter les annonces chaque matin en allant prendre son café au bar voisin. C'est moins anonyme que l'ANPE. On sent que l'on y est considéré comme une personne, pas comme un numéro, mais je ne suis pas certain que cela change le regard des autres sur les chômeurs.»*

Peut-être est-il encore trop tôt pour percevoir un changement dans les mentalités.

Car la boutique de Bondy, la première du genre à avoir ouvert en France, n'existe que depuis mars 1993. Elle est le prolongement de l'un des «clubs emploi» lancés fin 1991 en Ile-de-France, à l'initiative de la délégation régionale des droits des femmes, dans le cadre du programme européen NOW (New Opportunities for Women). Ces clubs sont des sessions collectives de recherche d'emploi inspirées d'un modèle canadien expérimenté outre-Atlantique depuis plus de dix ans *(voir encadré)*. La boutique en est aussi la vitrine car, jusqu'à présent, pour s'y inscrire, il fallait passer par les associations qui les organisaient. Cette boutique fonctionne elle-même grâce à deux conseillers, deux autres postes administratifs étant réservés à des chômeurs en contrat emploi-solidarité de six mois qui, à l'issue, suivront eux aussi un club emploi.

Comme les clubs, les boutiques-emploi – une dizaine devraient voir le jour ces prochains mois, comme à Valenciennes en octobre, à Athis-Mons et Pau en novembre, Créteil et Lyon en janvier 1994 – sont gérées par des associations locales d'aide à la réinsertion, telles que l'ATEP 93 (Association territoriale d'éducation permanente) de Bondy, dont Thierry Benoit est également le président, ou encore Starter, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) qui démarre une structure le 1er janvier 1994. Elles bénéficient de financements publics et privés. A Bondy, la municipalité dirigée par Véronique Neiertz (PS), le fonds d'action social, l'ancien secrétariat aux droits des femmes, la direction départementale du travail, notamment, participent au financement de la boutique-club, dont le budget de fonctionnement – qui n'est assuré jusqu'à présent qu'à environ 50 % – atteint 800 000 à 1 million de francs. L'ANPE et le conseil général devraient apporter, eux aussi, un soutien.

Des discussions sont également engagées avec le DSQ (développement social des quartiers) de Bondy nord à l'intention des jeunes des cités. Enfin, il est prévu que les entreprises qui procèdent à des plans sociaux puissent offrir des places dans le club emploi – de 5 000 à 6 000 F l'unité – pour les personnes qu'elles licencient ou bien s'engagent dans du partenariat. L'approbation de l'ANPE pour ouvrir ces boutiques n'a pas été facile à obtenir. *«Cela a été la guerre pendant un an*, lance Thierry Benoit. *Puis les responsables ont compris que nous pourrions jouer le rôle de médiateur envers les personnes qui n'osent plus se rendre à l'ANPE.»* Des conventions ou des délégations locales devraient ainsi être signées. Mieux, à Athis-Mons, un agent de l'ANPE devrait être détaché dans la future boutique club-emploi.

Francine Aizicovici

Recherches solidaires

BASÉ sur l'idée que chercher un emploi est une activité en soi, chaque club, dont deux conseillers formés par des responsables canadiens assurent l'animation, dure quatre semaines à plein temps. Une douzaine de personnes y participent, de niveaux, de professions et d'âges hétérogènes. *«Cela permet à chaque personne de relativiser son problème»*, constate Thierry Benoit, initiateur des clubs en France.

Seules conditions pour s'inscrire : avoir défini un projet professionnel et être apte à travailler immédiatement. Il faut aussi bien sûr qu'il y ait des places disponibles. Or, le club emploi de Bondy reçoit 70 demandes d'inscription par mois alors qu'une session démarre toutes les cinq semaines.

Une grande partie de la recherche vise l'exploration du marché caché des offres d'emploi par le biais des relations personnelles et des candidatures spontanées.

Outre les techniques et les combines pour décrocher un rendez-vous, par exemple, le stage s'appuie sur la solidarité, l'échange d'expériences et de pistes entre les stagiaires. *«Ils ne sont pas concurrentiels sur les mêmes postes,* précise Marie-France Gignolles, conseillère à la boutique de Bondy. *Si bien que chacun cherche un emploi pour lui-même et les autres.»*

Chaque matin, les participants font le point sur le nombre de lettres de candidature envoyées, d'appels téléphoniques passés, de rendez-vous obtenus. Les appels aux employeurs démarrent dès le troisième jour. *«Ce qui plaît aux gens, c'est de passer très vite à l'action»*, affirme Thierry Benoit. Résultat : dans les trois à six mois après la session, 70 % à 75 % des personnes ont retrouvé un travail, à durée déterminée ou indéterminée.

L'expérience de Bondy donne des indications sur le comportement des chômeurs. Certains, par exemple, ont été intéressés mais finalement n'ont pas donné suite. Il est vrai que le stage n'est pas rémunéré. Mais aussi, *«la peur d'enclencher un processus positif»* freine les intéressés, remarque Thierry Benoit.

Certains stagiaires trouvent du travail avant la fin de la session, mais ils sont priés de continuer à signaler aux autres les offres d'emplois dont ils ont connaissance. Solidarité oblige.

F. A.

INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Construire

par Dominique Moraine

LE climat actuel est à la dépression. C'est la rentrée, et plus de 80 000 jeunes sans diplôme ni qualification sont sur le carreau.

Le calme apparent cache un profond malaise. Le cycle des affrontements entre jeunes et forces de l'ordre s'est interrompu pour l'instant, mais l'explosion a fait place bien souvent au renoncement.

Après avoir chacun, dans leur registre et suivant leur partition, surenchéri sur leur prise de conscience des maux vécus par la population et par les jeunes en particulier, les hommes politiques peaufinent les discours et ne cessent de constater l'urgence des mesures à prendre, des initiatives à promouvoir. Les ministres annoncent et gèrent. Un plan quinquennal est annoncé.

Les acteurs du champ social écoutent, lisent, réfléchissent, mais surtout s'interrogent. Les professionnels de l'insertion, les accueillants des missions locales et PAIO (permanence d'accueil, d'informations et d'orientation), de l'ANPE, des services sociaux, les formateurs sont au premier rang, au contact quotidien. Le désarroi qu'ils expriment est profond. Désarroi devant ceux qui ont pour vocation de répondre, de décider et qui ont bien trop longtemps, constaté. Désarroi devant les déclarations d'intention, les discours vides, l'absence de cohérence, le flou entretenu. Désarroi devant la remise en cause latente de tout le travail réalisé depuis plus de dix ans autour de la construction du parcours individualisé d'insertion. Désarroi face au public, remise en cause de sa propre utilité, peur de son propre échec, appréhension du regard du jeune.

Echec d'une vocation, incompréhension devant une situation ressentie comme impossible à dénouer? Comment se projeter, et surtout faire se projeter dans l'avenir quand le projet n'existe pas et que personne ne veut ou ne peut construire un dessein. La place au rêve a disparu, occupée par le traitement des dossiers.

D'aucuns considèrent que la continuité est assurée. Les contrats emploi-solidarité portés à 650 000, est-ce la continuité d'une politique privilégiant la construction d'un parcours individuel visant l'emploi? Les études récentes témoignent d'une élévation du niveau de recrutement des contrat emploi-solidarité (CES) et d'un vieillissement de la population concernée. Les jeunes sans diplôme ni qualification sont de moins en moins atteints. Les CES ne toucheront pas le public le plus éloigné de l'emploi et rendront donc les exclus encore plus exclus.

Les études d'opinion témoignent d'une attente des Français de mesures concrètes sur l'emploi. Le gouvernement vient d'annoncer une loi quinquennale sur l'emploi, le travail et la formation professionnelle. L'accent, entre autres choses, est porté sur les jeunes de moins de vingt-six ans.

Deux mesures-clés : la régionalisation des fonds de la formation, l'accueil des jeunes en un seul lieu, l'ANPE. Ces deux mesures ont-elles été étudiées dans toutes leurs conséquences actuelles et futures? Immédiatement, les régions géreront les phases qualifiantes de la formation des jeunes et seront principalement en charge du crédit formation individualisé.

∴

Depuis quelques années, l'Etat avait prouvé son approche «localiste» en collaborant notamment avec les collectivités locales par l'instauration de réels partenariats. Les régions auront-elles les compétences, sauront-elles se prévaloir de l'expérience, mais surtout de la neutralité de l'Etat? Les régions, par ailleurs, ne s'engagent sur aucune contrepartie de recrutement des publics en difficulté d'actions de formation destinées à ce même public. N'est-ce pas là une dénaturation du crédit formation individualisé, les régions ne s'attacheront-elles pas à s'adresser au public le plus proche de l'emploi? Le droit à la deuxième chance serait alors faussé puisque excluant une bonne partie des jeunes. Ne s'agit-il pas, par ailleurs, d'une rupture avec une politique d'insertion? Les régions n'ont pas en charge les politiques de santé publique, de logement. En dissociant l'intervention en direction des jeunes, ne privilégie-t-on pas l'insertion professionnelle au détriment de l'insertion sociale? La lutte contre l'exclusion sociale nécessite une approche globale incluant des actions de socialisation, de formation, d'aide à la prise en charge par le jeune lui-même des questions de logement, de santé, de personnalité et de comportement. Le plan ne risque-t-il pas, par ailleurs, de renforcer une vision surévaluant l'échec scolaire comme cause d'exclusion?

La période ne nécessite-t-elle pas, au contraire, de poursuivre les actions entreprises visant à renouer les fils d'une citoyenneté active par la construction de parcours individuels d'insertion, par la contractualisation de celui-ci entre le jeune et son correspondant? Quant à l'extension des facilités faites aux entreprises pour l'emploi des jeunes, aucune contrepartie n'est exigée. Elles ont si peu contribué à ce jour à l'insertion des jeunes (hormis celles qui ont initié les entreprises d'insertion), pourquoi demain inverseraient-elles cette tendance si catastrophique pour la société française?

L'accueil des jeunes en matière d'information et d'orientation se ferait dans un guichet unique. L'ANPE serait le support de ce guichet au terme de la loi, c'est-à-dire dans cinq ans. D'ici là, la région, l'ANPE, les collectivités locales concluront des conventions pour définir les conditions de réalisation par les structures existantes des missions déléguées par l'ANPE.

Le guichet unique? Bertrand Schwartz, en 1981, dans son rapport sur l'insertion des jeunes, le proposait; non pas comme guichet d'information et d'orientation, mais comme lieu d'insertion où le jeune construit avec un professionnel un projet, mesure l'évolution de sa réalisation, agit en partenariat avec la structure pour lever les obstacles à son insertion. C'est le fondement de la création des missions locales pour l'insertion des jeunes qui, par ailleurs, s'appuient sur des partenariats avec les travailleurs sociaux, les associations, les collectivités locales.

La situation est plus que préoccupante

La mesure envisagée ne va-t-elle pas démobiliser fortement les élus, salariés, bénévoles de l'insertion, mais aussi ne va-t-elle pas être facteur supplémentaire de démaillage de la population? Ce sont en effet des milliers de jeunes qui, pour s'inscrire à l'ANPE, ont dû être repérés, touchés, convaincus par les acteurs du champ social. Le parcours individuel d'insertion, au travers du crédit formation, a structuré toute une profession car elle s'y est identifiée et a donné des résultats non négligeables.

Mais aujourd'hui des milliers de jeunes s'organisent autour de référents issus de l'exclusion sociale. La drogue fait des ravages, non pas tant par la consommation occasionnelle mais par l'aspect commercial qui se développe autour. L'économie souterraine structure des îlots où les jeunes, contradictoirement, trouvent «leur insertion». La prostitution des jeunes se développe sournoisement, sans que personne n'en parle, dans un rapport où le jeune, qu'il soit homme ou femme, échange l'utilisation de son corps contre un service. Faut-il attendre que l'hiver 94 commémore les marches de l'abbé Pierre de 54 pour décider et mettre en œuvre un plan d'urgence de logement des SDF? Faut-il attendre que les fractures deviennent irréversibles et que les quartiers paupérisés s'organisent en dehors de la collectivité nationale? Faut-il attendre la démission collective des acteurs du champ social, des professionnels déçus, des responsables usés? Devra-t-on une nouvelle fois déplorer? *«Rien n'est plus dangereux qu'une idée quand on n'a qu'une idée»*, disait le philosophe Alain. Les hommes politiques n'en ont apparemment qu'une : 1995. La question mérite d'être posée. Y aura-t-il encore un tissu social, des forces vives, des volontaires, des acteurs? La destructuration des corps intermédiaires est réelle. L'urgence est à l'action, ce qui ne signifie pas précipitation et gadget.

Bertrand Schwartz, en 1981, a présidé une commission d'experts et de praticiens dont les travaux ont permis d'élaborer une politique cohérente en direction de la jeunesse, mais surtout de constituer un référentiel commun à tous les acteurs du champ social. Ne semble-t-il pas judicieux, aux fins de retrouver les capacités d'anticipation, de lancer une grande consultation débouchant sur des propositions concrètes, des objectifs communs, réalistes et mobilisateurs?

N'est-il pas nécessaire de réaffirmer que rien ne se fera sans les jeunes, sans l'action de ceux-ci sur leur propre vie, et que la construction d'un projet, quel qu'il soit, participe pleinement de l'insertion et est facteur de cohésion sociale?

La responsabilité de l'Etat n'implique-t-elle pas un accroissement des moyens mis à disposition des collectivités locales, des structures d'insertion, des associations qui agissent chacune, suivant leurs spécificités, quotidiennement. Enfin, n'est-il pas temps de développer la contractualisation entre l'Etat et les organismes de formation, permettant à ceux-ci de travailler dans le temps avec la sérénité de l'existence, et donc d'affiner leurs méthodes.

Au-delà de l'urgence, il semble que l'élaboration d'un dessein passe par la redéfinition de l'exclu par rapport à l'inclus, le passage dans les mentalités de l'évolution de l'espérance de vie et donc la modification des rythmes et échéances exigés par le corps social, la reconnaissance des acquis de vie des individus par une évaluation pertinente et non scolaire, l'acceptation des valeurs nouvelles issues de l'évolution, la redéfinition de la «valeur travail».

Les retrouvailles avec le désir et l'envie sont à ce prix.

Qui en prendra l'initiative?

► **Dominique Moraine est président de l'association Défi.**

STAGES

Pour consulter l'une de ces offres de stages et plus de 5 000 autres (bac à bac + 6), tapez directement 3615 LE MONDE.
Pour en bénéficier et poser votre candidature, contactez STAG'ETUD, le service des stages de la MNEF au : (1) 45-46-16-20.
Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.

COMMERCE INTERNATIONAL

□ Secteur : tourisme. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 2 minimum. Commerce International, Bureautique, anglais, avec convention de stage. Mission : participer à la promotion de la société et à la réalisation de projets de développement international. 05730.

□ Secteur : négoce international. Lieu : Le-Blanc-Mesnil (93). Date : immédiat. Durée : 1 à 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3. Commerce international, anglais courant, avec convention de stage. Mission : assistante export. 05722.

COMMUNICATION

□ Secteur : événementiel. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, BTS, action commerciale ou commerce international. Mission : organisation d'action commercial gestion du fichier client, organisation de salons, de congrès, de séminaires. 05773.

□ Secteur : presse. Lieu : Paris. Date : 20 septembre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 800 F/3 000 selon profil. Formation : bac + 2, communication/publicité, avec convention de stage. Mission : assurer le suivi de l'activité achat d'espace et participer à des dossiers de communication interne. 05780.

□ Secteur : presse. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 12 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Formation : bac + 4, littéraire/journalisme. Mission : assister le journaliste dans la recherche d'informations. 05796.

□ Secteur : distribution de logiciels. Lieu : La Défense. Date 1er octobre. Durée : 6 mois. Ind. : 6 000 F. Formation : bac + 4/5, école de commerce, communication, marketing, connaissance du TTX et de l'anglais, avec convention de stage. Mission : effectuer des travaux de marketing direct et de communication : mailing, newsletters, documents. Aider à la préparation et au suivi d'expositions, de conventions et de séminaires internes/externes : roadshows, statistiques. 05723.

GESTION

□ Secteur : presse. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 F. Formation : bac + 2, école ou université de gestion ou école de commerce, connaissance du tableur Lotus, avec convention de stage. Mission : assister le responsable de la gestion des ventes dans une étude de coûts et mise à jour de tableaux de bord. 05781.

INFORMATIQUE

□ Secteur : informatique. Lieu : Les Ulis (91). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/5, BTS/DUT informatique, école d'ingénieur, connaissance de la micro-informatique, de Word, d'Excel, de Windows, de Dos, et d'Office, et de l'anglais, avec convention de stage. Mission : assistance technique auprès des utilisateurs sur la gamme des produits applicatifs de la marque. 05715.

□ Secteur : SSII. Lieu : Nanterre (92). Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, connaissance en système d'exploitation, avec convention de stage. Mission : étude d'évaluation de programme en environnement Windows NT SDK. 05755.

MARKETING

□ Secteur : études marketing/management. Lieu : Paris. Date : octobre. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, marketing, connaissance de l'anglais, avec convention de stage. Mission : études qualitatives et quantitatives en marketing et management (audit marketing, gestion qualité, marketing prospectif). 05797.

□ Secteur : conseil formation. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : fixe + prime. Formation : bac + 5, école supérieure de commerce, connaissance en marketing, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude de marché pour la création d'une école de formation commerciale professionnelle. 05792.

□ Secteur : Eclairage. Lieu : Rosny-sous-Bois (93). Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 1 700 + prime. Formation : bac + 2 à 4, marketing, gesion/commerce, connaissance des logiciels Excel + Word, posséder un PC équipé de Word et d'Excel, avec convention de stage. Mission : assister le chef de marché (étude de marché consommateurs, tarification, étude des produits concurrents, élaboration du catalogue, opérations promotionnelles, suivi des ventes). 05776.

□ Secteur : informatique. Lieu : Les Ulis (91). date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4/5, école de commerce ou équivalent, connaissances informatiques, aptitudes rédactionnelles, avec convention de stage. Mission : réalisation d'un catalogue regroupant toutes les solutions produits de la marque chez les clients grands comptes, les SSII, les grossistes, et mise en place des moyens de promotion pour le catalogue. 05707.

□ Secteur : marketing. Lieu : Bordeaux (33). Date : 27 septembre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Formation : bac + 2, avec convention de stage. Mission : assistant chargé d'études, suivi d'études quantitatives et qualitatives. 05779.

PERSONNEL

□ Secteur : conseil en recrutement. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/3, école de commerce ou d'ingénieur, connaissance de la micro-informatique et des langues européennes, avec convention de stage. Mission : assister les consultants en recrutement et rapprochement d'entreprises : approche directe, participation à la gestion de bases de données d'entreprises et de candidats et à la prospection commerciale. 05737.

PUBLICITÉ

□ Secteur : publicité. Lieu : Boulogne (92). date : octobre. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/3, connaissance d'Excel, avec convention de stage. Mission : assister les chefs d'opérations dans la gestion et le suivi des campagnes d'animation des points de vente. 04914.

RELATIONS PUBLIQUES

□ Secteur : édition. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, relations publiques, capacités relationnelles et organisationnelles, avec convention de stage. Mission : assurer le suivi des campagnes de promotion discographique et des relations avec les médias. 05754.

SECRÉTARIAT

□ Secteur : équipement automobile. Lieu : Créteil (94). date : immédiat. Durée : 6 mois minimum. Ind. : 6 000 F. Formation : bac + 2, secrétariat, connaissance en TTX et tableur, anglais souhaité, avec convention de stage. Mission : assister la direction des affaires internationales et la direction des ressources humaines en effectuant divers travaux de secrétariat et en réalisant des études. 05783.

□ Secteur : conseil/formation. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : fixe + prime. Formation : bac + 1, secrétariat, connaissance en micro-ordinateur, avec convention de stage. Mission : effectuer la saisie de dossiers de candidatures sur micro-ordinateur et sur Macintosh. 05790.

TECHNOLOGIE

□ Secteur industrie. Lieu : Plaintel (22). Date : immédiat. Durée : 6 semaines. Ind. : 2 000 F. Formation : BEP/Bac technique, dessin industriel, connaissances SMED, avec convention de stage. Mission : mettre à jour des dessins de définition d'outillage de fabrication et de produits, relevés de cotes sur outillage existant, correction de plans), définition d'outillage (dessins). 05684.

VENTE

□ Secteur : parfumerie luxe. Lieu : aéroports RP. Date : immédiat. Durée : 15 jours minimum. Ind. : à définir. Formation : bac professionnel de vente/BTS, connaissance de l'anglais, avec convention de stage. Mission : conseil à la vente de produits de luxe, accueil de la clientèle, et participation à la tenue des boutiques. 05777.

□ Secteur : événementiel. Lieu : Boulogne (92). Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 6 000 F. Formation : bac + 2 minimum, école de commerce, être bilingue, avec convention de stage. Mission : prendre en charge le montage d'une opération sur la partie internationale. 05752.

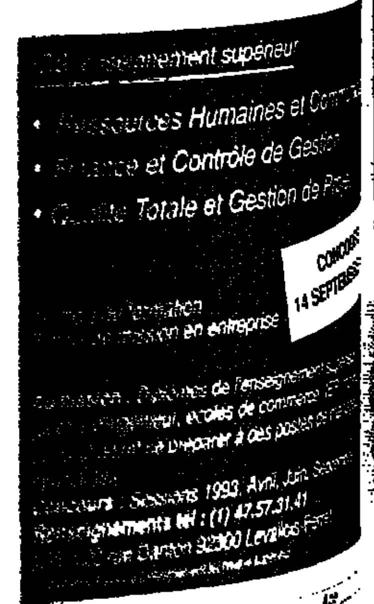
□ Secteur : édition. Date : 1er octobre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Formation : bac + 2, formation commerciale, connaissance des domaines de la photographie, du jazz et des arts, avec convention de stage. Mission : réaliser l'inventaire et la commercialisation d'une collection de photos sur le jazz, définition et prospection des clients. 05727.

□ Secteur : constructeur informatique. Lieu : La Défense (92). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, maîtrise Dauphine, ESCP, ESCL, EDHEC, avec convention de stage. Mission : participer au lancement d'un produit en milieu industriel (étude de marché, documentation, formation, services) en direction de prospects bancaires. 05728.

□ Secteur : études/conseil. Lieu : Nemours (77). date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 30 % du SMIC + %. Formation : bac + 2 à 4, école de commerce/gestion, connaissance de Word, avec convention de stage. Mission : création et vérification de fichiers, mise en place d'une action mailing et télémarketing, vente de séminaires et d'études auprès de responsables de haut niveau. 05782.

LES DIRIGEANTS

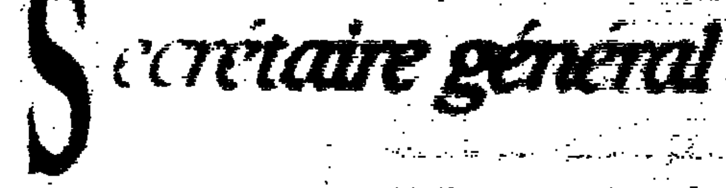
Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SECTEURS PU





SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF



L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE STRASBOURG
Recrute
pour entrée à convenir

SON DIRECTEUR DU MARKETING ET DE LA COMMUNICATION

Ce poste exige une parfaite connaissance du domaine musical national et international, et une grande propension aux démarches commerciales.

La parfaite maîtrise du français parlé et écrit, de très bonnes connaissances de l'allemand (parlé et écrit) et de bonnes notions d'anglais sont indispensables.

Une expérience probante dans un poste similaire serait un atout majeur.

Dépôt des candidatures (date limite : 15 octobre 1993) et renseignements complémentaires (profil, missions et rémunération) auprès de :

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE STRASBOURG
Palais de la Musique et des Congrès
Place de Bordeaux/Wacken
67082 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 88-52-14-00 Fax 88-37-09-43

Le département du Territoire de Belfort recherche un chargé de mission aménagement

Placé auprès du directeur général adjoint chargé de l'aménagement, il sera plus particulièrement investi :

- **des grands sites départementaux** (Malsaucy et zone de loisirs)
  - propositions d'aménagement, de gestion et suivi ;
  - coordination des différents services intervenant ;
  - interlocuteur privilégié des partenaires concernés extérieurs du département.
- **des grands dossiers d'aménagement du Territoire,** notamment participation à la réflexion sur l'aménagement des axes tels que Belfort-Montbéliard et Belfort-Delle.
- **du suivi de l'élaboration des plans d'occupation des sols des communes :** initiative et coordination des propositions départementales à formuler en fonction des grandes priorités départementales.
- **de quelques grands dossiers** ayant des répercussions sur le devenir du Territoire (exemple : suivi des activités locales de la SNCF).

Enfin, il participera à l'aménagement des zones industrielles, d'un point de vue paysager.

Ce poste fait nécessairement appel à des compétences dans les domaines que sont le paysage et l'urbanisme (aménagement urbain et de l'espace) et s'adresse à des candidats de formation bac + 4.

Candidatures à adresser à :
M. le président du conseil général du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Place de la Révolution-Française
90020 Belfort Cedex.



Avec 200 000 habitants, l'ensemble de nos 18 communes forme le District du Grand Caen.

Pour nourrir la réflexion et animer la politique de l'agglomération et ses projets, nous vous proposons la fonction de

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT AGGLOMÉRATION

Véritable adjoint du Directeur Général et en liaison avec les élus, vous aurez pour mission principale la mise en oeuvre de notre "Atelier Développement". Réflexion stratégique, analyse économique, approche technique et opérationnelle seront les dimensions principales de votre action.

Diplômé de troisième cycle d'urbanisme, vous privilégiez "l'aménagement urbain et l'approche sociologique"

Nous vous offrons de valoriser votre compétence fondée sur une réelle expérience du travail avec les élus de collectivités territoriales.

Merci de bien vouloir adresser votre résumé de carrière et votre projet professionnel sous la référence DI/8080-01. JMLP Consultants Sa ACTIS TECHNOPOLE - 12 rue du Col. Rémy, 14000 CAEN - Tél : 31 43 67 67 Confidentialité assurée.

JMLP

---

ecrétaire général

Centre industriel, commercial et culturel actif, bénéficiant d'une situation géographique stratégique au coeur de l'Europe, Mulhouse est une ville de 110 000 habitants (226 300 pour l'agglomération), tournée vers l'avenir et décidée à valoriser son potentiel de développement. Suite au décès subit du titulaire, elle recherche son Secrétaire Général.



Vous aurez pour mission la direction, l'animation et la coordination de l'action des différents services de la ville qui emploie 2 200 personnes au service de la population.

Ce poste requiert un engagement et une disponibilité totales, une bonne pratique de la gestion, de l'autorité et le sens du dialogue.

Il s'adresse à un candidat de formation supérieure (de type Grande Ecole d'administration, de commerce ou d'ingénieur) excerçant des fonctions équivalentes auprès d'une collectivité publique ou privée et souhaitant s'investir dans la mise en valeur des potentialités d'une ville dynamique.

Merci d'adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un CV et d'une photo, sous la réf. PL/14SG/M, à notre Conseil qui vous garantit son entière discrétion.

Staff Consultants 23, boulevard de l'Orangerie, 67000 Strasbourg

---

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

Région Ouest
Important Cabinet Dentaire
Docteur en Chirurgie Dentaire
pour Omnipratique + ODF

10 années d'expérience souhaitées dont 3 en ODF.

Merci d'envoyer CV + photo à R. COM sous réf. 4011 - 127 avenue Ch. de Gaulle - 92521 Neuilly cedex, qui transmettra.

À TEMPS PARTIEL

Équipement Île de France

La Direction Régionale
de l'Equipement Ile-de-France recrute
pour sa Division de l'Urbanisme
et du Schéma Directeur
un ingénieur cartographe confirmé

Il sera chargé, avec une équipe de quatre personnes, des travaux de cartographie de la Division, en particulier de ceux du Schéma Directeur Régional, et de la mise en œuvre d'un projet de création de SIG pour le suivi des effets du Schéma Directeur.

Ce poste nécessite une solide formation informatique, une bonne connaissance des outils de DAO et de SIG (avec si possible la pratique des logiciels ArcInfo, Autocad et Illustrator), et une expérience de chef de projet.

Candidatures à adresser à M. le Secrétaire Général des Missions du Schéma Directeur - DREIF, 21, rue Miollis, 75015 Paris.

Importante ville de la banlieue parisienne
RECHERCHE
SON RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DES BATIMENTS COMMUNAUX (100 bâtiments)

Sa mission :
- encadrement, gestion, organisation, développement du service fonctionnant 24 heures sur 24 ;
- mise en place, respect et contrôle des procédures de surveillance ;
- sensibilisation des partenaires (entreprises, services internes) à la sécurité d'un patrimoine public ;
- suivi et développement des installations de contrôle d'accès.

Profil :
- expérience prouvée et encadrement : 5 ans minimum ;
- connaissances techniques des matériels.

Adresser lettre de motivation manuscrite, photo et CV au journal, qui transmettra

sous référence 8669 LE MONDE PUBLICITÉ 15/17, rue du Colonel Pierre-Avia 75902 Paris Cedex 15.

Responsable d'édition h/f

Nous sommes un grand Editeur. Notre image, notre savoir-faire, notre appartenance à un grand groupe et notre développement, nous permettent de proposer une réelle opportunité d'évolution à un responsable d'édition capable de concevoir des projets d'envergure et d'en assurer la réalisation.

Rattaché au directeur du **département scolaire**, vous prenez en charge le **secteur lettres** (français, histoire, géographie). Avec l'aide d'une équipe de 5 collaborateurs que vous encadrez et animez, vous avez pour missions principales :
- proposer des projets de livres et de collections,
- rechercher les auteurs, définir avec eux les orientations des livres,
- contrôler la réalisation de chaque ouvrage (planning, coût),
- participer à l'élaboration des opérations promotionnelles.

De formation supérieure, vous avez obligatoirement une bonne **expérience de l'édition scolaire ou parascolaire.**
Une expérience de l'enseignement constituerait un atout supplémentaire.
Votre goût pour le **développement,** vos capacités **d'innovation,** votre sens de **l'organisation** et de la **gestion,** votre goût pour la **pédagogie** et votre **aptitude à diriger,** vous permettront de réussir dans votre mission.
Vous trouverez chez nous des enjeux à la mesure de vos compétences et de vos ambitions.
Pour en savoir plus, **en toute confidentialité,** écrivez à notre conseil Jean-François JOURDREN, s/réf. J851 (lettre manuscrite., CV + prétentions).

Triade & associés
171, QUAI DE VALMY - 75483 PARIS cedex 10

LE MONDE DES CADRES

Cabinet Conseil en Stratégie et Management souhaite intégrer pour accompagner son développement

2 DIRECTEURS DE PROJET

Vous voulez valoriser et développer vos savoir-faire en vous impliquant au sein d'une équipe pluridisciplinaire en stratégie, management, organisation, marketing et communication, reconnue pour la qualité et l'efficacité de ses interventions, son éthique, l'originalité de ses approches et son implication.

Nous souhaitons intégrer deux véritables professionnels du conseil qui auront à concevoir, diriger et/ou intervenir dans des missions complexes auprès d'entreprises performantes.

Vous disposez, comme nous, de compétences reconnues (double, triple formation, voire... plus), d'une autorité naturelle, d'une image forte, d'un portefeuille clientèle à la hauteur de vos ambitions, d'un enthousiasme et d'un esprit d'entrepreneur.

Si vous répondez à ces critères et que ce challenge vous intéresse, nous serons heureux de vous faire partager nos valeurs et participer à notre développement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prétentions) à notre conseil : DMHE (Développement et Management des Hommes et des Entreprises),

MHE 29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.734 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F.

Son rôle est multiple: consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., ce sont aussi de prestigieuses filiales - Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte - et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe

LA DIRECTION DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE conseille les Directions, Ecoles et Filiales de la C.C.I.P. sur le plan organisationnel et informatique. Elle assure la maîtrise d'œuvre (conception, réalisation, exploitation) des projets qui lui sont confiés. Elle recherche un

Organisateur

Vous intervenez en tant que conseil auprès des opérationnels dans leurs choix organisationnels.

Vous concevez et améliorez les procédures générales.

De formation supérieure (Bac + 4), vous avez une expérience réussie de plus de 5 ans en organisation (dont 2 en tant que chef de projet) dans des organismes du secteur public ou dans des sociétés de conseil. Vous avez une bonne culture générale en informatique.

Vos aptitudes au dialogue et à la concertation, ainsi que vos qualités rédactionnelles seront valorisées à ce poste.

Notre politique de formation et de mobilité vous assurera de réelles perspectives de carrière.

Merci d'adresser votre candidature sous référence ALM09338 à la C.C.I.P. - DRH - 8, rue Chateaubriand - 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

CONFEDERATION NATIONALE DU CREDIT MUTUEL

RESPONSABLE DU MARCHE AGRICULTURE

Le Crédit Mutuel, 252 milliards de Francs de dépôts, 8 millions de clients, 4 000 agences et 22 000 collaborateurs est le 5ème groupe bancaire français.

Son organisme central, la Confédération Nationale, force de proposition et d'anticipation, recherche son Responsable du Marché de l'Agriculture.

Au sein de la Direction du Développement et en collaboration étroite avec nos Fédérations Régionales :
- Vous proposerez les orientations stratégiques permettant de conforter la position du Crédit Mutuel sur le Marché de l'Agriculture et participerez à l'élaboration et à la mise en oeuvre des actions retenues.
- Vous développerez la notoriété et la présence du Crédit Mutuel, 2ème Banque de l'Agriculture auprès des pouvoirs publics, des instances professionnelles et de la presse.

35/40 ans, de formation supérieure (Ecoles d'Agronomie, de Commerce...), votre expérience du Marché Agricole acquise au sein d'organismes professionnels ou dans le secteur bancaire vous a donné une parfaite connaissance de ce milieu.

Stratège mais aussi pragmatique, vos excellentes capacités relationnelles alliées à votre force de conviction seront des atouts déterminants pour réussir dans ce poste.

CONTACT
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 302/M à la DRHRS, Confédération Nationale du Crédit Mutuel, 88/90 rue Cardinet, 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

GROUPE RMC FRANCE

RMC - leader européen du béton prêt à l'emploi et des granulats - 4 MdF de CA 2000 collaborateurs - recherche pour son siège à RUNGIS (94) son

Responsable des Etudes Economiques - hf

A 25-30 ans, de formation économique, vous êtes diplômé(e) de Sciences-Po, grande Ecole de Commerce ou DESS de Sciences Economiques, vous possédez idéalement une première expérience du milieu industriel. Vous avez la maîtrise des techniques d'études macro et micro économiques, de réelles qualités rédactionnelles, une bonne pratique de l'outil informatique (IBM PC ou PS) et de l'anglais écrit.

En collaboration avec notre Directeur du Plan et du Développement, vous participez à l'analyse de la conjoncture et des marchés afin d'élaborer les prévisions d'activités du Groupe. Vous assurez la représentation du Groupe auprès des instances d'études économiques.

Vous prenez en charge les études de diversification, de concurrence, d'orientation stratégique et gérez les systèmes d'information. Vous développez des contacts tant en interne avec nos Directions Opérationnelles, qu'à l'extérieur avec les organismes d'information.

Vos qualités humaines, de rigueur, de disponibilité, d'autonomie et de confidentialité sont les atouts indispensables pour réussir dans notre entreprise dynamique et attrayante.

Adressez lettre, CV, photo et prétentions sous référence 9089M à PLURI CONSULTANTS - 28 rue Viala - 75015 Paris.



Pluri Consultants





LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

Entrez dans le monde de l'entreprise par la vente directe

Un nouveau concept, une nouvelle formule... et de nouvelles ambitions qui deviennent déjà réalité. *Le Nouvel Économiste* poursuit sa stratégie de développement et crée un Département de Vente Directe. C'est l'opportunité pour un

JEUNE DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

d'intégrer une entreprise de presse en expansion et de s'y former à un métier d'avenir.

Votre formation universitaire (Bac + 4 ou 5) vous a permis d'aborder le domaine de l'Économie. Elle vous a, si possible, amené à approcher des dirigeants d'entreprises et à comprendre leurs préoccupations et leurs attentes. Vous êtes passionné par le monde de l'entreprise et vous savez quel rôle essentiel y joue la fonction commerciale.

Après une première formation aux techniques de la Vente Directe, vous rejoindrez notre équipe de Télévendeurs et vous participerez à nos différentes opérations de vente de produits de communication destinés aux responsables de la vie économique. Vous pourrez ainsi renforcer vos compétences techniques, faire la preuve de vos qualités de rigueur, d'écoute et de contact; vous vous préparerez à exercer les responsabilités d'animation et d'encadrement que nous souhaitons vous confier à terme.

Merci de nous adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence JD/999

Le Nouvel Economiste
10, rue Guynemer - 92136 Issy-les-Moulineaux





Groupement d'Intérêt Economique dans le domaine industriel, représentant 98% de la production nationale nous voulons promouvoir notre produit et défendre les intérêts de notre profession tout en menant notre action dans le domaine de l'environnement.

Dans ce contexte d'avenir, nous créons le poste de :

ADMINISTRATEUR, DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION H/F

- En coordination avec le Comité Directeur, vous proposerez la conception et assurerez la mise en œuvre de la politique globale de la communication, communication institutionnelle, documents internes et externes.
- Tout en maintenant une relation permanente auprès des différentes instances qui influencent l'avenir de notre profession, vous devrez entretenir des relations avec la Presse : communiqués et conférences de presse, réponses aux demandes ponctuelles.
- Expérimenté, autonome, de formation supérieure, type Sciences-Po ou CELSA, vous possédez plusieurs années d'expérience dans la communication externe, si possible en milieu industriel.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Ce poste est basé à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe réf. ADC à :
Design Média - 53, rue Lafayette 75009 Paris - qui transmettra.

RECHERCHE dans le cadre de son développement international

Un Responsable de Zone Export

(pour la Suisse, la Turquie, le Portugal, puis l'Amérique du Sud et Singapour...)

Directement rattaché à la Direction Générale

VOTRE MISSION :
- Prendre connaissance des produits existants.
- Analyser les potentiels de la zone géographique sous votre responsabilité.
- Mettre en place les outils commerciaux et définir un budget.
- Organiser le réseau de commercialisation le mieux adapté au pays.
- Assurer la promotion et développer le chiffre d'affaires.

VOTRE PROFIL :
- 28 ans minimum.
- Diplômé d'une école supérieure de commerce.
- Excellente maîtrise de l'anglais et de l'espagnol.
- Une bonne connaissance de la commercialisation de produits d'équipement sanitaire (ou équivalent) serait un atout supplémentaire.
- Rompu aux techniques de négociation commerciale à l'export.

Poste basée à Paris, 70 % du temps en déplacement
Votre rémunération sera composée d'un fixe important + primes
Merci d'envoyer votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) à :



INSTITUTE OF MANAGEMENT RESOURCES

LOS ANGELES - MEXICO - TORONTO - MANCHESTER - PARIS - MILAN - MADRID - FRANCFORT

Nous recherchons pour nos opérations françaises des

CONSULTANTS EN MANAGEMENT

Notre activité : Conseil en management orienté vers l'amélioration de l'efficacité et de la rentabilité.

Notre atout : la performance. Pour faire face à la forte croissance de la filiale France, nous renforçons notre équipe en intégrant plusieurs Consultants en management.

Votre mission : coordination de toutes les actions impliquées dans la mise en place d'organisations plus performantes et de systèmes de gestion adaptés. Partie intégrante d'une équipe, votre rôle est primordial dans l'exécution du projet.

Votre expérience, votre état d'esprit, votre sens du contact humain vous permettent de maîtriser rapidement les concepts de stratégie et d'organisation.

Votre sens analytique très prononcé ne vous empêche cependant pas d'avoir une vision synthétique des problèmes.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de commerce ou d'ingénieur), vous êtes âgé de 28 à 32 ans.

Vous maîtrisez bien entendu parfaitement l'anglais. Une autre langue européenne serait un atout (en particulier le portugais et le néerlandais). Vous serez fréquemment en déplacement.

Adressez CV, lettre manuscrite et photo, sous la référence 2608 M. à notre Conseil
Jean-Claude MAURICE CONSEIL,
15, rue Sarrette - 75014 Paris.

SEPTEMBRE 93 : HEWLETT-PACKARD PREND L'INITIATIVE

Ingénieurs généralistes, informaticiens, electroniciens expérimentés
H-P vous propose de nouveaux postes chaque semaine dans Le Monde Initiatives.

Le Monde du 8 septembre : Informatique Interne
Le Monde du 15 septembre : Recherche et Développement.

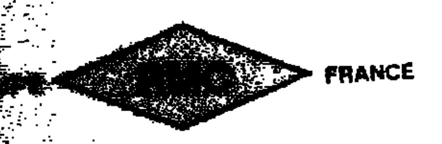


2 DIRECTEURS DE PROJET

LA DIRECTION DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE

Organisateur





...nsable des Etudes ...onomiques - hf

Pluri Consultants

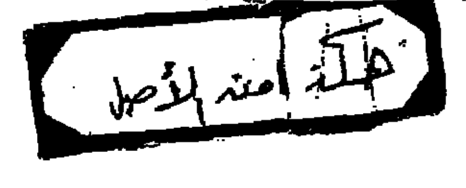
CARRIÈRES INTERNATIONALES

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

OPÉRATION SPÉCIALE

FINANCIERS ET JURISTES





OPÉRATION SPÉCIALE

FINANCIERS ET JURISTES

MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

POTASSE & PRODUITS CHIMIQUES est aujourd'hui la filiale récemment intégrée à un groupe chimique américain (4.500 personnes, 2,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires) intervenant dans la fabrication et la vente de spécialités à haute valeur ajoutée. La direction européenne du groupe a décidé la création d'un poste de manager des ressources humaines et communications pour son site en Alsace (300 personnes, 600 millions de francs de chiffre d'affaires). Aidé par une structure annexe pour la partie administrative (paie), ce collaborateur diplômé de l'enseignement supérieur et ayant l'expérience des groupes anglo-saxons (anglais impératif) aura à cœur de structurer le service, en générant procédures, outils, démarches susceptibles de développer à la fois les hommes, les compétences et les structures en harmonie avec le siège européen. Véritable partenaire de la direction, il agira sur l'ensemble des facettes de la fonction dans un contexte où l'approche TQM est fortement valorisée. Poste évolutif dans un univers international. Ecrire à Jean-François JARDINI en précisant la référence S/0871M - **PA Consulting Group - 3, Quai Kléber - 67080 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54.**

Ethyl

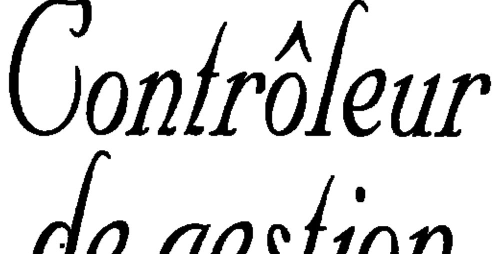
PA Consulting Group
Creating Business Advantage

JEUNE CHARGE D'ETUDES

Région parisienne - Nous sommes un groupe financier en plein développement, l'un des leaders de la banque-assurance sur le marché de l'épargne et de la prévoyance auprès des particuliers et des entreprises. Notre direction de l'actuariat étoffe son équipe et recherche un jeune chargé d'études. Il aura pour mission de suivre les statistiques des risques et des résultats de nos différents contrats d'assurance vie. Il mettra à jour et établira périodiquement les tables d'expérience et définira les nouvelles règles de tarification. Il interviendra en matière de risques sur les dossiers stratégiques de la direction générale. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de grande école d'ingénieurs (ECP, ENSAE, ENSI...) ayant le goût des statistiques appliquées. De réelles perspectives sont offertes au sein du groupe pour un candidat de valeur. Ecrire à D. BAUD-BERTRAND en précisant la référence R/0026M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

NOTRE SOCIÉTÉ (CA 280 MF), FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL, EST UN DES LEADERS EUROPÉENS DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LA FABRICATION D'INTERMÉDIAIRES DE SYNTHESE ET DE PRINCIPES ACTIFS POUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE. NOUS RENFORÇONS NOS ÉQUIPES DE LA RÉGION PARISIENNE (92).



DEBUTANT

Rattaché au directeur administratif et financier, vous participez à l'élaboration du budget annuel et réalisez le tableau de bord mensuel. En outre, vous analysez les résultats des différents sites - quatre - afin de garantir l'information objective de la Direction sur la situation économique de la société. De formation bac + 4 (école de gestion ou université), vous maîtrisez l'informatique de gestion (Excel). De courts déplacements en province sont à prévoir. Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo), sous référence 44862, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Très important groupe d'assurances leader sur son marché crée les postes de

Juriste droit des affaires

Ce professionnel de haut niveau sera chargé du conseil, de l'audit et de l'assistance notamment en matière contractuelle et en matière d'ingénierie juridique pour la Direction du Groupe et ses différentes entités. Rattaché directement au Directeur juridique, il sera assisté d'un collaborateur.

Titulaire d'un diplôme de 3ème cycle en droit, complété idéalement par une formation en gestion, le candidat aura une expérience de 7 à 8 ans environ.
Réf. LM 930. 7031.

Fiscaliste

Il assumera l'ensemble des fonctions de fiscaliste au sein d'une equipe performante pour les différentes entités du Groupe.

De formation supérieure (maîtrise, diplôme de 3ème cycle en fiscalite...) et fort d'une expérience d'au moins 5 ans acquise en cabinet ou en entreprise, il devra rapidement maîtriser la reglementation juridique, fiscale et comptable applicable aux entreprises d'assurances.
Réf. LM 930. 7032.

Veuillez adresser votre dossier (CV, photo, lettre manuscrite, remunération actuelle) sous la reference choisie, en toute confidentialité, à INTUITU PERSONAE, 97 avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris.

IP INTUITU PERSONAE JURIDIQUE & FISCAL

CENTRE PRIVE D'ETUDES ECONOMIQUES
recherche

Economiste confirmé(e)

pour analyse, conjoncture et prévision macroéconomique. Doctorat, ingénieur grandes écoles, ENSAE ou équivalent.

Adresser C.V. à REXECODE, 29, av. Hoche 75008 PARIS
ou contacter : Christian de Perthuis : 43.59.04.56.

LTA AMP

RENNES

Notre organisme à forte notoriété intervient depuis plus de 30 ans auprès des entreprises de l'Ouest comme conseil et partenaire financiers. Nous recherchons pour notre siège basé à Rennes un(e)

JURISTE CONTENTIEUX

Au sein d'une équipe de 3 personnes et après une formation aux produits, vous prendrez en charge des dossiers contentieux, pré-contentieux relatifs à la gestion des prêts et crédit-bail immobilier, en relation avec les services concernés.
Avec au moins une maîtrise en droit des affaires, vous justifiez d'une première expérience réussie dans un service identique au sein d'un organisme bancaire, financier ou cabinet spécialisé.
Rigoureux, organisé, ouvert et curieux, vous avez une réelle aisance relationnelle et vous aimez les chiffres.
C'est pour vous l'opportunité d'un poste motivant au statut cadre, avec une formation garantie au sein d'un organisme unique, performant et reconnu.

Envoyer lettre man. + CV sous réf. SF 985, à mettre sur l'enveloppe, à CPC - 2 Av. Ile de France - 35000 Rennes.

Discrétion garantie — Description par retour

cpc

Conseil en Ressources Humaines

Consultants/Chefs de Nouveaux Projets

Le pôle Ressources Humaines de Bernard Krief Consulting Group exerce déjà, avec succès, des activités dans les domaines de la recherche de dirigeants et de cadres, de l'outplacement (individuel et collectif) et de la formation.

Son objectif aujourd'hui est de développer de nouveaux services, auprès des DRH des Entreprises et des Collectivités d'une part, des Directions Générales des PME/PMI d'autre part.

Régie de consultants, détachement temporaire d'experts, communication interne, évaluation des potentiels, assessment centers, gestion dynamique des emplois, définition de programmes de formation, qualité du service... sont des projets qui nous intéressent.

Nous souhaitons rencontrer des professionnels de la fonction ressources humaines ayant développé par formation et expérience (en entreprise ou en conseil) un savoir-faire dans ces domaines. Nous leur proposons d'être de véritables chefs de projets non seulement responsables de la définition technique de leur service mais aussi chargés de sa commercialisation et de sa rentabilité. Comme nous, ils veulent être des interlocuteurs privilégiés des Entreprises. Ils participent aux reflexions préalables à la détermination de la politique sociale la mieux adaptée, compte tenu du contexte et de l'environnement de chacune. Ils sauront ensuite proposer des outils fiables permettant de conduire cette politique.

Vous êtes vous-même porteur d'un projet. Merci de nous adresser votre dossier complet sous référence M 93 à Christian LAUE, Bernard Krief Ressources Humaines, 26 rue de la Baume, 75008 PARIS.



BERNARD KRIEF RESSOURCES HUMAINES

OPÉRATION SPÉCIALE

FINANCIERS ET JURISTES

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Inspecteur à la Direction Générale des Impôts : une formation rémunérée, des métiers variés, une carrière évolutive.

Premiere direction du Ministere du Budget, la Direction Generale des Impôts remplit des missions essentielles pour la collectivité nationale : elle applique la réglementation fiscale, fixe les impositions, controle les declarations et recouvre une partie des recettes fiscales (TVA). Elle assure par ailleurs des missions foncières en matiere de cadastre, de publicite foncière et d'administration du domaine de l'Etat.

Diplômé de l'enseignement supérieur (licence, maîtrise...), âgé de moins de 30 ans, vous avez le sens des responsabilités et du service public. Vous souhaitez entreprendre une carrière variee et evolutive.

Nous vous proposons de suivre 18 mois de formation remunérée à l'Ecole Nationale des Impôts et dans les services, a l'issue desquels vous serez nommé inspecteur (la scolarite débutera le 1er septembre 1994). Vous accéderez ainsi de par votre statut (catégorie A), a des fonctions d etudes generales, d'encadrement, de conception ou de direction. Les scientifiques pourront s'orienter vers des postes d'analystes et de chefs de projet. Des stages de perfectionnement et des enseignements adaptes accompagneront l'evolution de vos missions vous permettant une mobilite fonctionnelle.

Le prochain concours aura lieu les **4, 5, 6 et 7 janvier prochains.**

Les dossiers d'inscription sont a deposer avant le **28 octobre 1993.**

300 postes, dont une trentaine informatiques, sont ouverts cette année à Paris et en régions.

Pour en savoir plus et poser votre candidature, n hésitez pas à nous contacter au **(1) 44.94.79.66.** En permanence au **(1) 49.39.80.00,** ou écrivez au Centre d'Etudes de Paris, 1[er] rue Scribe, 75436 Paris Cedex 09.

MINISTÈRE DU BUDGET

MEDIA SYSTEM

Loueur de systèmes informatiques et distributeur de micro-ordinateurs, nous sommes aujourd'hui leader en Europe.

CONTROLEUR

Rattaché au Directeur du Contrôle de Gestion "location" et en relation avec l'ensemble des responsables du groupe, vous élaborez et validez les budgets des frais de gestion de notre activité française. Vous assurez un suivi opérationnel de ces frais : contrôle budgétaire, contrôle des coûts, préconisation d'actions correctives en vue d'optimiser notre gestion. Pour assurer cette mission, vous encadrez deux collaborateurs.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et justifiez d'une solide expérience (6 à 10 ans) dans la fonction, en milieu industriel si possible.

Ce poste requiert rigueur, méthode, ténacité et d'excellentes qualités relationnelles.

Des perspectives d'évolution sont offertes à l'intérieur du groupe, tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser lettre et CV sous réf. F.M140 à ECS - Relations Humaines - 16, rue Washington 75399 Paris Cedex 08.

ecs

VOTRE AVENIR EN 3 LETTRES

ING LEASE — Filiale française de leasing d'un important groupe de service financier européen (50 000 personnes), ING LEASE recherche pour son agence Ile de France un :

INGENIEUR D'AFFAIRES

Vous serez chargé de prospecter un marché, d'élargir et de développer un portefeuille de clients susceptibles d'utiliser le CREDIT, le CREDIT BAIL et la LOCATION pour le financement de leurs investissements productifs.

A 26/30 ans, de formation supérieure commerciale et/ou gestion financière, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans à un poste opérationnel de terrain dans un secteur similaire.

Vous parlez anglais et maîtrisez la micro-informatique.

Poste basé en région parisienne Est.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. 36 à notre conseil : A:L PARTNERS - 86/88 Grande Rue - 92310 SEVRES.

A.L PARTNERS — CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

OBC CONTESSE

Contrôleur de gestion




V.A.G Financement (180 collaborateurs) est la filiale de V.A.G France, spécialisée dans le crédit automobile.

Au sein du département Contrôle de Gestion, vous prenez en charge la branche contentieux-crédit classique LOA-crédit-bail, dont vous déterminez les provisions et élaborez les budgets et les plans (pour la partie contentieux).

De formation ESC ou universitaire (maîtrise de gestion, option finances), vous avez impérativement 3 à 5 ans d'expérience dans une société financière ou dans une petite structure bancaire.

Vous maîtrisez donc parfaitement toutes les techniques d'établissement de budgets, de planification, d'élaboration de barèmes et d'analyse ainsi que l'outil informatique (Excell, Word, Lotus...).

Esprit d'analyse, rigueur et sociabilité sont des qualités essentielles pour une intégration harmonieuse dans notre société. La pratique professionnelle courante de l'anglais et de l'allemand est impérative.

Poste basé à Villers-Cotterêts (80 km au nord-est de Paris).

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à V.A.G, Direction du personnel, BP 64, 02601 Villers-Cotterêts Cedex.

MEDIA SYSTEM

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN RECHERCHE

Juriste Bancaire *à culture internationale*

Intégré dans le service juridique et fiscal de notre direction financière, vous effectuerez des études juridiques complexes portant sur les produits et montages financiers de l'établissement. Vous serez plus particulièrement chargé des dossiers des filiales étrangères.

Au sein d'une équipe de juristes polyvalents, vous aurez de plus un rôle d'assistance en droit bancaire, de la bourse et des sociétés pour la Direction et ses filiales financières.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un juriste confirmé justifiant d'un DEA de droit des affaires et d'une formation financière ou de gestion. Une expérience d'au moins cinq ans dans un établissement bancaire est demandée.

La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 308 à COMMUNIQUE - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

MEDIAPA

Contrôleur de Gestion

Notre société, l'une des toutes premières en France dans son secteur d'activité est reconnue dans la profession pour la qualité de ses prestations (service aux entreprises). Elle exploite de nombreuses unités opérationnelles autonomes en région parisienne et en province.

Reportant à la Direction Générale, vous avez un rôle de Conseil et d'Assistance auprès des Responsables d'unités. Vos responsabilités recouvrent l'intégralité de la fonction : élaboration des budgets, analyse de l'activité, établissement des tableaux de bord, reporting.
Responsable des relations bancaires, vous négociez les lignes de découvert et le financement du matériel d'exploitation et des opérations exceptionnelles.
Base en banlieue Nord de Paris, ce poste implique de nombreux déplacements dans les différentes unités.

La trentaine, de formation supérieure (ESC, IEP, Dauphine ...) vous avez de solides connaissances comptables et vous maitrisez la micro-informatique.
Votre expérience (4/5 ans) en contrôle de gestion et négociation bancaire vous rend rapidement opérationnel.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous réf. 108.07/LM à notre conseil ARPE 43 rue Laffitte 75009 Paris.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

Le Groupe **EUREST FRANCE** (7000 p., 2,5 Mds CA) doté d'une organisation décentralisée, occupe une place prépondérante sur le marché de la restauration collective et recherche aujourd'hui un(e)

Responsable Service Juridique

Animateur d'une équipe de 3 personnes, vous intervenez pour l'ensemble des activités de restauration du groupe (entreprises, enseignement, santé)

Vous prenez en charge la négociation des contrats et des accords conclus dans le respect de la réglementation spécifique à notre métier. Vous avez un rôle permanent d'assistance et de conseil auprès des responsables commerciaux et opérationnels. Vous garantissez l'application par l'entreprise de la réglementation en vigueur en tenant compte de son évolution. Enfin, vous assurez la gestion des dossiers contentieux et des assurances.

Agé(e) de 35 ans environ, titulaire d'un 3ème cycle de droit des Affaires complété, si possible, par une formation en gestion, vous avez acquis une expérience professionnelle similaire et possédez de réelles qualités d'organisation, de rigueur et de communication. Une bonne connaissance des contrats publics est un atout supplémentaire. Poste basé à Levallois Perret.

Corinne LANGOURIEUX vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, cv, photo et prétentions sous référence RSJ09.93 à EUREST France BP 327 - 92307 Levallois Perret Cedex.

EUREST FRANCE — l'avenir de bon appétit

(Organisation et Publicité)

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE située à PARIS (AMENAGEMENT, CONSTRUCTION, GESTION) recherche pour renforcer sa Direction Gestion

CHARGE DE MISSION h/f

Sous l'autorité du Directeur de la Gestion (800 millions de recettes locatives pour un patrimoine constitué principalement de logements), vous prendrez en charge le suivi quotidien des activités de la Direction, le contrôle des procédures et l'analyse de la qualité. Vous proposerez des actions d'amélioration et vous contribuerez à leur mise en place et à leur suivi.

A 30-35 ans environ, vous justifiez d'une solide formation acquise dans l'enseignement supérieur (Grande Ecole de Commerce ou D.E.S.S.), d'excellentes capacités rédactionnelles et d'une expérience réussie de préférence dans un poste opérationnel.

Nous offrons à moyen terme de réelles perspectives d'évolution pour un candidat de valeur qui aura su prouver sa finesse d'analyse, son intelligence des situations, son sens du terrain et sa volonté d'aboutir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 0410320 à Premier Contact, 38 rue de Villiers, 92532 Levallois-Perret cedex qui transmettra.

LTA*AMP



FINANCIERS ET JURISTES

Etablissement public recherche
pour ses services de la Défense

un(e)

Juriste

CDD minimum 10 mois

Diplômé bac + 5 en droit de la construction (DESS de préf.)

Vous possédez une expérience professionnelle réussie d'au moins 5 années dans une entreprise du secteur bâtiment/travaux publics.

A ce titre, vous devrez instruire des dossiers relevant de marchés de travaux/génie civil TP et maîtriser les réclamations et contentieux du début jusqu'à l'achèvement d'un projet d'implantation.

Vos capacités relationnelles seront appréciées (travail en équipe).

Merci de téléphoner *directement pour RV : 49-02-91-67 ou 49-02-93-73*

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Votre expertise au service des meilleures décisions

Filiale de la Dresdner Bank, le groupe BIP a développé une activité de gestion collective et institutionnelle par l'intermédiaire de sa filiale BIP Gestion, société pionnière en France pour l'introduction des techniques de gestion quantitative (allocation d'actifs, gestion indicielle, gestion à performance garantie...). Dans l'objectif d'une gestion toujours plus dynamique et efficace, nous renforçons nos équipes.

Ingénieur études

Rattaché au responsable du service des études, vous participerez au lancement de nouveaux produits et assurerez le conseil en allocation d'actifs, la prévision de la performance des marchés et la gestion des stratégies.
Votre formation bac + 4, vous a apporté de solides connaissances en statistiques et en finance et vous avez une première expérience dans un service d'études. Pour cette mission essentielle dans notre équipe, vous êtes créatif et vous avez de réelles qualités relationnelles. Vous pratiquez couramment l'anglais. (réf. ISEBG)

Gestionnaire de taux d'intérêt

Vous assurerez la gestion financière d'OPCVM collectifs et dediés destinés à une clientèle institutionnelle exigeante. A ce titre, vous interviendrez sur les marchés monétaires et obligataires français et étrangers et sur les instruments dérivés associés à ces marchés. De formation scientifique supérieure, vous avez 3 à 5 ans minimum d'expérience de la gestion de portefeuille ou d'OPCVM. Le sens du contact sera indispensable dans vos relations avec la clientèle. La maitrise de l'anglais et de l'outil informatique est également nécessaire. (réf. GTIF)

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), en précisant la référence choisie, à BIP, Direction des Ressources Humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.



Groupe Dresdner Bank

CIC

Union
Européenne
de CIC

L'UNION EUROPÉENNE DE CIC RÉVÈLE LES TALENTS

Filiale du GAN, l'Union Européenne de CIC, Holding du Groupe CIC et Banque d'Affaire de premier plan, vous propose un environnement de choix à la mesure de vos ambitions. La technicité de nos équipes nous permet de développer ou d'adapter nos produits aux évolutions des marchés. Riches d'opportunités grâce à la diversité de nos métiers, nous vous offrons la dimension du premier Groupe Européen de Bancassurance.

Pour participer au développement de notre Direction des Activités de Marchés nous recherchons :

POUR LA SALLE DES MARCHES DE PARIS

- **DES TRADERS** sur produits dérivés de taux et de change (swaps, options, produits structurés...).

POUR LA SALLE DES MARCHES DE LONDRES

- **UN TRADER** swaps de taux.

POUR LA SALLE DES MARCHES DE SINGAPOUR

- **UN TRADER** swaps et options de taux.

Vous possédez une formation initiale de type Grande Ecole ou Université (BAC + 5 minimum) ainsi qu'une expérience réussie de trading ou arbitrage au sein d'un établissement bancaire. Vous pratiquez un anglais courant et maîtrisez les mathématiques financières.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo) sous réf. TRAD à L'Union Européenne de CIC - Direction des Ressources Humaines Frédéric DELATTRE - 4, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02.

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE
et le CONSEIL RÉGIONAL (D.R.A.C.)

recrutent

LE DIRECTEUR
de DOMAINE MUSIQUES RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS - LILLE

ayant une première expérience réussie dans le domaine culturel.

Missions :

- en charge d'une mission prioritaire de coordonnateur régional pour la musique, il bâtit un plan annuel d'actions sur proposition des responsables de départements : patrimoine - pratiques musicales - musiques actuelles - création - formation spécialisée.
- En collaboration avec l'administrateur, il élabore et contrôle le budget annuel de l'association.
- Il a autorité sur l'ensemble du personnel et est responsable du fonctionnement de l'association devant le Conseil d'administration.

Profil :

- Formation supérieure (avec dérogation pour expérience professionnelle).
- Connaissances administratives et techniques affirmées ayant trait au domaine de la musique.
- Très bonne culture musicale.
- Capacités d'organisation incontestées.
- Sens aigu des relations humaines au service d'une double fonction de médiateur et de directeur d'équipes.

Adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae et prétentions à Madame la Présidente de Domaine musiques, région Nord-Pas-de-Calais, 2, rue des Buisses - 59800 Lille.

Avant le 1er octobre 1993.

NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX METIERS...

Filiale commune de la Caisse des Dépôts et Consignations et des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, investie de responsabilités de Caisse Centrale, la Société Centrale de Trésorerie se définit aussi comme une plate-forme de services à destination du réseau des Caisses d'Epargne. Ses ambitions d'efficacité et de performance la conduisent aujourd'hui à renforcer ses équipes.

RESPONSABLE COMPTABLE ÉTRANGER

La Direction Internationale de la SCTCEP a pour vocation d'assurer la centralisation du traitement des ordres étranger pour le compte des Caisses d'Epargne.

A ce titre, elle tient les comptes des correspondants étrangers associés au Réseau et impute les différents mouvements comptables entre les correspondants et les Caisses d'Epargne.

Au sein du Back-Office de cette direction, vous aurez pour missions :
- le contrôle des activités comptables concernant le traitement des opérations,
- la contribution à la mise en place des projets de la direction pour les aspects comptables et contrôles.
- la tenue des tableaux de bord comptables et de suivi d'activité.

Vous serez assisté de deux collaborateurs placés sous votre responsabilité.

Pour ce poste, une formation supérieure en comptabilité ainsi qu'une expérience significative dans le domaine des opérations bancaires internationales sont indispensables.

Poste cadre situé à La Défense (92).

SOCIETE CENTRALE DE TRESORERIE
CAISSE D'EPARGNE

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photo et de vos prétentions sous la référence RCE à SCTCEP - Service Ressources Humaines - La Grande Arche 92044 Paris La Défense Cedex 41 ou tapez 3617 NC2 réf. RCE.

NOS PORTES S'OUVRENT SUR VOTRE AVENIR

Nous sommes la filiale française d'un groupe d'origine allemande fortement implanté à l'international.

Notre spécialité : les ferme-porte, les portes automatiques et les systèmes de sécurité. Dans le cadre de notre développement, nous souhaitons renforcer l'encadrement de notre filiale française, en accueillant notre futur

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Depuis toujours, vous vous passionnez pour les chiffres : vous avez opté pour une filière post-baccalauréat, universitaire ou grande école : aujourd'hui vous êtes diplômé BTS, DUT, Sup de Co ou maitrise de gestion. Agé de 30 - 35 ans, vous êtes doté d'une première expérience professionnelle réussie en entreprise ou en cabinet et vous souhaitez maintenant accéder à de plus larges responsabilités, tout en sachant rester très opérationnel. Outre les responsabilités classiques liées à la fonction - comptabilité générale et analytique, tableaux de bord, controlling et organisation interne -, nous attendons de vous de solides compétences informatiques. Pour faciliter notre communication interne, vous maitrisez la langue allemande.

De réelles perspectives alliées à des conditions de travail attrayantes font de cette proposition une excellente opportunité pour un candidat à fort potentiel.

Faites-nous part de votre intérêt en adressant votre dossier sous réf. DAF/MO à notre Conseil, MOOG DF - Airport Charles de Gaulle "Les Portes de Roissy" - 73, avenue du Général de Gaulle - 95700 ROISSY-EN-FRANCE. Nous garantissons une totale confidentialité à votre démarche.

Suche nach Führungskräften im deutsch-französischen Raum
Recrutement de dirigeants dans le contexte franco-allemand

PARIS	STRASBOURG	FRANKFURT
Airport Charles de Gaulle	Airport Strasbourg	AIRPORT CLUB FRANKFURT
"Les portes de Roissy"	"Le Plein Ciel"	FRANKFURT AIRPORT CENTER
73, av. du Gal de Gaulle	Allée de l'Europe	Hugo Eckener Ring
95700 ROISSY EN FRANCE	F 67960 ENTZHEIM	D 60549 FRANKFURT/M. 75 (FLUGHAFEN)

MOOG DF

Loueur de systèmes informatiques et distributeur de micro-ordinateurs, nous sommes aujourd'hui leader en Europe.

CONTROLEUR

Rattaché au Directeur du Contrôle de Gestion "location" et en relation avec l'ensemble des responsables du groupe, vous élaborez et validez les budgets des frais de gestion de notre activité financière. Vous assurez un suivi opérationnel de ces frais ; contrôle budgétaire, contrôle des coûts, préconisation d'actions correctives en vue d'optimiser notre gestion. Pour assurer cette mission, vous encadrez deux collaborateurs.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et justifiez d'une solide expérience de 10 à 10 ans dans la fonction, en milieu industriel si possible.

Ce poste requiert rigueur, méthode, ténacité et d'excellentes qualités relationnelles.

Des perspectives d'évolution sont offertes à l'intérieur du groupe, tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser lettre et CV sous réf. EM/40 à ECS - Relations Humaines - 16, rue Washington 75399 Paris Cedex 08.



Juriste Bancaire à culture internationale

Intégré dans le service juridique et fiscal de notre direction financière, vous effectuerez des études juridiques complexes portant sur les produits et montages financiers de l'établissement. Vous serez plus particulièrement chargé des dossiers de nature stratégique.

Au sein d'une équipe de juristes polyvalents, vous aurez de plus un rôle d'assistance en droit bancaire de la bourse et des sociétés pour la Direction et ses filiales financières.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un juriste confirmé titulaire d'un DEA de droit des affaires et d'une formation financière ou de gestion. Une expérience ... dans un établissement bancaire est demandée. La maîtrise de l'anglais est indispensable ... de l'allemand ...

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 308 à COMMUNIQUE ... 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE

située à PARIS (AMÉNAGEMENT, CONSTRUCTION, GESTION) recherche pour renforcer sa Direction Gestion



Sous l'autorité du Directeur ... recettes locatives ... ment de logements ... quotidien des activités ... procédures et l'analyse ... actions d'amélioration ... place et à leur suivi.

A 30-35 ans environ, vous ... acquises dans l'enseignement ... Commerce ou D E S S ... réelles et d'une expérience ... poste opérationnel.

Nous offrons à moyen terme ... tion pour un candidat ... finesse d'analyse ... du terrain et sa vocation ...

Merci d'adresser lettre ... sous ref. 0410320 ... 92537 Levallois-Perret cedex

SECTEURS DE POINTE

Notre Centre de Recherche et d'Essais en Hydrodynamique Navale situé aux environs de Rouen souhaite renforcer son équipe et recherche son

Responsable Tenue à la Mer

CHEF DE LA DIVISION

A 30/45 ans, **Ingénieur Grande Ecole ou Docteur en Mécanique**, vous avez une expérience significative du calcul numérique et de la mécanique des milieux continus ; si possible dans le domaine Aérodynamique ou Hydrodynamique.

En intégrant notre division **"Tenue à la mer"**, vous serez chargé de la coordination des études et de l'animation d'une équipe d'ingénieurs. Garant de la qualité scientifique des études réalisées au sein de la division, du respect des coûts et des délais, vous aurez en outre un rôle commercial dont la finalité est le développemnt des contrats d'études.

Ce poste, évolutif, implique des déplacements en France et à l'étranger. Votre important intérêt scientifique et votre "culture maritime" nous convaincront.

Notre équipe, prête à vous accueillir, vous remercie d'adresser votre CV avec lettre manuscrite et photo d'identité sous la réf. 93121 à notre Conseil



MANAGEMENT CONSEIL 40 quai du Havre Immeuble "Front de Seine" - 76000 ROUEN

LTA*AMP

Conjuguez votre futur au présent

SYBASE, éditeur de logiciels, actuellement n°2 mondial sur le marché des bases de données relationnelles, a aujourd'hui pour ambition de devenir en Europe le Système de référence. Acteur majeur de cet enjeu, Sybase France, avec un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de francs en 1992, poursuit son développement et renforce sa structure marketing en recrutant un :

CHEF DE PROJET
TRADUCTION/LOCALISATION

Vous prendrez en charge l'adaptation pour la France, l'Espagne et l'Italie de nos documentations et logiciels en supervisant la traduction, la révision, la correction et le diagnostic. Vous serez l'interlocuteur principal de nos prestataires extérieurs pour la réalisation de ces produits.

De formation linguistique ou traduction (ESIT, ISIT,...) votre expérience dans un environnement high-tech vous a amené à coordonner des projets similaires. Vous êtes bien sûr familiarisé avec les environnements Macintosh et Unix ainsi qu'avec les logiciels de Desktop Publishing.

De tempérament rigoureux, vous avez le sens de l'organisation et faites preuve d'une grande aisance relationnelle.

Merci d'adresser lettre manuscrite et cv en mentionnant la réf. PM à SYBASE FRANCE, DRH, 31/35 rue Froidevaux, 75014 PARIS.

SYBASE®

Le Système de Référence

LE MONDE DES COMMERCIAUX

COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU H/F
HEC-ESSEC-SUP DE CO PARIS

plus de 3 800 km et le chiffre des ventes dépasse les 2 milliards de francs. Au sein du Service Commercial, vous assurerez les relations commerciales avec les distributeurs : constitution des dossiers, analyse commerciale et élaboration des propositions, participation aux négociations.

Vous prendrez aussi en charge les études de rentabilité économique de projets commerciaux particuliers et participerez à la détermination

bénéficiez d'une première expérience commerciale. Doté d'un esprit de synthèse et d'excellentes capacités relationnelles, votre sens du dialogue et votre goût des contacts vous permettront de donner à ce poste toute sa dimension.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, en précisant la référence LM/GSO, à G.S.O., 49, avenue Dufau, BP 522, 64010 Pau Cedex.



MEDIA SYSTEM

CHEF DES VENTES

Paris 8e - 300 KF+

ECO-ARC, lance en 1964 le concept original d'organisation, de gestion et de consultation délocalisées des archives et documents sur sites spécialisés pour le compte des entreprises. En 1993, cette filiale du groupe SUEZ est devenue la référence de la profession en Europe. Avec plus de 3 000 clients : Banques, Assureurs, Hôpitaux, Grands Groupes, Professions Juridiques, elle couvre 60% du marché national et sa croissance est de 15% l'an. Sa réussite est fondée sur son avance technique, la perfection du service rendu et sur les moyens financiers qu'elle met en œuvre. Sous l'autorité du Directeur Général, le Chef des Ventes orchestre les actions par type de clientèle, négocie les objectifs, épaule chacun dans ses performances: il anime son équipe grâce à une pédagogie de l'exemple et n'hésite pas à prospecter et à vendre lui-même. Issu de la Vente de Services à haut niveau, il complète l'Equipe de Direction d'ECO-ARC par une expérience acquise éventuellement dans d'autres secteurs. Sa formation technique est assurée par l'entreprise.

A 32 ans ou plus, de formation supérieure (ingénieur ou gestionnaire) avec de bonnes bases en informatique, vous avez fait vos preuves sur le terrain et votre passion est de donner aux autres l'envie de se dépasser : René CASIMIR, Directeur AWV Ressources Humaines est votre contact personnel et confidentiel: écrivez-lui dès maintenant au : 1, rue Auguste Vacquerie 75116 PARIS. (lettre, CV, photo).





FASTRAL

CEAC

COMPAGNIE EUROPEENNE D'ACCUMULATEURS

Leader Européen sur le marché des batteries au plomb avec 6 200 personnes, 5 milliards de Francs de C.A. et 27 % de part de marché, nous consacrons une large part de nos investissements à la Recherche.

Nous recrutons pour notre Siège social à Clichy, notre

RESPONSABLE RECHERCHES

Rattaché au Directeur de la Recherche, vous serez chargé de concevoir et de développer des innovations techniques, et d'animer une équipe de 8 personnes dont 2 Ingénieurs.

Agé de 35-38 ans, vous êtes Ingénieur Diplômé (ou Universitaire Bac + 5 minimum), vous possédez une expérience significative en Recherche ou Développement dans le domaine des matériaux ou de l'électrochimie.

Votre sens du leadership et vos qualités de créativité, curiosité intellectuelle, et ouverture d'esprit, constitueront vos meilleurs atouts.

La pratique de l'Anglais est indispensable. L'Allemand et l'Italien seront appréciés.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 2121/M à : CEAC – Service Personnel 18, quai de Clichy – 92111 CLICHY CEDEX.

Clair de Lune



Leader Mondial des Progiciels de Gestion. Notre groupe, présent dans plus de 35 pays (3 300 personnes, 3 milliards de CA) conçoit et commercialise un système de gestion intégré couvrant l'ensemble du sytème d'information de l'entreprise dans les environnements grands systèmes et Unix.

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES

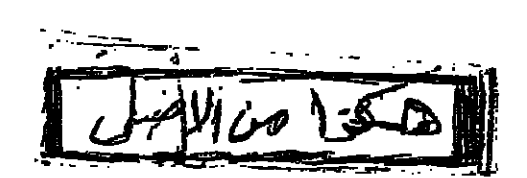
DOMAINES FINANCIERS/LOGISTIQUE

De formation Bac + 5 ou équivalent, vous avez une expérience de 5 à 10 ans en entreprise et/ou en SSII dans les domaines concernés et les systèmes d'information.

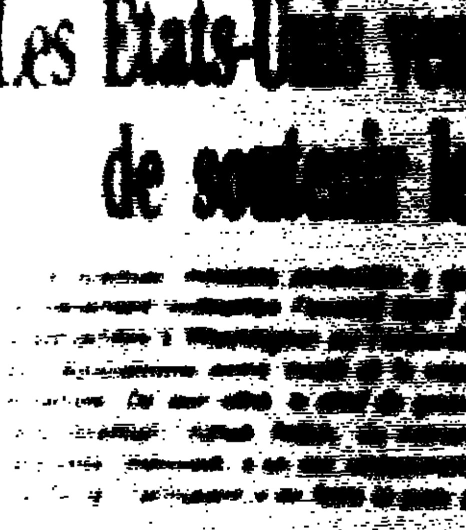
Votre sens de la communication et vos aptitudes relationnelles, alliés à une expérience commerciale réussie doivent vous permettre, au sein de nos équipes :
- de faire connaître notre offre auprès des grandes entreprises industrielles, banques et assurances.
- d'assurer la gestion du cycle de vente (relations, négociations commerciales...),
- d'analyser les besoins et valider l'adéquation du progiciel.
- d'assurer les présentations de notre solution.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous la référence FI/MM/0993 à l'attention de : Eva WERTHMANN - SAP FRANCE - 14 avenue des Olympiades - 94132 FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex.

ORC CONTESSE



SECTEURS DE POINTE







SECTEURS DE POINTE

CHEF DE PROJET TRADUCTION/LOCALISATION

Vous prendrez en charge l'adaptation pour la France, l'Espagne et l'Italie de nos documentations et logiciels en supervisant la traduction, la révision, la correction et le diagnostic. Vous serez l'interlocuteur principal de nos prestataires extérieurs pour la réalisation de ces produits.

De formation linguistique ou traduction (ESIT, ISIT....) votre expérience dans un environnement high-tech vous a amené à coordonner des projets similaires. Vous êtes bien sûr familiarisé avec les environnements Macintosh et Unix ainsi qu'avec les logiciels de Desktop Publishing.

De tempérament rigoureux, vous avez le sens de l'organisation et faites preuve d'une grande aisance relationnelle.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en mentionnant la réf. PM à SYBASE FRANCE, DRH, 31/35 rue Froidevaux 75014 PARIS.



Le Système de Référence

BCEOM SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE



500 personnes - 320 MF de chiffre d'affaires dont 80% réalisés à l'export recherche :

Ingénieur Transport Senior

A 35/40 ans, vous souhaitez vous investir dans une mission qui allie autonomie, organisation et développement d'une activité.

Ingénieur de formation (X, Ponts, Centrale, ENTPE...), vous justifiez d'une expérience confirmée (10 ans minimum) dans la direction d'études de transport urbain intégrant : prévision de la demande, élaboration de scénarios d'offres et évaluation de l'intérêt économique de projets.

Au sein de notre département Développement Régional et Urbain, vous encadrerez notre équipe TRANSPORT dans l'élaboration d'offres et dirigerez des études portant sur la conception, l'organisation et le développement de systèmes de transport urbain.

Vos compétences acquises sur le terrain et votre dynamisme, associés à de réelles qualités relationnelles, feront de vous un des acteurs principaux du développement de notre activité.

L'environnement international de ce poste, basé à Saint Quentin en Yvelines, suppose une pratique courante de l'anglais et implique une grande mobilité : Afrique, Asie, Europe Centrale / Orientale, Amérique Latine.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions sous référence 93/21 à : BCEOM - DRH - Place des Frères Montgolfier 78286 GUYANCOURT Cedex.

TOUCCAN

Play A Key Role In Building A Multi-National Team

Founded in 1980, GENUS Inc. is a worldwide leader in both CVD and Ion Implantation semiconductor equipment, committed to product quality and satisfaction for our major international semiconductor users. As we continue to expand our impressive range of products and services throughout Europe, we have created exciting ground floor opportunities for forward thinkers ready to grow with us in the global market-place.

FIELD SERVICE ENGINEERS

Positions exist in Wafer Fabrication Departments at various sites in Europe including the Paris area. Individuals will be responsible for installing and maintaining CVD equipment and for managing service contracts, parts and materials.

The selected candidates will be motivated individuals with a technical degree and 2-5 years' background in the maintenance and repair of front-end semiconductor equipment.
Prior experience must include shift work in a production environment. The ability to read, write and speak English is essential. A 3-6 month initial training program will take place in either California or Massachusetts (USA). The compensation and benefits offered reflect the standing of our organization.

The GENUS Inc. Directors of Customer Services and Human Resources will be conducting on site interviews in Paris the second week of October.

To be considered for a local interview, please FAX (on a 24-hour basis) your name, day and evening telephone number and Curriculum Vitae, in strict confidence to :
B. Colangeli, Director of Human Resources, GENUS Europa SARL, Zac du Clos aux Pols, Lisses, 91048 Evry Cedex, France.
Telephone 331-60-86-37-09; FAX 331-60-86-35-57.

GENUS

CEAC COMPAGNIE [illegible]

Leader Européen sur le marché des batteries au plomb avec 6 200 personnes, 5 milliards de francs de C.A. et 27 % de part de marché, nous consacrons une large part de nos investissements à la Recherche.

Nous recrutons pour notre Siège [illegible] à Clichy, notre

RESPONSABLE RECHERCHES

Rattaché au Directeur de la Recherche **vous serez** chargé de concevoir **et de développer** des innovations **techniques,** et d'animer une équipe **de 8 personnes** dont 2 Ingénieurs.

Agé de 35-38 ans vous êtes [illegible] **Diplômé** (ou Universitaire Bac+5 **minimum),** vous possédez une **expérience** significative en Recherche **ou Développement** dans le domaine **des matériaux** ou de l'électrochimie.

Votre sens du leadership **et vos qualités** de créativité, curiosité **intellectuelle,** et ouverture d'esprit **constitueront** vos meilleurs atouts.

La pratique de l'Anglais **est indispensable.** L'Allemand **et l'Italien** seront appréciés.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 2121/M à : CEAC - Service Personnel 18, quai de Clichy - 92111 CLICHY CEDEX.

VERILOG

Groupe International implanté en Europe, Etats-Unis, Asie, n° 2 mondial du Génie Logiciel, recherche pour renforcer sa stratégie commerciale

DIRECTEUR COMMERCIAL EUROPE

Vous développez en relation avec le Président et le Directeur Général une stratégie de conquête dans une optique de développement de la performance de nos utilisateurs.

Vous avez l'expérience du management, de l'animation et du développement d'une équipe de haut niveau : vous êtes un leader, homme d'action et de Résultat.

Votre expérience de la vente de produits logiciels, associée à une réussite prouvée fait de vous un homme clé de notre développement. **Réf. 48.0288/LM**

INGENIEURS COMMERCIAUX

Vous êtes, soit expérimenté dans la vente de produits logiciels, soit spécialiste des secteurs Défense, Télécom, Transports, Aéronautique, soit Ingénieur ayant une connaissance des besoins de l'Informatique Technique en production de logiciels.

Vous négociez, après formation, auprès des majors de l'industrie des produits et des solutions dont les noms sont associés aux projets industriels les plus prestigieux.

Des opportunités de développement valorisantes en France et à l'International ainsi qu'une équipe entreprenante séduiront des candidats de valeur. **Réf. 48.0289/LM**

Tous ces postes sont basés en région parisienne.

Merci d'adresser CV, photo, lettre et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL 95, avenue Victor Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex en précisant la réf. choisie, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

LTA*AMP

Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.734 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F.

Son rôle est multiple : consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., ce sont aussi de prestigieuses filiales - Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte - et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe

Dans le cadre d'une mission d'aide au développement des entreprises des secteurs Défense - Aéronautique

LA DIRECTION DE L'ACTION ECONOMIQUE ET INTERNATIONALE

recherche un

Ingénieur Conseil

avec culture technologique Défense-Aéronautique

Conseiller auprès des entreprises de ces secteurs d'activités, vous êtes chargé de leur apporter un appui dans leur développement et de les orienter vers les systèmes d'aide existants.

Diplômé d'une école d'ingénieur, vous avez une expérience réussie en entreprise industrielle (de préférence PME) et de solides compétences en gestion.

Votre réussite à ce poste et notre politique de mobilité vous permettront d'envisager de réelles perspectives de carrière.

Merci d'adresser votre candidature sous référence ALM09365 à la C.C.I.P. - DRH - 8, rue Chateaubriand - 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

SAP

[illegible]

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES

DOMAINES FINANCIERS/LOGISTIQUE

De formation Bac + 5 [illegible]

Votre sens de [illegible]

[illegible]

Merci d'adresser [illegible] SAP FRANCE [illegible] FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex.

Responsable d'Etudes
Outils d'aide à la conception d'ouvrages BTP

Ouest de Paris. Cet organisme technique dispose d'ingénieurs de haut niveau et de puissants moyens d'études, de recherche et d'essais. Il apporte au plan national un soutien décisif et reconnu au développement d'un secteur d'activité important.

Vous serez responsable de la gestion et de l'animation d'un département (8 personnes), chargé de la réalisation d'études et de recherches sur les méthodes et outils de calcul de structures en béton ainsi que sur les logiciels d'aide à la conception. Parallèlement, vous mènerez des missions de conseil et de formation auprès d'industriels. Vous participerez aux commissions nationales et internationales de normalisation.

De formation supérieure (PC, Mines, Centrale, ESTP, AM,...), vous possédez de grandes compétences techniques acquises au cours d'une expérience de 10 ans environ en Bureau d'Etudes BTP. L'économie et les réglementations de ce secteur vous sont familières. Dynamique, organisé et animateur, vous avez le goût de l'innovation, l'esprit d'équipe, d'excellentes capacités relationnelles et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Adressez C.V. + lettre manuscrite s/réf. F. 137/M à notre conseil OBERTHUR CONSULTANTS, 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

Oberthur Consultants

membre de syntec

CURRICULUM

Notre position de leader mondial sur un marché porteur, nous conduit à accentuer nos efforts dans l'organisation de nos sites de Production. C'est pourquoi nous recherchons pour l'une de nos usines (400 personnes) située à 2 h de Paris, dans une ville universitaire notre

Responsable Qualité

Membre du Comité de Direction du Site, rattaché au Directeur d'Usine, vous aurez pour mission de mener à bien le projet de certification ISO 9002. Vous mettrez en place le plan d'action, coordonnerez l'activité des équipes internes et externes, et serez le véritable maître d'oeuvre jusqu'à l'obtention de l'accréditation.

Ingénieur Arts et Métiers ou Généraliste, vous avez plus de 10 ans d'expérience soit en Méthodes/Production, soit en Qualité, aimez relever les défis dans un contexte à dominante technique et relationnelle, où le pilotage de projet requiert une forte implication personnelle et d'excellentes capacités de persuasion.

C'est justement cela qui vous passionne. Nous vous proposons un poste évolutif au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la réf. RQ/LM à : **ESSILOR INTERNATIONAL** Service Recrutement Ingénieurs et Cadres 147, rue de Paris - 94227 CHARENTON cedex



.Ingénieur Qualité



Nous sommes leader européen et à la pointe de la technologie dans le chauffage et le conditionnement d'air destinés aux véhicules automobiles. Pour satisfaire nos clients constructeurs européens, américains, japonais, nous avons conçu un système de production et une stratégie d'implication, d'innovation, de Partenariat, qui visent à atteindre la Qualité Totale.

Nous recherchons pour la Direction Branche située à LA VERRIERE (78) un Ingénieur Qualité.

Sous la responsabilité de la Direction Qualité Branche, vous serez chargé de développer, promouvoir, mettre en place, contrôler et auditer le programme Qualité Totale pour les Divisions Internationales de la Branche.

A 25/30 ans, Ingénieur diplômé avec un parcours de formation lié à la démarche Qualité Totale, vous pratiquez couramment l'anglais.

Ouvert à des expériences professionnelles internationales, vous êtes prêt à travailler dans un domaine compétitif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. RDB1 à VALEO THERMIQUE HABITACLE - Rue Louis Lormand - BP 13 - 78321 LA VERRIERE Cedex.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

OBC